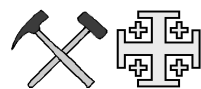


Histoire de l'Alsace

Tome IX

Maison de Lichtenberg



Kevin Smith
2017

<http://www.lessmiths.com/~kjsmith/html/main.shtml>

KJ Smith

INTRODUCTION

I have started to cobble together a set of histories for certain noble families of interest to me. These are mostly families from Haut Rhin, upper Alsace and include the Eguisheim, Ribeaupierre, Ferrette, Andlau and in this volume, the lords of Lichtenberg. Each family has participated in the regions' history in ways that provide insights into the larger political history of Alsace.

Much of the web-available scholarship concerning the House of Lichtenberg consists of wikipedia articles and old historical works greater than 100 years old. These old works are available thanks to the efforts of Google to scan and post them on the web, for which I must express my heartfelt gratitude. Optical character recognition makes it possible to include these chapters with modern fonts and, I hope, bring them back to life. Such a pity they should collect dust in obscure library shelves.

My original desire was to make available on the web family trees that are not otherwise there. While this is true for Eguisheim, Ribeaupierre, Ferrette and Andlau trees, there is already a good tree for the family Lichtenberg {Histoire des Sires de Lichtenberg (1196-1480) http://bertrandjost.cher-alice.fr/Francais/Fam_nobles/Lichtenberg/lichtenberg-dir.htm}. So, while this tree does not break especially new ground, it does provide a tree in a consistent format with my previous efforts. As always, any mistakes, blunders, or howlers are strictly my own. Enjoy.



Kevin Smith
2017

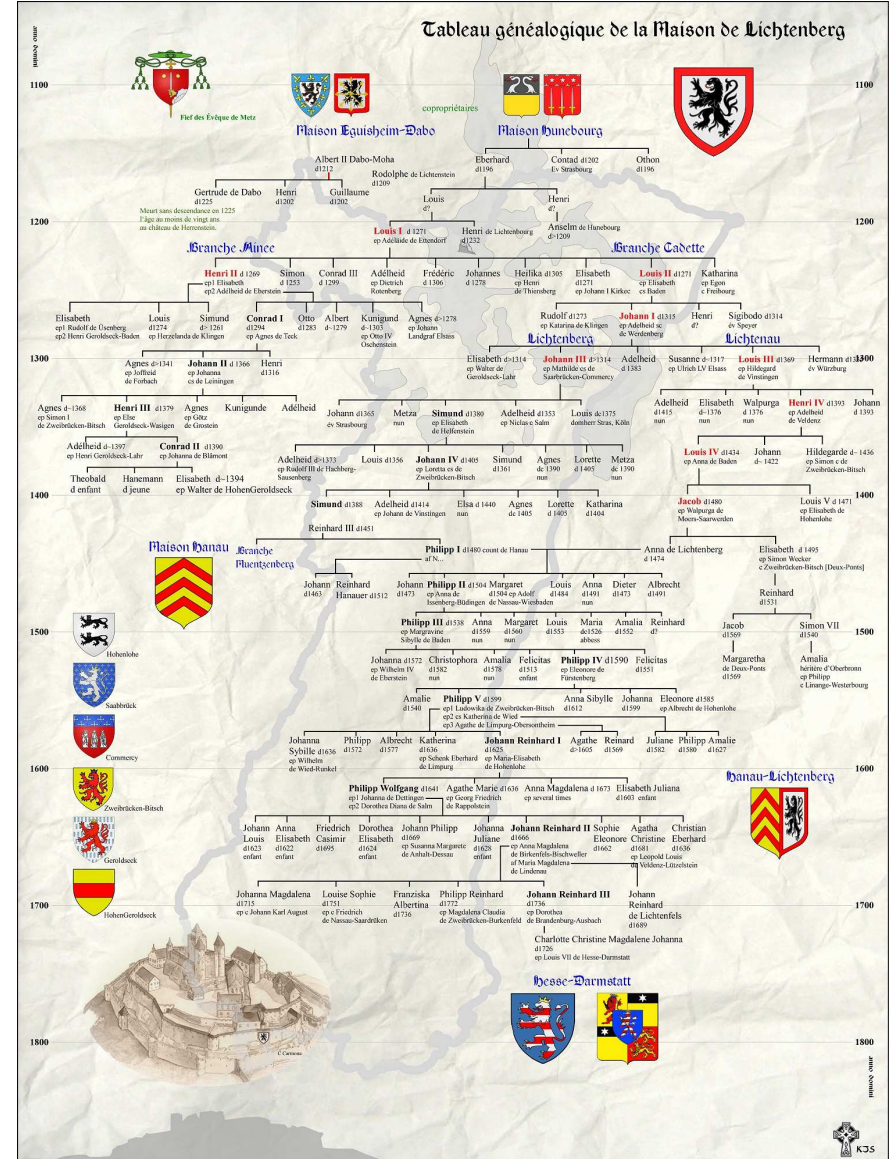
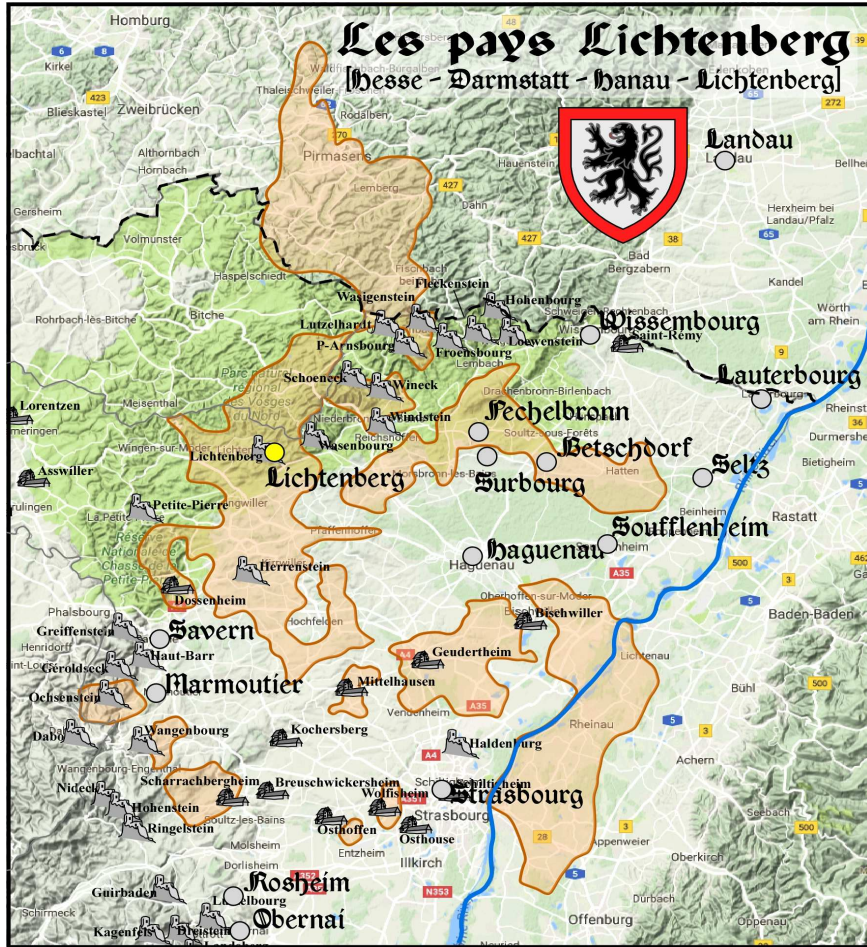
<http://www.lessmiths.com/~kjsmith/html/main.shtml>

Ma Serie sur l'Histoire de l'Alsace

Tome I:	Haut-Rhin
Tome II:	Bas-Rhin
Tome III:	Histoire Naturelle
Tome IV:	Maison Eguisheim
Tome V:	Les origines du monachisme en Alsace
Tome VI:	Maison Ribeaupierre
Tome VII:	Comté de Ferrette
Tome VIII:	Maison Andlau
Tome IX:	Maison Lichtenberg



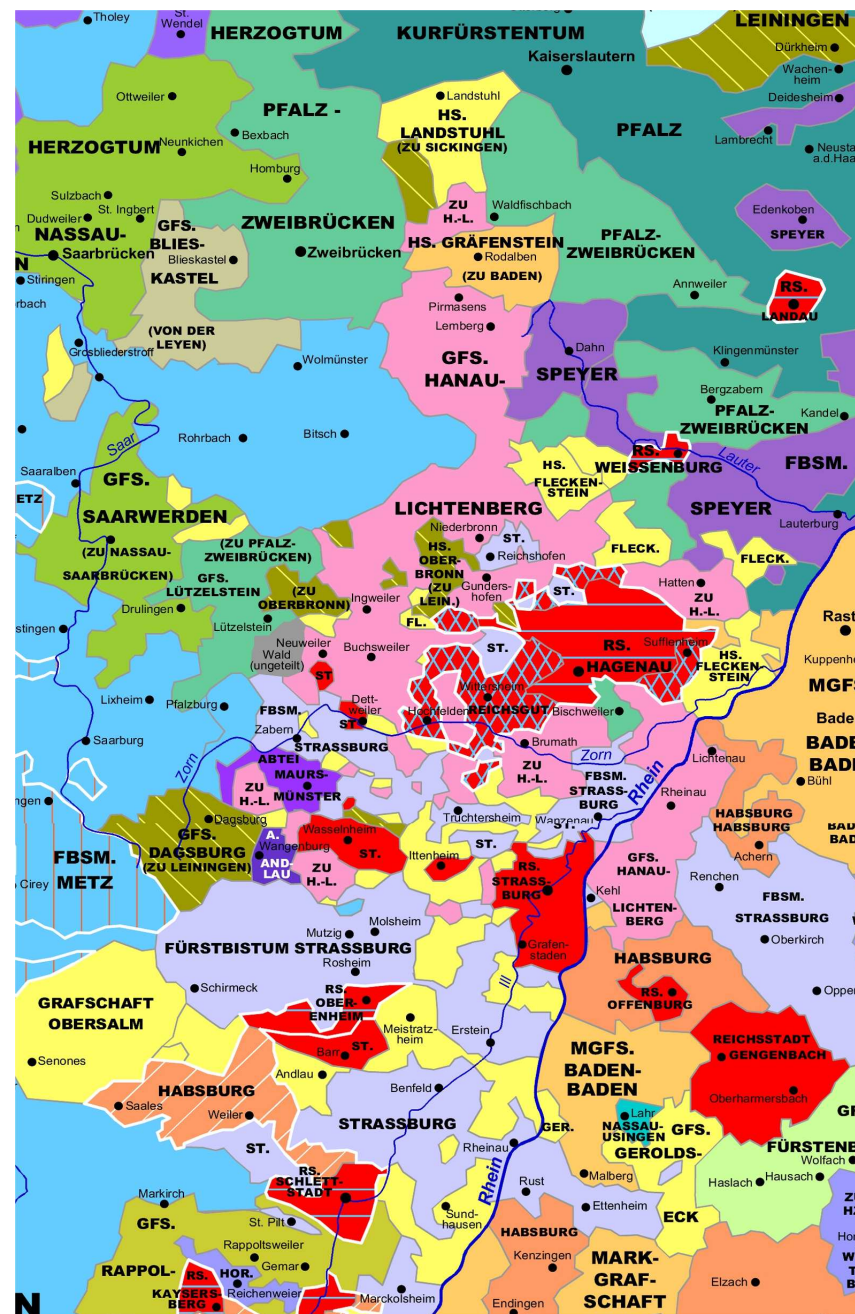
les Pays Lichtenbourg: (Hesse – Darmstadt – Hanau – Lichtenbourg)



CONTENTS:

1	Lichtenberg, Bas-Rhin Wikipedia	110	Après l'Extinction des Ducs Johannes Daniel Schoepflin 1852
5	Historique de Lichtenberg Lichtenberg.fr	130	Château de Lichtenberg Wikipedia
8	Seigneurie de Lichtenberg Wikipedia	133	Chapelle castrale de Lichtenberg Wikipedia
14	Herrschaft Lichtenberg Wikipedia	138	Le château de Lichtenberg Château Forts Alsace
23	Histoire des Sires de Lichtenberg bertrandjost.chez-alice.fr	143	Die rinhrucke wart gewonnen Revue d'Alsace
31	Stammliste der Herren von Lichtenberg Wikipedia	145	Seigneurie de Lichtenberg empireromaineuropeen.over-blog.org
39	Genealogie des Seigneurs de Lichtenberg Google Books	150	Histoire des Anciens Comtes de Lichtenberg Anatole de Barthélemy 1862
48	Hanau Wikipedia	153	Histoire Diplomatique du Comté de Hanau-Lichtenberg Louis Spach 1864
50	Pays de Hanau, Alsace Wikipedia	159	Jacques de Lichtenberg Wikipedia
55	List of rulers of Hanau Wikipedia	165	Histoire du Chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg Charles Schmidt 1860
57	Comté de Hanau-Lichtenberg Wikipedia	169	La Cathédrale de Strasbourg Louis Spach
68	Histoire du Comté de Hanau-Lichtenberg dictionnaire.sensagent.leparisien.fr	177	La défaite de Reichshofen Revue d'Alsace
71	Liste des Comtes de Hanau-Lichtenberg Kevin Smith	179	L'Alsace au dix-septieme siecle Rodolphe Reuss 1897
76	Les blasons Noblesse:	186	L'Alsace Féodale Revue d'Alsace 1887
78	Les Lichtenberg d'Alsace Société pour la Conservation des Monuments 1860	212	Les Strasbourgeois incendient l'église de Bischoffsheim Autour du Mont-Sainte-Odile

- 216 **Seigneurie de Hohengeroldseck**
Ernest Lehr 1869
- 222 **La Ligne Cadette ou de Linange-Hartenbourg**
Ernest Lehr 1869
- 232 **Château du Schœneck**
chateau.schoeneck.free.fr
- 236 **Wolfisheim**
Wikipedia
- 238 **Château d'Ochsenstein**
Wikipedia
- 247 **Mittelhausen**
Wikipedia
- 258 **Château de Dossenheim/Hunebourg**
Wikipedia
- 261 **Château de Herrenstein**
Wikipedia
- 263 **Château du Petit-Arnsberg**
Wikipedia
- 265 **Notes**



Lichtenberg, Bas-Rhin

From Wikipedia, the free encyclopedia

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Lichtenberg_\(Bas-Rhin\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lichtenberg_(Bas-Rhin))

Lichtenberg, Bas-Rhin



Lichtenberg est une commune française située dans le département du Bas-Rhin, en région Grand Est.

Cette commune se trouve dans la région historique et culturelle d'Alsace et fait partie du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Histoire

L'histoire du village se confond avec l'histoire du château de Lichtenberg, édifié dès le XIII^e siècle, et de ses seigneurs, les sires de Lichtenberg puis comtes de Hanau-Lichtenberg, qui ont régné sur une partie de l'Alsace pendant plusieurs siècles. Plusieurs évêques de Strasbourg sont issus de la famille de Lichtenberg. On note la mention de Lichtemberc dans les écrits dès 12061.

Puisque des seigneurs puis des garnisons y défendaient les alentours, le village a été victime des guerres plusieurs fois ; la bataille de 1870 a laissé beaucoup de traces dans les esprits.

La troupe de théâtre de Lichtenberg, très active, propose des spectacles en alsacien depuis 100 ans.

Toponymie

De l'adjectif germanique licht « lumineux/clair » + berg « mont ».

Lichtemberc (1206), Lichtenberc (1226), Lichtenberg (1793).

Lïischteburi en bas-alémanique et Lïischtebärsch en francique rhénan.

Geography

Surrounding communes are Baerenthal in the neighbouring Moselle département to the north-east, Offwiller et Rothbach to the south-east, Ingwiller in the south, Wimmenau in the south-west and Reipertswiller to the north-west.

Landmarks



Château de Lichtenberg (Lichtenberg's Castle)

The Catholic Church contains Stations of the Cross by Marie-Louis Sorg (Wikipedia France).

See also

Communes of the Bas-Rhin department

References

INSEE commune file

Retrieved from "https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Lichtenberg,_Bas-Rhin&oldid=762794126"

Bibliographie

Chiffres clés publiés par l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Dossier complet [archive]

Inventaire national du patrimoine naturel de la commune [archive]

Archives du Comté de Hanau-Lichtenberg [archive]

Lichtenberg, La Petite Pierre [archive]

Visite en photos du château du Lichtenberg [archive].

La défense de Lichtenberg (1870) [archive], Académie du Var, 1902

Guy Trendel, Le guide des Vosges du Nord, Barcelone, La Manufacture, septembre 1989, 311 p. (ISBN 2-7377-0164-3)

Collection ayant obtenu le grand prix national des guides touristiques 1986 : pp. 165 Lichtenberg (château de), 184, 190, 200, 201, 270 Lichtenberg (seigneurs (de)), 154 à 172 Lichtenberg (famille)

Collectif, Parc naturel régional des Vosges du Nord : Les châteaux forts, Wingen-sur-Moder, coll. « Guides des parcs naturels de France », 1980, 223 p., p. Lichtenberg, pp.42; 141 à 150; 214; 215

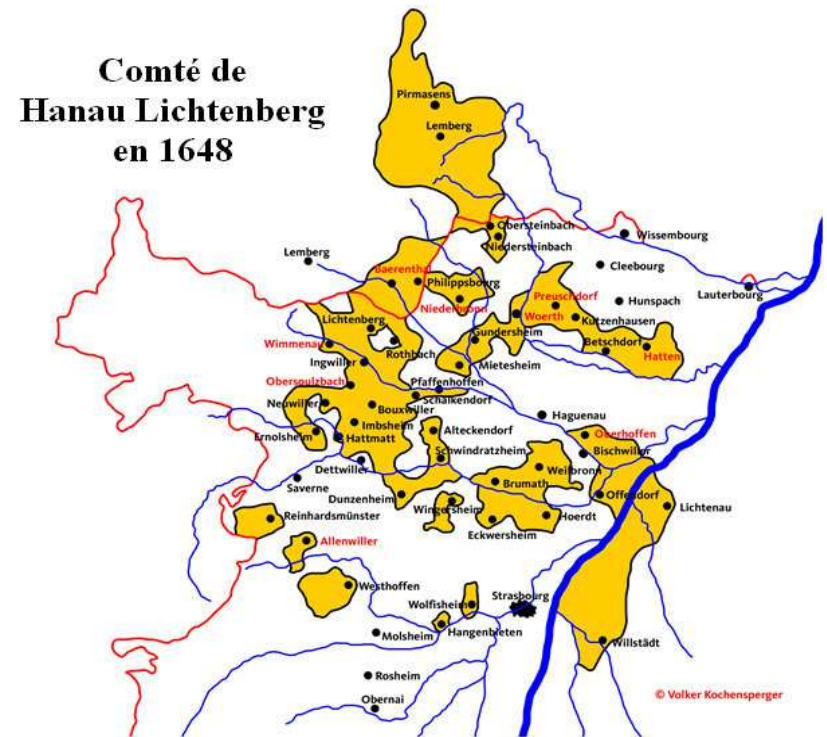
Paul Keller, Les Vosges du Nord : Guide de randonnées à la portée de tous dans le Parc Naturel Régional, Mulhouse, Salvator, 1978, 198 p. (ISBN 2-7067-0031-9), p. 12 Wimmenau-Lichtenberg-Reipertswiller-Saegemühl-Wimmenau, pages 111 à 119

Categories: Communes of Bas-Rhin

Bas-Rhin communes articles needing translation from French Wikipedia
Bas-Rhin geography stubs

This page was last edited on 30 January 2017, at 19:54.

Text is available under the Creative Commons Attribution-ShareAlike License; additional terms may apply. By using this site, you agree to the Terms of Use and Privacy Policy. Wikipedia® is a registered trademark of the Wikimedia Foundation, Inc., a non-profit organization.



Historique de Lichtenberg

2007 Lichtenberg.fr

https://www.lichtenberg.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=10&Itemid=3

Historique de Lichtenberg

A la fin du 12ème siècle, la contrée couverte de forêts et peu peuplée, appartenait à l'Abbaye de Neuwiller-les-Saverne.



Les besoins temporels du couvent (sécurité, justice, commerce, ...) étaient assurés par un avoué. En 1197, le dernier avoué de la lignée des comtes de Hunebourg décéda.

Son remplaçant désigné par l'évêque de Metz, lors du déboisement du sommet de notre colline pour financer des besoins de l'abbaye, découvrit l'énorme rocher sommital de 135 m sur 75m accessible d'un seul côté. Comprenant l'intérêt militaire d'un tel site, il y construisit, avec ou sans l'accord des moines, son château. Vues les circonstances de la découverte des lieux, il lui donna le nom de « LICHT AM BERG » ce qui donna, après un certain nombre de variantes phonétiques, au cours du 19e siècle le nom de LICHTENBERG.

Les Lichtenberg étaient l'une des familles les plus puissantes d'Alsace du Nord, et comptaient dans leurs rangs trois évêques de Strasbourg, Image dont le célèbre Conrad de Lichtenberg, qui fit construire le massif occidental de la cathédrale de Strasbourg par Erwin von Steinbach. C'est lui qui fit ériger un bâtiment résidentiel en 1286 dans le château, dont il ne subsiste aujourd'hui que les caves transformées en casemates au XIXe siècle.

Vers 1580, en pleine Renaissance, leurs successeurs, les Hanau-Lichtenberg, font effectuer différents réaménagements dans le château par Daniel Specklin, architecte des fortifications de la ville de Strasbourg. En adaptant le système défensif à l'artillerie de l'époque, cela lui a permis de résister vaillamment aux troupes royales de Louis XIV en 1678, mais la forteresse fut tout de même conquise et ensuite intégrée à la ligne de défense du Royaume de France, comprenant les places fortes de Bitche, La Petite-Pierre et Phalsbourg.

Vers 1682, Vauban, le célèbre ingénieur militaire, signa un plan visant à améliorer davantage la défense de la forteresse, mais ce sont surtout ses successeurs qui firent les plus grands travaux.

Pris seulement trois fois au cours de son histoire, le château de Lichtenberg est assiégé puis détruit par un gigantesque incendie le 09 Août 1870.



Le site est occupé depuis le XIIIe siècle, chaque époque a laissé son empreinte dans le château. Ainsi, plusieurs éléments intéressants sont à voir, entre autres la chapelle de style gothique tardif avec son mausolée Renaissance (l'un des plus beaux d'Alsace), la "salle des trois têtes", les casemates, l'arsenal Renaissance et son auditorium en encorbellement du XXe siècle, les maisons Ouest réaménagées en espaces d'exposition et en boutique, et possédant des fenêtres "œil-de-boeuf" de la Renaissance... D'autres bâtiments sont en cours de restauration.

Grâce à son projet de mise en valeur du patrimoine, le château est équipé de toutes les structures adéquates lui permettant d'assurer tout un programme d'animations culturelles (conférences, concert, théâtre...). Les maîtres d'oeuvres du projet d'aménagement sont Andréa BRUNO et Jean-Pierre LAUBAL.

En prime, vous pourrez aussi admirer du haut des tours le magnifique paysage des Vosges du Nord, et, si vous avez de la chance, apercevoir la flèche de la Cathédrale de Strasbourg.

Le visiteur ne peut manquer de la remarquer, elle affleure partout et marque le paysage autant que les édifices : cette roche riche en oxyde de fer, c'est le grès des Vosges...

Classé " Réserve de Biosphère " par l'UNESCO, le Parc naturel régional des Vosges du Nord offre bien d'autres occasions de s'émerveiller. Autour de Lichtenberg, entre montagne et vignoble, forêts et vergers, non loin de La Petite-Pierre et de la " Suisse d'Alsace ", une nature préservée et authentique s'offre à une découverte tranquille, à travers panoramas somptueux, sentiers animaliers ou botaniques, visites guidées ou circuits de randonnées.

Riche des traditions et de la gastronomie alsaciennes, le Parc naturel des Vosges du Nord possède également son caractère propre qui transparait dans son patrimoine architectural et culturel. Là encore, le visiteur sera comblé : outre les nombreuses manifestations inscrites au calendrier, pas moins de 40 musées, expositions permanentes et sites majeurs sont à découvrir !

Seigneurie de Lichtenberg

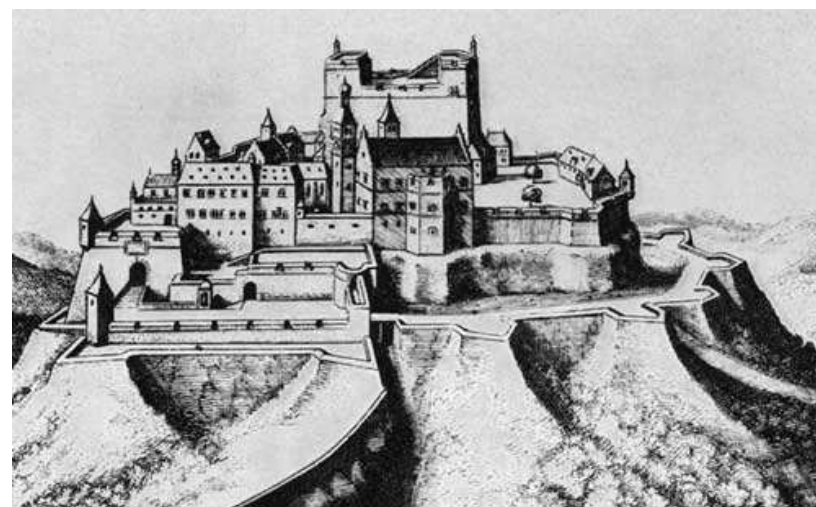
https://fr.wikipedia.org/wiki/Seigneurie_de_Lichtenberg



Pour les articles homonymes, voir Lichtenberg. Les sires de Lichtenberg ou en langue allemande Die Herren von Lichtenberg sont les membres d'une famille de nobles alsaciens divisée en trois branches principales. Leurs possessions se situaient dans l'actuel département du Bas-Rhin dans les environs des villes de Strasbourg et de Haguenau, et comprenaient aussi quelques villages des alentours de Bitche dans l'est du département de la Moselle. Durant tout le Moyen Âge les Lichtenberg menèrent dans cette zone une politique territoriale efficace dans le but d'accroître leurs possessions. Des rapports de voisinage mouvementés avec la ville de Strasbourg marquèrent l'histoire de cette famille dont trois de ses membres furent élus évêques de Strasbourg.

Armoiries de la famille dans le Codex Ingeram.

1 Histoire 1.1 Origines et territoire



Vue sur le château de Lichtenberg d'après une gravure de Mérian.



Les sires de Lichtenberg ont pour origine familiale une ancienne dynastie noble (ou edelfreie), les sires de Hunebourg. Ces derniers furent dans le courant du XII^e siècle les Landgraves de Basse-Alsace et les prévôts de l'abbaye de Neuwiller-les-Saverne, une possessions de l'évêché de Metz. Les sires de Lichtenberg héritèrent de cette prévôté et se constituèrent une seigneurie autour

de cette abbaye ; dans les environs de leur château de Lichtenberg et de la bourgade de Bouxwiller.

Un certain Albert de Lichtenberg (Albert II de Dabo- Moha) apparaît dans les archives pour la première fois en l'an 1197 copropriétaire avec son parent chanoine de l'évêché de Strasbourg puis en 1202 un Rudolph de Lichtenberg. Les sires de Lichtenberg utilisèrent leur parenté avec les Hunebourg pour obtenir la charge de prévôt (Vogt) sur la ville de Strasbourg, fait qui est attesté pour la première fois en 1249. L'influence de cette famille fit que Conrad de Lichtenberg (1273–1299) fut élu au siège épiscopal de Strasbourg. L'autre zone où les sires de Lichtenberg furent possessionnés est située rive droite du Rhin, dans l'actuel pays de Bade autour des localités de Lichtenau et de Willsätt. Cette dernière contrée dépendait alors de l'évêché de Strasbourg. Durant les XIV^e et XV^e siècles, cette famille s'efforça par des mariages et des guerres d'agrandir ses biens territoriaux.

1.2 Jacques de Lichtenberg

Les derniers temps des sires de Lichtenberg sont marqués par les amours extra-conjugaux de Jacques de Lichtenberg dit Jacques le Barbu, prévôt de la ville de Strasbourg avec la belle Barbe d'Ottenheim. Le portail du bâtiment de la Chancellerie de Strasbourg comportait deux bustes. L'un représentait un vieux Prophète barbu et l'autre une jeune et belle Sibylle ; tous les deux sculptés par Nicolas Gerhaert de Leyde. La tradition en fit des représentations de ces deux amants. Avec la mort en 1480 de Jacques le Barbu s'éteint par les hommes la maison des sires de Lichtenberg.

1.3 Les héritiers

Les deux héritières à part égale de la seigneurie de Lichtenberg furent les nièces de Jacques le Barbu, Anna et Elisabeth de Lichtenberg ; filles de Louis V de Lichtenberg (12 mai 1417-25 février 1471). Anna fut l'épouse de Philippe I de Hanau-Lichtenberg. Leurs descendants prendront pour dénomination familiale les Hanau-Lichtenberg pour les différencier de la branche aînée des comtes de Hanau-Münzenberg.

Elisabeth de Lichtenberg fut, quant à elle, l'épouse du comte Simon IV Wecker de Deux-Ponts-Bitche. Après l'extinction de cette lignée en l'an 1570, l'héritage des Deux-Ponts tomba entre les mains des Hanau-Lichtenberg. Ce fait marqua la réunification de la seigneurie de Lichtenberg.

2 Héraldiques

L'actuel blason de la commune de Lichtenberg (Bas-Rhin)

Les armes de la famille de Lichtenberg se blasonnent ainsi : « d'argent au lion à la queue fourchue de sable, lampassé de gueules, à la bordure du même ». Les émaux d'argent et de sable proviennent des armes de l'archevêché de la ville de Metz tandis que les émaux de l'archevêché de la ville de Strasbourg sont d'argent et de gueules. Ce dernier émail est à l'origine de la bordure des armes des Lichtenberg.

3 Liste de père en fils des sires de Lichtenberg

- ▣ Albert II de Dabo-Moha (+ 1212), comte de Metz, de Dabo et de Moha
- ▣ Henri 1er (1219 à 1232)
- ▣ Louis 1er (1232 à 1252)

Branche aînée

- ▣ Henri II, fils de Louis 1er (1252 à 1268)
- ▣ Conrad 1er (1269 à 1294)
- ▣ Jean II, dit Hannemann (1294 à 1366)
- ▣ Henri III (1366 à 1379)
- ▣ Conrad II (1379 à 1390)

Branche cadette

- ▣ Louis II, fils de Louis 1er (1252 à 1282)
- ▣ Jean 1er (1282 à 1315)
- ▣ Jean III (1315 à 1324)

▮ Simon (1324 à 1380)

▮ Jean IV né en 1349 et seigneur de 1380 à 1405.

Branche dite de Lichtenau

▮ Louis III dit Ludemann, fils de Jean 1er, est régent en l'an 1324, seigneur de 1335 à 1369.

▮ Henri IV (1369 à 1393)

▮ Louis IV dit Ludemann (1393 à 1434)

▮ Ses deux fils Jacques 1er (1434 à 1480) et Louis V (1434 à 1471).

4 Personnalités

▮ Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg (1273–1299)

▮ Frédéric de Lichtenberg, évêque de Strasbourg (1299–1306)

▮ Sigibodo II. von Lichtenberg, évêque de Spire (Allemagne) (1302–1314)

▮ Jean II de Lichtenberg, évêque de Strasbourg (1353– 1365)

▮ Jacques de Lichtenberg (1416–1480)

5 Bibliographie

▮ Peter Karl Weber, Lichtenberg. Eine elsässische Herrschaft auf dem Weg zum Territorialstaat, Guderjahn, Heidelberg, 1993

▮ Fritz Eyer, Das Territorium der Herren von Lichtenberg, Straßburg, 1938

6 Liens externes

▮ Landeskunde online : Jakob von Lichtenberg und Bärbele von Ottenheim

▮ Portail de l'Alsace

▮ Portail du pays de Hanau

▮ Portail du pays de Bitche

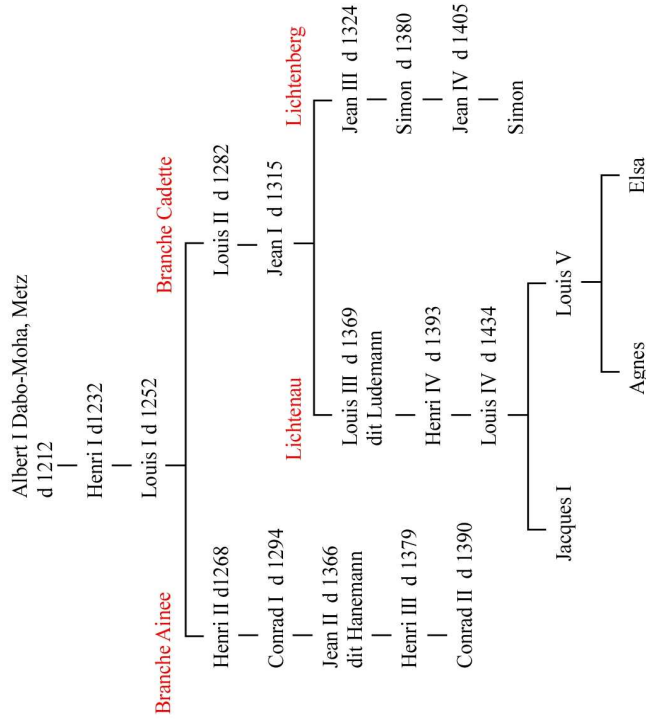
7 Sources, contributeurs et licences du texte et de l'image

7.1 Texte

▮ Seigneurie de Lichtenberg Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Seigneurie_de_Lichtenberg?oldid=136689356
Contributeurs : Stéphane33, JarnaQuais, Peter 111, Polmars, Symposiarch, FHd, Kaoh, Asaheim, ThePierrasse, The Titou, Soutekh67, O-Mann, Pokbot, Le docteur irréfragable, Midas02, Addbot, Gzen92Bot et Anonyme : 1

7.3 Licence du contenu

▮ Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0



Source:
Wikipedia
Seigneurie de Lichtenberg
https://fr.wikipedia.org/wiki/Seigneurie_de_Lichtenberg

Herrschaft Lichtenberg

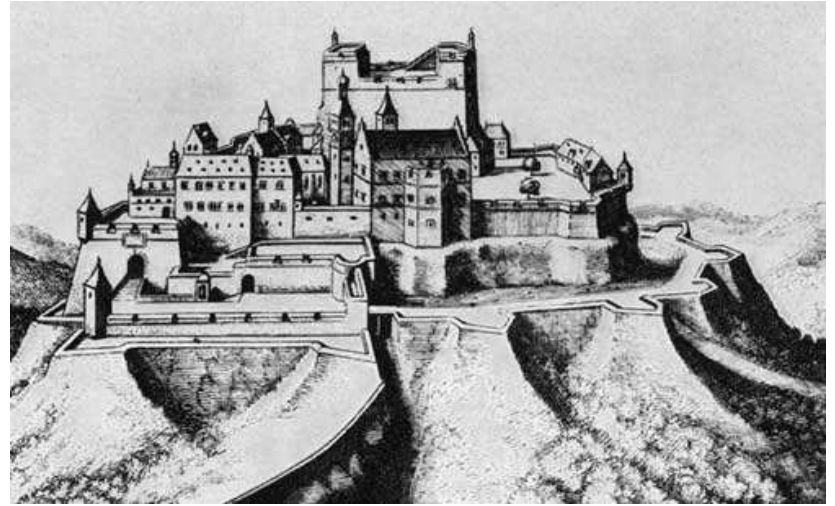
https://de.wikipedia.org/wiki/Herrschaft_Lichtenberg
aus Wikipedia, der freien Enzyklopädie

[Google translate German to English]



The Lichtenberg domination was a territory of the German Reich that originated mainly among the Lichtenberg masters in the vicinity of the cities of Strasbourg and Hagenau, and later extended to the opposite right side of the Rhine. In the late Middle Ages, the Lichtenbergs gradually succeeded in gaining a predominance in this area through consistent territorial policy. The position in the tension between the diocese of Metz, the diocese of Strasbourg and the emerging city of Strasbourg was characterized by the Lichtenberg story.

Beginnings in the region



The oldest corresponding testimonies prove a territorial arrangement of the Lichtenberg domination with Allod and Reichs-Lehen in the vicinity of the imperial city of Hagenau. Around 1230 they erected their Stammburg Lichtenberg. With the disappearance of the power of Staufens, the Lichtenberg gentlemen leaned closely on the bishopric of Strasbourg.

The policy of the lords of Lichtenberg against the Bishopric of Metz was only partially successful. There were also two lords of Lichtenberg

Domherren in Metz, and the bishopric gave them some fiefdoms as well as the bailiwick about the Kremlin's monk Neuweiler (French: Neuwiller-lès-Saverne). But then this form of employment policy was stuck, and the Lichtenberg masters tried to force [1]: They used a Sedisvakanz in the Diocese of Metz to fill the area around Neuweiler, but had to compromise when their military action failed threatened. They were allowed to keep their Metzger fiefs, but the occupied area had to be cleared. [2] In the end, the Lichtenbergs displaced the bishopric of Metz from the Lower House by granting loans to the diocese of Metz, which allowed the territories of the diocese to be pledged. This was successful in the long run and Metz lost its influence east of the Vosges. [3]

The office of the mayor of Strasbourg, which the Lichtenbergs had been holding since 1249, has been increasingly eroded over the years by the town's citizens. The Lichtenbergs were able to purchase most of the related rights from the citizens, so that the office had only a symbolic character. On the other hand, the Lichtenbergs won allies if they were to take action against the bishops of Metz or Strasbourg. [4]

Reich

In the conflict between Albrecht von Hapsburg and Adolf von Nassau, the Lichtenberg gentlemen were on the Habsburg side. [5] In the Battle of Göllheim, they fought on the side of the victor, Albrecht of Hapsburg. [6] Kuno von Bergheim had also heard about his opponents. The Lichtenbergs destroyed Crax Castle (Krax) [1] and transported their building materials along the waterway to the vicinity of the monastery Schwarzach in the Rheinebene, where they erected the Wasserburg Lichtenau on allodial grounds. [7] 2] After the death of Albrecht, the lords of Lichtenberg withdrew from Reichpolitik in the first half of the 14th century. Getting involved there did not bring any advantages in regional competition.

Territorial expansion

The Lichtenbergers now pursued two objectives: the better protection of their Stammburg Lichtenberg and the linking of their scattered territories to the left and right of the Rhine. The former succeeded in the acquisition of various castles in the vicinity of the Stammburg [8], the latter only incompletely: the rule of Lichtenberg could never grow into a closed territory. [9] The territory was strengthened by the fact that, from the end of the 13th century onwards, an internal administration was set up, which united the individual villages, towns, individual farms, mills and other rights of a territory into an office as a middle administrative level Which was concluded in the middle of the fifteenth century, even after a

considerable increase in territory, and led to the following structure of Lichtenberg's rule:

Brumath
Buchweiler
Hatten
Ingweiler
Lichtenau
Neuweiler,
Niederbronn
Offendorf
Pfaffenhofen
Westhofen
Willstätt
Wolfisheim
Wörth

The lords of Lichtenberg acquired the town rights for the following places of their territory: Buchweiler (1291) [11], Lichtenau (1300), Lichtenberg (1305), Woerth (1330), Westhofen (1332), Neuweiler (1337), Brumath (1347) and Goersdorf (1348). All these cities received the municipal law of Hagenau. [12]

Dynastic division

In the 14th century there were two divisions of Lichtenberg's rule, because more than one hereditary descendant [3] was present. [13]

*** First division**

John II and the older line

The first case occurred after the death of Ludwig I. von Lichtenberg in 1271. However, the joint management of family ownership by the two sons and heirs, Henry II of Lichtenberg and Ludwig II (who, however, almost died at the same time as his father, so that his son Johann I. von Lichtenberg entered the legacy) apparently largely disrupted , It was not until 1330, 4], the rule was now shared between two great-grandchildren of Louis I. These are Johann II von Lichtenberg ("Hannemann"), who then headed the older line, and Ludwig III. Of Lichtenberg. The older line was [14] the office of Willstätt, and the villages of Bosselshausen with the Vogtei over the Neuweiler Klosterhof Waltorf, Bouxwiller (Bas-Rhin) half, Burg Lichtenberg (Alsace) half, Duntzenheim half, Ernolsheim-lès (Half-way) half-way, half-way, half-way, half-way, half-way (Bas-Rhin) to the half, Neuburg am Rhein, Niedersteinbach (Bas-Rhin), Obersoultzbach,

Printzheim, Reitwiller to the half, Rothbach, Schwindratzheim, Uttwiller, Waltenheim-sur-Zorn to the half, Wilshausen, Wimmenau, Woellenheim Vogtei) and Wolfisheim in half.

After 1332 some more possessions could be acquired [15], namely: Brumath in the half, Burg Arnsberg in half, Gries, Gumbrechtshoffen, Mietesheim (in half?), Ringendorf (Bas Rhin), Schalkendorf, Weitbruch and Zinswiller.

Ludwig III.

Ludwig III. (Half of the town of Brumath), Burg Arnsberg (17) to the half, Burg Lichtenberg (Alsace) to the half, the Wasserburg of Niederbronn-les-Bains, Burg SchÄ¶ckck (Elsass), Burg Waldeck (Alsace), Duntzenheim half, Durningen half, Durstel, Ernolsheim-lès-Saverne [18] Geiswiller, Gimbrett, Goersdorf halfway, Griesbach-le-Bastberg, Hagenbach halfway, Hattmatt in half, Hohatzenheim in half, Hohfrankenheim in half, Hüneburg in Alsace, Imbsheim, Ingwiller in half, Kirrwiller in half, Lichtenberg in half, Littenheim, Lohr in Bas-Rhin, Rhin) to the half, Morsbronn-les-Bains, Neuwillerlès-Saverne, Niedermodern to the Half-breed, Oberhoffen-sur-Moder in the half, Obermodern, Offwiller, Pfaffenhoffen (half?), Reipertswiller, Reitwiller in half, Reitwiller [19], Riedheim (Bouxwiller), Rothbach [20], Schillersdorf, Schweyen, Schwindratzheim (Dorf), Sparsbach, Uhrwiller, Waltenheim-sur-Zorn to the half, Wickersheim (Wickersheim-Wilshausen), Wilshausen [21], Wimmenau [22], Wintersbourg, Woerth (castle and city), Wolfisheim half and Zittersheim.

*** Second division**

Ludwig III. Was also Regent for his still minor nephew, Simund von Lichtenberg, son of his brother, Johann III, who had already died in 1324. Of Lichtenberg. In order to prevent an internal family conflict, Ludwig III. Therefore the legacy again in 1335 between his son and successor, Henry IV of Lichtenberg, and his nephew Simund, who thus founded the middle line of the family.

Medium line

It was [23]: Bischholtz, Brumath half, Groß-Arnsberg Castle [24], Burg Lichtenberg (Elsass) half, Burg Schöneck (Alsace), Durstel, Hagenbach half, Hohatzenheim half, Hohfrankenheim half, Ingwiller To the half, Lichtenheim (Bas-Rhin) to the half, Littenheim, Lohr (Bas-Rhin), Mittelhausen (Bas-Rhin) to halfway to Morsbronn-les-Bains, Neuwiller-lès-Saverne, Offwiller, Reipertswiller, Reitwiller to half Rothbach [25],

Schillersdorf, Sparsbach, Uhrwiller, Wimmenau [26], Wintersbourg, Wolfisheim to the half and Zittersheim.

More recent line

Henry IV, on the other hand, received the office of Lichtenau, as well as the villages of Bouxwiller (Bas-Rhin) half, Burg Waldeck (Alsace), Durningen half, Ernolsheim-lès-Saverne [28], Geiswiller, Gimbrett, Goersdorf half, Griesbach-le-Bastberg, Hüneburg (Alsace), Imbsheim, Kirrwiller to the half, the Wasserburg from Niederbronn-les-Bains, Niedermodern to half, Oberhoffen-sur-Moder to half, Obermodern, Pfaffenhoffen (half?), Reitwiller [29], Riedheim (Bouxwiller), Schweyen, Schwindratzheim, Wickersheim, Wilshausen [30] and Woerth (castle and city).

Family management

Such a divided state of domination always contained the potential for a break-up, of conflicts within the family, and of a loss of meaning against third parties. The family tried to counter this by an internal alliance of 31 December 1353 and by two successions of 1361/62. [31] The family managed to cope with the time of division into different lines without greater alienation of possessions. A further increase in possessions came when the Lichtenbergs succeeded in installing Johann von Lichtenberg (1300 / 1305-1365) as Bishop of Strasbourg in 1353. He gave his family numerous fiefs from the bishopric. [32]

Ludwig IV and his successors

However, genealogical coincidences also had a centralizing effect: in 1390, the older line died, the middle one in 1405, so that Ludwig IV was able to reconcile the rule in one hand.

On the other hand, Ludwig IV had to cope with two serious political defeats: in the alliance with the Bishop of Strasbourg he led a war against Kurtrier. He was captured. In order to raise the ransom of 30,000 florins, he had to pledge a quarter of Lichtenberg's rule to his retiree, Markgraf Bernhard I of Baden. [34] The second political catastrophe was a defeat in a war against the citizens of the city of Strasbourg. This led him to resign in 1429 in favor of his two sons, who were still immature. These were Jakob von Lichtenberg and Ludwig V von Lichtenberg (* 12 May 1417, † 25 February 1471). [35]

The last Lichtenberger

The two heirs, Ludwig V and Jakob, were completely contrary characters: the older one, Jakob von Lichtenberg, was particularly interested in "sciences", astrology and alchemy. As an elder, he claimed political leadership, but did not adequately perceive it. Ludwig V, on the other hand, had the political talent to claim a younger position, but not a leadership position. From this constellation, many years of clashes arose. These led to a division of land between them in 1440. [36] Since Jakob, however, clearly did not perceive his duties as a sovereign, the real power in the entire government was again, after the division of land, with Ludwig V. [37]

In 1450 there was a war between the Lichtenbergers, the Count von Leiningen and their respective allies. On 5 June 1451 came a battle near Reichshofen. The opponents of the Lichtenbergs were completely defeated: the leaders of the adversaries, Count Scharfried von Leiningen and Georg von Ochsenstein were captured, were politically disarmed for years, and Lichtenberg came out of the battle with territorial gains. [38]

Remaining of the territory

Jacob's marriage was childless, and from the marriage of Louis V, two daughters, Anna and Elisabeth, who were therefore "hereditary", that is, their paternal inheritance, could have inherited Lichtenberg's rule to their heirs:

Anna had married Count Philipp I, the elderly, of Hanau-Babenhausen. Their descendants were called Hanau-Lichtenberg, in contrast to the older Hanauer line, the Count of Hanau-Münzenberg. In the dominion of the counts of Hanau-Lichtenberg, the Babenhausen office was called "Lower County", the original Lichtenberg "Obere Grafschaft", situated on either side of the Oberrheins. The part of the Ortenau around Willstätt and Lichtenau bears the name Hanauerland.

Main article: County Hanau-Lichtenberg

Elizabeth married Count Simon IV of Zweibrücken-Bitsch. After the extinction of this line in 1570, the half of the Lichtenberg inheritance at Hanau-Lichtenberg, which had first been reached at Zweibrücken, fell.

When Ludwig V died in 1471, his brother first inherited his rule. In effect, however, he had been forced out of the administration by a renunciation of the government in 1466, and the two sons-in-law of Louis V actually took over the administration of the Lichtenberg government until, after the death of Jacob, they divided the ruling among themselves.

See also

List of the lords of Lichtenberg

Lichtenberg (nobility of the nobility)

Literatur

Fritz Eyer: Das Territorium der Herren von Lichtenberg 1202–1480. Untersuchungen über den Besitz, die Herrschaft und die Hausmachtspolitik eines oberrheinischen Herrengeschlechts = Schriften der Erwin von Steinbach-Stiftung 10. 2. Aufl. Bad Neustadt an der Saale 1985 [Nachdruck des Werks von 1938]. ISBN 3-922923-31-3

Frank Baron Freytag von Loringhoven: Europäische Stammtafeln III. Marburg 1976, Tafel 90.

Charles Haudot: Les Sceaux des Lichtenberg et des Hanau-Lichtenberg. In: Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs (Hrsg.): Cinquième centenaire de la création du Comté de Hanau- Lichtenberg 1480 – 1980 = Pays d'Alsace 111/112 (2, 3 / 1980), S. 39–46.

J. G. Lehmann: Urkundliche Geschichte der Grafschaft Hanau-Lichtenberg im unteren Elsass. 2 Bde., o.O. 1862 (?). ND Pirmasens 1970.

Peter Karl Weber: Lichtenberg. Eine elsässische Herrschaft auf dem Weg zum Territorialstaat. Schriften der Erwin von Steinbach-Stiftung Frankfurt, 12. Guderjahn, Heidelberg 1993. Diss. phil. Universität Bern 1989.

Weblinks

Landeskunde online: Jakob von Lichtenberg und Bärbele von Ottenheim

Anmerkungen

1. Bei Mittelbergheim im Elsass, vgl.: Liste von Burgen, Schlössern und Festungen im Elsass.

2. Zur Namensgebung: Während sie ihre Höhenburg „Lichtenberg“ genannt hatten, erhielt nun die Wasserburg in der Rheinebene den Namen „Lichtenau“. Auch das Kloster Lichtenthal bei Baden-Baden (zuvor: „Kloster Büren“) erhielt seinen Namen vom Haus Lichtenberg (Eyer, S. 20).

3. Erbberechtigt zu gleichem Teil war jeder Sohn, der nicht in den geistlichen Stand trat.

4. Das genaue Datum steht nicht fest, da die Teilungsurkunde nicht erhalten ist.

Einzelnachweise

1. Eyer, S. 21.
2. Eyer, S. 22f.
3. Eyer, S. 26.
4. Eyer, S. 22.
5. Eyer, S. 29.
6. Eyer, S. 27.
7. Eyer, S. 28.
8. Eyer, S. 29.
9. Eyer, S. 29f.
10. Eyer, S. 238.
11. Eyer, S. 160.
12. Eyer, S. 228f.
13. Freytag von Loringhoven, Taf. 90; Eyer, S. 30.
14. Eyer, S. 78.
15. Eyer, S. 78.
16. Eyer, S. 79f.
17. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
18. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
19. Nach Eyer, S. 78, je zur Hälfte zur älteren und zur mittleren Linie.
20. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
21. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
22. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
23. Eyer, S. 79.
24. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
25. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
26. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
27. Eyer, S. 79f.
28. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
29. Nach Eyer, S. 78, je zur Hälfte zur älteren und zur mittleren Linie.
30. Nach Eyer, S. 78, zur älteren Linie.
31. Eyer, S. 87ff.
32. Eyer, S. 30.
33. Freytag von Loringhoven, Taf. 90.
34. Eyer, S. 32.
35. Eyer, S. 32f.
36. Eyer, S. 34.
37. Eyer, S. 34.
38. Eyer, S. 35.
39. Eyer, S. 36.

Abgerufen von
„https://de.wikipedia.org/w/index.php?title=Herrschaft_Lichtenberg&oldid=165449579“

Kategorien: Herrschaft (Territorium) Grafschaft Hanau-Lichtenberg
Grafschaft Hanau

Historisches Territorium (Rheinland-Pfalz) Historisches Territorium
(Baden-Württemberg)

Diese Seite wurde zuletzt am 12. Mai 2017 um 21:53 Uhr bearbeitet.

Text is available under the Creative Commons Attribution / Share Alike License; Information about the authors and the license status of integrated media files (such as pictures or videos) can be accessed by clicking on them. The content may be subject to additional conditions. By using this website you agree to the terms of use and the privacy policy. Wikipedia® is a registered trademark of Wikimedia Foundation Inc

Histoire des Sires de Lichtenberg (1196-1480)

<http://bertrandjost.chez->

alice.fr/Francais/Fam_nobles/Lichtenberg/lichtenberg-dir.htm

Naissance de la dynastie de Lichtenberg (1196-1209)

Les rapports de Frédéric Barberousse avec l'Alsace et sa noblesse avaient été excellents, mais son fils Othon, frère de l'empereur Henri VI, devenu comte de Bourgogne puis comte palatin, agit brutalement contre la puissance des féodaux. Allié à son frère Philippe qui voulait se venger de l'attitude hostile des comtes d'Alsace, Othon fit tuer en 1195 le comte Anselme de Montbéliard et deux ans plus tard le comte Ulric de Ferrette. En 1196 il se porte devant le château de Hunebourg (construit vers 1120 par Volmar de Metz-Lunéville) pour l'assiéger. Il était défendu par Eberhard de Hunebourg avoué de l'abbaye de Neuwiller. Au cours du combat Eberhard est tué et la forteresse détruite. (Le frère d'Eberhard Othon meurt aussi en 1196, peut-être pendant le même assaut). Les frères Henri et Louis, petits-neveux des Hunebourg récupèrent alors une partie de l'héritage. Ils se feront appelés « de Hunebourg ». Henri, l'aîné héritera de la charge d'avoué de l'abbaye de Neuwiller qu'il passera à son frère Louis puis à son fils Anselme.

Conrad de Hunebourg, évêque de Strasbourg et seul survivant des quatre frères de Hunebourg bascule alors son alliance du côté de Albert II de Dabo, comte de Metz, et adversaire du parti impérial par tradition familiale. Or Hunebourg est fief impérial. On peut donc penser que Conrad de Hunebourg et Albert de Dabo choisirent pour sceller leur alliance de construire un château en territoire libre dont ils pourraient être les suzerains. Ce serait là la naissance du château de Lichtenberg.

D'après la légende le premier sire de Lichtenberg qui venait de Lorraine pour s'installer en Alsace comme vassal des évêques de Metz (et qui serait donc Albert II de Dabo) était à la recherche d'un emplacement pour y construire son château fort. Un berger lui montra une belle montagne hérissée d'un grand rocher de grès illuminé par le soleil. Il lui apprit aussi qu'y coulait une source abondante et fraîche qui en faisait un site idéal. Le seigneur choisit aussitôt ce site où il construisit le château de Lichtenberg (Lichtenberg signifie d'ailleurs la montagne ensoleillée. La source quant à elle existe toujours et étonne les touristes par son débit constant).

Albert de Dabo se fera appeler Albert de Lichtenberg en 1197 ce qui suggère que la construction du château était déjà avancée à cette époque et qu'Albert pouvait y résider. Etant donné la taille du patrimoine du comte de Metz, il est peu probable qu'Albert résidait à Lichtenberg de manière

permanente. Comme nous le verrons par la suite, Lichtenberg semble avoir toujours été partagé entre deux partis et il est donc raisonnable de penser qu'il fut conçu ainsi dès le départ. Dans ce cas le cofinancier et copropriétaire original était probablement l'évêque de Strasbourg Conrad de Hunebourg, comme nous l'avons envisagé plus haut. Comme Albert, Conrad fut probablement un résident occasionnel du château. Celui-ci mourut en 1202 et peu après un certain Rodolphe, membre du grand chapitre de la cathédrale de Strasbourg dont il deviendra plus tard l'archidiacre, s'installe au château. Connu dès 1202 par son prénom, il se fera appeler Rodolphe de Lichtenberg dès 1206. Le prénom de Rodolphe n'est pas coutumier dans les familles de Dabo, de Hunebourg et de Lichtenberg, et l'archidiacre était sans doute un frère cadet, ou étranger à ces familles. Il est probable que ce fut grâce à ses relations avec l'évêque défunt qu'il résida dans le nouveau château. Rodolphe est mentionné pour la dernière fois en 1209 et il mourut sans doute peu après.

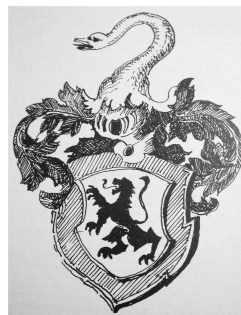
1209 est aussi la date où Anselme fils de Henri de Hunebourg est mentionné pour la dernière fois, en tant qu'avoué de l'abbaye de Neuwiller. A sa mort, cette charge passe à ses deux cousins, les fils de Louis de Hunebourg, Henri et Louis, qui ne se font plus appeler « de Hunebourg » mais « de Lichtenberg ». Ceux-ci sont donc les premiers de leur lignée à s'être installés au château de manière permanente. Leur famille ne le quittera plus. Une nouvelle dynastie est née.

Sources:

“Le comté de Hanau-Lichtenberg 1480-1980”

“Splendeurs et Misères des Châteaux d'Alsace” Guy Trendel p44.

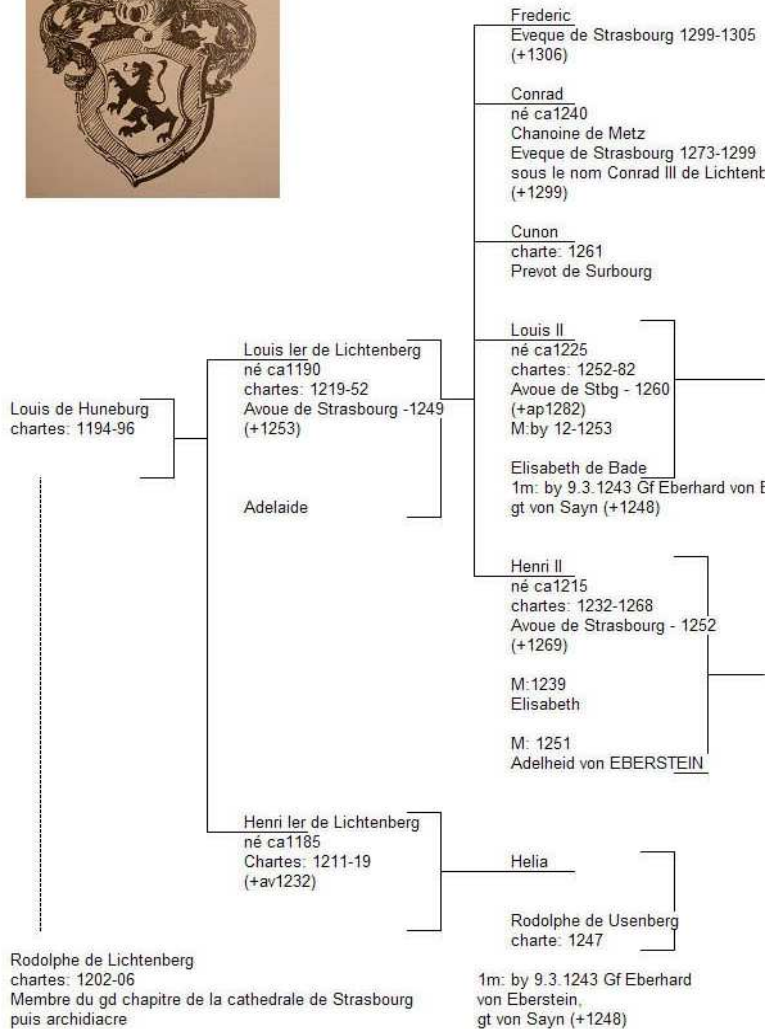
“Chateau Fort d'Alsace no2 - Lichtenberg” 1997



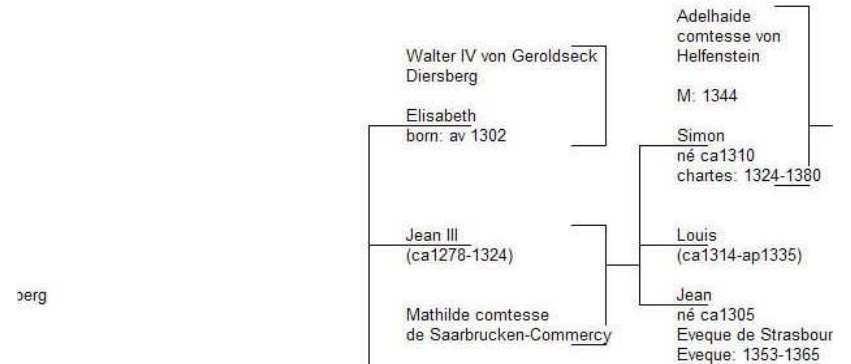
Armes de Lichtenberg (XIIIe siècle –1480)

Ecu d'argent à la bordure de gueules, au lion noir rampant, timbré d'un casque de trois-quarts assorti de ses lambrequins, surmonté d'un cimier à col de cygne.

Il est généralement admis que le lion tire son origine du blason des Dabo et le cygne de celui des Hunebourg, les deux familles fondatrices de la dynastie de Lichtenberg.



BRANCHE CADETTE - Lichtenbe

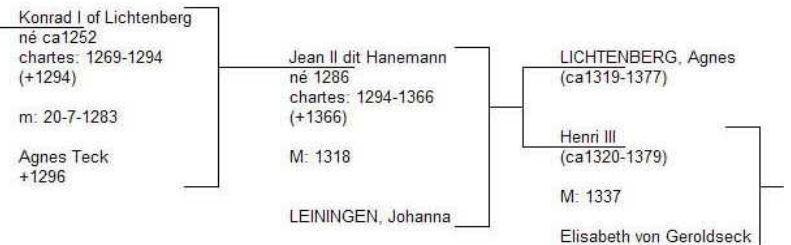


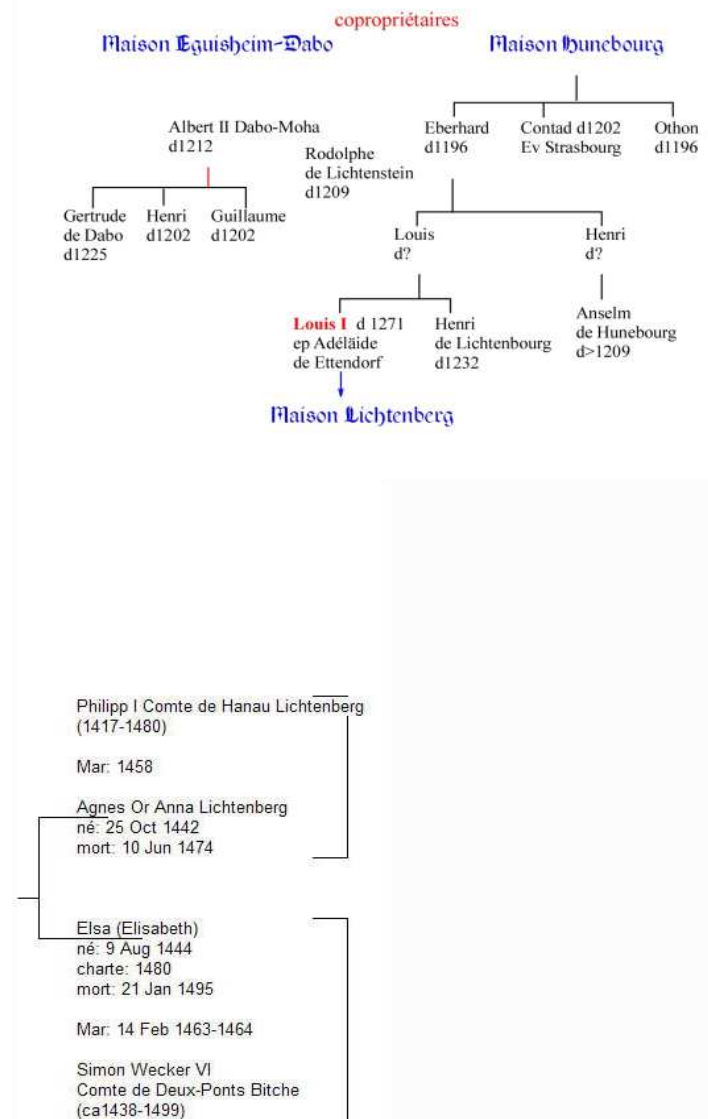
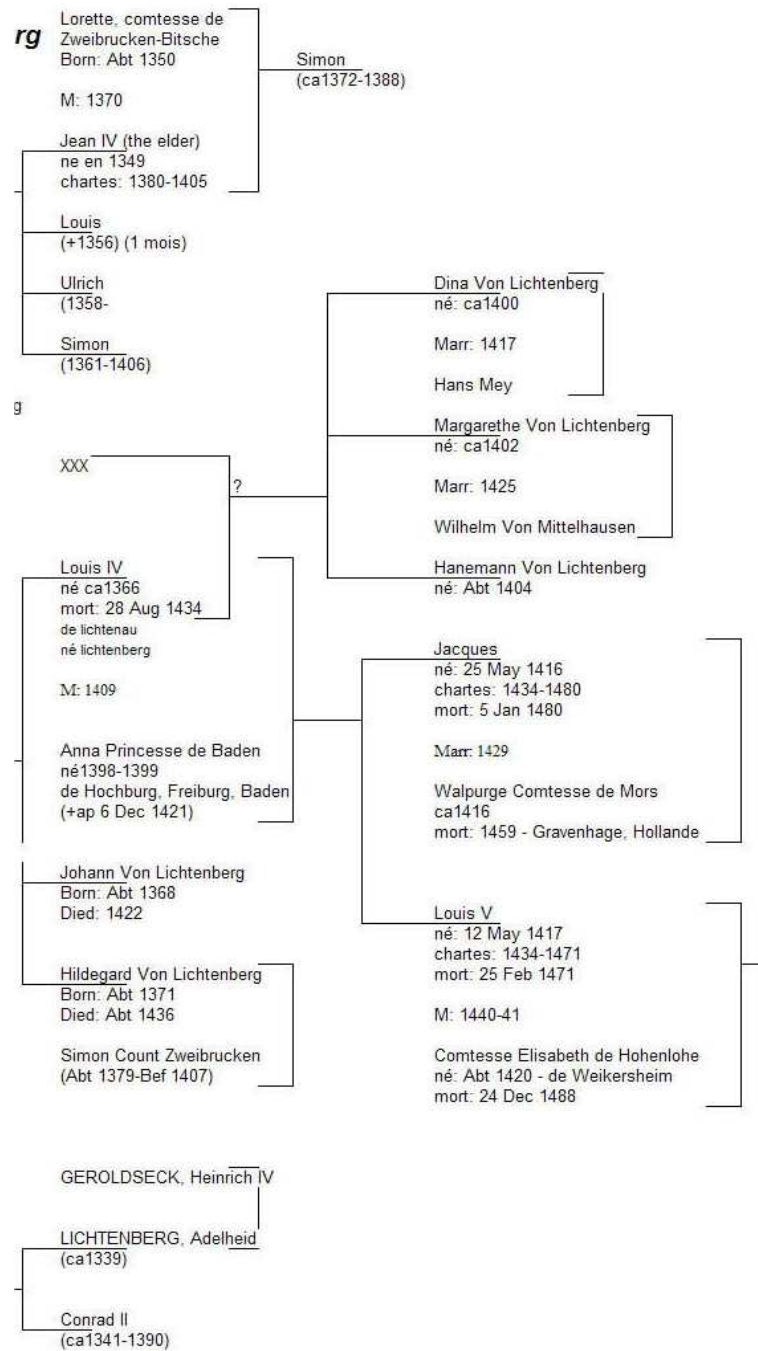
BRANCHE CADETTE

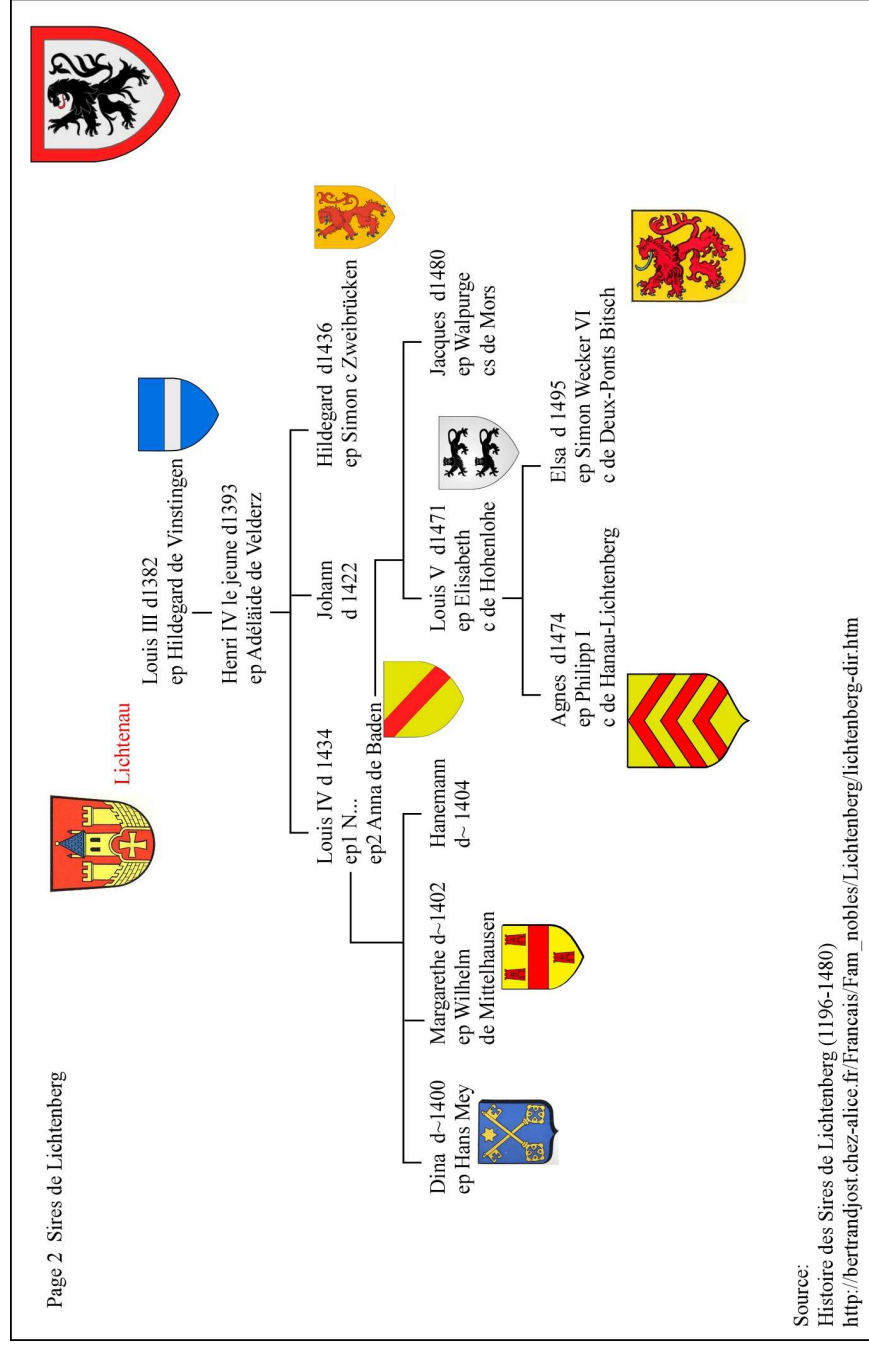
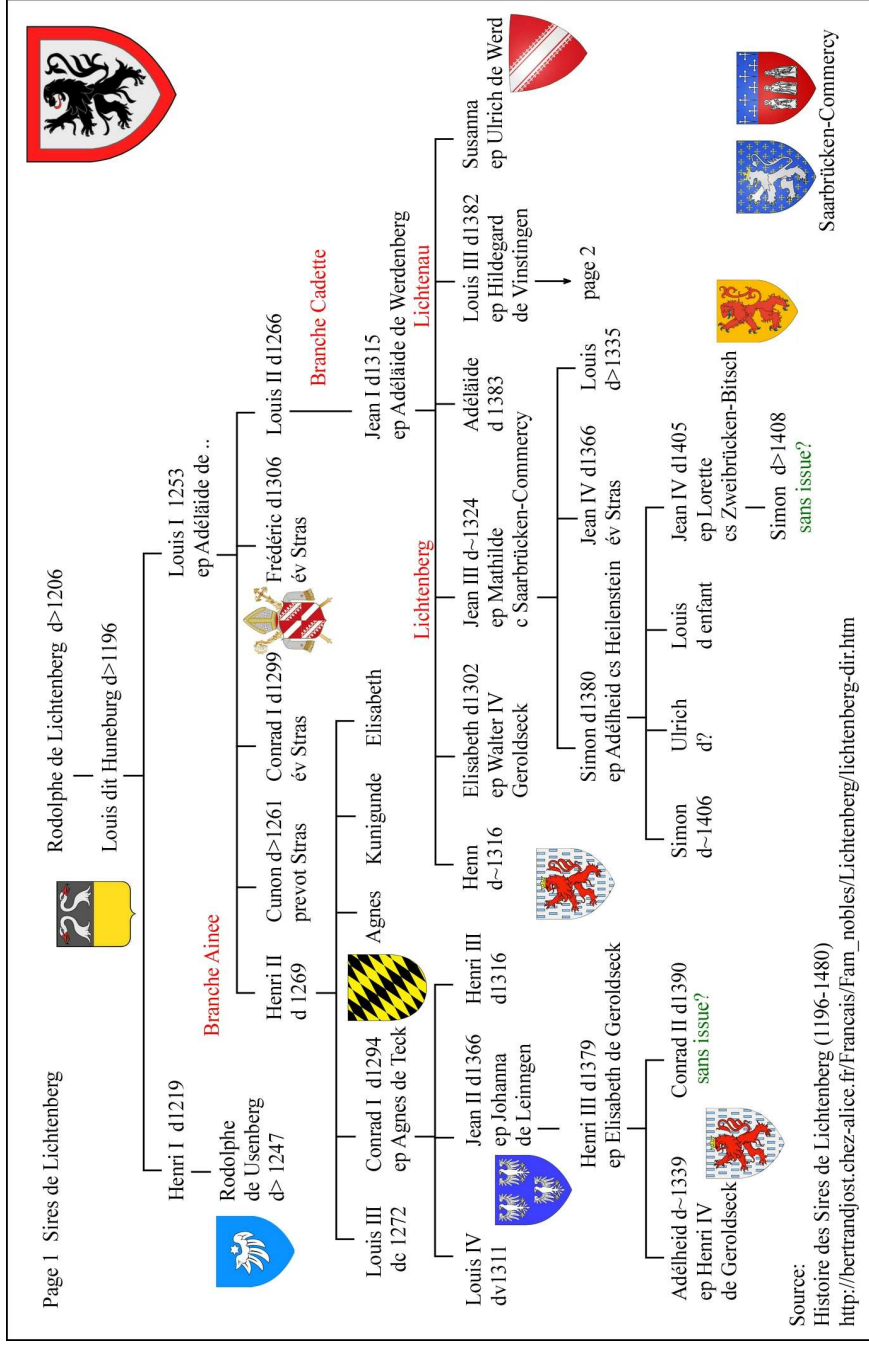
BRANCHE CADETTE - Lichtenau



BRANCHE AINEE







Stammliste der Herren von Lichtenberg

aus Wikipedia

https://de.wikipedia.org/wiki/Stammliste_der_Herren_von_Lichtenberg

[Google translate German to English]

The list of the lords of Lichtenberg gives an overview of a family which acquired an extensive property in Lower Alsace and later also to the right of the Rhine in the area of Strasbourg during the 13th and 14th century. When, with Jakob von Lichtenberg, the last male member died without successive descendants in 1480, his two nieces and their descendants inherited half of the property: these were the heiresses Anna [1] and Elisabeth von Lichtenberg. Anna married Count Philipp I, the elderly, of Hanau-Babenhausen. It thus established the Hanau-Lichtenberg County. The second niece, Elizabeth, married Graf Simon Wecker of Zweibrücken-Bitsch. When this family died out in 1570, their inheritance - and thus also the second half of the ancestral Lichtenberg estate - passed to Hanau-Lichtenberg.

Inhaltsverzeichnis

- 1 Herkunft
- 2 Stammtafel
- 3 Siehe auch
- 4 Literatur
- 5 Anmerkungen
- 6 Einzelnachweise

Table of Contents

- 1 Origin
- 2 Root Table
- 3 See also
- 4 References
- 5 Notes
- 6 Single Signs

Origin

An Albert von Lichtenberg is attested in 1197 and in the older literature he was regarded as the father of the sexes. However, with good arguments it is assumed that he belonged not to the family of the Alsations, but to the Lichtenberger Palatine [1] and was not related to the family described here.

Rudolf von Lichtenberg was the first family member of the family to be named the canon of the Diocese of Strasbourg in 1203. [2]

Stammtafel

1. Ludwig I. (1206, † 1252), Vogt in Straßburg ∞ NN († 1271)
 1. Heinrich II. (1249–1262, † 1269), Vogt in Straßburg ∞ 1. Elisabeth, ∞ 2. Gräfin Adelheid von Eberstein (1278)
 1. Elisabeth (aus 1. Ehe) ∞ 1. 1254: Rudolf von Üsenberg, ∞ 2. Heinrich I. von Geroldseck–Baden
 2. Simund (aus 1. Ehe) (1261)
 3. Ludwig d. J. (aus 1. Ehe) (1203–1274), Vogt in Straßburg ∞ Herzelanda von Klingen (1256–1285)
 4. Konrad I. (aus 2. Ehe) (1269, † 26. Februar 1294) ∞ 1294 Gräfin Agnes von Teck († 7. März 1296)

1. Agnes (1310–1341) ∞ Joffried von Forbach († 1341)
2. Johann II. (Hannemann) (* vor 1295 – † 13. Februar 1366), Vogt in Straßburg ∞ Gräfin Johanna von Leiningen, 1318, Tochter von Graf Joffried; außerehelich liiert mit Lise von Steinbach[3]

1. Agnes (1329–1368) ∞ Graf Simon I. von Zweibrücken-Bitsch (1329–1352)

2. Heinrich III. (1341, † 1379) ∞ Else von Geroldseck–Wasigen 1337

1. Adelheid (1357–1397) ∞ 1357: Heinrich von Geroldseck–Lahr (1342–1394)

2. Konrad II. (1354, † 30. August 1390) ∞ Johanna von Blâmont (1365–1422)

1. Theobald, jung gestorben

2. Hannemann, jung gestorben

3. Elisabeth (1394) ∞ Walter von Hohengeroldseck († 1432)

3. Agnes[4] (außerehelich) ∞ Götz von Grostein

4. Kunigunde[5] (außerehelich)

5. Adelheid[6] (außerehelich)

3. Heinrich (Heikelmann) (1310, † 23. Oktober 1316)

5. Otto (aus 2. Ehe) (1272, † 13. April 1283), geistlich

6. Albert (aus 2. Ehe) (1279)

7. Kunigund (aus 2. Ehe) (1280–1303) ∞ Otto IV. von Ochsenstein

8. Agnes (aus 2. Ehe) (1278) ∞ Landgraf Johann im Elsass (1278–1306)

2. Simon (1248, † 1253), geistlich

3. Konrad III. von Lichtenberg (1253, † August 1299), Bischof von Straßburg (1273–1299)

4. Adelheid ∞ Dietrich von Rotenburg

5. Friedrich I. von Lichtenberg (1255, † 1306), 1285: Dompropst, 1299–1306: Bischof von Straßburg

6. Johannes, 1278: Stiftsherr im Kloster Neuweiler

7. Ludwig II. (1249–1262, † 1271), Vogt in Straßburg ∞ Markgräfin Elisabeth von Baden, Tochter von Markgraf Hermann V., Witwe von Graf Eberhard von Eberstein

1. Rudolf (1270–1273) ∞ Katarina von Klingen (1256–1285, † 1291)

2. Johann I. (d. A.) (1281, † 22. August 1315), Landvogt im Elsass ∞ Gräfin Adelheid von Werdenberg (1315–1343)

1. Elisabeth (1311–1314) ∞ Walther von Geroldseck–Lahr (1312–1340)

2. Johann III. d. J. (1314f) ∞ Gräfin Mathilde von Saarbrücken-Commercy

1. Johann von Lichtenberg (1335, † 13. September 1365), 1353–1365: Bischof von Straßburg
2. Metza (1345), Nonne
3. Simund (1335, † 23. Juni 1380) ∞ Gräfin Adelheid von Helfenstein (1342–1383)
 1. Adelheid (* 1353, 1373) ∞ Markgraf Rudolf III. von Hachberg-Sausenberg (1359–1373)
 2. Ludwig (* 9. November – 6. Dezember 1356)
 3. Johann IV., d. Ä. (20. Dezember 1349, † 23. August 1405) ∞ Gräfin Loretta von Zweibrücken-Bitsch (erwähnt bis 1405)
 1. Simund († 18. August 1388)
 2. Adelheid (1402–1414) ∞ Johann von Vinstingen
 3. Elsa (1384, † 3. September 1440), Nonne im Klarissenkloster in Straßburg
 4. Agnes (1387, † 15. November 1405), Nonne im Klarissenkloster in Straßburg
 5. Lorette (1399, † 10. September 1405), Nonne im Klarissenkloster in Straßburg
 6. Katharina (1399, † 14. April 1401 oder 1404), Nonne im Klarissenkloster in Straßburg
 4. Simund (* 8. Februar 1361), 1387–1406: Domherr und Scholastiker in Straßburg
 5. Agnes (1377–1390), Nonne im Kloster Lichtental
 6. Metza (1382–1390), Nonne im Kloster Lichtental
 7. Lorette (1382, † 10. September 1405)
4. Adelheid (1332, † 11. Juni 1353) ∞ Graf Niclas von Salm (1325–1343)
5. Ludwig (1318–1375), Domherr in Strassburg und Köln
3. Ludwig III. (Ludemann), 1318 Domherr, 1330–1353 Vogt in Straßburg, † 1369 ∞ Hildegard von Vinstingen 1349, † 14. Februar 1382
 1. Heinrich IV., d. J., zu Lichtenau (1360, † 18. November 1393) ∞ Adelheid von Veldenz
 1. Ludwig IV., d. J. (1396, † 28. August 1434) ∞ 1409 Markgräfin Anna von Baden, Tochter von Bernhard I.
 1. Jakob (* 25. Oktober 1416, † 5. Januar 1480) ∞ Gräfin Walpurga von Moers-Saarwerden, liiert mit Bärbel von Ottenheim
 2. Ludwig V. (12. Mai 1417, † 25. Februar 1471) ∞ Gräfin Elisabeth von Hohenlohe 2. ∞ Graf Hugo von Montfort
 1. Anna (* 25. Oktober 1442, † 10. Juni 1474) ∞ Graf Philipp I., d. Ä.), von Hanau-Babenhausen

2. Elisabeth (* 9. August 1444, † 21. Januar 1495) ∞ Graf Simon Wecker von Zweibrücken-Bitsch.
2. Johann, 1381–1422 Domherr in Köln, Straßburg und Trier
3. Hildegard (1397–1436) ∞ Graf Simon von Zweibrücken-Bitsch (1397–1404)
2. Adelheid (1345, † 15. April 1415), Nonne im Kloster Lichtental
3. Elisabeth (1345–1376), Nonne im Kloster Lichtental
4. Walpurga (1376), Nonne im Kloster Lichtental
5. Johann (1393)
6. Metza, † jung
4. Adelheid (1345, † 25. Oktober 1383)
5. Susanne (1308–1317) ∞ Landgraf Ulrich im Elsass (1308–1332)
6. Hermann (1314, † 1335), Propst in Speyer, Kanzler von Kaiser Ludwig dem Bayern und Bischof von Würzburg 1333–1335
3. Heinrich (1287), Domsänger in Straßburg
4. Sigibodo, 1291: Propst zu St. Viktor, 1302: Bischof von Speyer, † 12. Januar 1314
8. Heilika (1262–1279, † 1305) ∞ Heinrich von Thiersberg († 1262)
9. Elisabeth (1264–1271) ∞ Johann I. von Kirkel (1242–1271)
10. Katharina ∞ 1271 oder später Graf Egon von Freiburg († 1317)
2. Rudolf (1203, † 1221), Domherr in Straßburg, Archidiakon und Propst an St. Thomas in Straßburg
3. Heinrich I. (1208? [7], 1219–1226, † 1232)

Siehe auch

Grafschaft Hanau-Lichtenberg
Zweibrücken-Bitsch

Literatur

Fritz Eyer: Das Territorium der Herren von Lichtenberg. Rhenus, Straßburg 1938; 2. Aufl.: Schriften der Erwin von Steinbach-Stiftung Frankfurt, 10. Pfaehler, Neustadt an der Saale 1985 (Im Text unverändert, um eine Einführung erweitert)
Frank Baron Freytag von Loringhoven: Europäische Stammtafeln III. Marburg 1976, Tafel 90.

Anmerkungen

1. Freytag von Loringhoven bezeichnet sie unzutreffender als „Agnes“; vgl.: Reinhard Suchier: Genealogie des Hanauer Grafenhauses. In: Festschrift des Hanauer Geschichtsvereins zu seiner fünfzigjährigen Jubelfeier am 27. August 1894. Hanau 1894.

Table 32, Chapitre VIII

CHAPITRE VIII. TABLEAU GÉNÉALOGIQUE N° 32.
GÉNÉALOGIE DES COMTES DE SARREBRUCHE, DE DEUX-PONTS
ET DE WERD.

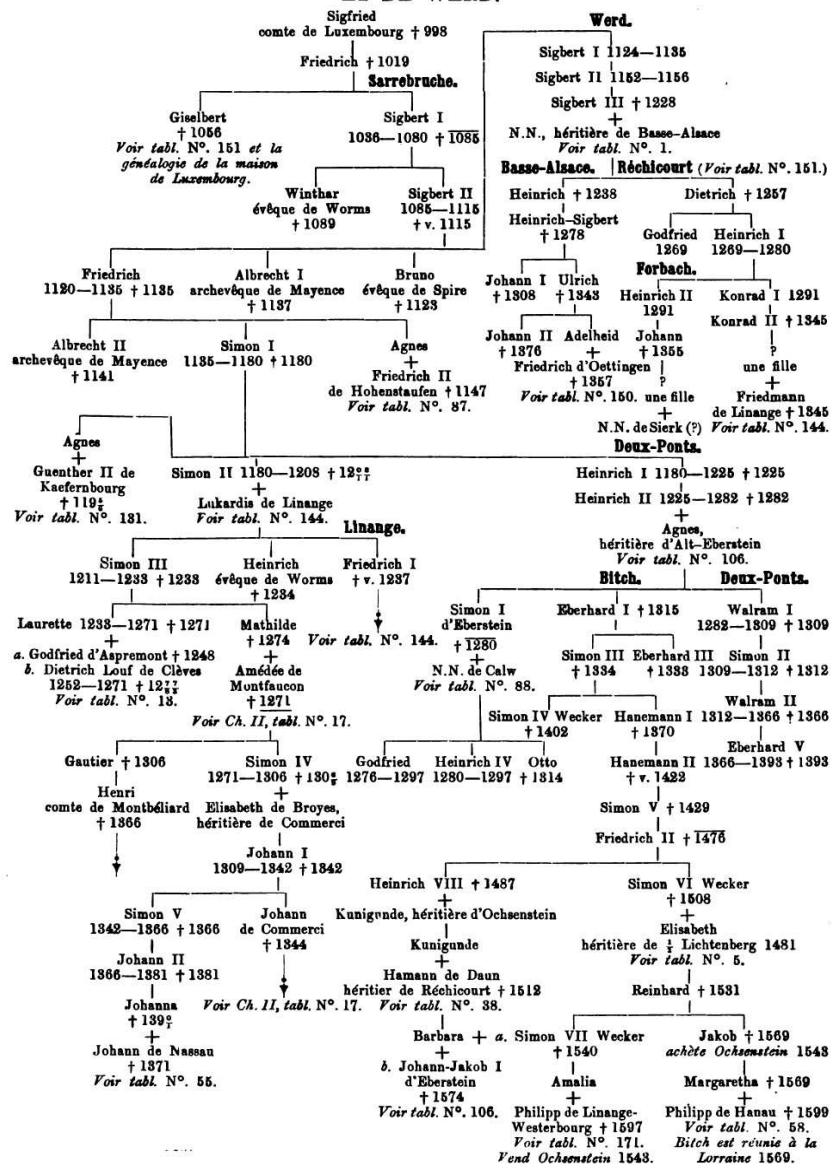
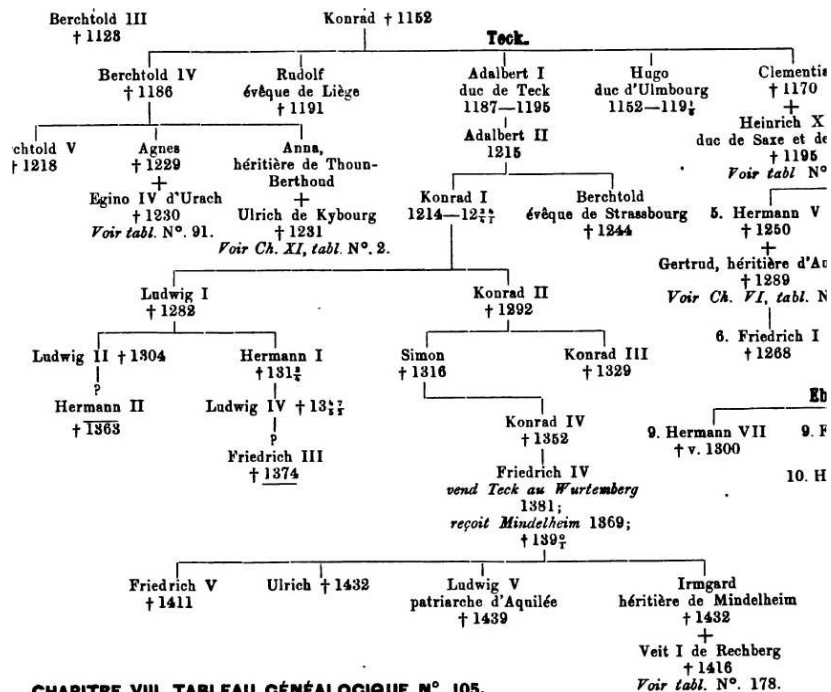
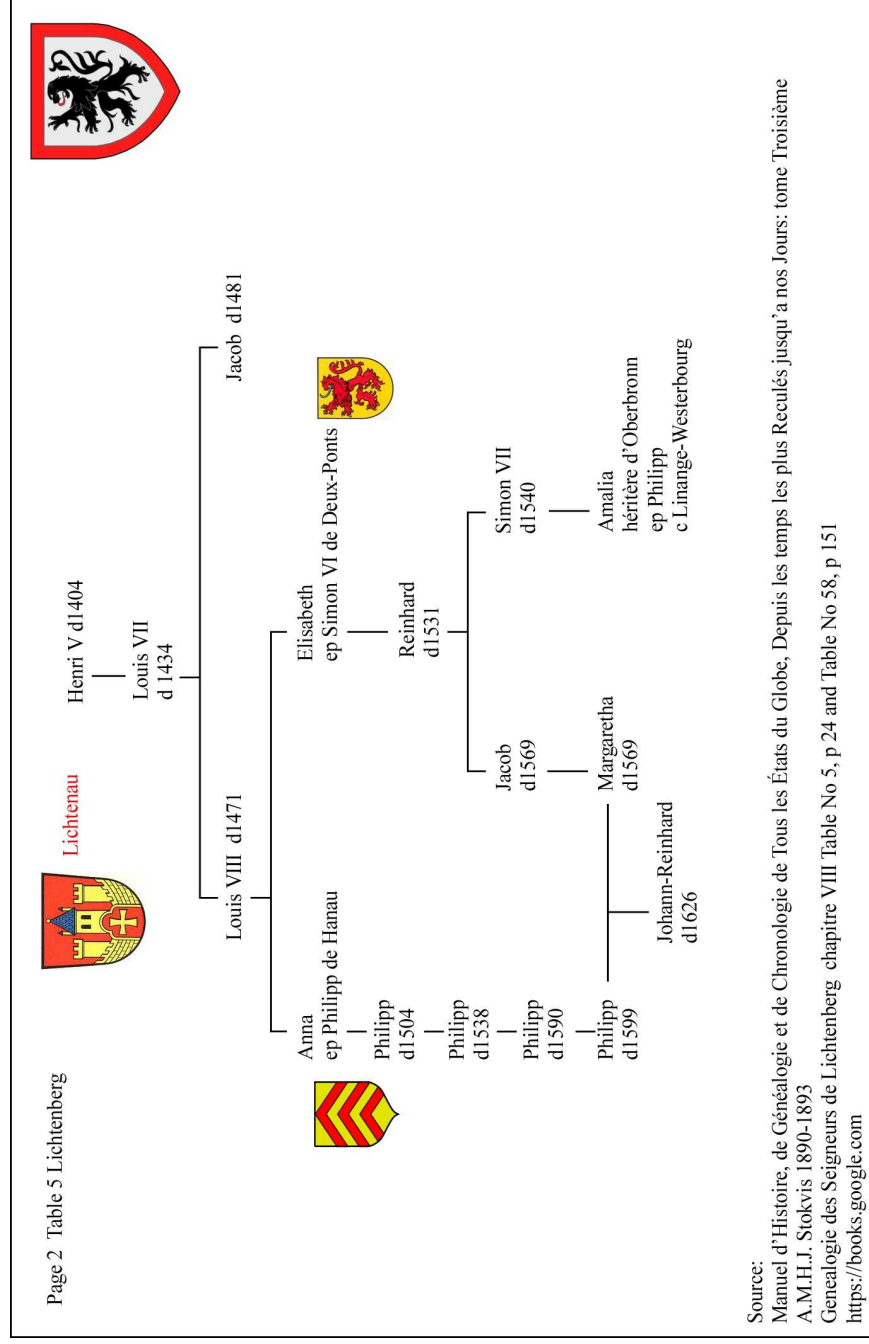
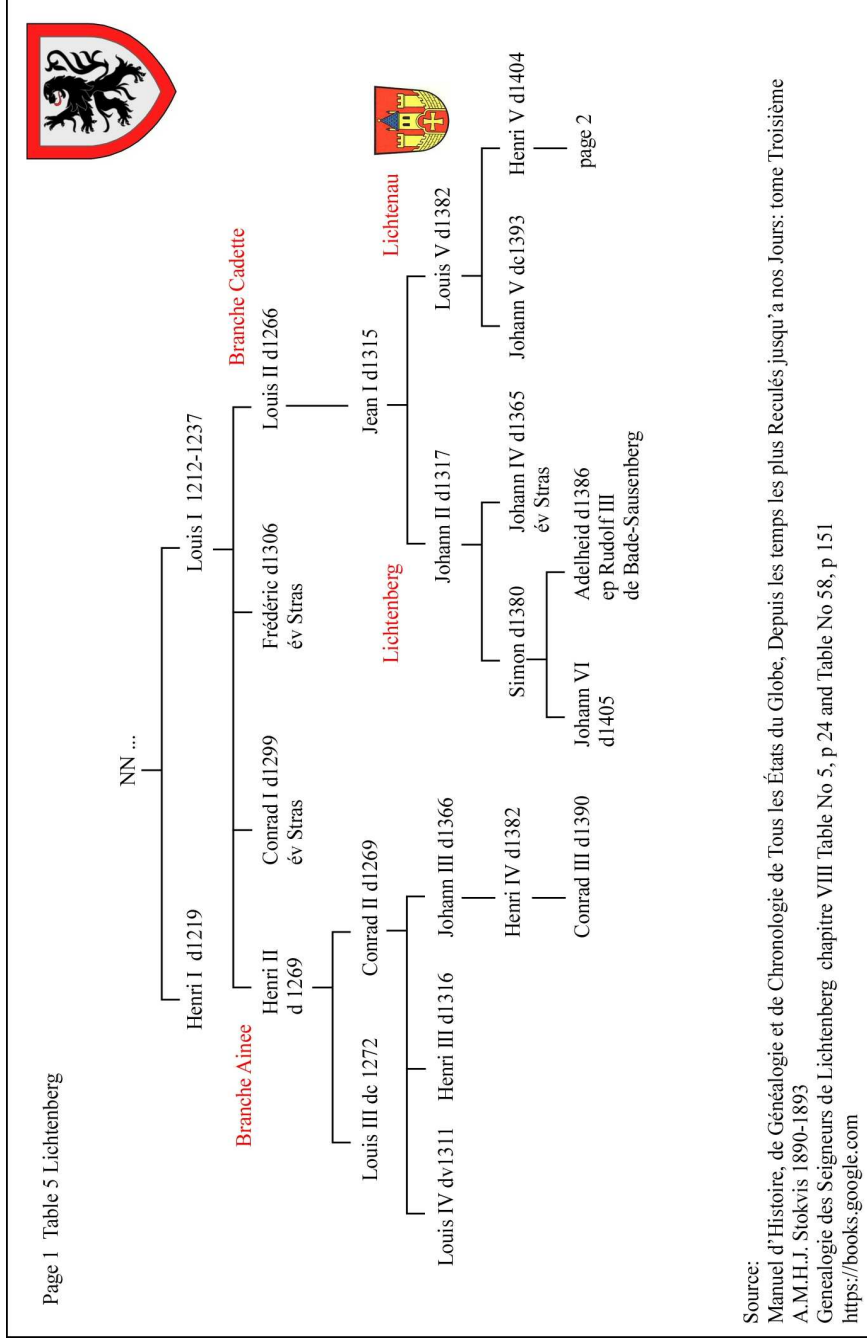
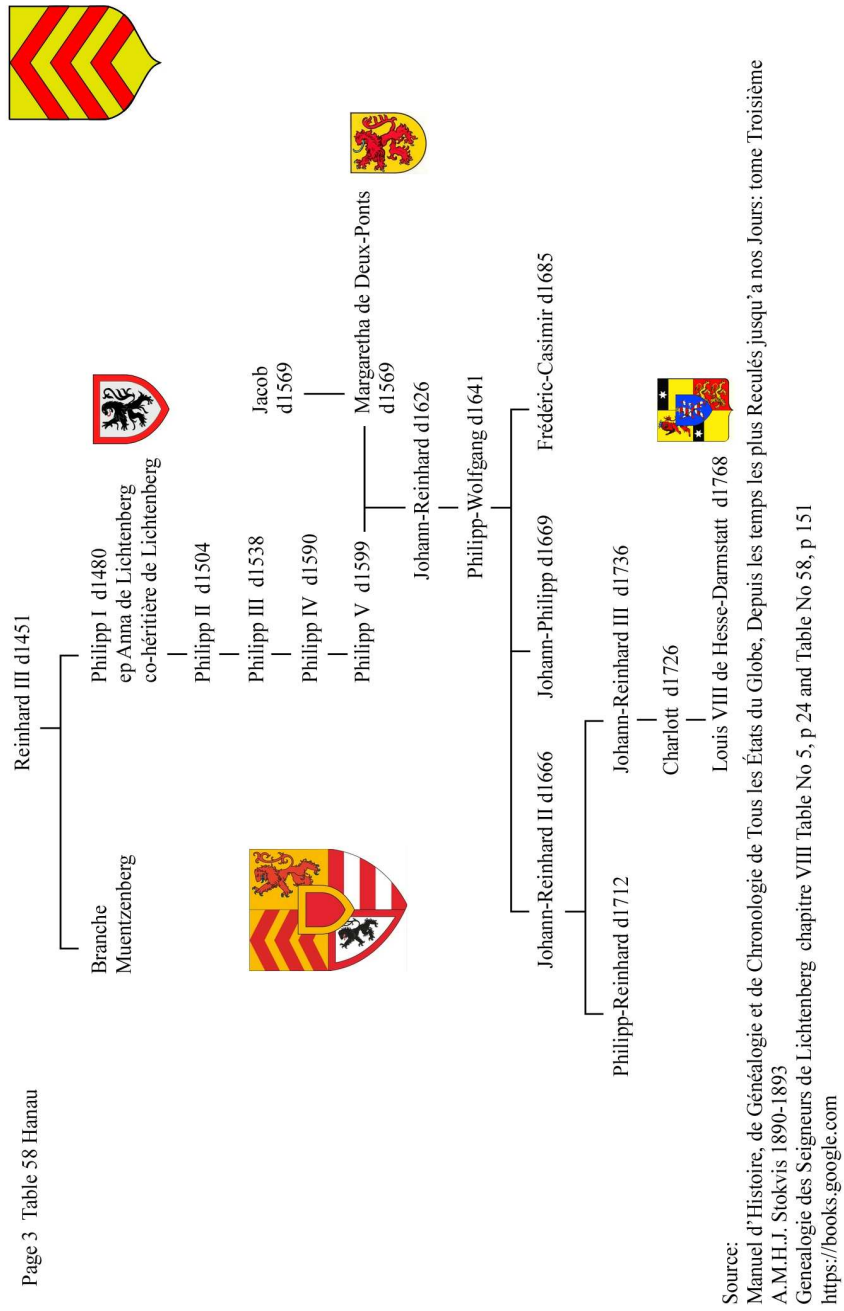


Table 105, Chapitre VIII (detail of Teck)



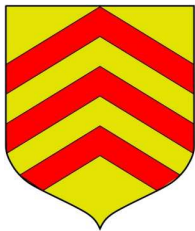
CHAPITRE VIII. TABLEAU GÉNÉALOGIQUE N° 105.





Hanau

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Hanau>



Hanau est une ville d'Allemagne, dans la région de la Hesse, sur le Main. Elle compte 97.500 habitants. C'est une ville commerciale et industrielle (orfèvrerie), proche de Francfort. Elle est célèbre car les frères Grimm et le compositeur Paul Hindemith y sont nés.

Géographie

Faubourgs: Centre ville, Kesselstadt, Großauheim, Klein-Auheim, Mittelbuchen, Steinheim, Wolfgang.

Histoire

La ville de Hanau se composait d'une vieille ville fortifiée, protégé au nord par la rivière la Kinzig, qui rejoint le Main à Hanau même. Au sud une ville nouvelle, elle aussi fortifiée (Neustadt) fut construite en 1597, selon un plan orthogonal, pour accueillir des réfugiés des Pays-Bas espagnols. Une église (à demi reconstruite de nos jours) fut construite pour leurs offices.



Le 19 mars 1945 un bombardement britannique anéantit cette cité. La reconstruction d'après guerre a gardé le plan d'origine. Les immeubles ne sont guère élevés, trois étages au plus. On devine la vieille ville par son tracé irrégulier, la nouvelle par son tracé en damier.

L'hôtel de ville fut restauré à l'identique, une fontaine datée de 1606, orne encore la place du marché, les bâtisseurs de l'après-guerre ont inclus dans quelques demeures des éléments anciens. Même le cimetière, près de la gare principale, fut remodelé. Pour cette raison Hanau ne figure guère sur les guides touristiques cependant à l'ouest se situe le château de Philippsruhe au bord du Main.

Le château de Philippsruhe, (ce qui signifie le repos de Philippe, comme Karlsruhe est le repos de Karl) fut édifié par le comte Philipp Reinhardt von Hanau-Lichtenberg au début du XVIIIe siècle par l'architecte Julius Ludwig Rothweil aidé de l'ingénieur français Jacques Girard.

Par la suite une orangerie fut construite en contrebas du parc protégé des vents par de hauts murs. Au XIXe siècle un pavillon de thé s'éleva au bout de l'allée dominant le Main. Les salles du château permettent de découvrir de nombreux artistes plus ou moins connus nés à Hanau ou y ayant exercés leur talents.

En 1813, Napoléon y remporte une victoire militaire sur les Austro-Bavarois.



Pays de Hanau, Alsace

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_de_Hanau

Le pays de Hanau est une subdivision géographique de la plaine d'Alsace située en partie dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, à une quarantaine de kilomètres au Nord-Ouest de Strasbourg en France. Il doit son nom à une ancienne entité territoriale féodale; le comté de Hanau-Lichtenberg. Ce petit territoire compte trois bourgs de plus de 2 500 habitants : Bouxwiller, Ingwiller et Pfaffenhoffen

Géographie

C'est un ensemble accidenté dont la dénivellation ne dépasse pas 330 mètres¹.

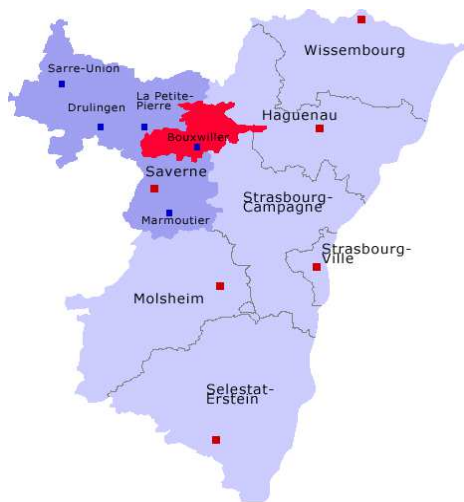
Le pays de Hanau recouvre une partie du territoire situé entre le Kochersberg au sud et Haguenau au nord. C'est un lieu de passage qui essaie de retenir des activités industrielles. Mais le territoire a une vocation essentiellement agricole.

Origines

Bouxwiller fut du XIIIe siècle à la Révolution française le siège du gouvernement de la seigneurie de Lichtenberg. À ce titre, la ville accueillait en son sein un château seigneurial aujourd'hui disparu, mais aussi des bâtiments administratifs toujours existants comme la Chancellerie, la Chambre des comptes et la Halle aux blés. Entre 1480 et 1736, cette seigneurie connaît ses plus riches heures. Durant ces 256 années, elle est aux mains des comtes de Hanau. Cette famille de hobereaux allemands est originaire de Hesse et tire son nom de la ville de Hanau. À leur apogée, les comtes de Hanau-Lichtenberg possèdent une quinzaine de bailliages qui regroupent quelque 150 localités situées essentiellement en Alsace, au nord de l'actuel département du Bas-Rhin ; mais aussi à l'est du département de la Moselle, en Hesse autour de la ville de Babenhausen et en face de Strasbourg, côté allemand, au pays de Bade. Cette seigneurie se faisait appeler en langue alsacienne le Hanauerlandel expression tirée du nom des comtes de Hanau². En 2010, ce terme de Hanauerlandel est utilisé dans sa traduction française de pays de Hanau pour désigner une aire géographique du Bas-Rhin beaucoup plus restreinte que la seigneurie d'origine.

Une aire géographique floue

Depuis la Révolution française le comté de Hanau-Lichtenberg n'existe plus en tant qu'entité féodale.



En 1953, pour le géographe alsacien Étienne Juillard, le pays de Hanau est l'ensemble des collines sous-vosgiennes situées en gros entre Dettwiller au sud et Wœrth au nord, en passant par Bouxwiller, et Pfaffenhoffen mais en excluant Ingwiller³.

Avant lui, R. Niderst faisait correspondre en 1930 le pays de Hanau au territoire du canton de Bouxwiller peuplé majoritairement par des luthériens⁴. En 2007, cette aire de 166 km² regroupe un peu

plus de 19 400 habitants vivant dans dix-neuf communes dont les plus notables sont Bouxwiller, Ingwiller et Pfaffenhoffen.

D'un point de vue culturel et religieux, cette dernière acceptation est cependant par trop restreinte. Le cœur de la seigneurie de Lichtenberg fut constitué au moins depuis le XIII^e siècle. Il faut entendre par là, les villages possédés par les sires de Lichtenberg et regroupés par eux dans les bailliages de Bouxwiller, d'Ingwiller et de Pfaffenhoffen. La zone recouverte par ces trois anciennes divisions administratives correspond, à peu de choses près, à l'actuel canton de Bouxwiller mais avec pour prolongement au sud-est de la moitié nord du canton de Hochfelden. Quinze villages de ce dernier canton ont en effet jadis appartenu aux Lichtenberg. Il s'agit des communes à majorité luthérienne quant à leur confession religieuse à savoir Alteckendorf, Duntzenheim, Geiswiller, Hohfrankenheim, Ingenheim, Issenhausen, Melsheim, Mittelhausen, Ringendorf, Schwindratzheim, Waltenheim-sur-Zorn, Wickersheim-Wilshausen et Zœbersdorf. Certaines de ces communes ont fait partie du canton de Bouxwiller de 1790 à 1801, à savoir Issenhausen, Zœbersdorf, Geiswiller et Ringendorf. Cette dernière localité est d'ailleurs membre de la Communauté de communes du pays de Hanau.

La Communauté de communes du pays de Hanau

La seule entité administrative française officiellement baptisée du nom de pays de Hanau est la communauté de communes du pays de Hanau. Elle est moins vaste que le canton de Bouxwiller, Pfaffenhoffen et sa banlieue n'y participant pas. Ce regroupement compte 19 communes (ou 23 localités).

Histoire

Ce territoire est peuplé depuis l'époque gallo-romaine. Il s'agissait d'une colonisation agricole par de grands propriétaires. Cette forme d'occupation du sol très lâche se poursuit à l'époque franque. Des moines s'installent également dans cette région au Moyen Âge. Au XIII^e siècle, un comte de Lichtenberg crée une seigneurie très florissante. Le pays de Hanau est, comme tout l'ensemble germanique, victime de lourdes pertes durant la Guerre de Trente Ans. De nombreux villages sont détruits et ne se relèveront jamais de leur ruine⁵. Pour repeupler le pays désert, les comtes appelèrent des colons suisses ou allemands, protestants comme eux. Le roi de Prusse, de son côté, installa des Picards dans les anciens villages impériaux. L'activité du pouvoir politique stimule la conscience confessionnelle⁶.

Le XVIII^e siècle est une période de prospérité. On évaluait la population à 6 586 âmes en 17237, soit 39 hab. au km². En 1746, elle est de 7 274 hab, et, en 1766, de 9 361. L'agriculture a connu des progrès grâce à une modernisation. En effet, le servage a disparu définitivement au XVII^e siècle. Cependant il reste une exception : les terres du seigneur de Fleckenstein (Weiterswiller et Zutzendorf). Les productions sont : l'avoine, l'épeautre, le seigle, le froment et les légumineuses. La pomme de terre venait d'être introduite. La vigne était aussi cultivée sur une assez importante surface. L'élevage du mouton constituait la principale production animale. Il servait pour le commerce de la laine au marché de Pfaffenhoffen. L'industrie était peu développée et conservait un caractère très artisanal.

Le début du XIX^e siècle est marqué par un accroissement extraordinairement rapide de la population. En 1800, celle-ci s'élève à 17 482 âmes, soit 101 hab. au km². Elle atteint 22 411 en 1815 et 26 307 en 1836, soit 156 hab. au km². Le pays de Hanau a été marqué par des troubles au moment de la Terreur et nombre de personnes émigrent⁸. Cette importante croissance démographique est due à l'usage de la vaccine qui permet de réduire la mortalité infantile. Sur le plan juridique, cette période est marquée par de longs procès avec l'administration de Hesse en raison du partage des communaux et du devenir des biens nationaux.

L'industrie commence à se développer. La culture d'une plante tinctoriale, la garance, se répand et donne naissance à une industrie très active. Les industries textiles sont nombreuses et variées. En plus, des minerais ferrugineux sont exploités par les paysans⁹. Le houblon fait son apparition vers 1825, et l'on compte de nombreuses brasseries. L'industrie chimique est florissante. Elle produit de l'alun ammoniacal, puis dans la première moitié du XX^e siècle du bleu de Prusse et des sels oxaliques.

À partir de 1841, on assiste au déclin démographique : rapide recul jusqu'en 1856, puis stationnaire jusqu'en 1900, 23 393 hab. soit 137 hab. au km². Puis une nouvelle baisse en 1910 avec seulement 22 569 hab, soit 133 hab. au km². Les Juifs quittent la région pour Haguenau et Strasbourg, et même pour les États-Unis. Après 1880, c'est la zone agricole qui est atteinte par la dépopulation. L'introduction de la voie ferrée (Saverne-Rastatt et Strasbourg-Sarreguemines) permet la concentration industrielle dans les bourgs. Après la Première Guerre mondiale, on compte des entreprises de chaussures, des sabotiers, trois grandes brasseries, une usine d'émail à Niedermodern.

Bibliographie

R. Niderst, Le pays de Hanau (Alsace), dans Annales de Géographie, volume 39, p. 416-420, 1930.

Articles connexes

Communauté de communes du pays de Hanau
Musée de Bouxwiller et du pays de Hanau

Lien externe

(fr) Site officiel de l'Office de Tourisme du pays de Hanau et du Val de Moder [archive]

Références

- étude géologique détaillée dans R. Niderst, Le pays de Hanau (Alsace), dans Annales de Géographie, volume 39, p. 416-420, 1930.
- SHASE, Le comté de Hanau Lichtenberg, pages 7 à 9 Alfred Matt, Bailliages, prévôtés et fiefs ayant fait partie de la Seigneurie de Lichtenberg, du Comté de Hanau-Lichtenberg, du Landgraviat de Hesse-Darmstadt
- Étienne Juillard, La vie rurale en Basse-Alsace, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1992, 585 p. (ISBN 2868208169)
- R. Niderst, Annales de géographie. Volume 39. Numéro 220, 1930, p. 416-420 Notes et comptes rendus. Le pays de Hanau (Alsace)
- ainsi Pfaffenholz, Seelhofen, Dahn, Laubach, Hechwiller, Gichwiller, Betburt, Dinchwiller
- VOGLER B., Le monde germanique et helvétique, à l'époque des Réformes (1517-1618), SEDES, 1981
- WIEBACH s'appuie sur Seigneuries et prévôtés avec les noms des seigneuries et le nombre des feux (1723).

8. R. REUSS, La grande fuite de décembre 1793 et la situation politique et religieuse du Bas-Rhin de 1794 à 1799, 1924.

9. fer pisolithique, minerai éocène et mine-plate



List of rulers of Hanau

https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_rulers_of_Hanau

List of rulers of Hanau

Hanau is a town in Germany and Lichtenberg is a village in Alsace, now France. This list of rulers of Hanau or Hanau-Lichtenberg covers the lords and later counts that ruled the area from the 14th through the 18th centuries (see also Lichtenberg Castle).

Lords of Hanau (1243–1429)

1243–1281	Reinhard I
1281–1305/06	Ulrich I
1305/06–1346	Ulrich II
1346–1369/70	Ulrich III
1369/70–1380	Ulrich IV
1380–1429	Reinhard II

In 1429, Reinhard II was raised to Imperial Count

Counts of Hanau (1429–1458)

1429–1451	Reinhard II
1451–1452	Reinhard III
1452–1458	Philipp I [Also known as "Philip the Younger"]

In 1458, the county was divided in two parts, later named Hanau-Münzenberg and Hanau-Lichtenberg.

Counts of Hanau-Münzenberg (1458–1736)

1458–1500	Philipp I [Also known as "Philip the Younger"]
1500–1512	Reinhard IV
1512–1529	Philipp II
1529–1561	Philipp III
1561–1580	Philipp Louis I
1580–1612	Philipp Ludwig II
1612–1638	Philipp Moritz
1638–1641	Philipp Ludwig III
1641–1642	Johann Ernst
1642–1680	Frederick Casimir [Also count of Hanau-Lichtenberg]
1680–1712	Philipp Reinhard
1712–1736	Johann Reinhard III [Also count of Hanau-Lichtenberg]

In 1736, Hanau-Münzenberg fell to Hesse-Kassel

Counts of Hanau-Lichtenberg (1458–1736)

1458–1480	Philipp I [Also known as "Philip the Elder"]
1480–1504	Philipp II
1504–1538	Philipp III
1539–1590	Philipp IV
1590–1599	Philipp V
1599–1625	Johann Reinhard I
1625–1641	Philipp Wolfgang
1641–1680	Friedrich Casimir [Also count of Hanau-Münzenberg]
1680–1736	Johann Reinhard III [Also count of Hanau-Münzenberg]

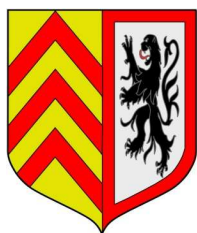
In 1736, Hanau-Lichtenberg fell to Hesse-Darmstadt

Comté de Hanau-Lichtenberg

https://fr.wikipedia.org/wiki/Comt%C3%A9_de_Hanau-Lichtenberg

Le comté de Hanau-Lichtenberg est l'un des nombreux territoires intégrés au Saint-Empire romain germanique. Ses origines sont doubles ; d'une part la seigneurie de Lichtenberg en Basse-Alsace et d'autre part un morceau du comté de Hanau situé en Hesse. Le comté se subdivise en quinze bailliages, dont dix sont situés dans l'actuel département du Bas-Rhin, avec la ville de Bouxwiller pour capitale.

Histoire



Déjà occupé à l'époque romaine, le site de Bouxwiller est, au début du Moyen Âge, donné en fief aux sires de Lichtenberg. De cette époque date l'expansion territoriale de leurs possessions et le statut de ville octroyé à Bouxwiller. Au milieu du XIII^e siècle, les seigneurs de Lichtenberg (très probablement issus des Hunebourg, et ces derniers des Metz-Dabo, c'est-à-dire des Folmar de Bliesgau-Metz-Lunéville en lignée agnatique et des Eguisheim-Dabo comtes du Nordgau par les femmes) font construire le château du Wasenbourg sur un sommet des Vosges du Nord. En 1332, ils rachètent au comte d'Alsace le château du Grand-Arnsberg et les forêts qui jouxtent le Wasenbourg. Par un acte de vente du 3 septembre 1467, le seigneur Louis V de Lichtenberg devient propriétaire de la moitié sud du village de Baerenthal avec le château du Grand-Arnsberg, tout en acquérant au nord la moitié du Ramstein : ce n'est qu'en 1569 que les comtes de Hanau-Lichtenberg deviennent propriétaires de l'ensemble du village.

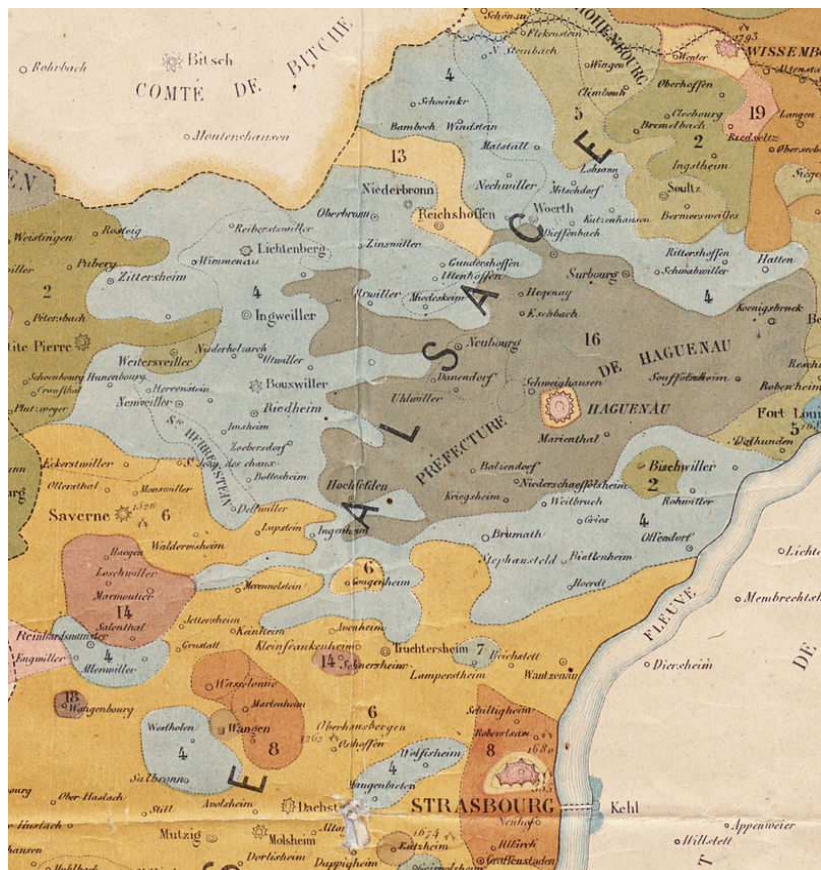
Fief des Lichtenberg depuis le XIV^e siècle, le village de Schweyen est l'objet de vives contestations entre les descendants de la famille de Lichtenberg (les Deux-Ponts-Bitche-Lichtenberg et les Hanau-Lichtenberg) et le duc de Lorraine aux XV^e siècle et XVI^e siècle. Les choses s'enveniment : les raisons évoquées à la note 1 sont aggravées par le fait qu'en 1570 le duc Charles III de Lorraine revendique et occupe Bitche et Lemberg (1573) après l'extinction dans les mâles de la famille de Deux-Ponts-Bitche à la mort du comte Jacques de Deux-Ponts-Bitche-Lichtenberg en 1570. Or l'héritier direct de Jacques pour sa moitié de Lichtenberg est son lointain cousin Philippe IV, qui réunit donc les deux parts de Lichtenberg, père de Philippe V de Hanau-Lichtenberg, le gendre même du comte Jacques (Philippe V : † 1599, mari de sa fille Louise-Marguerite et en tant que tel héritier du comté de Deux-Ponts-Bitche : il aimerait donc bien conserver Bitche et Lemberg venues de son beau-père). Il faut attendre

le traité de 1604 (et l'accord de bornage de 1606) pour que le village de Schweyen fasse retour à la Lorraine, et que soit réglée la succession du comté de Deux-Ponts-Bitche, qui est alors coupé en deux : Bitche reste au duc de Lorraine ; mais en Deux-Ponts (Rhénanie-Palatinat) : Lemberg, et en Lorraine : Baerenthal, Grand-Arnsberg et Falkenstein (obtenu temporairement en 1479 par le comte Simon IV Wecker, puis acheté en 1564 par le comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg, Falkenstein doit être restitué au duc en 1609 ; mais son annexe de Phillipsbourg reste aux Hanau-Lichtenberg), et en Alsace : les châteaux de Lützelhardt, du Petit-Arnsberg, du Wasenbourg, le hameau de Fischbach ?, ainsi que tous les droits des ducs de Lorraine sur Offwiller, Urwiller et Forsheim, passent au comte Johann-Reinhard Ier de Hanau-Lichtenberg, fils du comte Philippe V et petit-fils des comtes Philippe IV et Jacques.

En 1480, la seigneurie de Lichtenberg était en effet passée en partie (Bouxwiller, Baerenthal, Pfaffenhoffen, Hatten, Westhoffen et Wolfisheim ; partage par les pactes familiaux de 1476 et du 9 mai 1480) dans la famille de Hanau-Babenhausen, par le mariage en 1458 d'Anne de Lichtenberg avec Philippe Ier de Hanau-Babenhausenn l'Ancien († le 10 mai 1480, le lendemain de l'accord de partage !). Les Hanau-Babenhausen (branche cadette des comtes de Hanau, sur le Main près de Francfort, en Hesse), en font alors un véritable État, connu à partir de 1480 sous le nom de comté de Hanau-Lichtenberg.

En 1480, l'autre nièce héritière du seigneur comte Jacques le Barbu, était Elisabeth, soeur cadette d'Anne : elle transmet sa part de Lichtenberg (Ingwiller, Brumath, Offendorf, Petit-Arnsberg et Woerth ; Lichtenberg, Huneburg, Winstein et Arnsberg restent indivis) aux Deux-Ponts-Bitche en épousant Simon IV ou VI Wecker de Deux-Ponts-Bitche. Or en 1570 les Deux-Ponts-Bitche-Lichtenberg s'éteignent dans les mâles avec le comte Jacques évoqué plus haut, petit-fils de Simon IV-VI et d'Elisabeth : les Hanau-Lichtenberg en héritent par le cousinage dû aux deux soeurs Anne et Elisabeth (le fait que le gendre du comte Jacques est Philippe V de Hanau-Lichtenberg, arrière-arrière-petit-fils d'Anne de Lichtenberg, n'a pu que renforcer les liens dynastiques). La famille de Hanau-Lichtenberg réunit donc alors les deux parts, entre en possession du château de Lichtenberg et le fait transformer en une puissante place-forte par des architectes renommés, dont Daniel Specklin, architecte de la ville de Strasbourg. Non contents des indispensables travaux de fortification, les Hanau-Lichtenberg s'attachent à faire entrer dans leur demeure les décors somptueux de l'Art Renaissance. Fenêtres en oculi à la manière italienne, pilastres cannelés, frontons, volutes et cariatides viennent orner les imposantes façades de grès rose.

Il faut aussi évoquer les revendications des Linange-Westerbourg, issus du mariage d'Amélie (fille de Simon V ou VIII de Deux-Ponts-Bitche, nièce du comte Jacques, cousine germaine de Louise-Marguerite fille du comte Jacques et femme de Philippe V ci-dessus) avec Philippe Ier de Linange-Westerbourg. Quelque peu lésés, ils finirent par obtenir par des jugements ou des accords en 1667, 1691 et 1709 : le bailliage de Niederbronn avec Niederbronn et Oberbronn (venus des Ochsenstein apparentés aux Deux-Ponts-Bitche ; le comte Jacques avait tenté de mettre la main dessus, mais seul Ochsenstein restera aux Hanau-Lichtenberg) ; Wasenbourg.



La partie alsacienne du Comté de Hanau-Lichtenberg (bleu), circa 1680

Début alors la période la plus prospère de la ville de Bouxwiller, durant laquelle un hôpital est construit en 1528 ; la Réforme est introduite en 1545 et l'école latine est transformée en collège en 1612. Le comte Philippe IV fait construire un château à Philippsbourg en 1566, dont le territoire faisait partie de la seigneurie de Falkenstein (vendue en 1564 par les Falkenstein

aux Hanau-Lichtenberg, mais le duc de Lorraine l'obtient en 1609). En 1606, le territoire de la seigneurie de Lichtenberg est réuni au bailliage des Hanau-Lichtenberg sis à Lemberg (Rhénanie-Palatinat ; héritage des Deux-Ponts-Bitche depuis 1570-1604, cf. plus haut ; avec Eppenbrunn, Trulben, Hilst, Kröppen, Schweix, Obersteinbach et ce qui n'est alors que le tout petit village de Pirmasens), grand-bailliage qui comptera donc désormais des fiefs alsaciens (Bouxwiller, Ingweiler où mourut Jacques le Barbu en 1480, Lichtenberg, Ochsenstein, Westhoffen, Woerth, Reichshoffen, Pfaffenhoffen, Brumath...), lorrains (Baerenthal, Grand-Arnsberg, Ramstein, Philippsbourg : fiefs issus de l'ancien comté de Falkenstein gagné par les Deux-Ponts-Bitche-Lichtenberg en 1479 puis par les Hanau-Lichtenberg en 1564 ; Falkenstein étant rétrocédé à la Lorraine en 1609), et des fiefs palatins (Lemberg). Ce grand-bailliage de Lemberg passe en 1736, avec tout le comté de Hanau-Lichtenberg (avec donc un bailliage hessois et deux bailliages badois en plus : voir à la fin la liste des bailliages), au landgrave de Hesse-Darmstadt grâce au mariage de Charlotte fille du comte Johann-Reinhard III avec Louis VIII de Hesse-Darmstadt en 1717.

En octobre 1678, après la Guerre de Trente Ans qui a fait passer l'Alsace sous la souveraineté de la France de Louis XIV (paix de Westphalie, 1648), et pendant la Guerre de Hollande (terminée en 1679 par la paix de Nimègue), la forteresse capitule après un siège de huit jours. Relevant désormais du royaume de France pour ses seigneuries alsaciennes passées sous suzeraineté française (politique des Réunions, 1680 ; confirmée par la paix de Ryswick en 1697 pour la Basse-Alsace), le comté reste cependant autonome : pour ses fiefs devenus français mais restés de droit allemand, le comte de (graf von) Hanau-Lichtenberg a le statut de prince possessionné du Saint-Empire en France, vassal mais non sujet du roi de France ; pour le reste, il est un prince du St-Empire. Mais les comtes abandonnent progressivement leur domaine français pour se consacrer à leurs terres germaniques. En 1606 sont implantées les bornes qui doivent délimiter la nouvelle frontière entre le duché de Lorraine et le comté de Hanau-Lichtenberg, à la suite d'un compromis signé en 1601 par le duc Charles III de Lorraine et le duc de Deux-Ponts pour le tracé des frontières du comté lorrain de Bitche.

Le dernier comte, Jean-René III ou Johann Reinhard III de Hanau-Lichtenberg ci-dessus, naquit le 31 juillet 1665 à Rheinbischofsheim en terres du comté (mais dès 1801 en Pays de Bade). Il éleva l'hôtel de Hanau, 1730-36, à Strasbourg, devenu l'Hôtel-de-Ville. Il épousa le 20 août 1699 à Hanau, Hesse, Dorothee Frédérique de Brandebourg-Ansbach. Le 2 mai 1700 naquit à Bouxwiller leur fille unique, Charlotte Christine Madeleine Jeanne de Hanau-Lichtenberg (+ 1er juillet 1726 à Darmstadt). En 1717, le prince-héritier de Hesse-Darmstadt Louis VIII (1691-1768) devint le gendre du comte Jean René III. Les domaines de Jean-René tombèrent, par contrat

de mariage, à son petit-fils le prince-héritier de Hesse-Darmstadt, le futur Louis IX (1719-1790), en 1736.

Le nouveau comte fut élevé à Bouxwiller et fit ses études à Strasbourg. Grand amateur des affaires militaires, il souffrait à Bouxwiller, sous souveraineté française, de son impuissance à établir un contingent armé (seules des carabines en bois étaient permises !). Donc en 1763 il transféra sa résidence principale vers le petit village de Pirmasens (225 habitants en 1741), au bailliage de Lemberg, que plus tard il éleva au rang de ville (9 000 habitants en 1790), et d'où il géra son landgraviat dès son accession au trône en 1768 (son épouse entretemps tenait cour à Darmstadt, où demeurait aussi l'administration du landgraviat). À son décès en avril 1790, cette situation quelque peu anormale fut abolie par son successeur Louis X.

Organisation administrative du comté

La communauté villageoise

Le village est la cellule de base de la seigneurie de Lichtenberg. La population villageoise est divisée en deux catégories; les Bürger ou bourgeois et les Schirmer ou manants. Les bourgeois disposent des droits et des devoirs liés au statut de bourgeoisie. Une des conditions pour obtenir ce statut est d'être établi depuis plusieurs années dans le village. Ce groupe, propriétaire de biens (terres et trains de culture) est de fait relativement stable. Les bourgeois réunis en assemblée désignent annuellement le Heimbürger qui devient leur représentant. Sa fonction majeure est d'être chargée des finances de la communauté. Les manants sont, soit des individus nouvellement installés, soit des fils de bourgeois qui n'ont pas encore été cooptés par l'assemblée des bourgeois et qui n'ont pas encore prêté serment d'allégeance au seigneur. Le groupe des manants est moins stable et plus sujet à la migration car en quête d'un moyen de subsistance, tel un emploi de journalier agricole. Cependant, en 1542, les habitants de Bouxwiller sont encore des serfs de corps, car s'ils veulent s'établir ailleurs ils doivent payer un droit de départ .

Le Tribunal villageois

Le seigneur est représenté au niveau du village par le Schultheiss ou écoutète, il était le garde du sceau villageois et officialisait tous les actes (achats, ventes, emprunts) en y apposant le sceau. Chaque village est censé avoir son écoutète, mais pour les hameaux on a procédé à des regroupements appelés Schultheisserei ou Büttelei (écoutèterie ou écoutétats). En 1335, lorsque Imbsheim revient au seigneur Louis II de Lichtenberg, nous apprenons que les hameaux de Riedheim, Zoebersdorf, Griesbach-le-Bastberg et Wickersheim lui sont ainsi rattachés. Le

Schultheiss préside le Dorfgericht ou tribunal villageois, organisme judiciaire de première instance, composé d'une poignée d'échevins issus de la communauté des bourgeois. Ce tribunal siégeait à la Laube (hôtel-de-ville, maison commune). A partir de 1551, à Bouxwiller, il ne siège plus le dimanche mais les lundis. Les jurés et les échevins formulaient le jugement en fonction du droit coutumier. Mais l'écouterie, s'il n'intervenait pas au cours des débats, se levait en fin de procès et prononçait la sentence .

Les bailliages

Plusieurs écoutèteries sont regroupées en un Amt (office ou bailliage) dirigé par un Amtmann (ou Amstmann ou Ammann ; bailli). Ses fonctions sont plus étendues que celle du Schultheiss, et peut servir de recours contre une décision de ce dernier. Homme de confiance du seigneur, souvent noble, il surveille la perception des impôts, contrôle les écoutètes, ses subordonnés, et dirige la justice criminelle. Il est secondé par l' Amtschaffner (receveur) et par l' Amtschreiber (greffier). Selon les époques les contours des bailliages ont changé et parfois un bailli prenait en charge plusieurs offices. Le bailliage de Bouxwiller est l'un des plus anciens. Trop vaste, il fut scindé en deux. Pfaffenhoffen devint ainsi le chef-lieu d'un nouveau bailliage regroupant une dizaine de localités. Juste avant la Révolution, un seul bailli s'occupait des bailliages de Pfaffenhoffen et d'Ingwiller alors que ce dernier bailliage avait lui-même déjà absorbé celui de Neuwiller.

Liste des comtes de Hanau-Lichtenberg

Comte de Hanau, sire de Lichtenberg (en partie jusqu'en 1570)

Philippe Ier en l'an 1480. Lui et le comte Simon IV-VI de Deux-Ponts-Bitche, tous deux époux des nièces héritières du dernier seigneur de Lichtenberg Jacques le Barbu, les deux soeurs Anne et Elisabeth filles de Louis V, se partagent la seigneurie de Lichtenberg.

Philippe II, de 1480 à 1504.

Philippe III, de 1504 à 1538.

Philippe IV, de 1538 à 1590. En 1570 à la mort de Jacques dernier comte de Deux-Ponts-Bitche, Philippe IV hérite de la totalité de la seigneurie de Lichtenberg.

Comte de Hanau, comte de Deux-Ponts-Bitche , sire de Lichtenberg

Philippe V, de 1590 à 1599. Il devient comte de Deux-Ponts-Bitche par son mariage avec Louise Marguerite, fille unique du dernier comte Jacques de

Deux-Ponts-Bitche. Mais il ne parviendra pas à conserver Bitche face au duc de Lorraine (conflit en 1572-1604).

Jean René Ier, de 1599 à 1625.

Philippe Wolfgang, de 1625 à 1641.

Frédéric Casimir, de 1641 à 1685.

Jean René III, de 1685 à 1736.

En 1736, le comté passe aux landgraves de Hesse-Darmstadt : d'abord Louis IX, petit-fils de Jean René III de Hanau-Lichtenberg, puis en 1790 son fils et successeur Louis X, jusqu'à la Paix de Lunéville en 1801, quand ces terres sont distribuées entre la France, la Bavière et le Bade (avec attribution du duché de Westphalie (Arensberg) deux ans plus tard en 1803, à la Hesse-Darmstadt en compensation de ses pertes).

images



Philippe V de Hanau-Lichtenberg.



Johann Reinhard I de Hanau-Lichtenberg.



Frédéric Casimir de Hanau.



Johann Reinhard III de Hanau-Lichtenberg.



Louis IX de Hesse-Darmstadt.

Les bailliages du comté en 1789

En 1789, le comté de Hanau-Lichtenberg appartenait au landgraviat de Hesse-Darmstadt. La partie alsacienne était composé de 10 bailliages :

bailliage de Westhoffen : Allenwiller, Balbronn, Hengwiller, Haberacker, Reinhardsmunster, Traenheim (en Partie), Westhoffen et Wolschheim ;

bailliage de Wolfisheim : Hangenbieten et Wolfisheim ;

bailliage de Brumath : Bietlenheim, Brumath, Eckwersheim, Geudertheim (en partie), Gries, Hoerd, Krautwiller, Kurtzenhausen, Mittelhausen, Waltenheim-sur-Zorn et Weitbruch ;

bailliage de Kutzenhausen : Feldbach, Hoelschloch, Lobsann (pour moitié), Mattstall, Merkwiler, Niederkutzenhausen et Oberkutzenhausen ;

prévôté d'Offendorf : Drusenheim, Herrlisheim, Oberhoffen-sur-Moder, Offendorf et Rohrwiler ;

bailliage de Bouxwiller : Bosselshausen, Bouxwiller, Durningen, Duntzenheim, Ernolsheim, Geiswiller, Gimbrett, Gottesheim, Griesbach, Hattmatt, Hohatzenheim, Hohfrankenheim, Imbsheim, Issenhausen, Kirrwiler, Melsheim, Menchhoffen, Niedersoultzbach, Printzheim ou Breunshausen, Reitwiler, Riedheim, Ringendorf, Uttwiler, Wickersheim, Wilshausen, Woellenheim et Zoebersdorf ;

bailliage d'Ingwiler : Boxmuhle, Fuchsthal (à Reipertswiler), Fullengarten (à Dossenheim), Ingenheim, Ingwiler, Kindsbrunnen, Lichtenberg, Mellich, Mietesheim, Neuwiller-lès-Saverne, Obersoultzbach, Reipertswiler, Schillersdorf, Schussersthal, Seelhoff, Wimmenau et Zellim-Thal ;

bailliage de Pfaffenhoffen : Eckendorf, Bischholtz, Engwiler, Niedermodern, Oberaltorf, Obermodern, Offwiler, Pfaffenhoffen, Schalkendorf et Schwindratzheim ;

bailliage de Woerth : Dieffenbach, Eberbach, Goersdorf, Griesbach (pour un tiers), Lampertsloch, Lindel, Mitschdorf, Morsbronn, Niedersteinbach, Obersteinbach, Oberdorf, Pfaffenbronn (cense ; à Lembach), Preuschdorf, Spachbach, Wengelsbach (cense) et Woerth ;

bailliage de Hatten : Buhl, Hatten, Kuhlendorf, Leiterswiler, Niederbetschdorf, Oberbetschdorf, Reimerswiler, Rittershoffen et Schwabwiler.

Cinq autres bailliages du comté (Baerenthal (cense ; avec Philippsbourg) et Lemberg enclavés dans le Palatinat, Baerenthal étant de nos jours en France (Moselle) ; Lichtenau et Willstett ; Schafheim) dépendaient du Reich (Reichsämtler), dont seul Schafheim était situé à l'intérieur du landgraviat de Hesse-Darmstadt près de Hanau. Lichtenau et Willstett sont en territoire badois, sur la rive droite du Rhin, en face des portes de Strasbourg.

Références

1. Schweyen fut d'abord membre de la seigneurie lorraine de Bitche, seigneurie que deux accords de 1297 et 1302 avec le duc Ferry III de Lorraine ont fait passer du duc aux seigneurs de Deux-Ponts, branche cadette des Sarrebruck. D'où vers 1287/88 et 1295 le rameau cadet dit de « Deux-Ponts-Bitche », possédant Bitche/Bitsch et Lemberg (comte Eberhard Ier), mais pas Deux-Ponts /Zweibrücken resté au rameau aîné des comtes de Deux-Ponts (son frère le comte W alram Ier). Or les Lichtenber g se saisissent de deux localités situées à moins de 10 km de Bitche : Montbronn au XIII siècle et Schweyen au XIV siècle, ce qui bafoue quelque peu le duché de Lorraine signataire des accords d'échange de 1297 et 1302. Les ducs sont désormais hostiles aux Lichtenber g.

2. Les Deux-Ponts-Bitche-Lichtenber g descendent d'Elisabeth de Lichtenber g et les Hanau-Lichtenber g d'Anne sa soeur, les deux nièces héritières du seigneur comte Jacques le Barbu disparu en 1480 et les deux filles de son frère Louis V, Elisabeth ayant épousé Simon IV W ecker de D eux-Ponts-Bitche, et Anne, Philippe l'Ancien de Hanau-Babenhausen .

3. Anne de Lichtenber g : † en 1474 ; fille de Louis V de Lichtenber g † 1471 évoqué plus haut, nièce héritière avec sa soeur Elisabeth du dernier seigneur de Lichtenber g dans les mâles : Jacques le Barbu, bailli de Strassbour g, promu comte du St- Empire en 1458, † en janvier 1480 sans postérité, frère aîné de Louis V .

4. La famille de Hanau-Babenhausen prend aussi le nom de Hanau-Lichtenber g. À noter qu'elle ne possède pas Hanau en Hesse, passée à la branche aînée des Hanau, issue du neveu de Philippe l'Ancien : Philippe le Jeune, branche dite de Hanau-Münzenber g qui se fonda dans les Hesse-Cassel par le mariage d' Amélie-Elisabeth avec Guillaume V . Amélie-Elisabeth était la fille de Philippe-Louis II de Hanau de:Philippe-Louis II de hanau-munzenber g -Münzenber g, et la cousine germaine du dernier mâle de cette famille, Jean-Ernest Ier en:John Ernest, count of Hanau-Münzenber g de:Johan-Ernest Ier de hanau-munzenber g † 1642, fils du comte Albert Ier de:Albrecht von hanau-münzenber g de: Albert de hanau-munzenber g (Albert et son frère aîné Philippe-Louis en:Philipp Ludwig II, count of Hanau-Münzenber g II étaient les fils de Philippe-Louis Ier, l'arrière-arrière-petit-fils de Philippe le Jeune en:Philipp Ludwig I, count of Hanau-Münzenber g de:Philippe-Louis Ier de hanau-munzenber g). Le pacte de famille de 1643 fait passer Hanau- Münzenber g au cousin Lichtenber g : Frédéric-Casimir, fils de Philippe-Wolfgang, petit-fils de Jean-René Ier et arrière-petit-fils de Philippe V, qui réunit ainsi les biens des Hanau. Mais en 1736, les Hanau (-Lichtenber g et -Münzenber g) s'éteignent dans les mâles à la mort de Jean-René III (fils de Johann de:Johann Reinhard II de hanau-lichtenber g Reinhard II et neveu de Frédéric-Casimir) : en vertu de l'accord de 1643, Hanau-Münzenber g, avec Hanau, passe aux Hesse-

Cassel issu d'Amélie (ses arrière-petits-fils le roi Frédéric et Guillaume VIII), alors que Hanau-Lichtenberg passe aux Hesse-Darmstadt héritiers de Jean-René III.

5. « Les Bornes frontières entre le comté de Hanau et le duché de Lorraine » (<http://vosges-du-nord.fr/site/les-bornes-frontieres-entre-le-comte-de-hanau-et-le-duche-de-lorraine/>) , sur Vosges-du-nord.fr, février 2015

6. Pour les sources de ce passage, nous renvoyons le lecteur à la bibliographie en fin d'article (à établir).

7. Landgräfllich hessischer Staats- und Adresskalender, Darmstadt, 1795, 320 p., p. 276

8. Landgräfllich hessischer Staats- und Adresskalender, Darmstadt, 1785, 276 p., p. 195

Articles connexes

Formation territoriale de la France métropolitaine, L'expansion à l'est : la frontière sur le Rhin

Liens externes

Ce document provient de «https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Comté_de_Hanau-Lichtenberg&oldid=132176192».

Cette page a été modifiée pour la dernière fois le 26 novembre 2016 à 20:32. Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Histoire du Comté de Hanau-Lichtenberg

<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Comte%20de%20Hanau-Lichtenberg/fr-fr/>

Comté de Hanau-Lichtenberg / Grafschaft Hanau-Lichtenberg

Capitale Babenhausen, Bouxwiller

Histoire et événements

1456 Division du comté de Hanau

1480 Héritage du Lichtenberg

1570 Héritage du Deux-Ponts-Bitche

Territoire du Saint-Empire romain germanique. Ses origines sont doubles. La seigneurie de Lichtenberg en Alsace d'une part, et un morceau du comté de Hanau situé en Hesse, d'autre part. La majeure partie du territoire était situé en l'actuel département du Bas-Rhin avec la ville de Bouxwiller pour chef-lieu.

Déjà occupé à l'époque romaine, le site de Bouxwiller est donné en fief aux seigneurs de Lichtenberg dès le début du Moyen Âge. De cette époque date l'expansion territoriale de leurs possessions et le fait que Bouxwiller obtienne le rang de ville. Les seigneurs de Lichtenberg font construire le château du Wasenbourg au milieu du XIII^e siècle. Les Lichtenberg ont racheté en 1332 au comte d'Alsace le château du Grand-Arnberg et ses forêts qui jouxtent le Wasenbourg, devant protéger ces nouveaux biens. Par acte de vente du 3 septembre 1467, le comte Louis V de Lichtenberg devient propriétaire de la moitié sud du village de Baerenthal avec le château du Grand-Arnberg et c'est en 1569 que les comtes de Hanau-Lichtenberg deviennent propriétaires de l'ensemble du village. Fief des Lichtenberg depuis le XIV^e siècle, le village de Schweyen est l'objet de vives contestations entre les descendants de cette famille et le duc de Lorraine aux XV^e siècle et XVI^e siècle et il faut attendre le traité de 1606 pour qu'il fasse retour à la Lorraine.

En 1480, le comté passe dans la famille des Hanau-Lichtenberg qui en fait un véritable état. La famille de Hanau-Lichtenberg entre en possession du château de Lichtenberg et font transformer leur château en une puissante place-forte par des architectes renommés, dont Daniel Specklin, architecte de la ville de Strasbourg. Non contents des indispensables travaux de fortification, les Hanau-Lichtenberg s'attachent à faire entrer dans leur demeure les décors somptueux de l'Art Renaissance. Fenêtres en oculi à la manière italienne, pilastres cannelés, frontons, volutes et cariatides viennent orner les imposantes façades de grès rose.

Débute alors la période la plus prospère de la ville de Bouxwiller, durant laquelle un hôpital est construit en 1528, la Réforme est introduite en 1545 et l'école latine est transformée en collège en 1612. Le comte Philippe IV fait construire un château à Philippsbourg en 1566. Le territoire fait alors partie de la seigneurie de Falkenstein qui est vendue en 1564 aux Hanau-Lichtenberg. En 1606, le territoire est réuni à leur bailliage de Lemberg, près de Pirmasens. Le village passe en 1736, avec toute la seigneurie de Hanau-Lichtenberg, au landgrave de Hesse-Darmstadt.

En octobre 1678, après la guerre de Trente Ans, la forteresse capitule après un siège de huit jours. Désormais rattachée au royaume de France, le comté reste indépendant. Mais les comtes abandonnent progressivement ce domaine pour se consacrer à leurs terres germaniques. En 1606 sont implantées les bornes qui doivent délimiter la nouvelle frontière entre le duché de Lorraine et le comté de Hanau-Lichtenberg, à la suite d'un compromis signé en 1601 par le duc Charles III de Lorraine et le duc de Deux-Ponts pour le tracé des frontières du comté de Bitche. En 1711, le landgrave de Hesse-Darmstadt Ernest Louis est le gendre du comte Jean René ou Johann Reinhard III de Hanau-Lichtenberg. Jean René III, naquit le 31/07/1665 à Rheinbischofsheim, au Pays de Bade. Il épousa le 20/08/1699 à Hanau, Hesse, Dorothee Frédérique de Brandebourg-Ansbach. Le 2/05/1700 naquit à Bouxwiller, leur fille unique, Charlotte Christine Madelaine Jeanne de Hanau-Lichtenberg (+ 01/07/1726 Darmstadt, Hesse) marié a Louis VIII de Hesse-Darmstadt

Organisation administrative du comté La communauté villageoise

Le village est la cellule de base de la seigneurie de Lichtenberg. La population villageoise est divisée en deux catégories; les Bürger ou bourgeois et les Schirmer ou manants. Les bourgeois disposent des droits et des devoirs liés au statut de bourgeoisie. Une des conditions pour obtenir ce statut est d'être établi depuis plusieurs années dans le village. Ce groupe, propriétaire de biens (terres et trais de culture) est de fait relativement stable. Les bourgeois en assemblée désignent annuellement le Heimbürger qui devient leur représentant. Sa fonction majeure est d'être chargée des finances de la communauté. Les manants sont, soit des individus nouvellement installés, soit des fils de bourgeois qui n'ont pas encore été cooptés par l'assemblée des bourgeois et qui n'ont pas encore prêté serment d'allégeance au seigneur. Le groupe des manants est moins stable et plus sujet à la migration car en quête d'un moyen de subsistance, tel un emploi de journalier agricole. Cependant, en 1542, les habitants de Bouxwiller sont encore des serfs de corps, car s'ils veulent s'établir ailleurs ils doivent payer un droit de départ[1].

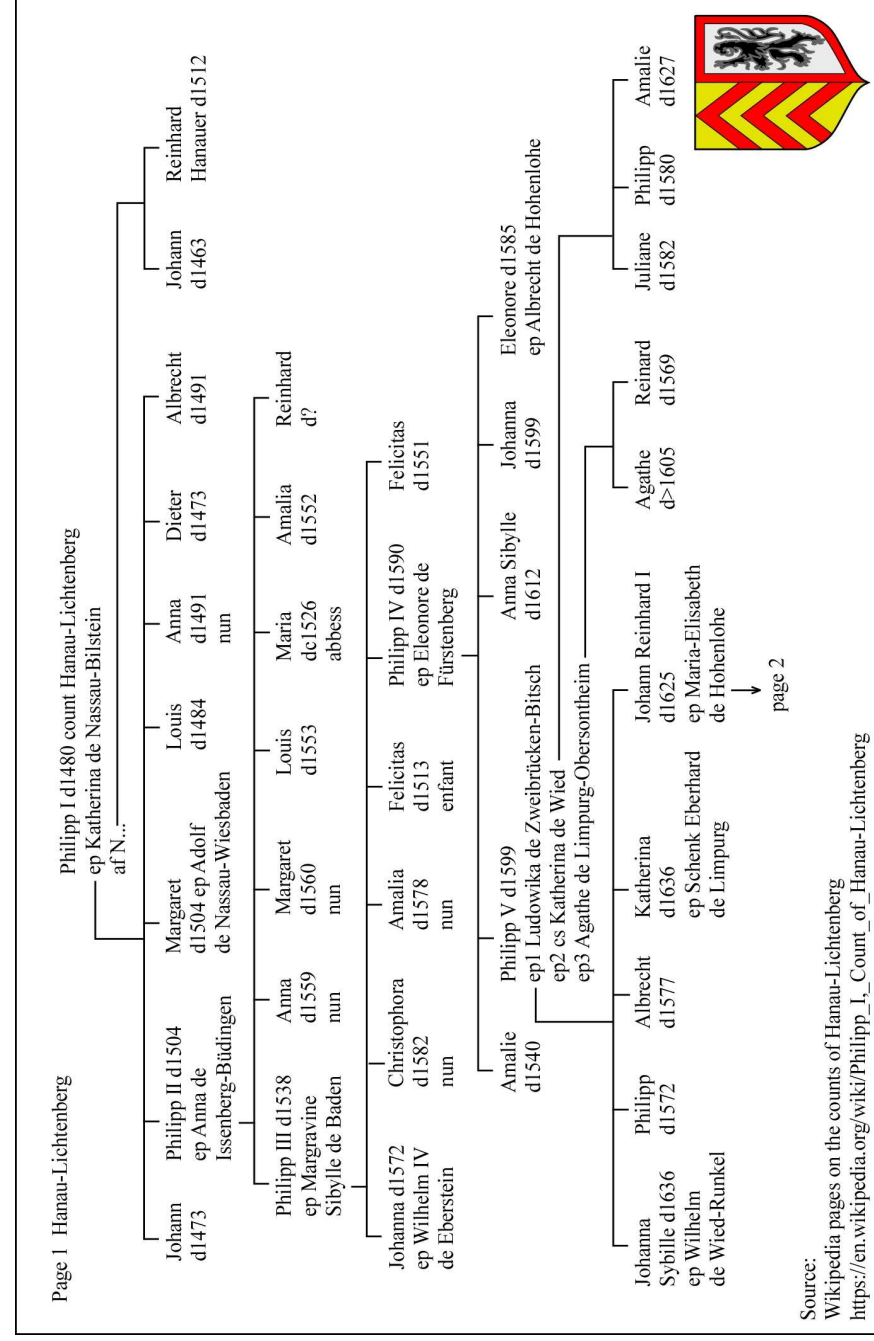
Le Tribunal villageois

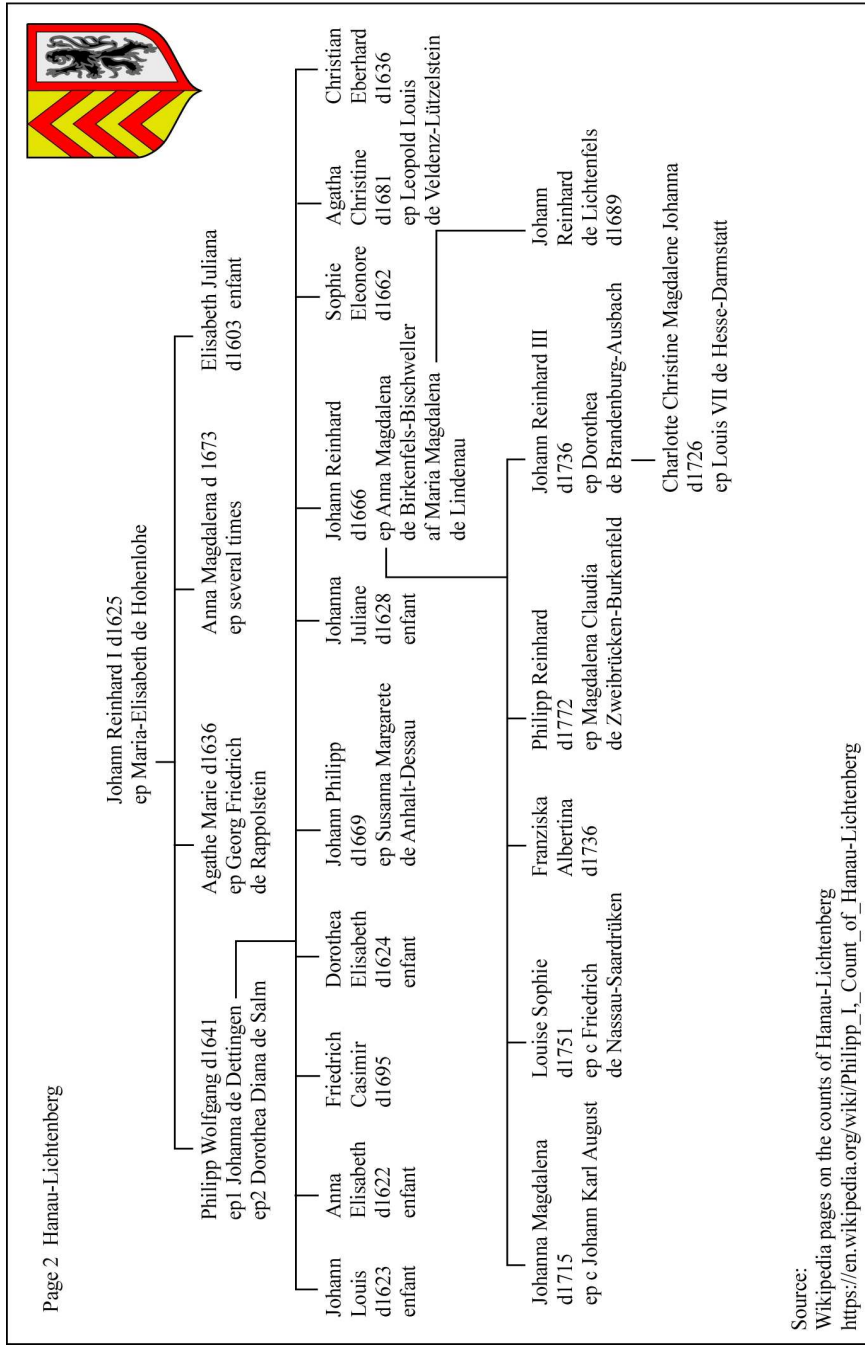
Le seigneur est représenté au niveau du village par le Schultheiss ou écoutète, il était le garde du sceau villageois et officialisait tous les actes (achats, ventes, emprunts) en y apposant le sceau. Chaque village est censé avoir son écoutète, mais pour les hameaux on a procédé à des regroupements appelés Schultheisserei ou Büttelei (écoutèterie). En 1335, lorsque Imbsheim revient au seigneur Louis II de Lichtenberg, nous apprenons que les hameaux de Riedheim, Zoebersdorf, Griesbach-le-Bastberg et Wickersheim lui sont ainsi rattachés. Le Schultheiss préside le Dorfgericht ou tribunal villageois, organisme judiciaire de première instance, composé d'une poignée d'échevins issu de la communauté des bourgeois. Ce tribunal siégeait à la Laube. À partir de 1551, à Bouxwiller, il ne siège plus le dimanche mais les lundi. Les jurés et les échevins formulaient le jugement en fonction du droit coutumier. Mais l'écoutète, s'il n'intervenait pas au cours des débats, se levait en fin de procès et prononçait la sentence[1].

Les bailliages

Plusieurs écoutèteries sont regroupées en un Amt (office ou bailliage) dirigé par un Amtmann (bailli). Ses fonctions sont plus étendues que celle du Schultheiss, et peut servir de recourt contre une décision de ce dernier. Homme de confiance du seigneur, souvent noble, il surveille la perception des impôts, contrôle les écoutètes, ses subordonnés, et dirige la justice criminelle. Il est secondé par l' Amtschaffner (receveur) et par l' Amtschreiber (greffier). Selon les époques les contours des bailliages ont changé et parfois un bailli prenait en charge plusieurs offices. Le bailliage de Bouxwiller est l'un des plus anciens. Trop vaste, il fut scindé en deux. Pfaffenhoffen devint ainsi le chef-lieu d'un nouveau bailliage regroupant une dizaine de localités. Juste avant la Révolution, un seul bailli s'occupait des bailliages de Pfaffenhoffen et d'Ingwiller[2] alors que ce dernier bailliage avait déjà absorbé celui de Neuwiller[1].

		Reinhard d1589
	5	Anna Margarethe d enfant
		Anna Sibylle d1612
		Johanna d1599
	4	Eleonore d1585 ep Albrecht de Hohenlohe-Weikersheim-Langenburg
	3	Felicitas d1551
		Anna d1559 nun
		Margaret d 1560 nun
		Louis d1553
		Maria dc1526 abbess
		Amalia d1552
	2	Reinhard d?
		Margaret d1504 ep C Adolf III of Nassau-Wiesbaden-Idstein
		Louis d1484
		Anna d1491 nun
		Dieter d1473
		Albrecht d1491
	+Johann	D1463
1	+Reinhard	Hanauer D1512





Les blasons Noblesse:

-  Bade
-  Blamont
-  Commercy
-  [Deux-Ponts-Bitche](#)
-  Eberstein
-  Forbach
-  Freiburg
-  [HohenGeroldseck](#)
-  [Geroldseck](#)
-  [Hanau](#)
-  [Hanau-Lichtenberg](#)
-  Hess-Darmstatt
-  [Hohenlohe](#)
-  [Hunebourg](#)
-  [Herrenstein](#)
-  Huneburg-Hombourg



[Klinglin](#)



[Lichtenberg](#)



Mey



Saarbrück



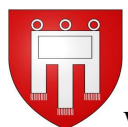
[Teck](#)



Unenberg



[Werd](#)



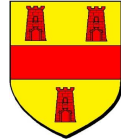
Werdenberg



Lichtenau



[Leiningen](#)



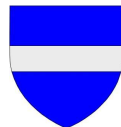
Mittelhausen



Salm



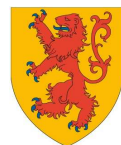
[Teck Berthold](#)



Vinstingen



[Wangen de Geroldseck](#)



Zweibrücken-Bitsch

Les Lichtenberg d'Alsace

Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace: V3

Louis Spach 1860

<https://books.google.com/books?id=JBBXCRW5l2oC&pg=RA1-PA3&lpg=RA1-PA3&dq=maison+de+lichtenberg+alsace&source=bl&ots=s2uUDLWqPM&sig=reObg7-6auA7piF7yJrM2bLSzcY&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwifh8vI6bjUAhWIZ4MKHVSUCGAQ6AEIXTAI#v=onepage&q=maison%20de%20lichtenberg%20alsace&f=false>

Le Comté de Hanau-Lichtenberg

En jetant un coup d'oeil sur la carte d'Alsace de Homann, on aperçoit, dans la partie septentrionale et moyenne de notre province, plusieurs enclaves, qui portent la légende de Hanau-Lichtenberg. Le plus étendu de ces petits territoires renferme les villes et bourgades de Bouxwiller, d'Ingwiller, de Pfaffenhoffen, de Reichshoffen, de Woerth; il occupe la belle plaine ondulée, au midi et à l'est de la montagne, couronnée par le château fort de Lichtenberg, où les premiers dynastes de ce nom ont pris naissance“. Un autre district se trouve un peu plus à l'est, vers le Rhin, aumord de la forêt de Haguenau; il est groupé autour de la bourgade de Hatten; un autre lambeau de terrain se rattache à Brumath; un quatrième, à Offendorf, sur le Rhin; un cinquième, à Wolfisheim, presque aux portes de Strasbourg; un sixième, enfin, se montre derrière le Kronthal, autour de Westhoffen, etaupied des ruines d'Ochsenstein, que surplombe le Schnéeberg.

Sur la rive droite du Rhin, on découvre encore quelques fragments du même comté, autour de Bischofsheim et de Lichtenau, dans le grand-duché de Bade actuel. Au nord de l'Alsace ou du Bas-Rhin actuel, le nom du même comté se trouve appliqué à un district, dont Pirmasens et Lemberg constituent le centre.

1. La montagne s'élève à une hauteur d'environ 426 mètres au-dessus du niveau de la mer, près des sources de la Rothbach.

III. (M.) 4

Comment tous ces fragments, qui formaient un ensemble de douze bailliages“, se trouvaient –ils, au dix-huitième siècle, réunis dans la même main ? Comment se faisait-il qu'un prince allemand, le landgrave de Hesse - Darmstadt, gouvernait, sous la suzeraineté du roi de France, la plus grande partie de ces beaux et riches domaines?

Les personnes familiarisées avec l'histoire d'Alsace n'ignorent point que trois ou quatre familles de dynastes ont successivement possédé cette seigneurie : les Lichtenberg, à partir des temps carlovingiens jusqu'en 1480; les comtes de Hanau, par indivis d'abord avec les comtes de Deux-Ponts-Bitche (1480 à 1570), seuls depuis 1570 à 1736; enfin, les princes de Hesse-Darmstadt, de 1736 à 1790*. On sait que les transmissions d'héritage ont eu lieu chaque fois par les femmes. Sans doute, l'histoire de ces petites dynasties n'offre point un intérêt dramatique comparable à celui des grandes maisons souveraines; des incidents majeurs, des catastrophes tragiques ne remplissent pas toutes les pages de leurs annales; mais les faits qui se sont produits sur ce territoire limité n'en méritent pas moins l'attention des écrivains, chargés de conserver ou de ranimer le souvenir des événements dont notre province a été le théâtre.

1. Ce sont les bailliages de Bouxwiller, Ingwiller, Pfaffenhofen, Woerth, Kutzenhausen, Hatten, Brumath, Offendorf, Westhoffen. Wolfisheim, en Alsace; les bailliages de Lichtenau et Willstett sur la rive droite du Rhin, et celui de Lemberg dans le Palatinat actuel. Les comtes de Hanau-Lichtenberg possédaient, en outre, une partie de la Marche de Marmoutier, et, temporairement, le bailliage de Niederbronn ou val de Reichshoffen.

2. Voir mon rapport au préfet du Bas-Rhin sur le fonds de Hanau-Lichtenberg. Conseil général du Bas-Rhin de 1849.

Dans l'antique famille des Lichtenberg, quelques prélats illustres ont surgi et ont occupé le siège épiscopal de Strasbourg; au XV^e siècle, deux frères de Lichtenberg se trouvent au premier rang des seigneurs alsaciens; parmi les comtes de Hanau, la réforme, au XVI^e siècle, a trouvé des adhérents fervents, qui ont imprimé le cachet de leurs tendances à des institutions de charité et d'instruction publique, vivaces au point de surnager dans le grand cataclysme de 1793; enfin, quelques princes de Darmstadt, qui avaient établi à Bouxwiller un Versailles en miniature, ont laissé, de leur administration toute paternelle, un souvenir de reconnaissance dans une génération maintenant disparue. Je vais indiquer les points culminants de cette histoire locale, en essayant toutefois de faire tomber de préférence le jour sur quelques parties moins connues de la maison de Hanau, et sur la place que ces dynastes ont occupée en Allemagne, avant de prendre en main l'héritage des anciens seigneurs de Lichtenberg. Je serai concis autant que le permettront les faits que je me propose de mettre en évidence. La dernière partie de mon travail contiendra une appréciation sommaire des nombreux documents, qui forment, dans nos archives départementales, le fonds considérable de Hanau-Lichtenberg.

I. Les Lichtenberg d'Alsace.

L'origine de l'ancienne famille des Lichtenberg d'Alsace se perd dans l'obscurité de l'époque mérovingienne et carlovingienne. Je ne ferai point l'inutile tentative d'y porter le jour. Ces seigneurs n'existent pour nous qu'à partir du moment où ils jouent un rôle dans notre pays. La maison de Lichtenberg compte dans son sein trois évêques de Strasbourg, dont l'un surtout a laissé de longues traces dans l'histoire alsacienne. C'est d'eux seuls, et des comtes Jacques et Louis, que je dois parler dans cette esquisse.

Une infinie quantité de documents conservent les noms d'autres membres de la famille; ils fournissent la preuve évidente de l'extension que prit au XIII^e, XIV^e et XV^e siècles le domaine des Lichtenberg; mais l'histoire locale elle-même n'enregistre et ne conserve que les existences marquées au coin d'une forte individualité. Tel est Conrad de Lichtenberg, qui monte sur le siège épiscopal de Strasbourg en 1273, en même temps que son ami Rodolphe de Habsbourg prend en main les rênes de l'empire d'Allemagne, et met fin à une longue anarchie. Conrad de Lichtenberg se présente à nous sous les traits d'un prêtre guerrier; c'était, au petit pied, un Jules II alsacien, moins la violence du pontife romain du XVI^e siècle. Ce rapprochement n'est pas un simple jeu d'esprit; car, de même que le pape issu de la famille della Rovere donna aux arts italiens une impulsion toute-puissante, et que son souvenir est marié à celui de Raphaël, de Michel-Ange et de Bramante, le nom de Conrad de Lichtenberg se trouve pour nous indissolublement uni à celui d'Erwin de Steinbach."

Ce maître – architecte avait déjà fait ses preuves par la construction de l'église de Fribourg, en Brisgau, lorsque, vers 1275, il vint présenter à l'évêque de Strasbourg le plan du portail et de la magnifique façade occidentale, qui devaient compléter, que dis-je, transformer et grandir à l'infini l'œuvre primitive de l'évêque Werinhar et les travaux intermédiaires de huit à neuf générations. Notre-Dame de Strasbourg est redevable de son caractère distinctif à l'évêque et à l'architecte du XIII^e siècle. Sans la conception de maître Erwin, sans la protection active de Conrad de Lichtenberg, notre cathédrale ne présenterait pas le type exceptionnel que l'admiration du monde artistique tout entier lui reconnaît. La circulaire épiscopale, qui appelait, en 1275, le secours de tous les membres du clergé, et qui passait d'abbaye en abbaye, de ville en ville, le long du Rhin, des Vosges, de la Forêt-Noire, bien au delà des limites du diocèse, est le document majeur, constatant la vive sollicitude de Conrad de Lichtenberg pour la continuation et l'achèvement de cette œuvre de foi.

1. Voir: Une charte de Conrad de Lichtenberg, éditée avec commentaire par l'archiviste du Bas-Rhin, auteur de cette monographie. Strasbourg, 1841, in-8°. Nous reproduisons, sous le n° I des pièces justificatives, ladite charte et le texte de notre traduction.

Au haut de la montagne, où, depuis quatre siècles, résidaient ses aïeux, Conrad a laissé trace de son passage dans l'architecture du donjon, qui forme encore le centre de la forteresse actuelle. C'est vers 1286 qu'eut lieu cette restauration des murs cyclopéens, qu'un évêque de Metz avait ruinés un quart de siècle auparavant, et que l'architecte-ingénieur du XVI^e siècle, l'illustre Specklé, devait renouveler à son tour.

L'activité prodigieuse de l'évêque de Strasbourg se produisit, au surplus, dans une sphère plus étendue. Pendant les Vingt-cinq années que dura son administration épiscopale (de 1273 à 1299), il fut constamment occupé, comme prince temporel, à regagner l'influence que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient ou compromise ou perdue. La ville de Strasbourg, qui, peu d'années auparavant, avait été si hostile à l'évêché, maintenant ramenée par son intérêt bien compris et par la force des choses, en face de l'union étroite de l'empereur d'Allemagne et du prélat, Strasbourg se trouvait très-heureuse de baiser la main protectrice de Conrad, qui maniait à bras armés l'épée et reprenait, à l'issue des combats, la crosse épiscopale. Quelques bourgeois de la ville avaient été retenus en charte privée par les sire de Lobegasse; l'évêque eut la bonne chance de les délivrer; de plus, il mit fin aux courses déprédatrices que les seigneurs de Ribeaupierre se permettaient sur le territoire de la ville. Je ne prétends point dire que toutes les expéditions de Conrad de Lichtenberg aient été constamment couronnées de succès; ce serait manquer à la vérité historique.

Presque au début de sa vie publique comme prélat, lorsqu'il était grand chantre du chapitre, il avait fait une excursion malheureuse en Lorraine, pour aller au secours de l'évêque de Metz, attaqué par Frédéric ou Ferry, duc de Lorraine. Prisonnier du duc, Conrad de Lichtenberg fut obligé de payer, pour lui-même et pour son frère Frédéric, une rançon de 400 marcs, de donner son neveu, Louis de Lichtenberg, en otage, et de promettre qu'à l'avenir il serait prêt, à toute sommation, d'amener à Ferry soixante hommes de guerre". Mais il se releva bien vite et bien haut après cette fâcheuse entrée en scène. Dans ses rapports avec l'empereur d'Allemagne, Conrad de Lichtenberg fut en mesure de rendre des services signalés pendant les guerres de Bourgogne, de Montbéliard, de Fribourg, de Savoie. Sur un simple signe de son royal ami, l'évêque de Strasbourg courait sus au margrave de Bade-Durlach, et, lorsqu'à la mort de Rodolphe I^{er} l'élection eut fait passer le globe et le sceptre de l'empire aux mains d'Adolphe de Nassau, Conrad resta fidèle à la maison de Habsbourg, aux risques de perdre, par la chance des batailles, le fruit des vingt dernières années. Un moment, toutefois, il se vit obligé de plier sous la loi du plus fort. Adolphe de Nassau était entré en Alsace, et s'était emparé de Colmar, que le propre frère de l'évêque, que Frédéric de Lichtenberg avait vainement essayé de défendre. Alors Conrad, vaincu par les instances de la ville de Strasbourg, consentit à faire la paix, avec la restriction mentale, Sans doute, de prendre Sa

revanche. L'insolence des délégués impériaux en Alsace donna gain de cause aux prévisions de l'évêque; aussi parvint-il facilement à former une nouvelle ligue contre Adolphe de Nassau, et à conduire sur le champ de bataille de Worms un corps auxiliaire, qui contribua peut-être à décider la journée en faveur d'Albert d'Autriche, fils de Rodolphe I^{er} (1298).

1. Voir Schoepflin, Als. dipl., II, p. 5.

Le jeune souverain, vainqueur de son rival, se rendit à Strasbourg, et combla de faveurs l'évêque intelligent et fort, qui avait déjà donné tant de preuves de dévouement à la maison de Habsbourg, et qui continua, pendant les derniers moments d'une carrière si remplie, à guerroyer, tantôt pour le compte de son diocèse, tantôt pour l'avancement de sa propre famille. Conrad mourut, on le sait, des suites d'une blessure reçue pendant une expédition contre Fribourg, en Brisgau (1299), et cette mort ne fut nullement regardée comme une punition du ciel. Son propre frère lui succéda sur le siège épiscopal, et l'épithète destinée à illustrer la mémoire du défunt, n'était point une flatterie, mais le simple énoncé de l'opinion contemporaine, qui estimait dans le prélat Thome d'action autant et plus que le prêtre. Conrad de Lichtenberg était le produit de son époque; il n'avait pas cru manquer à ses devoirs de pasteur en défendant son troupeau envers et contre tous, à l'aide des moyens que la Providence mettait entre ses mains.

Des deux autres évêques de Strasbourg qui appartiennent à la même famille, ni l'un ni l'autre ne ressemble à Conrad.

[1. Lun des faits capitaux de son administration diocésaine, c'est le transfèrement du collège d'Obersteigen à Saverne, à la date du 1^{er} avril 1303. (Voir Schoepflin, Als. dipl., II, p. 79.) Les frères hospitaliers de Steige ne pouvaient plus, dans une localité infectée de brigands, remplir le but de leur institution, qui leur faisait une loi de soigner les pèlerins et les malades. – Le même prélat fit cession à l'Empire de la ville de Mulhouse et de la moitié de Wasselonne, et reçut en échange les fermes ou Villages de Molsheim, de Mutzig, de Hermolsheim et le château de Neuenbourg en Brisgau. (Voir Archives dép. du Bas-Rhin; armoire des chartes, ann. 1307, 28 nov. et le n^o 2 des pièces justificatives de la présente notice.)]

Frédéric de Lichtenberg (1299-1306), avant d'arriver à l'épiscopat, occupait la charge de prévôt du grand chapitre. Il avait été mêlé, comme son illustre frère, aux événements guerriers de son époque; mais, évêque, il ne vécut que pour l'église et pour des Oeuvres de piété, laissant à son neveu, Jean de Lichtenberg, landvogt ou préfet d'Alsace, le soin de conserver les bons rapports de sa famille avec celle qui était assise sur le trône d'Allemagne. Il est le restaurateur de l'église de Haslach, qui avait été détruite par un incendie en 1287, et qui se releva en partie de ses ruines, sous la direction

du fils d'Erwin de Steinbach, grâce à l'impulsion et aux secours de l'évêque, frère de Conrad de Lichtenberg.“

Quant à l'évêque Jean de Lichtenberg (1355 à 1365), il aurait eu grand besoin de la puissante Organisation de son grand-oncle, pour faire face à de sérieuses difficultés intérieures* et à l'invasion des bandes aventurières d'Arnould de Servole, dont l'Alsace devint la proie à cette époque. Doux et timide, Jean de Lichtenberg ne sut que prier pour son diocèse", et mourir, le coeur brisé, à la vue des horreurs qu'il n'avait pu ni prévenir ni empêcher. Sa mémoire, au surplus, est à l'abri de tout reproche. Le soin de la défense de l'Alsace incombait à l'empereur Charles IV, qui n'ignorait nullement les projets d'Enguerrand de Coucy, dont Servole n'était que le lieutenant. C'est l'incroyable incurie de Charles de Luxembourg qui livra cette belle frontière de l'Empire à toutes les atrocités d'une véritable invasion de barbares.

[1. Voir: «L'Église de Haslach, «monographie de Tuteur du présent mémoire. Strasbourg, 1854, in-89.

2. Quoiqu'il eût délivré Strasbourg du ban pontifical, qui pesait sur elle, il se trouva en lutte avec la ville pour des questions de juridiction intérieure sur les Usburger et les Pfahlburger, que l'autorité impériale parvint à peine à trancher. Jean de Lichtenberg songea surtout à l'agrandissement de sa maison et de l'évêché. Il acquit le landgraviat d'Alsace des mains des comtes d'Ottingen (1358). Pour doter la fille de Sigismond de Lichtenberg, il engagea la ville de Rouffach.

3. Il allait souvent, pour faire ses dévotions, dans l'abbaye de Pairis, qui obtint, en cette occasion, de l'empereur Charles IV le privilège de pouvoir fermer ses portes à tout venant, comte ou baron de l'Empire, toutes les fois que l'évêque y résiderait. La charte émanée de Charles IV ouvre une échappée de vue sur l'hospitalité ruineuse que le couvent était obligé d'exercer, même de nuit. (Voir Fonds de l'évêché de Strasbourg, armoiriers des chartes, année 1359, 22 sept. Lettre-privilège de Charles IV en faveur de l'abbaye de Pairis: nous la donnons, avec traduction, sous le n° 3 des pièces justificatives.)]

Près d'un siècle plus tard, un descendant collatéral de l'évêque Jean (II), le comte Jacques de Lichtenberg fit au moins preuve de courage et de bonne volonté, en opposant une résistance, inutile mais louable, aux Armagnacs, qui descendaient dans la plaine d'Alsace par le col de Saverne, c'est-à-dire par la même route qu'Arnould de Servole et Enguerrand de Coucy avaient suivie. Jacques de Lichtenberg s'était posté à Steinbourg (1439), mais sa troupe, bien inférieure en nombre aux bandits étrangers, fut culbutée, massacrée en détail dans les forêts de Saverne, et Jacques de Lichtenberg dut s'abriter dans le château fort reconstruit par l'évêque Conrad.“

Jacques de Lichtenberg n'était pas le seul seigneur propriétaire des domaines alors ravagés par les Armagnacs. Il avait pour co-régent son frère Louis, avec lequel il vivait en bonne intelligence. Les noms de Jacques et de Ludemann ou Louis de Lichtenberg occupent une place très grande dans les annales alsaciennes du XV^e siècle. Ils avaient persisté dans le système de leurs ancêtres, en acquérant, surtout par des contrats de toute nature, des parcelles de territoire, pour s'arrondir et s'étendre au midi et à l'est de leur château patrimonial. Des rentes considérables, acquises par mariage dans le ban de Brumath, amenèrent des discussions, puis un conflit, puis des hostilités ouvertes avec la famille des Linange, qui avait aussi des prétentions et des perceptions analogues à faire valoir dans la même circonscription.

1. Voir: un traité d'alliance contre les Armagnacs; charte publiée par Tarchiviste du Bas-Rhin en 1840.

Au nombre des luttes partielles, de seigneur à seigneur, de ville à ville, qui caractérisent ces siècles de désordre, et qui font de l'histoire de ces temps un dédale souvent inextricable et peu intéressant de faits microscopiques, la guerre des Lichtenberg avec les Linange (1450 à 1452) présente un ensemble plus digne d'attention. Les intérêts qui sont en jeu, sans être majeurs, altèrent et enferment dans leur réseau toute une ligne de dynastes alsaciens, lorrains, badois; ce n'est plus seulement une querelle de détails, c'est une lutte, où sont engagés, du côté des Lichtenberg, les seigneurs Jean et Guillaume de Fénétranges, le comte de la PetitePierre, puis des seigneurs de l'autre côté des Vosges, et d'outre-Rhin; tandis que, du côté des Linange, on voit se présenter en première ligne l'électeur palatin Frédéric le Victorieux, le sire de Hohgeroldseck, George d'Ochsenstein, Jean de Fleckenstein et le comte de Saarwerden. A la seule lecture de ces noms, on devine que, sous une question de rentes à Brumath, se cache une lutte de prépondérance dans les contrées de la moyenne Alsace; la maison palatine, en y prenant part, lui imprimait un caractère spécial, et laissait percer ses projets ambitieux sur le comté de la PetitePierre, projets qu'elle mit à exécution bientôt après cette guerre intestine.

Le comte Schaffrid (Geoffroi) de Limange avait commencé, en 1450, par envoyer une lettre de défi fort insolente aux frères de Lichtenberg, quoiqu'il sût que l'un d'eux, Louis, se trouvait alors en pèlerinage à Rome. Schaffrid demanda satisfaction pour des comptes, mal rendus, disait-il, et pour de mauvais traitements, qui auraient été infligés à ses Serviteurs par les employés des Lichtenberg.

A ce défi se joignirent des voies de fait; les villages de la belle plaine de Bouxwiller furent incendiés.

Les seigneurs de Lichtenberg, de leur côté, entrèrent en campagne, et prirent successivement Marlen le château, la ville et le château de Saarwerden, le château de Saint-Laurent, près Diemeringen, et parvinrent à enlever le comte de Saarwerden, beau-frère de Schaffrid de Limange. Puis ils passèrent le Rhin, et mirent le siège devant Schauenburg, près d'Oberkirch, où s'était réfugié le sieur de Hohgeroldseck; le château et le seigneur tombèrent en leur pouvoir. Enfin, le 29 décembre 1450, ils mirent le siège devant le château de Brumath, et forcèrent, le 10 janvier 1451, la garnison à se rendre. La demeure seigneuriale des Linange subit la loi du plus fort; elle fut livrée au pillage et aux flammes.

Un incident nouveau compliqua cette affaire. Les comtes de Lichtenberg⁴⁴ avaient libéré, sur parole, le comte de Saarwerden; celui-ci non-seulement se parjura, en reprenant les armes; il mit le comble à sa félonie, en s'embusquant, un jour de vendredi saint, près de l'église de Saint-Jean de Bassel en Lorraine, où la comtesse de Fénétrange avait fait ses dévotions. Au moment où cette dame, l'épouse d'un allié des Lichtenberg, retournait chez elle avec ses gens et ses femmes de chambre, le comte de Saarwerden se rua sur ce cortège inoffensif, et maltraita, de la façon la plus révoltante, sous les yeux même de la comtesse, les pauvres domestiques, dont les cris lamentables troublèrent la paix du sanctuaire voisin.

1. Jacques de Lichtenberg porte le premier de sa famille ce titre hoOrifique.

Un acte aussi déloyal ne devait point porter bonheur au parti qui comptait dans ses rangs le comte de Saarwerden. A la date du 21 juin 1451, il y eut une rencontre décisive près de Reichshoffen; les Lichtenberg restèrent maîtres du terrain. Schaffrid de Linange, les Ochsenstein et vingt-trois gentilshommes tombèrent entre les mains des vainqueurs. Dans le premier moment d'exaspération, Louis de Lichtenberg s'était précipité sur Schaffrid, et il allait en finir avec son prisonnier, lorsque Jacques de la Petite-Pierre se jeta à la traverse, et emmena de vive force l'auteur de la guerre. Trois cents blessés furent transportés dans les donjons de Lichtenberg; au milieu d'eux se trouvait le seigneur d'Ochsenstein, qui ne se doutait guère que cent vingt ans plus tard tous ses domaines passeraient, pacifiquement, entre les mains des seigneurs du château où il'était retenu prisonnier.

L'évêque de Strasbourg, Robert de Bavière, intervint, et, sous sa médiation, le traité de Saverne fut conclu (2 mars 1452); les prisonniers payèrent 40,000 florins de rançon, et Schaffrid de Limange dut abandonner toutes ses prétentions sur Brumath. Les deux frères de Lichtenberg sortirent triomphants et enrichis d'une épreuve qui avait failli les anéantir. Un bonheur constant sembla, de ce jour, leur tomber en partage; l'empereur Frédéric III les honorait de sa faveur, et leur octroyait de grands privilèges. Louis de Lichtenberg avait, pendant quelque temps, occupé la charge de

landvogt ou préfet de Haguenau, du consentement de l'électeur palatin, qui en était le titulaire. Jacques portait le titre de grand maréchal de l'évêque de Strasbourg et d'avoué (vogt) de la ville. Il avait établi sa résidence à Bouxwiller, tandis que son frère continuait à occuper, à quelques lieues de là, le château de Lichtenberg. Des flatteurs lettrés eussent pu les comparer à deux héros mythologiques de l'ancienne Grèce, tant ils ne formaient qu'un seul cœur et qu'une seule tête, lorsqu'un événement inattendu vint jeter le trouble dans la famille et la désunion entre ce Castor et ce Pollux du moyen âge alsatique.

Jacques de Lichtenberg, après la mort de sa femme – une comtesse de Saarwerden – crut pouvoir se permettre une distraction illégitime, d'autant plus qu'il n'avait point d'enfants. Il établit dans le château de Bouxwiller une belle paysanne badoise, Barbe d'Ottenheim⁴⁵, qui exaspéra, par ses prétentions en fait de corvées injurieuses, les habitants de la bourgade. Ceux-ci, d'un commun accord, allèrent porter plainte au château de Lichtenberg, où le seigneur Louis les accueillit avec saveur. Mais, pendant l'absence de ces délégués mâles de Bouxwiller, la châtelaine illégitime s'était livrée à de nouvelles exactions à l'endroit des femmes et des filles, à tel point que ces malheureuses – ainsi le veut la tradition – se révoltèrent, et parvinrent, avec des armes improvisées, à refouler dans le château les sergents seigneuriaux. Les détails de cette levée de bouclier féminine sont burlesques et prêtent le flanc à la critique. Il paraît que les huissiers de Jacques de Lichtenberg servaient aussi à contre-cœur et leur maître et sa « demoiselle d'honneur, » pour avoir perdu courage en face d'une bande de paysannes, armées de fourches, de balais et d'ustensiles de cuisine. Louis de Lichtenberg ne se borna point à consoler les plaignants; il vint mettre lui-même le siège devant le château de Bouxwiller, et fut assisté dans cette entreprise morale, mais peu fraternelle, par des cavaliers strasbourgeois et des soldats dumargraviat de Bade*.

Jacques, poussé à bout, ne pouvant, d'ailleurs, ignorer que l'opinion publique flétrissait sa propre conduite et les caprices tyranniques de sa jeune maîtresse, consentit à renvoyer cette nouvelle Hélène. Barbe d'Ottenheim se retira dans la ville de Haguenau, et les deux frères, officiellement reconciliés, réglèrent leurs affaires de succession; car, tous les deux, ils étaient avancés en âge; ni l'un ni l'autre n'avait d'héritiers mâles; mais, tandis que le vieil amant de Barbe d'Ottenheim était sans enfants, Louis était père de deux filles, Anne et Elisabeth, Tune mariée à Philippe, comte de Hanau; la seconde, à Simon Wecker, comte de Deux-Ponts. Une éventualité, prévue déjà deux siècles auparavant, allait se réaliser. En 1289, sur les instances de l'évêque Conrad, l'empereur Rodolphe de Habsbourg avait confirmé le privilège des dynastes de Lichtenberg, de pouvoir transmettre au besoin leurs domaines à la lignée féminine⁴⁶. Pour assurer, toutefois, à ses gendres la succession de la seigneurie, Louis de Lichtenberg

ne se borna point à évoquer les souvenirs et les titres historiques, il fit à son frère toutes les concessions compatibles avec ses droits et son honneur; et le pacte nouveau, qui donnait à chacun des deux frères la survivance de l'autre, fut scrupuleusement observé. En 1471, le comte Louis, se tenant à la veille de quitter le monde, fit prier le seigneur, en résidence à Bouxwiller, de se rendre auprès de lui; en face de l'éternité, le mourant demanda pardon à son frère de l'avoir violenté, même pour une cause qui lui semblait juste; il lui recommanda ses deux filles, ses gendres, ses sujets. Jacques de Strasbourg et les comtes d'Ochsenstein, dont le frère, doyen du grand chapitre, avait été emprisonné par le prélat. (Voir Arch. dép. du Bas-Rhin, armoire des chartes, année 1467, 30 juin et n° 4 des pièces justificatives.)

[1. D'autres données rattachent la belle Barbe à la famille noble d'Uttenheim.

2. A peu près à la même époque, en 1467, Louis de Lichtenberg était intervenu, mais d'une manière toute pacifique, entre l'évêque Robert de 1. Charte de Rodolphe de Habsbourg, datée d'Esslingen, 29 mars 1289. Le privilège est accordé à un parent de l'évêque et se rapporte à tous les fiefs que la famille tenait de l'Empire. (Voir Schoepflin, A/s. dip., II, p. 42.)]

Lichtenberg, profondément ému, et comme s'il avait prévu que son amour extravagant devait porter malheur à la pauvre paysanne exilée, Jacques promit de regarder comme ses filles et héritières légitimes les dames de Hanau et de Deux-Ponts.

Sa verte vieillesse se prolongea pendant huit ou neuf ans encore; si, dans cet intervalle, qui s'écoula entre la mort de son frère et la sienne, il continuait à voir à la dérobée la belle Barbe d'Ottenheim, il est certain, du moins, que les habitants de Bouxwiller n'eurent plus de plaintes à formuler. Les matrones et les filles ne filèrent plus de lin pour elle, et ne portaient plus, gratuitement, la meilleure de leur crème au château. Il faut que les rancunes suscitées par l'élévation subite et par l'outrecuidance de cette étrangère aient été bien profondes, pour qu'au bout de dix ans, lorsque Barbe se trouva sans protecteur, la réprobation publique réclamât sa mise en accusation. La pauvre paysanne badoise fut brûlée vive pour crime de sorcellerie, comme s'il avait fallu un autre charme que celui des sens pour expliquer la saiblesse d'un vieillard passionné.“

Avec la mort de Jacques de Lichtenberg, un nouvel ordre de choses commence pour la seigneurie. Je dois dire d'où sortait le principal de ses successeurs, celui dont la famille, au bout de quatre-vingt-dix ans, réunira dans ses mains à peu près la totalité de l'héritage des Lichtenberg.

[1. Les bustes de Jacques de Lichtenberg et de sa maîtresse, qui se trouvent à la bibliothèque de la ville, sont dus au ciseau de Nicolas van Leyen; ils

furent placés, au XVI^e siècle, au-dessus de l'escalier de l'ancien hôtel de ville. La physionomie de Barbe est loin d'être belle dans l'acception ordinaire du mot; on ne peut cependant refuser à Sestrains une expression d'énergie, qui explique l'influence exercée par elle sur son protecteur, dont la tête n'offre pas non plus le type d'un preux chevalier. Voir la traduction que nous donnons du récit de Bernard Herzog sur Barbe d'Ottenheim, au no 5 des pièces justificatives.]

II. Les Hanau-Münzenberg et les Hanau-Lichtenberg.

Au nord-ouest, au nord et à l'est de Francfort-sur-le-Mein, dans l'ancienne Wetteravie, s'étend une longue lisière de territoire, depuis Bockenheim, par Bergen, Hanau, Gelnhausen, vers Florsbach; c'est le principal domaine des anciens comtes de Hanau, qui joignaient à cette possession centrale plusieurs autres enclaves du cercle du Rhin supérieur, telles que Babenhausen, au midi de Francfort et de Hanau; le château de Münzenberg et Ortenberg, plus au nord; enfin Schlüchtern, Steinau, etc., un peu au nord-est. Ces territoires disséminés formaient un ensemble de treize bailliages, riches en partie, arrosés par le Mein, la Kintzig, la Wetter, la Nidda; couverts de bourgades, de villages, de châteaux, de couvents, et renfermant quelques villes, au nombre desquelles se trouve Hanau. C'est elle qui a donné son nom à la famille; les premiers possesseurs des terres qui environnent cette localité, se nommaient, au XIII^e siècle, tantôt sires de Büchen, tantôt sires de Hagenowe (par contraction: Hanau), et se trouvaient en rapport d'intérêt et d'intimité avec les derniers Hohenstauffen.

Avec René ou Reinhard de Hanau (vers 1248), le jour se fait dans l'histoire de cette famille. Reinhard avait épousé Adélaïde de Münzenberg, et hérita, en 1255, après la mort de son beau-frère, d'une partie de la seigneurie de ce nom. En relation de constante amitié avec Werner, archevêque de Mayence, qu'il accompagna à Rome, et avec l'évêque de Bamberg, il obtint des concessions matérielles très-importantes de ces princes –prélats“. Il entra hardiment en lutte avec la ville libre de Francfort pour des questions de juridiction féodale et aboutit à une transaction toute à son avantage“. Enfin, il sut acquiescer les bonnes grâces de Rodolphe de Habsbourg, et léguer à ses descendants des domaines, non compactes, il est vrai, mais assez considérables pour conférer à leurs possesseurs une place distinguée parmi les dynastes de cette partie de l'empire germanique.“

Son fils Ulric sut maintenir de bonnes relations avec la maison de Habsbourg et obtenir d'Albert I^{er} la charge de préfet (landvogt) des villes rhénanes de la Wetteravie, après avoir été libéré, par l'intercession de ce souverain, de la prison de Bingen, où l'archevêque de Mayence le retenait captif.

Ses descendants, les Ulric et les Reinhard de Hanau, suivirent au XIV^e et pendant une partie du XV^e siècle, la même politique habile, se rattachant tantôt aux empereurs, tantôt aux dignitaires ecclésiastiques des bords du Rhin et de la moyenne Allemagne, et ne dédaignant pas de procéder, dans cette sphère aristocratique, comme fait le prolétaire économe, c'est-à-dire, de gagner du terrain par petits morceaux. Une autre circonstance, qui forme l'un des traits caractéristiques de cette famille, c'est que tous les puînés passent, à peu près invariablement, comme chanoines ou prélats dans l'état ecclésiastique. Au milieu de la tendance au morcellement féodal, les dynastes de Hanau pressentaient la force que leur donnerait un système contraire; et lorsqu'au milieu du XV^e siècle, ils dévièrent de cette ligne de conduite, dans la personne et en faveur de Philippe, frère puîné de Reinhard III, qui obtint la permission de se marier en vue de la santé compromise de son neveu, cette exception tourna encore à l'avantage de la maison. Philippe de Hanau, en épousant Anna de Lichtenberg (en 1452), devint le fondateur de la branche de Hanau - Lichtenberg, en Alsace, tandis que les domaines de la Wetteravie germanique restèrent à la branche aînée, à celle de Hanau-Münzenberg.

Philippe I^{er} avait été destiné à la cléricature; mais, quoique dévot au point de ne jamais voyager sans autel portatif, il répugnait à se lier par des vœux irrévocables, et embrassa de vive force la carrière des armes. C'était une nature droite et loyale. Dans ses rapports avec son neveu, dont il fut le tuteur pendant quinze ans, il fit preuve de sentiments vraiment paternels; toute sa conduite fut empreinte d'honnêteté. Deux souverains rivaux, Frédéric III, empereur d'Allemagne, et Frédéric le Victorieux, électeur palatin, apprécièrent l'un et l'autre ce rare caractère; l'empereur usa de l'assistance de Philippe de Hanau contre Charles le Téméraire, sans que l'électeur palatin cessât de le protéger.

Philippe l'aîné mourut le 10 mai 1480 à Ingwiller, en Alsace, peu de mois après Jacques de Lichtenberg, dont il venait d'hériter, du fait de sa femme, Anna de Lichtenberg, cinq bailliages alsaciens. De sept enfants, issus du mariage de Philippe de Hanau, avec la riche héritière de Louis et de Jacques de Lichtenberg, un seul, Philippe II, son successeur, lui avait survécu. Celui-ci, pieux comme son père, fit, en 1491, le pèlerinage de Jérusalem, et suivit la même ligne politique, en s'attachant aux empereurs Frédéric III et Maximilien I^{er}.

Son fils, Philippe III (comte régnant de 1504 à 1538), ne fut pas la même prudence. Dans sa jeunesse, il avait été lié d'amitié avec l'électeur palatin Philippe l'Ingénu, et, dans la lutte de ce prince avec l'empereur Maximilien I^{er}, il ne voulut point renoncer à ses affections premières; aussi fut-il mis au ban de l'empire, et quelques-unes de ses propriétés, confisquées, passèrent à Hesse-Cassel. Plus tard, rentré en grâce auprès du souverain chef de

l'Empire, il appliqua ses soins, comme ses devanciers, à s'arrondir, prit une part active à la compression de la révolte des paysans (1525), s'abstint, en face des premiers essais de réforme religieuse tentés dans ses domaines, et abdiqua, malade, en faveur de son fils, Philippe IV, en 1538. De ses six filles, pas une ne s'était mariée; toutes avaient pris le voile; l'une d'elles, Christophora, était morte abbesse de Marienborn.

Dix ans avant son abdication, Philippe III de Hanau avait jeté les fondements d'une institution, qui existe encore aujourd'hui, vivace et florissante; je veux parler de l'hospice de Bouxwiller. Ses commencements furent modestes: une somme de 500 florins avait été affectée par le comte Philippe à l'entretien de bourgeois invalides nécessiteux, incapables de gagner leur vie, et un receveur spécial (spittelmeister) avait été préposé à la gestion de cette œuvre naissante. Bientôt des dotations plus fortes augmentèrent ce premier patrimoine, et, au XVIII^e siècle (vers 1740), tous les biens de fabrique d'église furent placés sous l'administration hospitalière. Ainsi le moindre germe, confié à un terrain favorable et soigné par des mains intelligentes, peut prospérer et porter des fruits.

[1. L'hospice de Bouxwiller, par un anonyme. Strasbourg, 1849. In-80. 1. En 1528, il introduisit officiellement le nouveau culte à Bouxwiller en y instituant, comme pasteur, Thiébaud Gronher, l'ami du réformateur Bucer. Celui-ci indiquait au comte les missionnaires aptes à propager la nouvelle doctrine dans les campagnes. (Voir Roehrich, Histoire de la Réforme en Alsace, II, p. 230.)

1. Un fief castral à Aschaffembourg; 400 marcs de Cologne sur le péage du Rhin; la charge honorifique de grand-échanson à Mayence.

1. Il contestait à Francfort le droit d'admettre sur le territoire de la Ville des sujets de Hanau, avant que ceux-ci eussent payé un droit de rachat à leur seigneur primitif. 2. Reinhard de Hanau est aussi le constructeur du château de Tellenheim ou de Windecken, qui devint la résidence de plusieurs de ses successeurs.

1. On l'appelle aussi Philippe l'aîné, pour le distinguer de Philippe le jeune qui continua la branche de Hanau-Münzenberg.

2. Ce sont les bailliages de Bouxwiller, Pfaffenhofen, Hatten, Westhofen et Wolfisheim. Les autres bailliages d'Alsace furent en partie le lot de Simon Wecker, comte de Deux-Ponts, beau-frère de Philippe de Hanau; quelques-uns furent administrés par indivis. Cet état de choses dura jusqu'en 1540, où un nouvel acte de partage vint y apporter de notables modifications. En 1590, Philippe V de Hanau-Lichtenberg réunit entre ses mains presque

totalité des anciens domaines des Lichtenberg d'Alsace.– Voir plus bas, p. 21.]

Avec l'avènement de Philippe (IV), une ère nouvelle commence pour la petite principauté de Hanau-Lichtenberg.

Studieux, précoce, mêlé déjà comme jeune homme au mouvement intellectuel de son pays, Philippe IV se jeta, non tête baissée, mais avec le pressentiment raisonné de l'avenir, dans le courant qui entraînait les hommes et les choses vers de nouvelles destinées, vers l'innovation en matière religieuse. A Bouxwiller, d'ailleurs, la Réforme avait déjà pris racine sous son père; l'eût-il voulu, Philippe ne pouvait plus arrêter sa croissance; au lieu de couper l'arbre naissant par le pied, il pensa qu'il valait mieux l'arroser à son profit. Par sa coopération active à la paix de religion (1555), le comte de Hanau-Lichtenberg acquit des titres et des moyens pour asseoir la Réforme dans ses domaines sur des fondements solides“. Un règlement ecclésiastique, émis en 1573, a fait loi pendant plus de deux siècles à Bouxwiller, où se trouvait le siège du consistoire général, c'est-à-dire, l'autorité centrale qui réglait et dirigeait les affaires ecclésiastiques de tout le comté.

Sur le terrain des intérêts mondains, le comte Philippe (IV) termina une lutte presque séculaire avec l'archevêque électeur de Mayence, au sujet de Brumath, fief de ce prince ecclésiastique. Dans sa famille, il suivit la tradition de droiture et d'honnêteté dont ses ancêtres lui avaient donné l'exemple; deux fois, il exerça la tutelle des comtes mineurs de Hanau-Münzenberg (en 1561 et 1580), sans songer à tirer le moindre profit, pour salignée, de cette paternité juridique; elle lui valut même de graves démêlés avec le comte Jean de Nassau et avec Frédéric IV, électeur palatin, au point de le forcer à recourir à l'empereur Rodolphe II, qui lui permit de transférer la tutelle des Münzenberg à son fils (Philippe V).

Après une carrière administrative et seigneuriale, prolongée au delà d'un demi-siècle, Philippe IV mourut à Lichtenberg, le 19 février 1590, dans ce même château, où, cent vingt ans auparavant, les premières dispositions avaient été prises pour faire passer aux Hanau une partie du domaine des Lichtenberg.

Philippe V (1590 à 1599), en prenant main les rênes de ce petit gouvernement, réunissait de nouveau tout le territoire de ces anciens dynastes. Il avait épousé en premières noces Louise-Marguerite, fille de Jacques, comte de Deux-Ponts-Bitche; ce mariage lui valut, dès 1570, après la mort de son beau-père, les bailliages lichtenbergeois, dont Simon Wecker, comte de Deux-Ponts-Bitche, époux d'Elisabeth de Lichtenberg, avait hérité en 1480“. Philippe V était aussi une nature très-distinguée;

élevé à l'université de Tubingue, bon mathématicien, astronome, mécanicien, il avait, dit-on, confectionné un globe d'argent; il veillait lui-même à l'éducation de son fils Jean-Reinhard. Dans cette famille de Hanau, un enseignement solide et religieux faisait partie de l'héritage paternel. Au moyen âge, les clercs, les prélats, les abbesses, les religieuses avaient abondé dans la maison; après la Réforme, on s'appliqua à ne point déchoir sous le rapport intellectuel et moral; et une vie de famille puritaine remplaça les austérités du cloître. Sous ses deux fils, Jean-Reinhard (1599–1625, fondateur du gymnase de Bouxwiller), et Wolfgang-Philippe (1626-1641), la guerre de trente ans, avec toutes ses horreurs, vint fondre sur ce petit territoire, disséminé dans l'Alsace et l'Ortenau.

Au début de cette lutte terrible, les comtes de Hanau-Lichtenberg avaient eu l'inutile précaution de faire déclarer la neutralité de leurs domaines; comment pouvaient-ils espérer qu'il fût possible de la respecter dans un conflit pareil, qui s'étendait sur toute l'Europe centrale?... Lecomte Jean-Reinhard s'était posé comme médiateur entre catholiques et protestants, lorsque la conflagration n'était pas encore générale, et il était parvenu à prolonger la durée de la convention pacifique de Haguenau; mais lorsqu'il mourut à Lichtenberg (en 1626), son Ceil défaillant avait déjà pu compter, du haut de sa montagne, les villages dévastés par les troupes de Mansfeld et par l'armée épiscopale. Sous son fils, Philippe-Wolfgang, rien ne pouvait plus arrêter la marche fatale des événements. Le comte de Lichtenberg, studieux comme ses ancêtres, maladif, mais énergique comme plusieurs d'entre eux, se mit à la tête d'un corps de partisans, attaqua les batteries impériales près de Drusenheim et de Lichtenau, les démolit sur les deux bords du Rhin, et ne se retira dans les murs de Strasbourg que lorsque toute résistance ultérieure eût été un coup de folie. Dans la ville hospitalière, où il avait fait ses études, il se recueillit, déposa l'acte de sa dernière volonté en des mains sûres (1636), et attendit avec résignation l'issue de cette interminable guerre. En 1640, il put quitter son asile, et s'appliquer, à Bouxwiller, à cicatriser les plaies des survivants.

Mais les cruelles émotions de ces années de massacre avaient usé sa frêle constitution; il mourut en 1641, à peine âgé de 45 ans. Les mêmes désastres avaient fondu sur le territoire hanauien de la rive droite, et sur les domaines de la Wetteravie, où résidaient les comtes de Hanau-Münzenberg. Les dynastes de cette branche avaient aussi embrassé le parti de la Réforme et suivi, en toutes choses, des errements analogues à ceux des comtes alsaciens de leur famille. Les jeunes princes étaient élevés magistralement, tenus de s'appliquer à de fortes études à Strasbourg et à Tubingue, puis de faire leur tour d'Europe pour connaître les monarques et les peuples, les hommes d'Etat et les savants. Un prince de cette famille, Philippe-Louis, s'était trouvé à Paris, au moment de la Saint-Barthélemi, et n'avait échappé au

massacre que par un miracle. Charles IX se montra courtois à son égard et lui fit délivrer un passe-port gratuit, quoique le grand seigneur chez laquelle le jeune comte de Hanau s'était abrité, exigeât un rangon énorme. L'impression de cette nuit de terreur paraît avoir été la source de la vie de Philippe-Louis, car il mourut, en 1580, à l'âge de 27 ans, laissant un enfant du même nom que lui, sous la tutelle de son parent collatéral, le comte Philippe (IV) de Hanau-Lichtenberg.

1. Il hérita de plus, aussi du fait de sa femme, la seigneurie d'Ochsenstein et le comté de Bitche. Louise-Marguerite étant morte en 1569, un an avant son père, son époux, Philippe V, se remaria deux fois encore.

Louis-Philippe II fut accepté comme gendre par Guillaume d'Orange, et adopta, on le pense bien, la ligne politique de son beau-père. En ouvrant un asile à tous les exilés réformés de France et des Pays-Bas, en leur garantissant, par une capitulation formelle, tous les droits religieux, civils et politiques, il fit de sa petite capitale de Hanau, une ville industrielle, et presque une ville universitaire, par un gymnase établi sur le modèle de celui de Bouxwiller.

Ce fut sous son fils Philippe-Maurice, que, pendant la guerre de trente ans, une armée suédoise prit possession de Hanau, et que Gustave-Adolphe lui-même vint résider temporairement (1631), comblant de ses bienfaits le jeune seigneur, qui, par sa mère, se trouvait allié avec les grandes familles protestantes souveraines. Ce bonheur passager devait coûter cher à la ville de Hanau. Des troupes impériales lui firent subir, en 1635, les malheurs d'un siège prolongé, et après la délivrance de la ville, le commandant suédois Ramsay continua, sans égard aux épreuves subies pour son maître, à la tyranniser. Il fallut expulser de force ce gouverneur étranger; lorsque Philippe-Maurice revint prendre possession de la demeure de ses aïeux, ce ne fut que pour se coucher auprès d'eux dans leur caveau funèbre. Il mourut en 1638, à peine âgé de 33 ans, après une courte carrière, pleine d'agitation et de malheurs de toute nature.

Quatre années plus tard (1642), la branche de Hanau-Münzenberg s'éteignit, et, en vertu d'un traité de famille, qui avait été conclu dès 1610, entre Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg et Philippe-Louis II de Hanau-Münzenberg, les domaines de la Wetteravie, cruellement labourés par la guerre, furent réunis à ceux des comtes alsaciens.

Ce fut le comte Frédéric-Casimir qui opéra cette fusion.

Né au milieu d'une époque désastreuse, élevé à l'école du malheur, issu d'une famille, dont les représentants étaient à peu près tous, sur le théâtre restreint de leur activité, des hommes remarquables, époux d'une princesse

d'Anhalt, femme accomplie et dévouée, Frédéric - Casimir semblait avoir réuni autour de lui tous les points d'appui, qui soutiennent dans la lutte entre le devoir et les penchants. Et cependant il déjoua toutes les prévisions, et donna, dans son Etat de Hanau, le fâcheux exemple d'un petit souverain, livré sans contrôle à tous les caprices de son bon plaisir, de ses mauvaises passions et de l'impulsion de quelques courtisans malhonnêtes. Frédéric-Casimir ne résidait ni à Bouxwiller, ni à Lichtenberg. Ses débuts avaient été excellents.

Aussilongtemps qu'il avait fallu songer à combler le déficit laissé par la guerre de trente ans, à payer les énormes contributions dues à la Suède (60,000 écus de Taxationsgelder), à réclamer à Münster et à Osnabrück contre des lésions d'intérêts, et tâcher de sauver tous les débris du grand naufrage que les deux comtés de Lichtenberg et de Müntzenberg venaient d'essuyer, Frédéric-Casimir fut au niveau de sa tâche; le souvenir de son père et de son beau-père le protégeait. Ami et conseiller de l'empereur Ferdinand III, adonné à l'étude comme ses ancêtres, membre de l'ordre du Palmier ou de la Société frugifère, sous le pseudonyme d'Excelsior (Erhoehender), construisant des églises ou des presbytères, il suivait la voie tracée par d'honorables antécédents, lorsqu'après avoir assisté, en 1658, au couronnement de l'empereur Léopold à Francfort, son caractère subit une transformation inexplicable. Peut-être s'était-il déjà jeté dans de folles dépenses pour faire face aux exigences de la solennité; bref, il commença dès lors à aliéner et à engager ses domaines, à donner des fêtes splendides à Sa petite cour de Hanau, soit par un amour inné d'ostentation, soit par la manie d'imiter Louis XIV même, qui commençait alors à gagner les souverains allemands.

Trois flatteurs se partagèrent ses bonnes grâces et contribuèrent à nourrir, à développer en lui les penchants ruineux: le conseiller Cretschmar, médecin charlatan, et méchant homme, qui, pour se rendre nécessaire, excitait les uns contre les autres les coteries religieuses, entre lesquelles le petit Etat de Hanau était fractionné; à côté de Cretschmar, un aventurier suédois, nommé Skylte, chassé, pour athéisme, de son pays natal, et admis dans le service intime du comte Frédéric-Casimir; enfin un fol enthousiaste, Becher, très-savant, audire de ses contemporains, mais amateur de chimères, dupe des propres illusions, et entraînant avec lui sur cette pente fatale le comte de Hanau.

On entra dans la période des grandes colonisations. Les puritains d'Angleterre cherchaient un asile au delà de l'Océan; la France et la Hollande suivaient la voie, que l'Espagne et le Portugal avaient ouverte depuis près de deux siècles. Becher persuada à son maître que dans les régions inexplorées de l'Amérique méridionale, il lui serait facile de fonder une colonie allemande, qui pourrait devenir le noyau d'une principauté ou

d'un royaume. Sous le charme des rêves fantastiques évoqués par son favori, Frédéric-Casimir, acheta à titre de fief de la compagnie hollandaise, de vastes terrains situés dans la Guyane entre l'Orénoque et la rivière de l'Amazone, et pour couronner cette négociation insensée, il fit proclamer dans sa résidence de Hanau-Lichtenberg, au son des cloches, et avec des décharges d'artillerie, la ratification de ce traité.

Becher, qui avait été envoyé en Hollande, comme ambassadeur, fut largement récompensé pour avoir été l'artisan d'une entreprise, contre laquelle s'élevaient les agnats de la maison de Hanau, les sujets indignés, quelques conseillers fidèles, que l'on disgraciait, et le bon sens que l'on outrageait. Pour satisfaire à ces obligations, Frédéric-Casimir procédait à des ventes de domaines; il se préparait à engager le comté de Hanau-Lichtenberg au duc de Lorraine; mais le point d'arrêt, fixé par la Providence à ses extravagantes folies, était venu; une faible femme allaitêtre l'instrument du salut de Frédéric-Casimir. Anne – Madeleine de Hanau-Lichtenberg, belle-soeur du comte régnant, était veuve; mais elle avait à défendre l'héritage éventuel de ses deux fils, qui se trouvaient être les héritiersprésomplifs deleur oncle, le comte Frédéric-Casimir. Appuyée parson frèrelecomtepalatin Chrétien de Birkenfeld, elle porta plainte devant la chambre impériale de Spire, afin de prévenir la ruine totale des deux comtés; et, ne se fiant pastrop à la justice officielle de l'empire germanique, dont elle redoutait avec raison les lenteurs, elle fit un acte que l'intérêt du pays lui-même expliquait et justifiait; les délégués des bailliages alsaciens furent convoqués par elle au château de Lichtenberg, et mis en demeure de prêter un nouveau serment de fidélité aux héritiers futurs du comte régnant. Cette épreuve réussit. L'empereur lui-même intervint, en nommant des commissaires chargés de mettre untermeaux désordres de Frédéric-Casimir. Une conférence eut lieu, à Hanau, entre les parties, et il en sortit une décision régulatrice de l'avenir des comtés.

De ce moment, un nouveau revirement s'opéra dans les alluresduseigneur sourvoyé; Frédéric-Casimir, dont l'épouse commençait à regagner du terrain, congédia ceux de ses conseillers que la voix publique désignait comme lapeste du pays; il fit mieux, il payases dettes, désengageases domaines et adopta librement ses neveux. Si le bon sens naturel du prince s'était pendant longtemps éclipsé, il revint assez à temps pour projeter une bienfaisante lueur sur ses dernières années. Frédéric – Casimir mourut en 1685, après avoir prêté hommage au roi de France pour ses terres d'Alsace. Après sa mort, ses neveux partagèrent les seigneuries conformément au traité de succession. Philippe-Reinhard gouverna le comté de Müntzenberg; Jean-Reinhard futplacé à la tête du comté de Lichtenberg. C'étaient deux princes accomplis, formés par une mère intelligente et vertueuse, par des études commencéesà Strasbourg, poursuivies à Paris, à Genève et pendant le cours.de leurs longs voyages. A Rome, il avaient été accueillis par le

pape Innocent XII, et par la reine Christine de Suède, et, lorsque très-jeunes encore, ils succédèrent à leur oncle, l'empereur les distinguabien vite danscette nuée deseigneurs immédiats, qui avaient alors le droit de siéger aux diètes de l'empire. Philippe-Reinhard fut officiellement élevé à la dignité de prince par Léopold d'Autriche, et nommé directeur des nobles de la Wetteravie.

Plus tard, il concourut à l'élection de Charles VI, qui vint même résider pendant quelque temps au château de Hanau. Il est du devoir de l'historien d'appuyer sur la constante bienveillance que les souverains de la maison d'Autriche et ceux de la maison de Bourbon témoignèrent aux comtes de Hanau, quoiqu'ils fussent protestants zélés, et qu'ils eussent ouvert un asile aux fugitifs, quelarévocation del'édit de Nantes avail chassés de France. Cette faveur significative vient à l'appui de notre jugement, qui nous porte à trouver dans cette maison modeste, une série de dynastes, quiauraient, à peu d'exceptions près, fait l'ornement d'un trôme. Lorsque Philippe-Reinhard mourut en 1712, sans laisser d'enfants, la guerre de succession troublait encore les deux rives du Rhin, et Jean-Reinhard, son frère, en réunissant de nouveau tous les domaines de ses ancêtres, avait à panser bien des blessures. A une époque nullement prospère, il avait trouvé le moyen, sans pressurer ses sujets, de faire de sa résidence de Bouxwiller une miniature de Versailles, et de construire dans le lieu de sa naissance, à Bischofsheim, sur la rive droite du Rhin, un château considérable, de même que son frère avaitélevé dans ses domaines allemands, le beau château de Philippsruhe, et créé l'établissement de Wilhelmsbad.

1. Schloezer, dans sa correspondance historique, traite d'insensé ce projet de colonisation.

On a souvent, et avec raison, blâmé le faste des petits princes d'Allemagne, qui prétendaient, au XVIII^e siècle, lutter avec les magnificences de la cour de France, et qui se ruinaient, eux et leurs sujets, par des constructions splendides. Cette remarque ne s'applique point aux princes de Hanau; économes et calculateurs, ils appliquaient seulement le superflu à leurs châteaux. Jean-Reinhard surtout visaitau solide. Lorsqu'en 1707 il obtint de l'empereur Joseph I^{er}, le renouvellement de l'investiture pour les fiess qu'il tenait de l'empire, il acquiten même temps le droit de conduite trèsproductif, depuis Strasbourg, par le Luxembourg, jusqu'en Brabant. Avec des revenus de cette nature, il lui était facile d'embellir le château de Hanau, d'agrandir lesjardins de Philippsruhe, de jeter un pont magnifique sur la Kintzig et de laisser tomber des miettes sur la table du pauvre en Alsace et en Allemagne. Jean – Reinhard s'était aussi fortifié par une belle alliance matrimoniale. Il était le mari de Dorothee – Frédérique de Brandebourg, soeur de Caroline, reine d'Angleterre, par conséquent, allié à deux maisons souveraines; raison de plus pour l'empereur, et même pour le roi de France, d'avoir des égards

pour ce petit prince, dont les ancêtres, d'ailleurs, remontaient au temps des Hohenstauffen. Une circonstance toutefois devait assombrir cet intérieur de Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg. De son mariage avec la princesse de Prusse, aucun héritier mâle n'était issu; des discussions irritantes avec Hesse-Cassel, sur le mode d'interpréter le traité de succession de 1643, devaient blesser et inquiéter un prince, qui avait pour ses sujets une affection paternelle, et désirait leur épargner lestraillements et les incertitudes d'une succession contestée. Amélie-Elisabeth, soeur de Philippe-Maurice de HanauMünzenberg, avait épousé pendant la guerre de trente ans, le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, et cette alliance avait valu en ces temps désastreux, une protection assez efficace au comté de Münzenberg.

En retour des services rendus, la convention de 1643 assurait à l'Etat de HesseCassel des droits éventuels à la possession de Hanau-Münzenberg. Des règlements postérieurs (de 1714 et 1718) avaient, il est vrai, modifié en faveur de Hanau ces dispositions premières; mais Hesse-Cassel me voulait en tenir compte; on trouvait Jean-Reinhard fort ingrat de se refuser à acquitter une dette contractée par la branche ainée de sa maison. Une guerre de brochures semblait n'être que le prélude d'un conflit plus sérieux. Au milieu de ces démêlés, Jean-Reinhard se tourna vers un autre protecteur et donna la main de sa fille CharlotteChristine à Louis (VIII) prince héréditaire de Hesse-Darmstadt. C'était un coup diplomatique fort habile, qui devait au moins mettre les possessions alsaciennes à l'abri des prétentions de Hesse-Cassel, et garantir aux sujets de ces domaines vosgiens la continuation d'un gouvernement paternel. Rien n'autorise d'ailleurs à penser que ce mariage ait été le simple résultat de convenances politiques, et que l'union des coeurs n'ait pas cimenté les arrangements de famille entre Hesse-Darmstadt et Hanau-Lichtenberg. Pourprévenir des discussions, et sauver à son gendretoute espèce d'embarras en Alsace, Jean – Reinhard contracta quelques emprunts, à l'aide desquels il dégagealesfiefs qui relevaient de l'évêché de Metz. Pour consolider dans les mains de sa fille ou de son gendre un autre domaine, le beau bailliage de Brumath, sur lequel l'électeur de Mayence continuait à élever des prétentions comme ancien seigneur direct, Jean-Reinhard sacrifia une somme de 25,000 florins.

Des arrangements analogues furent pris par lui avec le cardinal-évêque de Strasbourg (1717) pour lesfiefs quirelevaient de ce pouvoir épiscopal.“ Il avait fait plus, et je dois appuyer sur cette circonstance, parce qu'elle se rattache plus spécialement à notre histoire nationale. Par un article du traité de Westphalie“, les comtes de Hanau étaient restés exemptés de toute cession faite à la France. Cependant la chambre de réunion siégeant à Metz avait sommé les bailliages alsaciens de Hanau de reconnaître la suzeraineté de Louis XIV. Lorsque la guerre de succession éclata, JeanReinhard, effrayé sans doute des chances aléatoires qu'il allait courir, demanda

formellement et obtint des lettres patentes du roi, qui lui attribuaient d'ailleurs tous les droits régaliens compatibles avec la souveraineté de la France.

1. Le château de Lichtenberg, par exemple, Bouxwiller, Ingwiller, etc.

Ainsi il pouvait se flatter d'avoir, en père de famille prudent, pourvu à toutes les éventualités; et lorsque, le 28 mars 1736, il mourut à l'âge de 71 ans, il savait que l'affection de ses sujets alsaciens accueillerait le successeur qu'il leur destinait.

La princesse Charlotte-Christine était morte dix ans auparavant, à la fleur de l'âge; cette circonstance me changea en rien la pacifique transmission du comté de Hanau-Lichtenberg à la famille de Hesse-Darmstadt.

Dans le comté de Hanau-Münzenberg, les choses ne se passèrent point ainsi. Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, qui cumulait avec sa dignité landgraviale, celle de «roide Suède, » avait, en 1730 déjà, exigé qu'une garnison hessoise fût admise à Hanau. Après la mort du comte Jean-Reinhard (1736), les domaines dela Wetterraviepassèrent, sans réplique ultérieure, à la maison de Hesse-Cassel.

III. Hesse-Darmstadt à Bouxwiller (1736 à 1790).

Leprince héréditaire de Darmstadt, qui succédaità JeanReinhard de Hanau, descendait en ligne directe de George le Pieux, fils puiné de Philippe le Magnanime, c'est-à-dire, de l'un des acteurs principaux dans le grand drame de la 1. Article XI, 2 87.

Réforme. Il était lui-même protestant servent, mais sans étroitesse d'esprit, et il subordonnait, dans les questions politiques, ses convictions personnelles à l'intérêt de ses Etats. Au milieu du conflit entre la Prusse protestante et l'Autriche catholique, il demeura l'allié fidèle de cette dernière puissance et du cabinet de Versailles; il prescrivit même à son fils (Louis IX), qui était alors au service de Frédéric le Grand, de quitter les drapeaux prussiens. Il partagea nos revers à Rossbach (1757), et fut loyal, sans sourciller, sansporter sa pensée sur les invasions françaises du Palatinat, qui , à la fin du XVII“ siècle, avaient porté le ravage jusqu'à Darmstadt, sans se laisser ébranler par les fléaux de la guerre de sept ans elle-même, qui tombaient sur ses Etats de la rive droite du Rhin.“ Je dois croire au surplus que ses penchants étaient d'accord avec cette ligne de conduite. En 1745, il avait porté à François I° de Lorraine le diplôme qui le nommait empereur d'Allemagne, et il avait été royalement récompensé de cet acte de courtoisie. Dix-neuf ansplus tard (19mars 1764), vieillard septuagénaire et déjà penché vers la tombe, il s'était fait porter sur le passage de ce même empereur qui

allait présenter son fils Joseph II, roi des Romains, aux délégués de l'empire réunis à Francfort. Cette entrevue touchante eut lieu dans les belles forêts qui s'étendent entre Darmstadt et l'ancienne ville libre impériale.

Lorsque François I^{er} vit approcher le vieux landgrave, appuyé sur deux serviteurs, il se précipita au-devant de lui, le serra dans ses bras et dit à son fils: & Voilà mon meilleur ami! Il est évident qu'à part les affections personnelles, il y avait pour Louis de Darmstadt un motif d'intérêt bien marqué, qui devait le maintenir inébranlable dans l'alliance austro-française. La principauté de Hanau-Lichtenberg renfermait alors quatorze villes, Gubourgades et cent soixante villages; à peu d'exceptions près, toutes ces localités étaient placées sous la suzeraineté française. A moins de bouleversements radicaux, les Etats héréditaires de Darmstadt, sur la rive droite, ne pouvaient lui échapper, tandis qu'en Alsace le maintien du statu quo dépendait du bon vouloir français. On vit ainsi se prolonger, pendant plus d'un demi-siècle, la situation anormale d'un prince, qui siégeait, d'une part, dans les diètes de l'empire, et qui était lié cependant par des liens féodaux au roi de France, pour la partie la plus belle de ses domaines. Louis VIII, comme prince et comme seigneur, avait de grandes et incontestables qualités.

Amidés pauvres, il donna, sur les deux rives du fleuve, une extension notable aux hospices et aux fondations pieuses; ami des études, il protégea les écoles, les gymnases, l'université de Giessen, fondée par l'un de ses ancêtres (Louis V, en 1607); il étendit sa protection spéciale sur les chapitres destinés à ouvrir un asile et à former des établissements convenables à des existences qui, sans des ressources de cette nature, auraient été ou déclassées ou meurtries. A une époque, où les questions d'économie politique n'étaient pas encore tombées dans le lieu commun, lorsque des esprits distingués seuls les devinaient, Louis VIII avait fait honneur à son éducation première, en cherchant à doter ses Etats de créations en harmonie avec leurs besoins présents ou futurs. C'est ainsi que dans une pensée d'avenir, il avait créé le port de Freystelt, sur la rive droite du Rhin. 1. Le petit bailliage de Lemberg était dans le Palatinat; les bailliages de Louis IX (landgrave de 1769 à 1790) avait passé plusieurs années de sa jeunesse dans la petite ville de Bouxwiller; puis il avait littéralement créé, dans une solitude des Vosges du Palatinat, la résidence de Pirmasenz. C'est de là qu'il expédiait avec promptitude, avec un exquis sentiment d'équité, avec un laconisme qui devint proverbial, les affaires de la principauté de Lichtenberg.

Dans cette capitale improvisée, il vivait, entouré d'un bataillon superbe de seize cents gardes de haute stature, et d'un corps de hussards, qu'il faisait manœuvrer avec une précision étonnante, au dire de tous les contemporains compétents. Avec ces tendances, il devait être un

admirateur enthousiaste de Frédéric le Grand; aussi se mit-il à son service (de 1743 à 1757), et il ne le quitta, pendant la guerre de sept ans, que sur les injonctions formelles de son père. Fils et sujet obéissant, il sacrifia ses goûts personnels à la raison d'Etat et à des devoirs de vasselage nettement définis, puisqu'après la paix de Ryswick, les comtes de Hanau avaient librement reconnu la suzeraineté de la France, et que deux fois déjà (1717 et 1736), le roi leur avait donné l'investiture des fiefs qui relevaient autrefois de l'évêché de Metz."

[1. L'ouvrage intitulé *Feldzug der Reichsarmee von 1757* contredit notre assertion basée sur des appréciations de M. de Türkheim et de Schloezer.]

Willstett et de Lichtenau sur la rive droite du Rhin. 2. M. de Meltitz avait été son gouverneur. Quant à ses domaines alsaciens, il abandonna la gestion directe à son fils (Louis IX), qui justifia pleinement la confiance que le prince mettait en lui. Quatre années après sa dernière entrevue avec le chef de l'empire, Louis (VIII) mourut presque subitement (le 17 octobre 1768), à Darmstadt, au moment où il venait de prendre congé de deux de ses petites-filles."

[1. Teuthorn, *Histoire de Hesse. Ausführliche Geschichte der Hessen*. Bodenkopf, 1780. Onze vol. in-89. T. XI passim, p. 1-169.

2. De Türkheim, *Histoire généalogique de la maison souveraine de Hesse*. T. II, passim.

3. Le landgrave Louis IX eut néanmoins, comme prince héréditaire, de vives discussions avec l'évêque de Metz, qui ne renonçait pas à ses prétentions, et avait accordé l'investiture des siefs de Bouxwiller, d'Ingwiller, d'Ochsenstein, aux ducs de Fleury et de Saint-Simon. Il fallut l'intervention directe de la couronne de France pour y mettre un terme. En vain l'évêque de Metz voulut-il s'appuyer de l'exemple de l'évêque de Strasbourg, qui avait, sous la suzeraineté française, conservé sa cour féodale. Le cas était différent; l'article 70 du traité de Munster cédait à la France, sans clauses, l'évêché de Metz, tandis que l'article 87 du même traité réservait à l'évêque de Strasbourg son immédiateté, comme prince de l'Empire germanique.]

Cette abnégation, jointe à son incontestable capacité militaire, lui valut au service d'Autriche le grade de lieutenant-général d'artillerie, celui de feldmaréchal au service de Russie, et le commandement de deux régiments français (celui de Royal-Allemand cavalerie et celui de Darmstadt.)

A ne voir que la surface des choses, ce goût pour les exercices militaires, qui touchait, dans l'organisation de la garnison de Pirmasenz, à la pédanterie prussienne, on serait tenté de penser que le prince Louis (IX) de Darmstadt n'était que l'imitateur d'un grand modèle, et l'un de ces princes allemands qui dévoraient les meilleures ressources de leur trésor dans les parades et les

manoeuvres. L'erreur de ce jugement précipité serait radicale; Louis IX s'entendait parfaitement en matière de finances; il administrait avec une sage économie les revenus de ses domaines, donnait des soins particuliers à l'agriculture, et partageait ou faisait défricher lui-même les terrains vagues. D'excellentes routes reliaient les centres de ses possessions; les chemins vicinaux étaient nombreux, et sur ces routes, sur ces chemins, circulaient les produits d'une culture surabondante, et d'une exploitation minière, germe des beaux établissements qui alimentent aujourd'hui la population de ces districts.

Bienveillant, affectueux, d'une politesse toute française, le prince de Darmstadt n'était ni faible, ni dominé par sa petite cour; si des domaines considérables lui étaient échus en partage, il aurait sans aucun doute fait preuve de talents de gouvernement, qui n'ont point trouvé à se déployer dans une sphère modeste, et sous la surveillance nécessairement ombrageuse du gouvernement français.

Louis IX mourut, le 6 août 1790, à l'âge de 71 ans, au moment où la Révolution française marchait déjà, enseignes déployées, à tel point que son successeur, le landgrave Louis X ne fut guère d'autre souci que de prendre des mesures de conservation préventive, en évacuant d'un sol ébraté ce qui pouvait encore être sauvé.

Ainsi Louis IX était mort en temps opportun; il semble qu'il y aurait eu désaccord dans cette longue carrière, qui ouvre avec le XVIII^e siècle, et finit pour ainsi dire avec lui, si les terreurs de 1793 avaient projeté leur ombre sur une existence si pleine et si heureuse.

Le prince hessois avait eu, comme père de famille, des satisfactions bien grandes. Il avait épousé, en août 1741, une princesse palatine de Deux-Ponts, dont l'esprit énergique et cultivé se trouvait à l'unisson de celui de son mari. De quatre filles, issues de cette union heureuse, l'une avait épousé le roi Frédéric-Guillaume II de Prusse; une seconde le prince Charles-Louis de Bade; une troisième, Wilhelmine, devint l'épouse de Paul I^{er} de Russie, et mère des empereurs Alexandre et Nicolas; enfin Louise, la perle de la famille, épousa Charles-Auguste, duc de Saxe-Weimar, l'ami, le protecteur de Schiller et de Goethe. Que la philosophie chrétienne insiste sur le méant des grandeurs, elle est dans son incontestable droit; mais l'historien manquerait à son devoir en ne faisant point ressortir les succès mérités et la situation prospère d'une famille de princes modestes, qui arrive par une attitude simple, à la fois honnête et habile, à conquérir un rang considérable, à placer quelques-uns de ses rejetons sur des trônes, et à conquérir pour l'une de ses filles une gloire plus grande encore, celle d'avoir posé sur le front du génie ses premières couronnes.

Au moment où Louis X succédait à son père, les possessions de Hanau-Lichtenberg renfermaient en Alsace une population d'environ 90,000 habitants, et donnaient un revenu de près d'un million de livres. La régence qui siégeait à Bouxwiller dirigeait les affaires des bailliages alsaciens; elle était formée d'un président et de six conseillers (les uns conseillers privés, les autres conseillers de régence), d'un secrétaire, d'un conseiller archiviste, d'un procureur fiscal, de plusieurs buralistes, avec l'appendice inévitable d'un huissier et d'un sergent. Neuf avocats étaient attachés au conseil. Mais indépendamment de cette petite préfecture locale, qui réunissait à ses pouvoirs administratifs des pouvoirs judiciaires, trois autres corps siégeaient à ses côtés, sous le titre de « Chambres des fiess, des comptes et des eaux et forêts. » Le personnel des fonctionnaires et des employés de la chambre féodale était le même que celui du conseil de régence; mais les deux autres chambres avaient une organisation spéciale, conforme à la nature du travail qu'elles faisaient dans leurs bureaux.

Un directeur, des assesseurs, un receveur général, des réviseurs de comptes, des buralistes, un garde général des forêts, complétaient cette organisation, dont les rouages fonctionnaient avec beaucoup de précision. Que l'on ajoute à ce personnel celui du consistoire général, de l'instruction publique, etc., etc., et l'on se trouvera en face d'un mouvement assez considérable, hors de proportion peut-être avec l'exiguité des domaines. Lorsque la cour du prince héréditaire habitait le château, Bouxwiller ressemblait à ces petites résidences princières de l'Allemagne, dont la confédération germanique conserve encore de nos jours quelques traces, et qui répandaient, dans un espace étroit, une vie quelquefois factice. Quant à la principauté de Hanau-Lichtenberg, elle échappe, je l'ai déjà dit, à cette critique; la situation prospère de l'agriculture autour de ses villages alsaciens portait bon témoignage en faveur de ce petit gouvernement patriarcal. Les beaux jardins, l'orangerie, les volières, les fontaines, n'étaient point entretenues aux dépens des campagnards; une comptabilité parfaitement réglée permettait de voir clair dans les finances, et de ne point manger le fonds avec le revenu.

A Strasbourg, ces princes avaient fait construire vers 1740, le bel hôtel de Darmstadt; ils y résidaient, lorsque les devoirs de leur charge de colonels au service de France les appelaient au chef-lieu de l'Alsace. C'est de là que sortit le prince Louis (X), lorsque à la tête de son régiment, il vint rétablir l'ordre à l'hôtel de ville envahi le 21 juillet 1789 par une bande de pillards et de démolisseurs.

Il ne devait pas jouir longtemps du succès de ses efforts loyaux. Les temps de la vieille monarchie étaient accomplis, et le prince de Hesse – Darmstadt ne subit que la loi de la destinée, en quittant le territoire français passagèrement livré à l'anarchie.

Au nombre des fonctionnaires de Hanau qui n'émigrèrent point, se trouvait le receveur du bailliage de Wolfisheim. Cet agent comptable demeurait à Strasbourg même; il avait le titre et le rang de conseiller, et paraît avoir conservé pour son ancien maître un attachement que les lois révolutionnaires ne parvinrent point à ébranler. Henri Rausch fut accusé, en décembre 1793, d'avoir entretenu une correspondance avec le landgrave de Hesse, et d'avoir fait passer des fonds en Allemagne.

1. Les orangers de Bouxwiller ont été transportés, après la terreur, à Strasbourg, où ils font l'ornement de l'orangerie Joséphine.

L'inculpation était peut-être fondée; le receveur de Wolfisheim restait sans doute dépositaire des dernières rentrées. Ce crime fut puni de mort. Henri Rausch tomba l'une des premières victimes de la terreur à Strasbourg, et paya de sa tête une généreuse imprudence, qui, s'il avait atteint des temps plus heureux, lui aurait valu une couronne civique.

Au moment où son procès instruisait, les églises venaient d'être fermées; tous les pasteurs cependant n'étaient pas encore emprisonnés; l'un d'eux prêta son assistance au condamné, qui voulait, au milieu d'une société sceptique et désorganisée, mourir dans la foi de ses pères.

Le landgrave Louis, pendant ce temps, avait fourni son contingent de troupes au siège de Mayence, et chaudement épousé la cause de la monarchie proscrite. Lorsqu'arrivèrent les temps réparateurs de l'époque consulaire, il réclama une indemnité pour la perte de ses domaines alsaciens et de ceux de l'Ortenau, et obtint, le 25 février 1805, plusieurs bailliages mayençais, les restes de l'évêché de Worms et le duché de Westphalie, qui, depuis la déposition de Henri le Lion, avait fait partie de l'archevêché de Cologne.

Entré dans la confédération du Rhin et placé sous l'égide de Napoléon I^{er}, il fut fait grand-duc de Hesse avec les honneurs royaux (1^{er} août 1809), et prit le nom de Louis I^{er}.”

III. Le fonds de Hanau-Lichtenberg dans les archives du Bas-Rhin.

Ces données historiques sur la maison de Hanau-Lichtenberg sont en partie contenues dans le fonds qui, dans les archives départementales du Bas-Rhin, porte ce titre; mais elles pourraient, à la rigueur, se reconstruire à l'aide de documents déjà imprimés ou des récits déjà publiés“. . . . Quels sont les éléments nouveaux que les titres du dépôt départemental peuvent fournir à l'histoire religieuse, civile et administrative de la seigneurie de Hanau - Lichtenberg? J'essayerai de l'indiquer en quelques pages, de

caractériser d'une manière succincte les parties principales de cette vaste collection, que j'ai fait connaître pour la première fois dans un rapport adressé, en 1849, au préfet du Bas-Rhin. Essayer d'aborder, dans cette revue rapide, les détails de 160,000 pièces de toute nature qui forment le fonds de Hanau-Lichtenberg, serait une oeuvre dérisoire, où l'ennui des redites et des affaires minimes ne serait point compensé par l'utilité du résultat. Je ne puis effleurer ici que des têtes de chapitre.* Le fonds est classé par bailliages, quitous, même ceux d'outre-Rhin et du Palatinat, sont représentés par des titres nombreux. Les affaires qui concernent l'ensemble de la seigneurie, ou quelques bailliages simultanément, suivent dans une rubrique spéciale; un millier de volumes de comptes clôt la collection.

Le caractère général, uniforme, de toutes ces liasses, de tous ces Cesparchemins, de tous ces volumes, c'est d'embrasser, dans sa totalité, la vie d'une fraction de province; les titres de propriétés reproduisent sous toutes les formes ; les constitutions de rente, qui remontent au XIV^e et même au XIII^e siècle, remplissent le plus d'espace; les ventes et les échanges, les donations et les actes testamentaires, les emphytéoses et les baux, les obligations et les créances, les pièces de procédure et les transactions, les dossiers qui concernent les travaux publics, les édifices et les routes, les fleuves et les cours d'eau pullulent, et dans les actes civils de toute nature dominent les noms des seigneurs de Lichtenberg eux – mêmes; mais autour d'eux se groupent les noms des seigneurs laïques et ecclésiastiques, des corporations civiles et religieuses de l'Alsace, de la Lorraine, du Palatinat, de Bade, de Wurtemberg et de Hesse, et leur font, incidemment, au milieu de ce dédale d'affaires civiles, un cortège vraiment historique. Je ne parle des C Vilains » que pour mémoire , quoique les noms les plus obscurs, lorsqu'ils remontent à quelques siècles de distance, aient aussi une valeur relative, et constituent, pour une province, des espèces d'annales domestiques, que l'outrecuidante ignorance peut seule couvrir de dédain.

A l'aide de ces documents de Hanau-Lichtenberg, on pourrait reconstruire, pour beaucoup de villages de l'Alsace moyenne, de petites notices spéciales, qui auraient, pour chaque clocher, l'incontestable mérite de montrer que, dans chaque petit groupe communal sagitaient, à toutes les époques, des passions, preuve de vie et de fécondité; que, sur le point le plus imperceptible du territoire, il existait de modestes travailleurs, qui acquéraient lentement, péniblement, quidéfendaient ce qu'ils avaient acquis, et se trouvaient en relations régulières et multiples avec des hommes d'épée ou des magistrats, avec des prêtres et des couvents. En lisant avec attention ces actes passés devant le prévôt, le bourguemestre et ses assesseurs, en parcourant les nombreux règlements municipaux, on arrive à reconstruire, par la pensée, cette organisation primitive de nos municipalités, si longtemps ignorée des historiens, pronée outre mesure peut-être par les modernes,

mais, en tout cas, source féconde d'aperçus nouveaux sur la vie de nos ancêtres les plus obscurs. Je prends, pour expliquer ma pensée, un genre de propriété spéciale, les moulins et les usines.

Les cours d'eau et les petites rivières qui traversent les divers bailliages de Hanau-Lichtenberg sont nombreux; la Zorn, la Zinsel, le Sauerbach, le Selzbach, la Mussig, arrosent ces domaines, et chacun de ces courants est utilisé par ces établissements qui préparent la nourriture première de nos populations, ou qui contribuent à mettre en oeuvre les richesses minérales du sol. Dans les liasses du fonds de Hanau-Lichtenberg, chaque moulin a son histoire domestique – je l'ai déjà fait remarquer dans mon rapport de 1849 – histoire qui remonte quelquefois très-haut, et qui se traduit en emphytéoses ou baux, en discussions des meuniers avec les seigneurs et les communes, en correspondances ou rapports de fonctionnaires et d'hommes d'affaires, en questions d'intérêts quotidiens, qui ouvrent des échappées de vue sur l'existence publique et privée des habitants. Ce sont des perles qu'il faut découvrir dans des matériaux infimes et diffus; mais les vrais résultats de l'érudition ne s'acquièrent partout qu'au prix de beaucoup de travail. Parmi les villages, je prends celui de Geudertheim, quia eu, pendant toute la durée du moyen âge, et même pendant les derniers siècles avant la révolution, le triste sort d'être partagé, comme la plupart des communes alsaciennes, entre plusieurs seigneurs. Mais ce fractionnement même devient, dans mes archives, la source d'une grande variété. Les actes relatifs à la copropriété de Geudertheim remplissent plusieurs liasses, et font passer sous les yeux de l'explorateur la famille d'Ochsenstein, qui acquiert, au XIII^e siècle, le village des mains des Gougenheim; puis les Rathsamhausen, les Müllenheim, les Linange et les Lichtenberg eux-mêmes, qui arrivent à acquérir, par cession volontaire des Linange, une partie des villages après leur lutte avec cette dernière famille (1452).

Plus tard, vient le tour des Ramstein, auxquels les Lichtenberg revendent leur part; puis celle d'Emmerich Ritter, de ce receveur général de la préfecture de Haguenau, qui remplit de son nom les titres de la landvogtei¹. Ritter acquiert une partie de Geudertheim des mains des Ramstein, et reprend, en 1490, à ce sujet, des engagements vis-à-vis des deux gendres du comte Louis de Lichtenberg. Au commencement du XVI^e siècle, l'empereur Maximilien I^{er}, seigneur de la moitié du village, annonce son intention de la céder à son secrétaire, Matthieu Wurm, de Geudertheim; de là, un litige de ce nouveau co-seigneur avec René, comte de Deux-Ponts-Bitche (1528); des émeutes villageoises, suscitées par Isaac Wurm (1571), et l'emprisonnement de ce perturbateur de l'ordre public; enfin, aux XVII^e et XVIII^e siècles, des litiges incessants entre Hanau-Lichtenberg et les Gottesheim, qui entrent, à leur tour, dans le condominium de ce riche village. Le moulin de Geudertheim possède des annales du XIII^e au XVIII^e siècle*.

Des affaires de cours d'eau, de droit de cabaret et de mouture se rattachent à son exploitation. Les habitants du village figurent dans plus d'un acte de propriété; quelques-uns d'entre eux – c'est la très-petite minorité – inscrivent leurs noms dans les dossiers criminels de la localité; des investitures impériales, accordées aux Gottesheim, attestent le droit de blutbann, ou de vie et de mort, sur les malfaiteurs. Dans ce même bailliage de Brumath, où Geudertheim est situé, il n'y a presque point de communes dont les titres ne remontent au moins au XV^e siècle. Pour Brumath même, les nombreux actes d'engagement et de rachat qui s'en suivent, mettent en relief l'instabilité de ces seigneuries. À partir de 1321, les Lichtenberg donnent successivement, à titre de gage, Brumath le château et la bourgade aux sieurs de Fénétranges, aux Bock, aux Limange, aux Zorn, aux Windeck, aux Fegersheim. Enfin, les charges et les corvées, les obligations, les réclamations de toute nature, les marchés et leur privilège, forment, à la suite des communes isolées, une série de liasses, qui se reproduisent, sinon identiques, du moins analogues dans les autres bailliages. Siles usines, les hameaux, les villages ont leur place marquée dans la collection archivale du Bas-Rhin, il est bien entendu que les bourgades, les villes, et surtout les châteaux, ne sont point privés de titres qui constatent leur origine, et leurs destinées diverses, heureuses ou malheureuses.

Les demeures seigneuriales surtout, qu'elles soient sur la montagne ou dans la plaine, apparaissent – je ne dirai pas toutes, mais plusieurs d'entre elles – tantôt comme objet de transaction ou de construction, tantôt comme des localités où se concluent des traités castrens. Aux noms de Reichshoffen et de Windeck, de Geroldseck et d'Ochsenstein, de Hatten et de Niederroedern, de Brumath et de Bouxwiller, se rattachent ou de longues séries d'investitures, de lettres reversales, de pactes de famille, de conventions publiques, ou de simples affaires, des détails d'administration et de comptabilité.²

1. Le grand-duc actuel de Hesse Louis III est le petit-fils de Louis I^{er}. Il règne depuis 1843.

1. Un Ouvrage Capital sur la matière, d'un auteur anonyme, est intitulé: Geographische Beschreibung der Grafschaft Hanau – Münzenberg und Geschichte der ehemals regierenden Herren und Grafen zu Hanau überhaupt, mit den daher entstandenen Münzenbergischen und Lichtenbergischen Linien, nebst einer neuen Landkarte und Geschlechtstafel. Hanau, 1782. 1 Vol. in-80.

2. L'inventaire du fonds, que j'ai refait et complété en 1857, comprend quatre-vingt cahiers in-folio, chacun d'environ 20 pages.

1. Voir mon rapport sur la préfecture de Haguenau. Session du Conseil général de 1856.

2. L'onom de Rodolphe de Habsbourg est consigné dans Tacte le plus anCien.

1. Le château de Lichtenberg, malheureusement, est mal partagé dans ces liasses; les données sur le compte de cet édifice sont presque nulles. 1. J'ai cité, dans mon rapport de 1849, les chiffres qui constatent la ruine et le dépeuplement de certains villages, d'Ernolsheim, par exemple, où il ne restait que huit à dix habitants.

Un genre de propriété qui apparaît plus nombreux que tous les autres, c'est la propriété forestière. Beaucoup plus étendue avant la révolution que de nos jours, les forêts appartenant à Hanau-Lichtenberg sont l'objet de nombreuses procédures que la seigneurie soutient contre les communes ou contre des seigneuries voisines. Le Vieregemeindewald (forêt des quatre communes de Dossenheim, Saint-Jeandes-Choux, Ernolsheim, Monswiller), la forêt de Herrenstein, l'Aspruch, les forêts de Haguenau et de Brumath, deviennent, pour l'affouage, la chasse, la pêche dans les étangs et les ruisseaux, le champ illimité où se débattent des intérêts plus ou moins graves, souvent à l'aide de documents historiques anciens.

Pour les questions d'histoire générale, c'est invariablement la guerre de trente ans qui occupe la première place avec son inévitable cortège de massacre et de misère. Les pièces de la plupart des bailliages confirment les faits déjà connus de cette effroyable période, ou contribuent à en varier les scènes ruineuses et les désolants tableaux. Deux siècles auparavant, la guerre des Armagnacs, aussi funeste que celle de trente ans, mais sur un rayon moins étendu, laisse aussi quelques traces dans les titres des fonds de Hanau. La Réforme, au contraire, n'y apparaît que très incidemment; ce n'est point ici que l'on pourrait en suivre l'établissement et les progrès.

Quelques individualités déjà connues se dessinent dans ce dédale de papiers. Dans le bailliage de Woerth, plus d'un rapport est écrit de la main de l'historiographe Herzog; plus d'une lettre que ce fonctionnaire adresse à ses maîtres, Philippe V et Jean Reinhard, porte sa signature. Il acquiert des maisons et des terrains, soit de ses propres deniers, soit de la munificence de la seigneurie; quelquefois on entrevoit des dissentiments entre elle et lui, preuve de l'indépendance de son caractère; d'autres fois il est délégué par le comte auprès d'autres seigneurs, amis ou antagonistes. C'est ainsi qu'il prend part, vers la fin du XVI^e siècle, aux conférences de Strasbourg, où l'on discutait avec les copropriétaires de la Marche de Marmoutier des questions de juridiction très-complexes.

Cette Mark ou Marche de Marmoutier, patrimoine primitif du monastère du même nom, Occupe, dans les papiers de Hanau-Lichtenberg, l'un des premiers rangs, quoique les comtes, loin d'en être les seigneurs uniques, partageassent avec six ou sept autres «puissances» ce domaine historique, ancien fief de l'évêché de Metz. Les noms de plusieurs évêques de Metz et de Strasbourg, de quelques abbés-prélats de Marmoutier, de plusieurs dynastes alsaciens, lorrains et allemands (de la Petite-Pierre, de Ribeaupierre, de Fleckenstein, de Wangen, de Wurtemberg), se rattachent aux engagements, aux négociations, aux litiges, aux traités, auxquels donne lieu le condominium de la Marche ou sa transmission morcelée. A première vue, le chaos de ces rapports multiples engendre le découragement et trouble la vue; peu à peu, cependant, on arrive, par l'analyse consciencieuse des pièces, à dégager, à juxtaposer, à comprendre ces intérêts croisés, à bénir surtout la simplification moderne. A ce point de vue, la correspondance des divers seigneurs, la nomination des fonctionnaires (baillis, directeurs de bâtiments, châtelains ou employés inférieurs), est loin d'être sans valeur. Dans ces conflits du XVI^e siècle surgissent les noms de l'abbé Giselbert, de l'évêque Jean de Manderscheid, d'Egenolphe de Ribeaupierre, de Philippe de Hanau-Lichtenberg, et celui de Bernard Herzog, qui, simple secrétaire des conférences de 1575, ne se doutait point que son nom, maintenant acquis à la science, offrirait un jour autant et plus d'attrait que les noms des grands seigneurs, dont il était alors le très-humble sujet.

La vallée de Reichshoffen ou le bailliage de Niederbronn, quoique ce ne fût qu'une propriété temporaire (de 1570 à 1707) des Hanau-Lichtenberg, attire aussi l'attention à raison de la ville aux eaux thermales, qui en était le chef-lieu. L'amodiation de la maison des bains, l'accueil à faire aux membres de la famille seigneuriale ou à d'autres personnages hauts placés, forment le sujet de quelques rapports de baillis. Dans le voisinage immédiat de cette remarquable localité, le Jaegerthal et ses usines qui n'avaient pris, sous les comtes de Hanau, qu'un développement modeste, présentent, dans les diverses phases de leur exploitation première, un genre d'attrait que n'ont pas d'autres papiers de cette collection. Le château et la ville de Reichshoffen, indépendamment des «paix castrenses» conclues dans leur enceintes, offrent une correspondance variée de la seigneurie avec les électeurs-palatins, les évêques et le grand chapitre de Strasbourg, avec le margrave Jean – George de Brandebourg, administrateur protestant de l'évêché pendant les trente années de scission confessionnelle, qui forment la clôture du XVI^e siècle dans l'histoire de Strasbourg.

Dans cette ville, la maison de Hesse-Darmstadt, héritière de Hanau, possédait, on le sait, plusieurs immeubles. L'acquisition de quelques maisons attenantes à l'hôtel de Darmstadt (la mairie actuelle) est constatée par des documents authentiques; mais il n'existe, dans notre vaste collection, aucun titre sur la reconstruction de cette demeure vraiment princière, qui

occupe l'emplacement de l'hôtel des Ochsenstein, riche en souvenirs du moyen âge. Je m'arrête, pour me point tomber dans une sèche nomenclature de titres, et laisser entrevoir au lecteur, à l'aide de ces données, le genre d'intérêt qui peut se rattacher à ces débris des archives de Hesse-Darmstadt.

2. Par exemple, dans les titres du bailliage de Westhoffen.

1. C'est au XVI^e siècle qu'une partie de la Marche de Marmoutier arrive avec la Seigneurie d'Ochsenstein aux Hanau-Lichtenberg des mains des comtes de Deux-Ponts-Bitche, qui l'avaient acquise par mariage en 1485.

L'Alsace illustrée ou recherches sur l'Alsace pendant la ..., Volume 5

By Johannes Daniel Schoepflin

1852

<https://books.google.com/books?id=wedOAAAACAAJ&pg=PA550&dq=sires+de+lichtenber&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwiN8KPHqbnUAhUCzGMKHd4BwY4WhDoAQhfMAG#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenber&f=false>

SECONDE PARTIE. - Apres l'Extinction des Ducs.

p544-561

§ 223. Conrad-Wernher de Hadstatt et Cunon de Bergheim.

Lorsque l'Allemagne eut reçu de Rodolphe de Habsbourg une administration meilleure, l'Alsace fut placée sous les ordres de deux Landvogt, comme sous l'empereur Frédéric II. Conrad-Wernher de Hadstatt devint celui de l'Alsace supérieure, et Cunon de Bergheim, celui de l'Alsace inférieure. Tous deux reçoivent ce titre dans une charte que Rodolphe I donna à Nicolas et à Jean Zorn, la seconde année de son règne ", et tous deux ratifient par leur signature la promesse qu'a faite l'empereur. L'année suivante, le même Cunon de Bergheim appendit son sigille à côté de celui de l'empereur à une charte que Rodolphe donna à Strasbourg aux Zorn. En 1277, le 4 des cal. de mars (26 février), Rodolphe défendit à Conrado Wernero, à Cunoni de Bergheim, ceterisque officiatibus suis per Alsatiam, de percevoir aucun cens sur les biens des bourgeois de Strasbourg, en Alsace *. En 1278, au mois de juillet*, l'évêque de Bâle et Advocatus Alsatiae vinrent rejoindre en Autriche le roi Rodolphe avec une armée, pour lui prêter secours dans la guerre qu'il avait entreprise contre Ottocar, roi de Bohême. La Chronique de Colmar ajoute* : « Le seigneur « Conrad-Wernher, Landvogt d'Alsace, dit de Hadstatt, avait rassemblé « un corps de troupes de cent hommes d'élite, montés sur des coursiers « caparaçonnés en guerre. » L'année suivante, la guerre étant heureusement terminée, Conrad-Wernher, Advocatus Alsatiae, quitta le roi, qui demeurait alors à Vienne, et vint en Alsace après la Saint-Mathieu *. Les Annales de Colmar disent de la femme de Conrad-Wernher : « L'an 1276 « mourut au château de Plixberg la femme de Conrad-Wernher, Advoca« tissa Alsatiae, fille du comte de Ferrette; elle fut ensevelie au cimetière « du couvent des Unterlinden à Colmar. » Ces mêmes Annales nous apprennent que Conrad-Wernher de Hadstatt entra dans l'ordre Teutonique au château de Bucheim, l'an 1267, et qu'il mourut en 1283".

1 Archives des Zorn. Voy. une lettre de Cunon de Bercheim , Lantvogt, dans WENCKER , Collecta Archivi p. 60.

2 WENCKER, De Ussburgeris p. 5.

3 Annal. Colmar. p. 14. - * P. 45.

o Annal. Colmar. p. 15. — o P. 8 et 19.

§ 224. Otton d'Ochsenstein. — Hohenstein.

Conrad n'était pas encore mort lorsqu'il eut pour successeur dans la Vogtey Otton d'Ochsenstein, fils de la sœur de l'empereur Rodolphe. Les annales de Colmar disent, sous la date de 1281 : « Le seigneur d'Ochsenstein, fils de la sœur du roi Rodolphe, Advocatus terrae, déposa Sigfrid, « Schultheis de Colmar... A la fête de Saint-Nicolas, 6 décembre, Landis perch, château du Schultheis de Colmar, est assiégé par le Landvogt « (Advocatus Alsatiae) et les Colmariens, et ses biens sont pillés * . »

En 1284, nous rencontrons un autre Vogt d'Alsace, un noble de Hohenstein, hostile à Otton d'Ochsenstein et à divers autres personnages. En effet, cette année-là, « le sire de Hohenstein, Advocatus Alsatiae, enleva violemment aux sœurs de Saint-Jean huit charges de vin..... Il assiéga avec des forces considérables le château d'Echirc, s'en empara « au bout de peu de temps, et le fit passer sous son autorité... Après ces « choses, le même Vogt d'Alsace, aidé par l'évêque de Strasbourg, assiéga avec des forces nombreuses le château d'Ochsenstein et le détruisit « de fond en comble * . »

Ce Hohenstein administra l'Alsace, soit concurremment avec Otton d'Ochsenstein, soit en son absence, mais dans tous les cas avec des opinions bien différentes. Otton se rendit odieux aux Alsaciens par les efforts qu'il fit pour plaire à Rodolphe, son oncle et son seigneur. Le sire de Hohenstein paraît avoir attaqué Ochsenstein pour s'attirer la faveur de ses administrés. Les grandes exactions de Rodolphe ayant soulevé dans Colmar un commencement de sédition, les bourgeois de Haguenau chassèrent aussi de son château, l'an 1285 *, Otton d'Ochsenstein, Landvogt d'Alsace. L'année suivante, une transaction fut signée entre Conrad, évêque de Strasbourg, le sire Otton d'Ochsenstein, noble homme, Vogt général du Saint-Empire en Alsace, et Frédéric, duc de Lorraine, au sujet du château de Richenshoven et de ses châtelains; et il y en eut une autre pour le château d'Eckerich, dans le val de Lièpvre. En 1289, cet Otton, Otte von Ohsinsein, der Landvogt, eut à prononcer avec onze assesseurs sur la violation de la paix publique.

§ 225. Le même Otton d'Ochsenstein. — Cunon de Bergheim, Unter-Landvogt.

A la mort de l'empereur Rodolphe, son successeur Adolphe conserva dans leurs charges les administrateurs du royaume. Il confia l'Alsace et tout ce qui est de ce côté du Rhin à Otton d'Ochsenstein, fils de la sœur de

Rodolphe, et tout ce qui est dans l'autre partie du Rhin, au comte de Katzenellenbogen". Le IV des ides de décembre (10 décembre) 1292, [ocr errors][merged small]

Adolphe recommanda, par lettres datées de Haguenau, à son Advocatus provincialis per Alsatiam, mobilis vir Otton de Ochsenstein, les religieuses de Saint-Marc, dont le monastère se trouvait en dehors des murs de Strasbourg. Dans la confirmation royale des privilèges de l'abbaye de Neubourg, donnée à Haguenau, on voit figurer au nombre des témoins, Otton de Ochsenstein, Advocatus provincialis Alsatiae. Otton était tout dévoué aux intérêts d'Adolphe, et il fit rentrer sous l'autorité de ce dernier, soit par des traités, soit par les armes, la ville de Colmar et le château d'Ortenberg*.

Il avait pour Unter-Landvogt Cunon de Bergheim qui, Praeses Principis-in Alsatia elatus, attaqua, les armes à la main, l'évêque Conrad de Lichtenberg et les bourgeois de Strasbourg *. Pendant la guerre qu'Adolphe soutint, en 1293, contre Colmar et les seigneurs de Rappoltstein, Otton, Advocatus terrae, qui avait dévasté le val d'Orbey, l'envoya dans le val de Munster contre les gens de Wihr-au-Val, sujets du seigneur de Rappolstein, et contre lesquels il avait aussi soulevé les Munsteriens*. C'est donc à tort qu'OBRECHT " donne Cunon de Bergheim comme UnterLandvogt à Thiébaud, comte de Ferrette, qui ne fut investi que quatre ans après de l'office de Landvogt. D'après ce que nous voyons, nous ne pouvons dire, Cunon était évidemment placé sous les ordres d'Otton. J'ai vu un sceau de ce dernier portant en légende : S. Ottonis de Ochsenstein, Advocati sacri imperii per Alsatiam.

[ocr errors]

A Otton succéda Thiébaud, comte de Ferrette, institué, l'an 1292, par l'empereur Adolphe, lorsque ce prince se préparait à descendre le Rhin pour porter secours au roi d'Angleterre contre la France. Nous le savons par les Annales et la Chronique de Colmar". Ces documents nous apprennent encore que ce Thiébaud fit, dans l'intérêt de son seigneur, une guerre continuelle au comte de Fribourg, à l'évêque de Strasbourg et à ses autres voisins, et ils l'appellent indifféremment Advocatus terrae, Advocatus imperii, Advocatus Alsatiae et Præfectus imperialis Alsatiae. En 1298, Thiébaud, Advocatus per Alsatiam generalis, promit 100 marcs d'argent à Henri de Rappoltstein*.

2 Annal. Colmar. ad An. MCCXCII, p. 27. Voy. t. Iv, S 566 sv.

3 ALBERTUS ARGENT. Chron. p. 109.

* Voy. t. v, S 766.

5 Prodr. p. 520.

· Annal. ad An. 1297. Le roi Adolphe, vers la Nativité de la sainte Vierge (au mois de septembre), institua le comte de Ferrette, Advocatus Alsatie. La Chronique, p. 55, dit : « Le roi des Romains, voulant venir en aide au roi d'Angleterre, se rendit « en Alsace, constitua le seigneur Thiébaud, comte de Ferrette, advocatus terrae, et « se prépara à descendre dans les Pays-Bas.»

§ 227. Jean de Lichtenberg.

Lorsqu'Adolphe eut été tué au combat de Gœlnheim, Albert substitua Jean de Lichtenberg au comte de Ferrette dans le commandement de l'Alsace ". Les Annales de Colmar disent sous la date de 1299 : « Dans l'oc« tave de l'Épiphanie vint à Colmar Alsatiæ Advocatissa avec plusieurs « dames et le seigneur Jean de Lichtenberg, fils du frère du vénérable « évêque de Strasbourg, Advocatus Regis Romanorum super terram Alsatiæ, fils de la sœur de Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, de la « famille des ducs de Zaehringen. Il portait sur la tête un chapeau orné « d'or, etc. » Peu après elles ajoutent : « Le seigneur Jean de Lichtenberg, « fils du frère de l'évêque de Strasbourg, Advocatus terrae Alsatiæ, fit ra« mener de l'Alsace un grand appareil, Dominam Advocatissam, etc. »

Jean de Lichtenberg gouverna l'Alsace pendant toute la durée du règne d'Albert I. Le 1^{er} avril 1300, Albert I recommanda à Jean de Lichtenberg, Advocatus Alsatiæ, et à Frédéric de Hunenberg, Schultheis de Colmar, l'abbaye de Pairis. Le 11 du même mois, il leur écrivit encore pour leur recommander l'abbaye d'Alspach*. J'ai déjà indiqué deux villages qui lui avaient été engagés par Albert I*. Une charte du monastère de Neubourg, rédigée en 1305, l'appelle Advocatus per Alsatiam provincialis. Deux ans après, Jean de Lichtenberg, Advocatus Alsatiæ generalis, appendit son sceau à une transaction, signée le 9 juillet, entre Hugues, chevalier de Herrenstein, et les villes de Saverne et de Strasbourg.

Herzog donne pour successeur à Jean son frère Sybothon de Lichtenberg, évêque de Spire, et il ajoute que Sybothon prêta, le 7 mai 1308, à la ville de Haguenau le serment de fidélité, et qu'il eut pour vicaire ou Unter-Landvogt Henri de Fleckenstein.

§ 228. Godefroi, comte de Linange.

Deux ans après apparaît Godefroi, comte de Linange. Le 20 septembre 1310, l'empereur Henri VII, étant à Colmar, engagea la forêt de Haguenau à

noble homme, Gotfrid de Lyingen, Advocatus per Alsatiam '. Le 2 janvier 1313, cet empereur ordonna encore au même comte, son Advocatus per Alsatiam generalis et son parent, de racheter les biens de l'Empire engagés dans l'étendue du territoire placé sous ses ordres. Le jour de la Saint-Jacques de la même année, 25 juillet, Rodolphe-le-Vieux, margrave de Baden, déclara* qu'il était réconcilié avec la ville de Strasbourg et ses alliés, le landgrave Ulric, Godefroi de Linange, Landvogt d'Alsace*, et Otton d'Ochsenstein, son parent. RITTERsHUs* appelle à tort ce Godefroi landgrave d'Alsace. L'Unter - Landvogt de Godefroi, Frédéric de Wangen, donna la même année à la ville de Colmar quittance du cens impérial.

1 KoENIGsH. Chron. Alsat. cap. II, S cLxxxvIII. Zehant noch dem stritte betwang der Hertzoge Obreht die stette uf dem Ryne u. in der Wetterowe, u. anderte die Lantfœgete. In Elsas hatte er zu Lantfogete Hern Johans von Lichtenberg.

2 Archives de Ribeaupierre.

2 Voy. la dernière de ces lettres dans HUGo, Monumenta S. Antiq. t. II, p. 507 ; il y écrit à tort Tiechlenburg pour Lichtenberg.

3 Voy. t. Iv, S 422.

* Chron. Alsat. lib. 1x, p. 151.

§ 229. Otton d'Ochsenstein. — Humel de Lichtenberg.

Lorsque Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche se disputèrent l'Empire, l'Alsace hésita entre ces deux compétiteurs, et la Landvogtey leur appartint tour à tour.

Cependant l'autorité de Frédéric prévalut pendant les huit années qui précédèrent la bataille de Muhldorf. On voit ce prince recommander, le 30 avril 1315, pendant son séjour à Colmar, le monastère d'Alspach à mobilis vir Otto de Ochsenstein, avunculus suus, Advocatus Alsatiæ provincialis, et à ses vicaires et subordonnés. Otton était déjà Landvogt de l'Ortenau depuis la mort d'Adolphe de Nassau", et, en 1318, il réunit à la Landvogtey d'Alsace celle du Spiregau qu'il avait soumis au pouvoir de Frédéric *.

Mais lorsque Frédéric eut été vaincu et pris en 1322, les villes impériales d'Alsace, qui avaient suivi son parti, reçurent pour Landvogt, au nom de Louis, Albert Humel de Lichtenberg, chevalier souabe *. HERzoG joint à ce dernier * Henri de Fénétrange, sur lequel nos monuments gardent le silence.

1 LUNIG, Spicileg. Secul. t. 1, p. 585, et WENCKER, Appar. Archiv. p. 187.

2 LUNIG, loc. cit., p. 584.

3 Jofrid von Liningen, der Landvogt in Elsass. Cod. en parchemin de la ville de Strasbourg de l'année 1570, fol. 149 sv.

4 Exeg. Histor. Genealog. p. 165.

1 KoENIGsH. Chron. cap. II, p. 121.

2 LEHMANN, Chron. Spir. lib. IV, cap. VII, et lib VII, cap. XXIII.

3 Ita ALBERTUs ARGENT. Chron. p. 122.

* Chron. Alsat. lib. IX, p. 151.

§ 230. Le landgrave Ulrich. — Les Ochsenstein.

Mais l'administration de Humel de Lichtenberg fut courte en Alsace, et l'autorité de Louis de Bavière n'y eut guère plus de durée. Louis fut excommunié en 1324, et l'Alsace fut réduite à l'obéissance par le duc Léopold, frère de l'empereur prisonnier Frédéric'. A Humel avait succédé Ulrich, landgrave de l'Alsace inférieure, qui avait bien mérité de Louis de Bavière*. Mais Léopold, maître de la province, s'en constitua le Landvogt, au nom de son frère, et se donna pour lieutenant le Badois Rodolphe de Pforzheim*.

En 1326, Otton d'Ochsenstein fut encore nommé Landvogt d'Alsace par l'empereur Frédéric, qui était sorti de captivité et qui partageait l'Empire avec Louis de Bavière. Alors, en effet, il rétablit, au nom de Frédéric et avec le concours de Rodolphe de Baden, déjà nommé Landvogt de l'Ortenau, la paix entre les villes de Strasbourg et d'Offenbourg. L'année suivante, en sa qualité d'Alsatie et Spiregoviae Advocatus, il s'entendit avec Nicolas Zorn, Schultheis de Strasbourg, pour réconcilier la ville et l'évêque de Strasbourg. Cette charte fut donnée le jour de la Saint-Ambroise 1327 (4 avril), et le même jour Otton, Advocatus Alsatie generalis, paya quelques dettes à Henri de Mulnheim.

HERzOG nous apprend * qu'après Otton, Rodolphe d'Ochsenstein, chamoine de Strasbourg, Jean et Ottmann, ses frères, furent nommés Vogt d'Alsace le cinquième jour après la Purification de la Vierge 1328 (7 février).

§ 231. Albert de Lichtenberg.

Pendant ce temps, Albert Humel de Lichtenberg était resté à la cour de Louis de Bavière, où il portait le titre de maréchal. Il existe plusieurs diplômes de cet empereur, écrits à Rome, en 1328, qui comptent au nombre des témoins qui les ont signés, Albert Humel de Lichtenberg, Mareschallus noster". Au lieu de Lichtenberg, quelques-uns portent à tort Lihtelberg et Linthelberg,

Le diplôme qui érige Lucques et son territoire en duché a été signé par Hermannus de Lihtelberg, Cancellarius noster, Albertus de Lihtelberg, Mareschallus moster. .

Dans une lettre au sujet de l'office de comte du palais de Latran, donnée au duc de Lucques, figurent Hermannus de Linthelberg, Cancellarius noster, et Albertus dictus Symiel de Linthelberg, Mareschallus noster*. Les variantes qui existent dans ces noms proviennent de la négligence des copistes. MALLINCKROT * s'est persuadé que ce Hermann était un baron alsacien, issu de la famille de Lichtenberg, et il n'a pas été contredit par Wencker. Mais il n'était qu'un chevalier, originaire de la Souabe, et c'est là la raison pour laquelle ALBERT DE STRASBOURG appelle simplement Albert miles suevus. A la mort de l'empereur Frédéric, cet Albert revint en Alsace comme Landvogt. En effet, l'empereur Louis écrivit, en 1330, à nobilis vir Humelis de Lichtenberg, advocatus provincialis, une lettre pour lui recommander le monastère de Kœnigsbruck.

1 ALBERTUs ARGENT. Chron. p. 125.

2 Une charte des archives de Bouxwiller, écrite le mercredi avant la Saint-Michel 1524, commence par ces mots : Wir Herre Ulrich Lantgrave u. Lantvoget zu Elsass. En 1528, Louis lui engagea les revenus impériaux de la ville de Schlestadt pour 1000 marcs d'argent. La lettre d'engagement porte très-haut les services d'Ulrich.

3 En 1525, Léopold et Rodolphe donnèrent des lettres réversales à la ville de Haguenau, l'un le 15, l'autre le 27 juillet. HERzOG, liv. IX, p. 151.

* Lib. IX, p. 151.

1 Ap. LUDEwIG, Reliq. Manuscriptor. t. II, p. 277.

§ 232. Ulrich, comte de Wurtemberg. — Otton, duc d'Autriche.— Rodolphe, comte de Hohenberg.

La même année cependant il eut pour successeur Ulric, comte de Wurtemberg, qui, selon Herzog, fut créé Landvogt d'Alsace et de Souabe, le jour de la Saint-Laurent. Dans tous les cas une charte de Ribeaupierre nous apprend que, l'année suivante, Albert de Lichtenberg était ou mort ou dépouillé de sa charge ".

En 1331, Otton, duc d'Autriche, frère de l'empereur Frédéric III, mort l'année précédente, ordonne, en sa qualité de vicaire de l'Empire et de Landvogt, que les villes impériales de l'Alsace jouissent en paix de leurs droits et privilèges *.

En 1332, Rodolphe, comte de Hohenberg, Vogt d'Alsace, fit alliance avec l'évêque de Strasbourg, le sire de Lichtenberg et la ville de Haguenau, contre le château de Winstein.

ALBERT DE STRASBOURG dit de lui qu'il était probe, énergique, mais crapuleux *.

2 LEIBNITZ, Cod. Jur. gent. Diplom. part. I, p. 129 sq.

3 De Archicancell. Édité. Wencker, p. 561.

1 Il y est dit : Albrecht Humel von Lichtenberg, der Landvogt was zu Elsass.

2 La lettre d'Otton se trouve dans Adumbrat. jurium Præfecturae Hagen, p. 4 Summar. Ausführung der Landvogtey Hagenau, p. 25, et Nullit. Reunionis Alsat. Voy. encore DU MONT, Corps Diplom. t. 1, part. II, p. 126.

3 Chron. p. 107.

s 233. Hugues, comte de Hohenberg.

En 1336, Hugues, comte de Hohenberg, frère de Rodolphe, fit la guerre en Alsace, au nom de l'empereur Louis, et avec les villes impériales contre Jean, roi de Bohême, et il força à se rendre Kaysersberg, qui avait été donné en gage à ce roi ". Hugues avait épousé Ursule, fille cadette d'Ulric II, dernier comte de Ferrette, et il s'entendit avec elle, en 1337, pour renoncer, en présence de l'empereur Louis, à tous ses droits sur le comté de Ferrette, en faveur de Jeanne, sa belle-sœur, et de son mari Albert II, duc d'Autriche. Il était encore Landvogt d'Alsace, lorsque le jeudi avant la Pentecôte 1336, l'empereur Louis s'obligea à payer à ses neveux, dans le délai de deux ans, une somme de 2000 marcs, à prendre sur le cens impérial prélevé en Alsace, et qu'il leur donna la Landvogtey à titre de gage. Par cet acte, il les autorisa

en outre à constituer Philippe, comte de Sponheim, comme Unter-Landvogt. Alors aussi la forêt de Haguenau fut engagée au palatin Robert pour 6000 livres Heller.

\$ 234. Albert, comte de Hohenberg.

Le 14 mai 1338, Albert, comte de Hohenberg, chanoine de Strasbourg et chancelier de l'empereur Louis, et frère aîné de Rodolphe et de Hugues de Hohenberg, dont il vient d'être question, signa comme Landvogt d'Alsace à Colmar une charte de paix publique ", et la même année il transigea, au nom de l'empereur, avec les sires de Ribeaupierre, au sujet des juifs, qui avaient été cruellement persécutés à Ribeauvillé. En 1340, et à l'assemblée générale qui se tint à Colmar, Albert fut nommé arbitre pour apaiser les troubles intérieurs qui avaient éclaté à Mulhouse entre les nobles et les bourgeois, troubles où plusieurs personnes avaient été tuées ou blessées*. Pendant qu'il remplissait ainsi la charge de Landvogt, il fut envoyé par l'empereur Louis IV près du pape à Avignon, près des rois de France et d'Angleterre et près du duc d'Autriche. Enfin, il finit par quitter le service de l'empereur pour celui du pape, qui lui donna l'évêché de Frisingen. On lui doit une Vie de l'évêque Berthold de Bucheck, avec lequel il fut en relation intime. Il mourut dans son évêché de Frisingen, en 1359". MALLINCKROT l'a omis dans son Catalogue des chanceliers de Louis de Bavière.

" Voy t. Iv, S 554, et t. v, S 774.

1 OBRECHT, Academ. p. 556, où il est dit : Graff Albrecht von Hohenberg, Landvogt im Elsasze.

* PETRI et FURSTENBERGERI Chron. Mulhus. Mss. lib. II, cap. viii.

o MEICHELBECK, Hist. Frising. t. II.

\$ 235. Etienne, duc de Bavière. — Louis et Frédéric d'Œtingen. — Gusseberg.

En 1341, Étienne, duc de Bavière, administra la Landvogtey, car, cette année-là, l'empereur Louis IV lui recommanda en cette qualité l'abbaye de Murbach ". Il paraît qu'elle lui avait été donnée en engagement, car le fils d'Étienne écrivit, en 1377, à la ville de Strasbourg, qu'il l'avait remise libre à l'empereur, après avoir reçu le prix de l'engagement*.

J'ai déjà établi * qu'Ulric de Werd avait réuni le titre de landgrave à celui de Landvogt d'Alsace. Il fut imité par ses successeurs Louis et Frédéric, son frère, comtes d'Œtingen, que les liens de la faveur attachaient à Louis de Bavière. Ils prennent la qualité de Lantvogete und Lantgraven in Elsas*.

En 1344, ces comtes adhèrent, en leur double qualité de landgraves et de Landvogt*, à l'alliance commune des États de l'Alsace.

Il me semble qu'on doit leur donner pour successeur Gerwig Gusse de Gussenberg, chevalier, qui, en 1348, déclara devoir aux seigneurs de Lichtenberg 100 livres deniers, depuis l'époque où il était landgrave d'Alsace".

s 236. Jean de Lichtenberg. — Jean de Fénétrange.

Sous Charles IV on commença à voir des Untervogt en Alsace plus fréquemment que par le passé, et la chose finit par tourner peu à peu en habitude.

Au commencement du règne de ce prince, Jean de Lichtenberg, doyen de l'Église de Strasbourg, apparaît seul comme vicaire impérial de l'Alsace et du Sundgau *, et son autorité est telle qu'il peut concéder de nouveaux droits aux cités impériales, au nom de l'empereur*.

Mais à peine Charles IV a-t-il consolidé son pouvoir en Allemagne, qu'il engage toutes les utilités de l'Alsace à ses serviteurs, ainsi que le dit

1 La lettre est datée de Munich, le 21 décembre 1541. Voy. LUNIG, Spicil. Eccles. Continuat. I, p. 981. L'empereur y appelle son fils Lantvogt ze Elsahsen.

2 La lettre est datée de Munich, le 2 novembre 1577.

3 Ci-dessus, S 250.

* SCHILTER, Thesaur. Antiq. Teut. t. III, p. 52.

5 WENCKER, De Ussburg. p 60, où ils sont appelés Lantgraven u. Lantuogte in Elsass.

o Zu der Zit, do ich ze Elsass Lantvogt was.

1 Ein Pfleger u. ein Vicari des Riches in Elsass und in Spirkowe, lit-on dans la lettre de 1547.

2 Voy. t. v, S 761.

ALBERT DE STRASBOURG*. Alors aussi fut engagée la Landvogtey; car, en 1347, l'empereur écrit à son beau-père, le palatin Rodolphe*, pour lui

permettre de retirer cette Vogtey des mains de Jean de Fénétrange, au prix de 6000 marcs d'argent; de racheter, pour 1400 marcs, de Frédéric, duc de Teck, l'office de Schultheis de Haguenau et la forêt sainte avec tous les monastères qu'elle renferme; enfin, de payer 1000 marcs à Bourcard Munch, de Bâle, pour rentrer en possession de Kaysersberg et Plixberg, du val de Munster et de Turckheim. L'empereur ajoute à cette autorisation la condition que, si Rodolphe meurt sans postérité mâle, Anne, sa fille, femme de Charles IV, lui succédera dans cet engagement, et que, si Anne elle-même meurt sans postérité, ils reviendront à l'Empire exempts de toutes charges; si, au contraire, il naît des enfants mâles, soit à Rodolphe, soit à Anne, tout empereur pourra racheter, pour 6000 marcs, les offices et biens dont il vient d'être parlé. Haguenau résista à cet engagement, et Rodolphe, pour vaincre son refus, implora le secours des Strasbourgeois, par lettres datées de Neustadt, le vendredi après la Saint-Jacques (27 juillet). En outre, Charles IV envoya d'Aix-la-Chapelle, sous la date du mercredi avant la Saint-Laurent, aux bourgeois de Haguenau l'ordre d'obéir à Rodolphe. Cependant je ne vois pas que ces rachats aient eu lieu. Rodolphe et Anne moururent sans enfants; l'un, en 1353, la seconde trois ans après. Rodolphe s'intitulait vicaire de l'Empire en Alsace et sur le Rhin *, et il laissa à son frère Robert son électorat et son vicariat. En 1349, Jean de Fénétrange, Praeses Alsatiae, apaisa à Mulhouse une sédition qui avait éclaté contre les nobles que l'on venait d'exclure de l'administration", et, le 5 juin, il entra dans l'alliance que firent contre les juifs les États de l'Alsace et du Brisgau".

§ 237. Hugues, comte de Hohenberg. — Son Unter-Landvogt. — L'électeur palatin Robert.

Jean de Fénétrange eut pour successeur Hugues, comte de Hohenberg, qui fut institué le 30 octobre 1350 !. Deux ans après, le terme de la paix publique en Alsace étant arrivé : « le palatin Rodolphe, s'intitulant vicaire de l'Empire, et Hugues de Hohenberg, avec les villes de l'Empire en Alsace, ne voulurent pas proroger la ligue de paix, si le neuvième rapporteur, qui jusqu'alors était nommé par les Strasbourgeois, n'était pas « donné aux villes impériales*. » En 1353, Charles IV, étant présent en Alsace, déposa Hugo de Hohenberg, Praeses*.

3 Chron. p. 145.

* Archives de Deux-Ponts. 5 An. MCCCCLI ap. LEHMANN, Chron. Spir. lib. vII, cap. xLvII. o ALBERT. ARGENT. loc. cit., p. 144. 7 LUNIG, part. spec. Contin. I. Fortsetz. II, p. 18. 1 HERZOG, Chron. Alsat. lib. IX, p. 151.

Hugues de Hohenberg avait pour Unter-Landvogt Stislas de Weitenmühle, témoin un diplôme que Charles IV donna, en 1352, à l'abbaye de

Wissembourg*. HERzoG nous apprend* que Hugues de Dirnstein fut institué le samedi après la Saint-Rémi 1354.

Le 10 décembre de la même année, Robert, électeur palatin, écrivit de sa main aux villes de Colmar, Haguenau..... en qualité de vicaire impérial et de Landvogt ".

§ 238. Bourcard, burgrave de Magdebourg. — Son Unter-Landvogt.

En 1356, Bourcard, burgrave de Magdebourg, Landvogt d'Alsace, transmet aux Strasbourgeois une ampliation de la bulle d'or de Charles IV sur les Pfahlburger, en les invitant à s'y conformer '.

Son Unter-Landvogt, Stislas de Weitenmühle, les sires d'Ochsenstein, les cités de Strasbourg, Haguenau et Wissembourg, par qui les villes fortes de Seltz et de Hagenbach avaient été prises et incendiées sur l'ordre de l'empereur, firent, la veille de la Pentecôte 1357, un traité d'alliance mutuelle contre tous ceux qui voudraient prendre fait et cause pour les villes incendiées *.

§ 239. Rodolphe, duc d'Autriche. — Ses Unter-Landvogt.

En 1257, Rodolphe, duc d'Autriche, landgrave de l'Alsace supérieure, reçut de l'empereur Charles IV la Landvogtey d'Alsace. Les lettres par lesquelles il promet fidélité à l'empereur et protection aux cités, sont datées d'Ensisheim, le 28 octobre de cette année. Ce fut à cette époque qu'il s'empara de Colmar, au nom de l'empereur, et qu'il fit raser, en sa qualité d'imperii in omni Alsatia vicarius, les maisons de quelques bourgeois". L'année suivante il s'intitula lui-même Landvogt dn Saint-Empire romain en Alsace*, et on retrouve encore cette qualification à d'autres époques *.

Rodolphe a eu trois Unter-Landvogt pendant les trois années qu'il administra l'Alsace. Ce sont un noble de Biber*, Ulmann de Ferrette et Frédéric, duc de Teck. Ulmann de Ferrette est qualifié d'Unter-Landvogt dans le traité d'alliance passé, en 1359, entre les villes de l'Alsace. La même année il ménagea entre l'évêque, la ville de Strasbourg et le sire de Lichtenberg d'une part, les cités de Haguenau, Wissembourg et Mulhouse d'autre part, une trêve qui fut bientôt convertie en une paix définitive. Il prit encore, en 1366, le titre de Landvogt d'Alsace, quoiqu'il n'en remplit pas les fonctions.

Il est question du duc de Teck, Vogt de l'Alsace autrichienne, et en même temps Unter-Landvogt impérial, dans une charte de paix conclue à Schlestadt entre les bourgeois de cette ville et Jean de Wittenheim, écuyer, le 3 septembre 1359. L'année suivante il encourut, je ne sais pour quelle

cause, la disgrâce de l'empereur Charles IV, et fut dépouillé de sa charge et des autres bénéfices impériaux, dont il jouissait en Alsace et en Souabe; mais peu après il fut réintégré dans ses charges à la demande de Rodolphe d'Autriche ". Les de Teck, comme les Zaehringen, dont ils paraissent descendre ", ont été appelés ducs, quoiqu'ils fussent sans duché. Cependant le titre de duc de Teck fait partie de ceux que portent les ducs de Wurtemberg, parce qu'ils sont propriétaires des terres des premiers.

2 ALBERTUS ARGENT. Chron. p. 159,

3 Ibid., p. 160. · * Il y est dit : Stizlow von der Witenmüle Unter-Landfogt im Elsas.

5 Chron. lib. IX, p. 151.

6 Voy. Adumbrat. jurium Præfecturae Hagen. p. 5, et Nullit. Reun. Alsat. Instr., IIUIII. V.

1 WENCKER, De Ussburg. p. 67 et 71 , où il dit : « Wir Purckart, Burggrave zu « Meydburg, Hofmeister des Rœm. Keyzers unde Lantvogt in Eylsas. » L'envoi a été fait la veille de la Purification. Ce Bourcard était originaire de la famille des sires de Quernfurt, qui possédaient depuis longtemps le burgraviat de Magdebourg. CYRIAC DE SPANGENBERG s'est occupé de cette famille dans la Quernfurtische Chronica, publiée en 1590. Voy. De Burggraviis Magdeburgicis CASP. IIENR. HoRN. VVurtemberg, 1709.

* La charte se trouve dans le Codex en parchemin de la ville de Strasbourg, rédigé en 1570, sol. 145. Stislas y donne sa parole : alle die wile ich Underlantvogt und Pfleger bin zu Elsz.

1 Pfleger des Richs in allem Elsass. Voy. t. v, S 692.

2 STEYERER, Hist. Alberti II, Ducis Austr. p. 264.

3 Une charte donnée par Ulmann de Ferrette, le vendredi après la Purification de la Vierge 1558, au sujet d'un revenu de 200 florins engagé à la ville de Strasbourg, porte : « Herzog Rudolf von OEsterreich u. des H. Rœm. Rychs Landvogte in Elsz.» Cod. diplom. en parchemin de la ville de Strasbourg, fol. 185.

* Selon HERzoG, liv. IX, p. 151 , il fut institué cinq jours avant la Nativité de la Vierge 1557.

* Underlandvogt des H. Richs Stetten zu Elsass.

o Témoin une charte citée par GLAFEY, Anecd. num. 568, où l'empereur dit qu'il a privé den Edel Fridrich Herczog von Teck sulcher nucze u. ampt, die er von uns u. dem Rom. Reiche inne het zu Augspurg, zu Hagenow, zu Nordlingen u. zu Kempten.

7Cette question est traitée plus au long dans notre histoire de Baden.

§ 240. Bourcard, burgrave de Magdebourg. — Son Unter-Landvogt.

Je vois encore, en 1360, Bourcard, burgrave de Magdebourg, et Stislas de Weitenmühle, Landvogt d'Alsace. Il existe une lettre de Charles IV, datée de Prague, le 22 mars de cette année, et écrite aux Alsaciens, par laquelle il leur ordonne d'obéir en tout à ce Bourcard !, dem edelen Burcharten burgraven ze Meidburg unsers keiserlichen hoves meister, unserm lieben getrewen ze dier czeit die lantvogteyze Elsazze ingeben und empfolhen haben. La même année il est fait mention de lui dans la formule de paix, signée le 13 avril à Erstein*, entre l'évêque, la ville de Strasbourg et les autres cités de l'Alsace; on y retrouve aussi le nom de Stislas comme Schultheis de Hagenau.

Une vieille charte, écrite au mois de décembre 1360, cite en même temps Bourcard et Stislas, le Vogt et l'Untervogt*.

Charles IV écrivit de Nuremberg, le 19 juillet 1360, à la ville de Strasbourg, pour qu'elle eût à prêter son concours à Stislas contre le sire de Fleckenstein, son co-bourgeois, et le neveu de celui-ci, Henri de Hunsingen", qui avaient envahi quelques villages impériaux. Le même jour de l'année suivante, Charles écrivit de Prague à Stislas et aux villes d'Alsace de payer aux Louis, comtes d'OEtingen, 6000 florins, à prendre sur le cens impérial. Le 25 mai 1362, Stislas, Unter-Landvogt d'Alsace, figure dans le traité d'alliance que firent à Colmar les États de l'Alsace contre les Anglais*.

§ 241. Wenceslas, duc de Lutzelbourg. — Ses Unter-Landvogt.

Wenceslas, duc de Lutzelbourg, de Limbourg et de Brabant, frère de l'empereur Charles IV, vicaire de l'Empire en Alsace", et constitué Vogt de la paix publique sur le Rhin, prêta, en 1367, serment de protection aux villes de l'Alsace, par l'intermédiaire de Heinwart d'Elter, que HERZOG* donne comme Unter-Landvogt à Wenceslas. Le 21 juin de la même année, Wenceslas, se trouvant à Strasbourg, investit, au nom de l'empereur, son frère Jean de Schaffolsheim, chevalier, des villages d'Innenheim, Ergersheim et Odertsheim. Une lettre de Sigismond, seigneur de Lichtenberg, datée de 1366, fait mention de l'Unter-Landvogt* Jean de

Vestemberg, chevalier, qui, le 8 août de l'année suivante, donna en fief, au nom de l'empereur, à Jean de Bozheim un bien qui dépendait de l'office de Schultheis à Schlestadt. Ce Jean de Vestemberg reçut de l'empereur Charles IV l'ordre de veiller à ce qu'on n'enfreignît pas le privilège qu'avait reçu l'électeur palatin, et qui déclarait ses sujets affranchis de la juridiction du tribunal provincial de Hagenau. En 1370, Stislas de Weitenmühle, Landvogt et vicaire, à ce qu'il paraît, du duc Wenceslas, fit accepter une trêve par les Zorn et les autres propriétaires des villages d'Illkirch, Graffenstaden et Illwickersheim, laissant à l'empereur le soin de décider du fond même du procès*. Alors Charles IV recommanda à lui et à Gœzon de Grostein, prévôt de l'église de Saint-Pierre à Strasbourg, de protéger, au nom de l'Empire, l'évêché de Strasbourg. Dans une charte de la collégiale de Saint-Thomas de Strasbourg, rédigée en 1423, il est dit que l'abbaye d'Erstein a vendu autrefois divers revenus par l'autorité de Frédéric, évêque de Strasbourg, et de Styslas de Amplo Molendino, miles, advocat vicarius generalis in Alsacia, illustrissimi principis et Dom. Karoli, Bohemie Regis ac Romani imperatoris. Le 12 mai 1371, Charles IV écrivit de Prague, au nom de son frère et au sien, à Ulric de Fénétrange, Landvogt d'Alsace, et aux villes qui relèvent de cette advocatie, pour se joindre à Eberhard, comte de Wurtemberg, Landvogt de la Souabe inférieure, aux administrateurs de l'évêché et à la ville de Strasbourg, pour combattre les voleurs et les ennemis de la paix publique. Stislas de Weitenmühle devait porter la bannière de l'Empire.

! GLAFEY, Anecd. num. 49. 2 LUNIG, part. spec. Contin. I, Fortsetz. 2, p. 19, et VVENCKER, De Ussburg. p. 81. 3 VVENCKER, loc. cit., p. 78 sq. * L'empereur l'appelle : Sdisla von der Witmül, unsern Underlantfogte zu Elsassen. * SCHILTER ad Koenigshov. p. 888. On y voit figurer après les abbés et les princes, et les villes de Strasbourg, Bâle et Fribourg, et avant les villes impériales d'Alsace : Styslaw von der Witenmul, Ritter, Underlantfogte ze Elsaz. 1 FROISSART, Chron. vol. III, cap. xcvi, p. 266, dit : « En ceste propre année « Messire Charles de Boème (qui pour ce temps regnoit, et estoit Roy d'Allemagne « et empereur de Romme) institua le Duc Wincelant de Boème, et le fit Souverain « regard d'une institution et ordonnance, qu'on dit en Allemagne la Languefride..... « et lui bailla encores ledit Empereur une grand'partie de la terre et pais d'Aussay, « de-là et de-çà le Rein, pour la défendre et garder dedans, et contre les Linfars. »

§ 242. Albert et Léopold, ducs d'Autriche.

La même année, le 5 octobre, Albert, duc d'Autriche, et son frère

* Liv. 1x, p. 151. Il l'y appelle Hauwarth de Ciltern.

o La charte se trouve aux archives de Strasbourg.

* SCHILTER ad Koenigshov. p. 895. On y lit : Der veste Ritter Her Johan von Vestemberg , Underlantvogt in Eylsass.

" Il s'y intitule Stislaw von der Witenmülen, Lantvogt in Elsas. La charte est du 15 janvier 1570.

Léopold furent simultanément nommés Landvogt par Charles IV'. Ils eurent pour Unter-Landvogt d'abord Walther de Dick, seigneur de Spesbourg2, puis Rodolphe de Walsée. Ce dernier était en outre le Landvogt autrichien de la Souabe, de la Thurgovie, de l'Argovie, du Sundgau, de l'Alsace et du Brisgau. C'est lui qui, en 1372, fit aux villes qui lui étaient hostiles la guerre de Herrlisheim *.

§ 243. Wenceslas, duc de Luxembourg.

Plus tard la Vogtey d'Alsace revint encore à Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, et à Ulric de Fénétrange. Vers 1375, ce dernier reçut de Wenceslas l'ordre de réclamer à la ville de Strasbourg quelques nobles anglais qu'elle avait fait prisonniers", et il lui écrivit dans ce but, après lui avoir d'abord envoyé Jean de Hohenstein et Stislas de Weitenmühle. Le 5 mai 1378, le duc Wenceslas et Ulric sont cités avec la Décapole d'Alsace dans la constitution de la paix publique faite par l'empereur Charles IV 2.

En 1380, on les voit encore figurer parmi les signataires de l'acte de pacification de Strasbourg. Alors Wenceslas promit de donner tous les ans au monastère d'Alspach deux voitures de vin de son revenu de Kaysersberg. Deux ans après, Jean-l'Intrépide, duc de Bourgogne, écrivit au sire de Fénétrange, vicarius generalis imperii in Alsatia, au sujet de la guerre qu'il venait de faire à Jean de Vergy, guerre racontée par KOENIGSHOVEN *.

§ 244. Volmar de Wickersheim. — Stislas de Weitenmühle. — Rodolphe, . abbé de Murbach.

A la mort de Wenceslas de Luxembourg, l'empereur Wenceslas confia la Landvogtey d'Alsace à Volmar de Wickersheim, qui fut institué le 6 juillet 1384". Deux ans après il est cité dans une lettre que l'empereur écrit à la ville de Strasbourg*. Mais, en 1386, Wenceslas, dans une charte qu'il donna aux Strasbourgeois, au sujet des juifs proscrits par lui à Colmar et dans d'autres lieux, fait mention de Stislas de Weytemule et de son fils Dieterich comme des Landvogt d'Alsace. En 1390, à la fin du mois de mai, Rodolphe, abbé de Murbach, fut revêtu de ces fonctions*. L'année suivante, il convint avec Frédéric, évêque de Strasbourg, et les villes impériales d'Alsace, de ne pas accepter les deniers de Strasbourg non approuvés. Le 11 août de l'année

suivante, ce Landvogt entra dans la confédération des États de l'Alsace contre le tribunal provincial *, et le 21 il signa un autre traité contre les associations de malfaiteurs. Il existe une lettre de Josse, marquis de Moravie, écrite de Prague, la veille du jour de la Séparation des Apôtres, sans indication d'année, par laquelle il prie la ville de Strasbourg de venir en aide par ses conseils et son secours à ce Rodolphe, unsern Lantfogte, dans l'administration de la Vogtey d'Alsace, et surtout contre les Fleckenstein, qui avaient ravagé les villages impériaux du Ried.

1 LAGUILLE, Hist. d'Alsace, part. II. p. 41.

* Une charte de Rappoltstein, datée du 22 octobre 1571, l'appelle positivement Unterlantvogt.

3 WENCKER, De Ussburg. p. 127. On y lit : Wir Rudolff von Walse, Lantvogt des H. Rœm. Richs in Elsass, und unser gned. Herrschafft von OEsterich , zu Sucaben, zu Turgouce, zu Ergœwe, zu Suntgœwe, zu Elsas u. Brisgowe. Voy. t. Iv, S 140.

1 SCHILTER ad Koenigshov. p.889. La suscription de la lettre porte : Ulrich Herr zu Finstingen, Lantfogt in Elsass.

* En ces termes : Der edel Ulrich von Vinstingen, unser bruder Lantvogt in Elsa :

o Chron. Alsat. cap. v, § 160 sv. J'ignore où LAGUILLE, p. 41 , a puisé les détails qui lui permettent de qualifier Léopold , duc d'Autriche , de Landvogt d'Alsace en 1575.

§ 245. Borziboy de Swinar.

Dans l'histoire de la guerre qui éclata entre la ville de Strasbourg et son évêque Frédéric de Blanckenheim, l'an 1391, Borziboy de Swinar est appelé Landvogt de Souabe et d'Alsace ". Herzog s'est trompé en disant qu'il ne fut élevé à la dignité de Landvogt que le 18 juin de l'année suivante. La même bistoire le représente comme un homme d'abord agréable, mais comme un étranger (il était de Bohême) qui abusait de ses fonctions pour servir son intérêt particulier*. Dans l'acte d'alliance, rédigé le 20 septembre 1392, contre la ville de Strasbourg, mise au ban de l'Empire, il est qualifié de Worsiboy von Swinar..... Hoptmann u. Landvogt zu Beyern, zu Swaben u. yn Elsass * . Il porte encore ce titre en 1393, lorsqu'il convient avec l'évêque de Strasbourg et les villes impériales d'ac

1 HERZOG, lib. IX, p. 151. 2 Il y est appelé unser Lantfogt in Elsass. Dans une charte de Volmar de Lutzelstein , doyen du chapitre de Strasbourg, il

est appelé wilendt Landvogt in Elsass. 3 HERzoG , loc. cit., place ce prince parmi les Unter-Landvogt de l'Empire. * Il y est appelé Lantvogt des H. Raem. Richs in Elsass. 1 SCHILTER ad Koenigsh. p. 756. Wurseboy von Swynnar, Lantvogt in Elsas u. in Swoben. 2 Der Lantfaut det also der Behemer art ist, die diebe u. boesewicht werdent durch gutes willen. 3 WENCKER, De Ussburg. p. 174, et LUNIG, part. spec. Contin. I. Fortsetz 2, p. 50.

cepter pendant dix ans les deniers de Strasbourg. L'année suivante, le jour de la Saint-Mathieu, il écrivit de Prague au sénat de Strasbourg.

Borsiboy avait pour Unter-Landvogt Habart de Hertenberg, chevalier, qui, en 1393, s'entendit avec cinq nobles de l'Alsace pour terminer un procès de l'abbaye de Hohenbourg, au sujet de son immunité dans les villes impériales d'Alsace, Obernai et Rosheim. L'année suivante, l'empereur Wenceslas invite les Strasbourgeois à délivrer Habart de Hertenberg, Underlantvogt zu Elsass, retenu prisonnier par Hamann-le-Jeune de Bitche.

§ 246. Josse, marquis de Moravie. — Émicon, comte de Linange.

Le jeudi avant la naissance de la sainte Vierge 1394 (3 septembre), l'empereur Wenceslas écrivit aux trois villes de la Vogtey de Kaysersberg et aux bourgeois de Mulhouse pour les prévenir qu'il avait donné en gage à son cousin germain, Josse, marquis de Moravie, la Vogtey d'Alsace, avec pouvoir de constituer un Untervogt. Josse, par lettres datées de Prunn, le jour de la Saint-Gall de la même année, prévient les cités de l'Alsace de ne payer l'impôt dû à la Vogtey ni à Borziboy, ni à personne qui ne présenterait pas une quittance signée de sa main. Chifflet place ce fait à l'année 1397 et Blondel à 1399. L'un s'est trompé de trois et l'autre de cinq ans.

La même année 1394, la veille de la Saint-André, l'empereur Wenceslas, par lettres datées de Prague, conféra pour un an l'administration de la Landvogtey à Émicon, comte de Linange, tant en son nom qu'en celui de Borziboy de Swinar, et, au commencement de l'année suivante, Émicon prêta à Haguenau le serment accoutumé*. Il fut en outre institué par l'empereur Landvogt de la paix publique*, et, le 13 octobre 1395, il signa en cette qualité un revers où il s'intitula Lantvogt in Elsass.

§ 247. Simon Wecker, comte de Deux-Ponts. — Borziboy de Suvinar.

L'année de l'administration d'Émicon étant terminée, Simon Wecker, comte de Deux-Ponts-Bitche, en reçut l'investiture. Il présenta ses lettres de nomination aux villes de Mulhouse et de Turckheim, le 16 septembre 1395, et reconnut qu'il avait été nommé Vogt par l'empereur Wenceslas et Josse,

marquis de Moravie. L'année suivante, Wenceslas ordonna à l'Alsace de le reconnaître en cette qualité.

1 HERzoG, lib. IX, p. 152.

* Dans ce diplôme, l'empereur l'appelle Grave Emiche von Lyingen, unser Lantvogt.

Cette charge revint peu après à Borziboy de Swinar, et, en 1397, l'empereur félicita les villes de l'Alsace de l'avoir élu gardien de la paix publique, qui venait d'être promulguée. Le 22 juin de l'année suivante, l'empereur, résidant à Francfort, invita les villes d'Alsace à lui envoyer Borziboy à Nuremberg, et leur ordonna d'obéir pendant l'absence de celui-ci à Dietrich de Weitenmühle.

Ce Dietrich, fils de Stislas !, était alors Untervogt d'Alsace. Le 25 avril 1398, il engagea les villes d'Alsace à souscrire à la formule de la paix publique, et dans sa lettre il prit le titre de Lantvogt in Elsass, quoiqu'il ne fût qu'Untervogt.

§ 248. Frédéric, comte de Linange. — Dietrich de Weitenmühle.

En 1399, Frédéric, comte de Linange, reconnaît qu'il a été reçu par les Mulhousiens en qualité de Landvogt', au nom de l'empereur et de l'Empire ; l'année suivante il provoqua au même titre une transaction entre Jean, seigneur de Lichtenberg, et la ville de Haguenau.

Enfin, le 9 août 1400, Dietrich de Weitenmühle fut nommé Landvogt* ; par lettres réversales datées de la Saint-Barthélemy, il reconnaît que les Mulhousiens lui ont prêté le serment de fidélité.

Sous l'empereur Robert-le-Palatin, il se retira en Bohême, exhortant l'Alsace à rester fidèle à Wenceslas*.

§ 249. Reinhart de Sickingen.

Rupert, successeur de Wenceslas, donna pour successeur à Dietrich, Reinhart de Sickingen, et, le 26 novembre 1400, il ordonna aux Mulhousiens de lui prêter serment en cette qualité.

Reinhart lui-même écrivit aux Mulhousiens, le 20 mars de l'année suivante, qu'il viendrait les visiter en qualité de Landvogt impérial d'Alsace". Il existe des lettres datées de la veille de la Pentecôte 1401, par lesquelles il assure la liberté de Turckheim. Le 21 juillet 1405, il accorda à la ville de Munster un privilège au nom de l'empereur.

1 Voy. ci-contre à la date de 1586.

1 Les lettres réversales furent remises à Mulhouse, le dimanche avant la SaintMathieu.

2 HERzoG, lib. IX, p. 152.

3 Conf. WENCKERI Apparat. Archiv.p. 271.

1 Richs Lantvogt in Elsass.

TOME V. 36

Château de Lichtenberg

Wikipedia

https://en.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Lichtenberg

The Château de Lichtenberg is a castle built on a singular prominence in the northern Vosges at the end of the village of Lichtenberg, Bas-Rhin department in Alsace in north-eastern France. The castle was first mentioned in 1206 and is most well known as the home of the Counts of Hanau-Lichtenberg. It was left in ruins in 1870 after bombardment by Württemberg troops during the Franco-Prussian War, but was restored in the 1990s and is open to the public.

History

The castle is first mentioned in 1206, as home to the Lords of Lichtenberg.[2] The Lichtenberg line passed to the Hanau family, who became the Counts of Hanau-Lichtenberg. In the late 16th century, Phillip IV of Hanau-Lichtenberg hired Daniel Specklin, who had designed the fortifications of Strasbourg, to turn the castle into a fortress to use and protect against a new weapon: the cannon.[2] In 1678, the castle capitulated to French troops after an eight-day siege. Like most of the castles in the Alsace region, it came under the control of the Kingdom of France.



On 7–9 August 1870, during the course of the Franco- Prussian War, the Château de Lichtenberg was bombarded by artillery of Württemberg troops. A large fire broke out on the evening of 9 August, which destroyed much of the castle and forced its capitulation.[2] In May 1871, the surrounding

region was transferred to the newly formed German Empire. The castle became a French national historic site (monument historique) on 1 May 1878, although it remained within German territory until the end of the First World War, when it was returned to France.

The ruins of the Château de Lichtenberg were left for over a century, until a 52 million-franc (€8 million) restoration effort began in the early 1990s.[2][3]

From 1996, two architects, Andrea Bruno and Jean Pierre Laubal, led a long campaign of work to restore the old parts and to create a new space for cultural activities, shows and exhibitions.[4] The castle is owned by the commune of Lichtenberg and is run by the Pays de la Petite-Pierre community of communes.[2]

See also List of castles in Alsace

References

1. "Château de Lichtenberg (Base Mérimée entry)" (http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=RETOUVER&REQ=%28%28PA00084776%29:REF%29) (in French). French Ministry of Culture. Retrieved 10 September 2015.
2. "Le château hier: Histoire" (http://www.chateaulichtenberg.com/index.php?option=com_content&view=article&id=22&Itemid=265). Château de Lichtenberg (in French). pp. 1–3. Retrieved 11 September 2015.
3. "Les patrimoines: Château de Lichtenberg" (http://www.parc-vosges-nord.fr/html/decouvrir/patrimoines_chateau_lichtenberg.htm). Parc naturel régional des Vosges du Nord (in French). Retrieved 11 September 2015.
4. "Les Chateau de Lichtenberg" (http://www.chateaulichtenberg.com/index.php?option=com_content&view=article&id=228&Itemid=257). chateaulichtenberg.com (in French). Retrieved 14 November 2016.

External links

Media related to Château de Lichtenberg at Wikimedia Commons
Château de Lichtenberg - official site

Retrieved from

"https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Château_de_Lichtenberg&oldid=772579258"

Categories: Castles in Alsace Monuments historiques of Bas-Rhin Historic house museums in Alsace Museums in Bas-Rhin Bas-Rhin building and structure stubs Alsace castle stubs

This page was last edited on 28 March 2017, at 03:34.

Text is available under the Creative Commons Attribution-ShareAlike License; additional terms may apply. By using this site, you agree to the Terms of Use and Privacy Policy. Wikipedia® is a registered trademark of the Wikimedia Foundation, Inc., a non-profit organization



Chapelle castrale de Lichtenberg

https://fr.wikipedia.org/wiki/Chapelle_castrale_de_Lichtenberg

La chapelle castrale de Lichtenberg est un édifice religieux de style gothique tardif construit à l'intérieur de l'enceinte du château de Lichtenberg, une forteresse médiévale attestée dès le XIIe siècle et situé sur le territoire de la commune française de Lichtenberg en Basse-Alsace. L'édifice actuel, reconstruit à la fin du XVIe siècle, a été utilisé en tant que tombeau par plusieurs comtes de Hanau-Lichtenberg. Mais leurs dépouilles ont été déplacées vers Bouxwiller dans le dernier quart du XVIIe siècle après la mainmise du château par Louis XIV.



Localisation

Le château se trouve dans le parc naturel régional des Vosges du Nord.

Histoire

Vers 1580, le comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg entreprend, sur ses propres fonds, d'importants travaux de rénovation sur l'ensemble de la forteresse. La construction d'une nouvelle chapelle fait suite à cet effort de modernisation. L'actuelle chapelle remplace un sanctuaire médiéval sans pour autant reprendre les anciennes fondations.

Architecture

La chapelle mesure 12,50 mètres de longueur sur 11 mètres de largeur, son aspect apparaît comme étant élancé (13,70 mètres de hauteur) avec une toiture en forte pente. L'appareil de la maçonnerie est constitué de blocs de grès rose, réguliers et lisses, de trente à trente-cinq centimètres de hauteur.

Cette chapelle est un chœur de forme polygonale sans aucune trace de raccord avec une nef préexistante. Cependant la présence d'un arc triomphal laisse supposer un projet non abouti de la construction d'un édifice plus grand et disposant d'une nef. En 1522, une église paroissiale fut construite dans le bourg situé au pied du château. Dans les faits, il s'est donc avéré inutile de construire dans la forteresse même un édifice religieux de taille considérable.



La chapelle reprend la tradition du style gothique. Les façades sont décorées de lésènes et d'un larmier dans le tiers inférieur. L'intérieur est éclairé par trois baies de 4,60 mètres de hauteur, gémées et en ogive. Le plafond est une voute avec des liernes et des tiercerons qui s'articulent autour de trois clés.

Mausolée de Philippe V

À l'intérieur, la chapelle abrite contre le mur septentrional un grand mausolée de style Renaissance. Il est dédié au comte Philippe V et à ses trois épouses successives; Louise Marguerite de

Deux-Ponts-Bitche, Catherine de Wied et Agathe de Limburg. Les décorations sont fortement dégradées en particulier les armoiries bûchées sous la Révolution. La présence des armoiries d'Agathe de Limburg, la troisième épouse, sur le mausolée mais aussi sur les clés de voute, permet de situer la construction de la chapelle entre 1586 année du mariage et 1599 année du décès du comte.

Malgré les mutilations, le mausolée en marbre rouge veiné a conservé ses riches sculptures décoratives de rinceaux, de guirlandes, de sirènes à deux queues, de masques feuillus, de coquilles, de putti, d'une cariatide (en demi-relief, dans la masse ou en ronde bosse).

Le mausolée se compose d'un soubassement à ressaut central surmonté d'un retable triptyque vierge de toute représentation peinte. Les trois tableaux sont divisés par quatre supports, une colonnette (à gauche), une cariatide (à droite) et au centre par deux pilastres qui supportent un fronton. Le couronnement est orné d'armoiries bûchées et de statues. La statue sommitale représente un Christ trônant et foulant un serpent et une tête de mort. À l'origine, le retable était orné de trois statues allégoriques figurant les trois vertus de la théologie chrétienne. La Foi, placée à l'extrême gauche est perdue ; ne sont conservées que les représentations de l'Espérance et de la Charité. Ont également disparu les statues en pied du comte Philippe V et de ses deux dernières épouses posées sur la tablette du bahut. Celle du comte placée au centre était surélevée. Au-dessus du fronton et sous la représentation du Christ, se trouvaient dans un arc en plein cintre, les armoiries du comte Philippe V composées de huit quartiers. De part et d'autre, dans des médaillons figuraient les armoiries de Catherine de Wied, la seconde épouse (à gauche) et d'Agathe de Limbourg, la troisième épouse (à droite).

Bibliographie

Charles-Laurent Salch, Dictionnaire des châteaux et des fortifications du moyen âge en France, Strasbourg, Editions Publitotal, 1979, 1287 p. (ISBN 2-86535-070-3), p. 679

Charles-Laurent Salch (ill. Walther Herrmann, André Lerch, Christian Rémy, photogr. Dominique Martinez), Nouveau Dictionnaire des Châteaux Forts d'Alsace, Ittlenheim, alsatia, Conception et réalisation Lettrimage, 1991, 384 p. (ISBN 2-7032-0193-1), p. 191 à 193

Charles-Laurent Salch, Imagiers des châteaux et remparts d'Alsace, 1370-1970, vol. 1, Strasbourg, Châteaux-forts d'Europe-Castrum Europe, 2010, 160 p. (ISSN 1253-6008) N°53/54/55 2010. TOME 1 : A - F : Lichtenberg : Gravure de Gabriel Bodenehr, p. 61; Dessins de Georges Leiss, p. 96; Dessin de François de Créquy, p. 103; Pyrogravure de Boli, p. 81

Charles-Laurent Salch, Imagiers des châteaux et remparts d'Alsace, 1370-1970, vol. 2, Strasbourg, Châteaux-forts d'Europe-Castrum Europe, 2011, 362 p. (ISSN 1253-6008) N°56/57/58/59 2011. TOME 2 : G à O : Lichtenberg : 1787, Carte de la seigneurie chez Emst-Christoph Grattenhauer - 1760 : gravure sur cuivre de Georg Christoph Kilian

Parc naturel régional des Vosges du Nord, coll., Les châteaux forts, Château de la Petite Pierre, Wingen-sur-Moder (67290), Production A.R.P.E.G.E pour le compte du Parc naturel régional des Vosges du Nord, juin 1980, 223 p., p. 141 à 150

Guy Trendel, Le guide des Vosges du Nord, Barcelone, La Manufacture, septembre 1989, 311 p. (ISBN 2-7377-0164-3) Collection ayant obtenu le grand prix national des guides touristiques 1986 : pp. 165 Lichtenberg (château de), 184, 190, 200, 201, 270 Lichtenberg (seigneurs (de), 154 à 172 Lichtenberg (famille)

Collectif, Parc naturel régional des Vosges du Nord : Les châteaux forts, Wingen-sur-Moder, coll. « Guides des parcs naturels de France », 1980, 223 p., p. Lichtenberg pages 42; 141 à 150; 214; 215 Dominique Toursel-Harster, Jean-Pierre Beck et Guy Bronner, Dictionnaire des monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1995, 663 p. (ISBN 2-7165-0250-1), p. 213-214

Liens internes

Château de Lichtenberg (Alsace)
Comté de Hanau-Lichtenberg
Philippe IV de Hanau-Lichtenberg
Philippe V de Hanau-Lichtenberg

Église Saint-Nicolas (Babenhausen) Monuments funéraires : À partir de 1475, l'église sert de lieu de sépulture pour les comtes de Hanau-Lichtenberg. Seize membres de cette famille reposent dans la crypte située sous le chœur. Certains d'entre eux ont leurs épitaphes et leurs pierres tombales exposées dans le chœur.

Liens externes

La chapelle et le mausolée de Philippe V de Hanau-Lichtenberg et de sa femme

Le château de Lichtenberg et sa chapelle castrale

Notes et références

1. Le château et la chapelle castrale (repère 7 sur le plan du château) (http://www.chateauxfortsalsace.com/wp-content/uploads/2013/11/visite-lichtenber_g.pdf)

2. Notice n IM67010294 (http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr?ACTION=CHERCHE&FIELD_1=REF &VALUE_1=IM67010294) , base Palissy , ministère français de la Culture Tombeau de Philippe V de Hanau- Lichtenber g,

Louise Mar guerite de Deux-Ponts-Bitche, Catherine de Wied et Agathe de Limburg

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Chapelle_castrale_de_Lichtenberg&oldid=137812223 ».

Cette page a été modifiée pour la dernière fois le 31 mai 2017 à 15:21. Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Le château de Lichtenberg

Château Forts Alsace

http://www.chateauxfortsalsace.com/?page_id=617

le château de Lichtenberg

Embarquez-vous sur le vaisseau des siècles...

Un château fort médiéval qui a traversé les siècles, pour être tour à tour, lieu de résidence, forteresse, garnison, et aujourd'hui lieu culturel et touristique.

Le château est érigé au début du XIII^e s. sur une colline et domine le village. Dans la seconde moitié du XVI^e s., le château est transformé en forteresse par Daniel Specklin, architecte de la ville de Strasbourg. Il est détruit au cours de la guerre de 1870.

Sur le rocher central, subsistent les deux tours occidentales du château primitif. L'une d'elles, avec des têtes sculptées, a pu servir d'oratoire au XV^e s. Le site intègre actuellement une architecture contemporaine liée à « ces activités culturelles de Centre d'Interprétation du Patrimoine ».

Sans que l'on sache précisément s'il s'agit ou non d'une construction ex-nihilo, le château de Lichtenberg est daté des premières années du 13^{ème} siècle. Le château appartient aux sires de Lichtenberg, une famille vassale des évêques de Metz dont le nom est mentionné pour la première fois en 1206. D'importants travaux sont exécutés en 1286, à l'initiative de Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg (commanditaire de la construction de la façade occidentale de la cathédrale de Strasbourg).

Depuis leur fief des contreforts vosgiens, les Lichtenberg jouèrent un rôle important dans l'histoire alsacienne. La famille s'éteint en 1480. Le territoire fut partagé entre les comtes de Hanau et ceux de Deux-Ponts-Bitche, le château et la ville de Lichtenberg (statut obtenu en 1305) restant la copropriété des deux familles héritières.

A l'extinction de la branche des comtes de Deux-Ponts-Bitche, en 1570, le comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg réunit les possessions et décide la rénovation du château, confiée à l'architecte strasbourgeois Daniel Specklin. Celui-ci transforme le site en forteresse à vocation résidentielle. Les nouveaux ouvrages de défense (fossé, chemin couvert, bastion) protègent les bâtiments agrémentés de nombreux apports décoratifs (fenêtres en œil de bœuf, pilastres cannelés, frontons, volutes, cariatides).

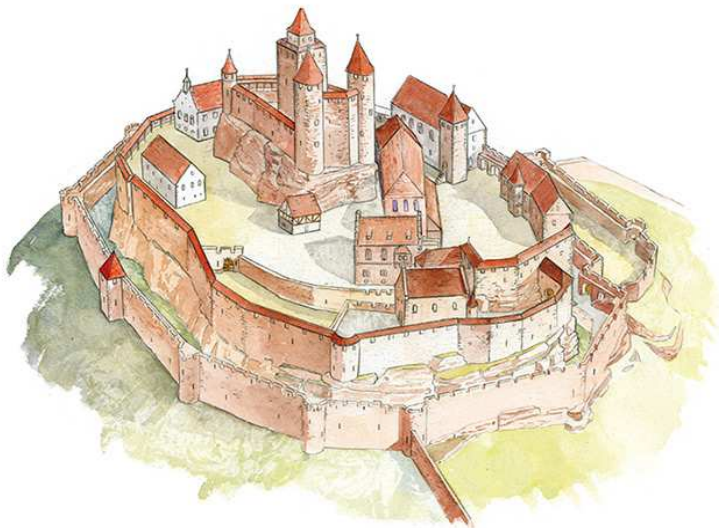
Le 17^{ème} siècle plonge la région dans une période troublée. La guerre de Trente Ans (1618-1648) épargne provisoirement le château situé au cœur des événements. Les armées françaises s'emparent du site en octobre 1678,

à l'issue d'un court siège mené par le Maréchal de Créqui sur ordre de Louvois. Le château est intégré à la ligne de défense du Royaume de France. Il devient lieu de garnison, modernisé et entretenu à ce titre pendant près de deux siècles par l'administration militaire.

Le 9 août 1870, la garnison française capitule devant les troupes wurtembergeoises. Un incendie provoqué par l'attaque détruit le château. Ce dernier est classé Monument Historique dès 1878.

Devenu lieu de promenade dominicale, les ruines accueillent en 1913 le premier spectacle en plein air, préfigurant une longue tradition théâtrale à Lichtenberg.

A la fin de la 2ème Guerre Mondiale, l'opération Nordwind a entraîné de nombreux combats dans la région. Les villageois se sont réfugiés dans le château pendant les bombardements.



Reconstitution du château de Lichtenberg par C-Carmona

Aujourd'hui, le château de Lichtenberg a intégré des formes contemporaines pour continuer son histoire et affirmer son identité culturelle. Riche de son histoire mouvementée, le site est aussi désormais un lieu d'expositions, de rencontres, d'expérimentation artistique, et de spectacles. Grâce à cette dynamique, le château de Lichtenberg est Centre d'Interprétation du Patrimoine sur la thématique « Patrimoine et création

artistique » et est soutenu dans ses activités par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Le château est propriété de la commune de Lichtenberg et est géré par la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre.

La présence de l'architecture contemporaine sur le château peut surprendre. Elle est le résultat d'un concours d'architecture européen remporté en 1991 par Andrea Bruno et Jean-Pierre Laubal pour répondre aux nouveaux enjeux du château au 21ème siècle, et approuvé par la Commission Supérieure des Monuments Historiques. Le site n'est plus une résidence pour une famille tel qu'il l'a été au Moyen Age, ni une garnison pour des soldats tel qu'il l'était entre le 17ème et le 19ème, mais bel et bien un lieu culturel et touristique rayonnant sur le territoire. C'est en tenant compte de son passé que les architectes ont proposé leur projet. Par leurs choix d'utiliser des matériaux -verre, cuivre et bois- et techniques de construction actuelles, l'apport du 21ème siècle reste clairement identifiable par les visiteurs.

Cette réhabilitation, mêlant respect du patrimoine et création contemporaine, s'est déroulée en trois phases, mobilisant de nombreux acteurs autour du projet : collectivités, associations, Monuments Historiques, entreprises locales ... Les visiteurs, petits et grands découvrent les vestiges du château tout en profitant des installations vouées à sa nouvelle vie (salles d'expositions, auditorium...). Une salle de répétition et des loges accueillent des artistes en travail et des compagnies de théâtre en résidence.

Le château est ouvert de mars à novembre. La visite du site est ponctuée de stations marquées par des boîtes à manipuler. Elles permettent de découvrir les multiples espaces réaménagés au gré des occupations. Les récits des habitants successifs : comtesse, soldat ou villageois réfugiés révèlent les secrets des lieux. Parcours trilingue français, anglais, allemand.





1. Accueil/Corps de garde : bâtiment du XVIIIe siècle qui permettait le contrôle du passage.
2. Demi-lune : pourvue d'un fossé en pierres, assure la défense de l'entrée du XVIIIe siècle.
3. Pont dormant : relie la demi-lune au tunnel. Emplacement du pont-levis au Moyen Age.
4. Tunnel coudé : empêche les assaillants de voir et de tirer directement dans le château. Dans la voûte, un assommoir ovale et une cheminée d'aération (XVIe siècle).
5. Corps de garde pourvu de canonnières (XVIe siècle).
6. Le Pavillon des Dames : deux maisons des XVe et XVIe siècles. Façade ornée d'ouvertures en oeil de boeuf ainsi que de décorations (fronton, pilastres...) de style Renaissance.
7. Chapelle : fin du XVIe siècle, voûte d'ogives en étoiles, chevet polygonal et mausolée Renaissance dédié à Philippe V de Hanau-Lichtenberg et ses épouses.
8. Crypte : abritait les défunts de la famille des Hanau-Lichtenberg.
9. Rocher central : les deux tours médiévales sont reliées par un mur bouclier. Elles ont été arasées au XVIe siècle par Daniel Specklin pour installer une terrasse d'artillerie au sommet.
10. Citerne réservoir : un ingénieux système, encore visible au sol, permettait de récupérer l'eau de pluie. Margelle gothique et potence Renaissance.
11. Donjon : la base est matérialisée au sol. Imposante tour carrée, très haute, qui permettait de voir les ennemis et qui symbolisait la puissance du seigneur.

12. Terrasse d'artillerie : accessible par un escalier circulaire de 1840. Magnifique vue panoramique sur les Vosges du Nord.
13. Citerne : dont l'entrée est visible sous l'escalier.
14. Arsenal : construit par Daniel Specklin au XVIe siècle, pour abriter et entreposer les armes du seigneur. Les contreforts ont été rajoutés en 1749.
15. Levée de terre : collines artificielles pour amortir l'impact des obus.
16. Casemates : anciennes caves modifiées au fil des siècles. On y entreposait la nourriture et le vin, elles ont ensuite servi de lieu de stockage de la poudre à canons. Les deux petites salles du bastion sont pourvues d'ouvertures de tir.
17. Le bastion pentagonal munis d'ouvertures de tir assure la défense de la courtine.
18. Tour de l'Horloge autrefois coiffée d'une toiture à bulbe (XVe siècle).
19. Bâtiment d'origine médiévale ayant servi plus tard de caserne, donnant sur la cour castrale par une rangée d'arcades construites en 1821.

Les extérieurs

20. Chemin « couvert » car protégé par les tirs provenant du chemin de ronde en haut des remparts.
21. Places d'armes polygonales permettant le tir d'armes à feu de petit calibre et empêchant l'escalade de la colline par les ennemis.
22. Le fossé a toujours été sec, surcreusé et élargi à plusieurs reprises.
23. Escarpe et contre-escarpe : parois verticales entourant le fossé, protégées des intempéries par un parement en pierre.
24. Escarpe et contre-escarpe : parois verticales entourant le fossé, protégées des intempéries par un parement en pierre.
25. Le glacis, pente raide à l'avant du chemin couvert, était dégagé de toute végétation pour surveiller les attaques d'ennemis.

Pour aller plus loin

Jean-Michel Rudrauf et Jacky Koch « Lichtenberg, du château fort des sires de Lichtenberg à la forteresse royale : sept siècles d'architecture militaire ». Publication du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de Saverne (CRAMS), 1997.
Vendu à la boutique du château.

Die rinhrucke wart gewonnen. 1428.

REVUE D'ALSACE

Tome XL 1889

LES MANUSCRITS ALLEMANDS

DR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RELATIFS A L'HISTOIRE D'ALSACE

<https://books.google.com/books?id=yjFRAAAAAYAAJ&pg=PA148&dq=sires+de+lichtenberg&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwjW952virmUAhVG34MKHRy0AFw4MhDoAQhWMAG#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenberg&f=false>

Fragment 16. — Die rinhrucke wart gewonnen. 1428.

Do man zalte MCCCCXXVIII ior uff mendag fruge, do wart die rinbrucke gewonnen vor unser frowenlag der hundre 1 von juncher Ludewig von Lichtenberg und dem von Bitsche siner swester sun wider Got und wider reht unbewarnter ir eren. Doch behielten su die brucke nit ein stunde. Die von Stroszburg iltent mit schiffen uff dem wasser hinzu mit büssen und mit anderm geschütze und tribent su mit gewalt abe der brucken dass sù wichen müstent, wanne ir Anslag in nit reht geroten also su es hettent angeslagen.

En l'année 1428, le lundi avant la Nativité de Notre-Dame (6 septembre) le pont du Rhin fut emporté par l'écuyer Louis de Lichtenberg et le seigneur de Bitsche, fils de sa sœur, contre Dieu et contre tout droit, au détriment de leur honneur. Mais ils ne gardèrent pas le pont plus d'une heure. Les gens de Strasbourg accoururent à la hâte avec leurs vaisseaux sur l'eau, apportant de l'artillerie et des canons; et ils les forcèrent à se retirer et à quitter le pont: leur attaque ne réussit point comme elle avait commencé.

1 C'est la dernière fête de Notre-Dame dans l'année: la Nativité, qui se célèbre le 8 septembre.

[ocr errors][graphic]

Le même événement est raconté en termes différents dans la chronique de Strasbourg publiée par Schnéegans, p. 144, et dans Mone, t. I, p. 256. Mone au t. II, p. 139, a publié du même fait un récit plus détaillé, d'après un manuscrit de Strasbourg: il a intitulé la chronique contenue dans ce codex: Straszburger Jahrgeschichten. Depuis longtemps la ville de Strasbourg était en hostilités avec le margrave de Bade; elle avait pour alliés dans cette guerre le landvogt et d'autres cités alsaciennes. En 1428, ces puissances confédérées marchèrent contre le château de Mühlberg, au pays de Bade, et s'en emparèrent. Le margrave Bernhard voulut se venger de Strasbourg; il s'allia à l'évêque Guillaume de Diest, au comte palatin Etienne, au sire de Lichtenberg Louis IV, qui mourut en 1434, au comte de Bitche, neveu du

précédent. Louis, qui vivait d'ordinaire en bonne intelligence avec la ville, s'approcha du pont du Rhin, le 6 septembre; on le laissa passer sans défiance; mais aussitôt ses cavaliers se jetèrent sur les gardiens et s'emparèrent du pont. Notre texte nous apprend comment les Strasbourgeois, accourus par eau (probablement par le Bhin tortu), reconquirent cette importante position. La guerre se poursuivit des deux côtés: le margrave de Bade essaya en vain de prendre le village d'Oberkirch, qui avait été donné en gage par l'évêque aux Strasbourgeois; ceux-ci conquièrent Rhinau sur leur prélat, brûlèrent, sur la rive droite du Bhin, Linx et le clocher de Bischofshcim, propriétés du sire de Lichtenberg. Les deux factions rivalisèrent de cruautés. Enfin on fut las de toutes ces horreurs; le 23 mars 1429, Louis de Lichtenberg signa un traité séparé avec la ville; l'évêque Juillaume et le margrave de Bade, à leur tour, s'accordèrent avec la cité à Spire, au mois de mai, sous la médiation de l'archevêque de Mayence.

Von Schoioenburg. 1432. — Cf. Schnéegans, l. t. 150.

Seigneurie de Lichtenberg

Histoire de la France du Saint Empire/ Francie Médiane ou Lotharingie

CH.II Royaume de Francie Orientale R.Alsace

17 juillet 2014

<http://empireromaineuropeen.over-blog.org/article-histoire-de-la-france-du-saint-empire-francie-mediane-ou-lotharingie-41-23-alsace-7-seigneurie-de-124168876.html>

7. Seigneurie de Lichtenberg - comté de Hanau-Lichtenberg/ Grafschaft Hanau-Lichtenberg terre d'empire de 962 à 1793

Le comté de Hanau-Lichtenberg est un territoire du Saint-Empire romain germanique comprenant la seigneurie de Lichtenberg en Alsace d'une part, et un morceau du comté de Hanau situé en Hesse, d'autre part. Le comté était divisé en 15 bailliages, dont 10 sont situés en Alsace avec la ville de Bouxwiller pour chef-lieu. Le site de Bouxwiller est donné en fief aux sires de Lichtenberg dès le début du Moyen Âge.

Albert de Lichtenberg (Albert II de Dabo-Moha) est en l'an 1197 copropriétaire avec son parent chanoine de l'évêché de Strasbourg.

Les seigneurs de Lichtenberg sont issus des les seigneurs de Hunebourg, landgraves de Basse-Alsace au XII^e siècle et prévôts de l'abbaye de Neuwiller-les-Saverne, possessions de l'évêché de Metz. Les seigneurs de Lichtenberg héritent de cette prévôté en 1249 et se constituent une seigneurie autour de cette abbaye ; dans les environs de leur château de Lichtenberg et de la bourgade de Bouxwiller.

Conrad de Lichtenberg (1273–1299) est élu au siège épiscopal de Strasbourg. Lui succèdent deux évêques issus de sa famille Frédéric de Lichtenberg, et Jean II de Lichtenberg (1353–1365).

Maison de Lichtenberg

De cette époque date l'expansion territoriale des possessions de cette maison de Lichtenberg et le fait que Bouxwiller obtienne le rang de ville. Les seigneurs de Lichtenberg font construire le château du Wasenbourg au milieu du XIII^e siècle. Ils rachètent en 1332 au comte d'Alsace le château du Grand-Arnberg et ses forêts qui jouxtent le Wasenbourg, devant protéger ces nouveaux biens.

.Louis V de Lichtenberg (1417-1471), seigneur de Lichtenberg de ? à 1471

.Jacques le Barbu, seigneur de Lichtenberg de 1471 à 1480

Avec sa mort en 1480, s'éteint par les hommes la maison des sires de Lichtenberg.

Les deux héritières à part égale de la seigneurie de Lichtenberg sont ses nièces : Anna et Elisabeth de Lichtenberg; filles de Louis V de Lichtenberg. Anna est l'épouse de Philippe Ier de Hanau-Lichtenberg. Leurs descendants prennent pour dénomination familiale les Hanau-Lichtenberg pour les différencier de la branche aînée des comtes de Hanau-Münzenberg.

Elisabeth de Lichtenberg est, quant à elle, l'épouse du comte Simon IV Wecker de Deux-Ponts-Bitche.

Maison de Hanau-Lichtenberg

.Philippe Ier (1417-1480) comte de Hanau, seigneur de Lichtenberg en 1480

Il épouse en 1458 Anne de Lichtenberg, l'une des deux héritières de la seigneurie de Lichtenberg. Elle est la fille de Louis de Lichtenberg et de Elisabeth de Hohenlohe et, du côté de son père, petite-fille de Elisabeth de Hanau.

En l'an 1480, lui et le comte de Deux-Ponts-Bitche, tout deux époux des nièces et héritières du dernier seigneur de Lichtenberg, se partagent la seigneurie de Lichtenberg. Les Hanau-Lichtenberg entrent en possession du château de Lichtenberg et le font transformer en une puissante place-forte.

.Philippe II (1462-1504), comte de Hanau, seigneur de Lichtenberg de 1480 à 1504.

Deuxième fils du précédent et de son épouse Anne de Lichtenberg.

.Philippe III (1482-1538), comte de Hanau, seigneur de Lichtenberg de 1504 à 1538

La guerre des paysans éclate durant son règne en 1525. Sur la demande du Palatinat, il marche contre les paysans du Hettgau mais aussi contre ses propres sujets. Il tente aussi d'utiliser à ses propres fins ces émeutes.

Il ne fait rien contre le pillage de l'abbaye de Neuwiller mais la situation lui échappe et, le 6 mai 1525, les paysans saccagent son château de Bouxwiller.

Pour faire cesser les troubles, Philippe III se voit obligé d'appeler à la rescousse le duc Antoine II de Lorraine.

.Philippe IV (1514-1590), comte de Hanau, seigneur de Lichtenberg de 1538 à 1590

Fils du précédent.

Il est le premier comte de Hanau-Lichtenberg qui fait de ses possessions alsaciennes le point central de ses séjours et de sa politique au détriment du bailliage de Babenhausen, berceau hessois de la famille comtale (cependant il fait construire l'aile sud du château de Babenhausen). En Lorraine, en 1564, il achète la seigneurie de Falkenstein et fait construire sur son territoire un château à Philippsbourg en 1566.

Maison d' Hanau-Lichtenberg- Deux-Ponts-Bitche

.Philippe /Philipp V (1541-1599) comte de Hanau, seigneur de Lichtenberg de 1590 à 1599

Fils du précédent qui lui confie le pouvoir en 1585. Il se marie trois fois ; grâce à son premier mariage en 1560 avec la comtesse palatine Louise Marguerite de Deux Ponts-Bitche, fille unique du comte Jacques de Deux Ponts-Bitche il prend possession des territoires de ce comté dont son épouse hérite en 1570.

En 1606 sont implantées les bornes qui doivent délimiter la nouvelle frontière entre le duché de Lorraine et le comté de Hanau-Lichtenberg, à la suite d'un compromis signé en 1601 par le duc Charles III de Lorraine et le duc de Deux-Ponts pour le tracé des frontières du comté de Bitche.

.Jean René Ier/ Johann Reinhard (1569 - 1665) comte de Hanau, comte de Deux-Ponts Bitche, seigneur de Lichtenberg de 1599 à 1625.

Fils du précédent ; Il épouse en 1593 Marie Elisabeth de Hohenlohe, fille du comte Wolfgang von Hohenlohe et de la comtesse Magdalena de Nassau.

.Philippe Wolfgang de Hanau-Lichtenberg (1595-1641) comte de Hanau, seigneur de Lichtenberg de 1625 à 1641

Fils du précédent ;

Il règne durant les terribles années de la guerre de Trente Ans.

.Frédéric Casimir (1623-1685), comte de Hanau, seigneur de Lichtenberg, comte de Deux-Ponts Bitche de 1641 à 1685

Il hérite du comté de Hanau-Lichtenberg à l'âge de 18 ans, après le décès de son père le comte Philippe Wolfgang de Hanau-Lichtenberg survenu le 14 février 1641. En 1642, il entre en possession du comté de Hanau-Münzenberg après le décès du comte Jean Ernest de Hanau-Münzenberg.

. Jean René III/ Johann Reinhard III (1665-1736) comte de Hanau, seigneur de Lichtenberg de 1686 à 1736

Il épouse le 20/08/1699 Dorothee Frédérique de Brandebourg-Ansbach. Il est le dernier comte de Hanau-Lichtenberg.

. Charlotte Christine Madeleine Jeanne (1700- 1726), comtesse de Hanau, seigneur de Lichtenberg de 1736 à 1726

Fille unique des précédents ; elle épouse en 1717 Louis VIII de Hesse-Darmstadt de sorte que toute la seigneurie de Hanau-Lichtenberg, passe à la maison d' Hesse-Darmstadt.

Maison d' Hesse-Darmstadt

.Louis IX de Hesse/ Ludwig IX von Hessen-Darmstadt (1719 - 1790) landgrave de Hesse-Darmstadt de 1768 à 1790.

Fils de la précédente et de Louis VIII de Hesse-Darmstadt.

En 1789, ses possessions en Alsace sont composées de 10 bailliages :

.bailliage de Westhoffen : Allenwiller, Balbronn, Hengwiller, Haberacker, Reinhardsmunster, Traenheim (en Partie), Westhoffen et Wolschheim

.bailliage de Wolfisheim : Hangenbieten et Wolfisheim

.bailliage de Brumath : Bietlenheim, Brumath, Eckwersheim, Geudertheim (en partie), Gries, Hœrdt, Krautwiller, Kurtzenhausen, Mittelhausen, Waltenheim-sur-Zorn et Weitbruch ;

.bailliage de Kutzenhausen : Feldbach, Hoelschloch, Lobsann (pour moitié), Mattstall, Merkwiler, Niederkutzenhausen et Oberkutzenhausen ;

.prévôté d'Offendorf : Drusenheim, Herrlisheim, Oberhoffen-sur-Moder, Offendorf et Rohrwiller ;

.bailliage de Bouxwiller : Bosselshausen, Bouxwiller, Durningen, Duntzenheim, Ernolsheim, Geiswiller, Gimbrett, Gottesheim, Griesbach, Hattmatt, Hohatzenheim, Hohfrankenheim, Imbsheim, Issenhausen, Kirrwiller, Melsheim, Menchhoffen, Niedersoultzbach, Printzheim ou Breunshausen, Reitwiller, Riedheim, Ringendorf, Uttwiller, Wickersheim, Wilshausen, Wöllenheim et Zœbersdorf ;

.bailliage d'Ingwiller : Boxmühle, Fuchsthal, Fullengarten, Ingenheim, Ingwiller, Kindsbrunnen, Lichtenberg, Mellich, Mietesheim, Neuwiller-lès-Saverne, Obersoultzbach, Reipertswiller, Schillersdorf, Schussersthal, Seelhoff, Wimmenau et Zell-im-Thal ;

.bailliage de Pfaffenhoffen : Alteckendorf, Bischholtz, Engwiller, Niedermodern, Oberaltorf, Obermodern, Offwiller, Pfaffenhoffen, Schalkendorf et Schwindratzheim;

.bailliage de Wœrth : Dieffenbach, Eberbach, Goersdorf, Griesbach (pour un tiers), Lampertsloch, Lindel, Mitschdorf, Morsbronn, Niedersteinbach, Obersteinbach, Oberdorf, Pfaffenbronn , Preuschkirch, Spachbach, Wengelsbach et Wœrth ;

.bailliage de Hatten : Buhl, Hatten, Kuhlendorf, Leiterswiller, Niederbetschdorf, Oberbetschdorf, Reimerswiller, Rittershoffen et Schwabwiller.

Histoire des Anciens Comtes de Lichtenberg

L'Histoire du Comté de Hanau-Lichtenberg

Revue des sociétés savantes ; de la France et de l'étranger, Volume 13

Anatole de Barthélemy 1862

<https://books.google.com/books?id=wM1Dz3jwHA8C&pg=PA152&dq=sires+de+lichtenberg&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwiN8KPHqbnUAhUCzGMKHd4BwY4WhDoAQhCMAQ#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenberg&f=false>

Histoire des Anciens Comtes de Lichtenberg

p150-152

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE, 1859 et 1860, 4 livraisons in-8° avec planches.

La Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace est une de ces Compagnies dont l'existence est due à l'initiative de l'administration. M. Migneret, préfet du Bas-Rhin, dont les connaissances archéologiques et historiques sont révélées par des publications intéressantes, éditées avant que ses hautes fonctions eussent absorbé ses moments de loisir ; M. Migneret, dis-je, a su créer à Strasbourg une association qui restera certainement comme un monument durable de son passage en Alsace. Heureux les départements et les arrondissements dans lesquels les chefs de l'administration veulent bien se souvenir qu'il y a un passé, et que les monuments sont une des richesses du pays ! Comment se fait-il que, sous un gouvernement qui fait de si larges sacrifices pour les musées et les grandes collections, sous un souverain qui, personnellement, trouve le temps d'être archéologue et historien, il y ait encore des départements dans l'Empire où l'archéologie et les souvenirs du passé sont regardés d'un œil froid par ceux qui devraient les encourager ?

Dans les publications dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, les études historiques sont exclusivement cultivées par M. L. Spach, correspondant du Comité et archiviste du département du Bas-Rhin. Je vous entretiendrai spécialement du travail que notre correspondant a donné sur le comté de Lichtenberg ; mais auparavant je signalerai quelques communications qu'il a faites à la Société dont il est le président. — C'est d'abord le texte d'une charte de 1187, concernant un moulin à eau à trois roues sis à Eckbolsheim ; puis une bulle du pape Martin V, datée de 1420, par laquelle le souverain pontife autorise Guillaume de Blest, évêque de Strasbourg, à se faire consacrer par les évêques qu'il voudra, pourvu qu'ils soient dans la communion romaine. — C'est enfin un travail sur Münster, motivé par l'examen de documents provenant des anciennes archives de

cette abbaye. Les parchemins parmi lesquels M. Spach a retrouvé les originaux des actes de Louis le Débonnaire, de Lothaire, de Swentibold, jadis édités par Schœflin, sont en la possession de Mgr. l'évêque de Strasbourg. Il serait important que notre confrère revisât avec soin le texte donné par l'auteur de l'*Alsatia diplomatica* : on sait combien, à cette époque, l'orthographe des noms de lieux était incorrectement transcrite. Les quelques pages de M. Spach prouvent qu'il y a une bonne récolte à faire dans les pièces qui sont entre les mains de Mgr de Strasbourg, et l'on doit faire des vœux pour qu'un Alsacien entreprenne une histoire spéciale de l'antique moûtier du Val Saint-Grégoire.

J'arrive à l'histoire du comté de Hanau-Lichtenberg, qui est traitée avec le soin scrupuleux que le savant archiviste du Bas-Rhin sait apporter à tout ce qui sort de sa plume. Ce fief se composait de douze bailliages, éparpillés en Alsace, dans le Palatinat et dans la marche de Marmoutiers. Trois familles princières se succédèrent, par suite d'alliances, depuis les temps carlovingiens jusqu'à la Révolution française. M. Spach étudie les principaux personnages de ces trois races. Ce sont d'abord les Lichtenberg, maison dont l'origine se perd dans les brouillards des généalogies alsaciennes. Ils donnèrent trois évêques à Strasbourg, et parmi eux Conrad, qui eut pour architecte Erwin de Steinbach, dont le nom existera aussi longtemps que la cathédrale de Strasbourg; puis, en 1480, les Hanau, originaires de la Wetteravie germanique, jusqu'en 1736, époque à laquelle leur succédèrent les Hesse-Darmstadt. Le dernier comte de Lichtenberg, le landgrave Louis, étant entré dans la confédération du Rhin, devint grand-duc de Hesse en 1809 de par Napoléon I^{er}. Il fut l'aïeul du grand-duc régnant. Le travail de M. Spach a été élaboré au moyen des recherches faites dans le fonds des Hanau-Lichtenberg conservé dans les riches archives confiées à sa surveillance intelligente. Il lui a fallu un certain courage pour aborder l'examen des 160,000 pièces qui composent ce fonds, et dont l'inventaire seul comprend 80 cahiers formant 1,600 pages in-folio.

M. Spach donne un résumé clair, en quelques pages, de l'ensemble de ce vaste dépôt; il laisse entrevoir qu'à l'aide de ces documents il serait possible de reconstituer l'histoire de bon nombre de villages d'Alsace. Sans entrer dans ces détails infinis, il me semble que notre confrère, mieux que personne, pourrait donner un travail d'ensemble sur l'histoire des classes moyennes et rurales de sa province; mieux que personne, il saurait mettre en relief cette activité qui régnait dans les plus modestes groupes communaux, Il retracerait l'origine et la marche de ces petites municipalités existant et fonctionnant régulièrement dès le quinzième siècle. Il y trouverait, je crois, des arguments irréfutables contre le système généralement répandu aujourd'hui sur l'histoire communale en France. Quelques pièces justificatives terminent le Mémoire de M. Spach; parmi elles je remarque la lettre par laquelle l'évêque Conrad de Lichtenberg engage son clergé

régulier et séculier à concourir aux dépenses de la construction de la cathédrale de Strasbourg; je remarque aussi l'acte de l'évêque Jean de Lichtenberg cédant à l'empire, par suite d'échange, plusieurs lieux, parmi lesquels figure la ville de Mullenhusen, aujourd'hui Mulhouse. Je note enfin les lettres de l'empereur Charles IV en 1360, par lesquelles l'abbaye de Pairis, au diocèse de Bâle, obtient le privilège de fermer ses portes à tout venant, même aux comtes et aux barons de l'empire, lorsque l'évêque de Strasbourg y avait sa résidence. C'était le temps où Jean de Lichtenberg, qui tenait le siège de Strasbourg, prélat éminemment pieux et pacifique, se retirait souvent à Pairis, alors que la basse Alsace était ravagée par Arnauld de Servole, l'un des lieutenants d'Enguerrand de Coucy. Un archéologue alsacien, M. Bardy, a étudié, il y a quelques années, l'expédition aventureuse du sire de Coucy et de ses bandes anglaises.

Dans l'histoire des anciens comtes de Lichtenberg, il se trouve un épisode qui est singulièrement romanesque : je veux parler des amours du comte Jacques, grand maréchal de l'évêché, avec une paysanne originaire du pays de Bade. Le vieux comte, devenu veuf et sans enfants, établit dans son château de Bouxwiller la belle Barbe, qui, par ses exigences, devint bientôt antipathique à tous les vassaux de son adorateur suranné. Pendant que les vassaux s'en allaient demander aide et protection à un frère du comte, les vassales se mêlèrent de faire une émeute : « Elles accoururent, dit un chroniqueur, avec hallebardes, fourches, bâtons et haches, se défendirent vigoureusement, et refoulèrent la méchante Barbe avec ses aides jusque dans le château. » Peu après, Louis de Lichtenberg, frère du comte, qui craignait sans doute de voir les domaines de celui-ci passer à l'aventurière, vint avec des troupes faire entendre raison au comte Jacques, qui dut renoncer, au moins officiellement, à la compagne qu'il s'était donnée. Barbe, de son vivant, reléguée à Haguenau, chercha encore, après la mort du comte Jacques, à devenir dame de Bouxwiller, mais elle paya cruellement la faute d'avoir charmé le vieux seigneur : elle fut jugée et brûlée comme sorcière. Parmi les planches qui accompagnent le Mémoire de M. Spach, une excellente photographie représente le comte Jacques et la belle Barbe, d'après les bustes qui existent encore à la bibliothèque de Nancy. Je ne sais si l'artiste a bien rendu les traits du comte ou s'il a voulu traduire en pierre l'histoire même, mais il est difficile de voir une physionomie qui donne plus exactement l'idée d'un vieillard bien convaincu de cet adage, que le cœur ne vieillit pas.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

Histoire Diplomatique du Comté de Hanau-Lichtenberg

Mélanges d'histoire et de critique_littéraire

Louis Spach 1864

<https://books.google.com/books?id=0MwaAAAAYAAJ&pg=PA65&dq=sires+de+lichtenberg&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwj-s8rfp7nUAhUU22MKHd4tARY4UBDoAQhTMAc#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenberg&f=false>

Histoire Diplomatique du Comté de Hanau-Lichtenberg

p55-68

M. Lehmann est l'auteur estimé et connu d'une histoire très-complète des châteaux du Palatinat, sans compter plusieurs monographies. Dans ses travaux historiques, M. Lehmann s'est appliqué à ne rien produire qui ne fût basé sur des documents originaux et presque toujours inédits. Ainsi, en abordant l'histoire du comté de Hanau-Lichtenberg, il a largement puisé dans les archives grand-ducales de Darmstadt, qui ont recueilli les anciens titres du comté. A cette occasion, S. A. R. le grand-duc actuel de Darmstadt a donné

à M. Lehmann une preuve de sa confiance toute particulière, en permettant que les titres, parchemins, volumes et papiers de toute nature dont le consciencieux historiographe pouvait avoir besoin pour la rédaction de son œuvre, fussent temporairement transférés de la ville de Darmstadt à Nussdorf, près de Landau, où réside notre auteur. C'est une libéralité qui honore à la fois le prince, propriétaire de ces archives, et le savant ecclésiastique, jugé digne de cette faveur extraordinaire. On voit quelquefois chez nous, où l'on est scrupuleusement rigide à l'endroit des personnes qui veulent puiser dans les dépôts publics, on voit quelquefois des documents isolés, détachés de leur fonds et confiés à des savants qui offrent des garanties désirables ; mais jamais on n'aurait permis qu'une collection complète, représentant l'histoire d'une famille seigneuriale sortît du pays et de l'asile qui l'abrite contre les mauvaises chances d'un incendie ou d'un détournement.

Si je m'appesantis sur cette circonstance, c'est que je tiens à faire, dès le principe, toucher du doigt le caractère distingué de l'œuvre, dont j'inscris le titre en tête de ces lignes. M. Lehmann, en écrivant l'histoire du comté de Hanau-Lichtenberg, si intimement lié à toutes les pages de notre histoire d'Alsace, M. Lehmann a tenu d'abord à ne pas être le copiste de Hertzog, puis à n'en laisser à faire à ses successeurs. La quintessence de bien des centaines de chartes se trouve condensée dans son œuvre, qui n'est point pour cela d'une lecture difficile, mais qui offre dans des pages substantielles, quelquefois un peu austères, le tableau fidèle des destinées d'une famille de dynastes, dont les principaux représentants nous sont déjà

familiers. Il n'est plus, je dois le croire, un seul de mes lecteurs qui n'ait entendu parler de l'évêque Conrad, constructeur de la grande façade de notre cathédrale, et des frères Jacques et Louis de Lichtenberg. Je puis peut-être revendiquer l'honneur d'avoir en plus d'une occasion, depuis une vingtaine d'années, appelé l'attention du public alsacien sur les personnages marquants des trois dynasties qui se sont succédées dans la possession du château et des domaines de Lichtenberg. Les nombreux documents administratifs, qui constituent dans nos archives départementales, le fonds de Hanau-Lichtenberg, ont été pour moi l'objet de travaux spéciaux ; mais je suis obligé de baisser pavillon — et je le fais de bon cœur — devant la vaste érudition de M. Lehmann, qui a largement profité de la bonne occasion qui lui était faite, en copiant un nombre infini de titres, et en encadrant leur contenu dans son récit. Quant à notre fonds de Hanau-Lichtenberg et à mon inventaire, que je m'étais empressé de mettre à sa disposition, il n'en a guère fait usage ; ce sont des papiers qui n'avaient plus de valeur pour le but qu'il poursuivait. Peut-être aussi se disait-il, comme l'abbé Vertot : « Mon siège est fait, » car il n'a eu connaissance de notre dépôt qu'après l'achèvement presque total de son travail. Dans toute œuvre humaine, il faut savoir se borner et ne pas avoir la prétention d'être rigoureusement complet.

Je prendrai même la liberté de dire à cette occasion que nous commençons, pour tout ce qui touche à l'histoire particulière de l'Alsace, à tomber dans une exagération de détails et de redites qui transformera sous peu cette partie de notre littérature locale en une carrière de matériaux incommensurable et inabordable. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire, qu'à parcourir le relevé des ouvrages qui traitent de l'Alsace dans le premier volume de l'ouvrage collectif publié sous les auspices du préfet actuel du Bas-Rhin. Encore M. Heilz, en faisant ce catalogue, n'a-t-il pu donner la totalité des monographies, brochures, volumes, qui traitent de l'histoire et de la géographie de notre chère province; et si jamais elle arrive à s'effacer de la mémoire des hommes, ce ne sera pas la faute de ses enfants, littérateurs, compilateurs, annalistes etc. Il faudrait un singulier cataclysme politique ou physique pour balayer et engloutir toutes les productions, ayant charge ou prétention de sauver de l'oubli le nom alsacien, les faits et les destinées des Alsaciens.

Au milieu de ce débordement, une œuvre pareille à celle de M. Lehmann aura toujours l'avantage ou le privilège de résumer et de rendre inutiles beaucoup d'autres travaux sur le comté de Hanau-Lichtenberg. Les hommes sérieux recourront à lui, non pour s'amuser, mais pour s'instruire; et les travailleurs dû seconde main parcourront ces pages pour débiter en petite monnaie l'or pur de la mine primitive. Je promets infailliblement ce genre de succès à M. Lehmann.

Ce premier volume, qui a paru en deux livraisons, nous conduit depuis l'époque primitive à laquelle remonte l'histoire de la famille et du château jusqu'en ^80, c'est-à-dire jusqu'au moment où les anciens comtes de Lichtenberg disparaissent de la scène et s'éteignent dans les mâles pour faire place aux comtes de Hanau et à ceux de DeuxPons-Bitsche.

Je convie mes lecteurs à monter un instant, sous la conduite de M. Lehmann, au vieux fort de Lichlenberg, et à jeter, en pensée, leurs yeux sur les riches domaines de cette famille.

La source abondante qui jaillit au haut de la montagne où le château de Lichtenberg (Claremont) est situé, a dû motiver de bonne heure l'établissement d'une demeure seigneuriale. De ses premiers rayons le soleil frappe les murs de la forteresse et l'illumine de ces teintes magiques, propres aux lieux élevés audessus des brumes de la plaine. Bernard Herzog fait remonter au moins à 821, peut-être aux temps mérovingiens, l'origine de la famille et de son séjour sur la montagne qui constitue aujourd'hui encore la base de la forteresse de ce nom. Mais toute cette histoire primitive du château et de la famille est assez confse jusqu'en 4251, époque où le vieux tronc de Lichtenberg se sépare en deux branches, ou du moins jusqu'au commencement du douzième siècle, parce que les anciens dynastes, comme le fait remarquer l'auteur, n'écrivaient que leurs prénoms.

Ils ont laissé une trace indélébile de leur passage sur terre dans la tour centrale de ce puissant château, flanqué maintenant sur tous les points de terrasses plus modernes. Près du second pontlevis commence l'entrée creusée dans le roc; la cour est entourée de bâtiments modernes, où l'on caserne au besoin toute la petite garnison. Souslaplate-forme so trouve le magasin à poudre, logé dans l'ancienne prison qui portait un nom de mauvais augure (die Hoelle, l'Enfer), et qui a servi en effet, en plus d'une occasion, de lieu de détention et de torture. C'est là que languit pendant plusieurs années Schaffried de Linange, l'ennemi acharné des Lichtenberg, le malheureux prisonnier, dont je vais tout à l'heure encore évoquer le souvenir. Dans la cour du château on trouve aussi des traces de l'époque de la Renaissance ; mais les yeux du visiteur se portent de préférence sur le vaste horizon de montagnes, de collines et de plaines qu'on embrasse du haut du donjon central. Les domaines des anciens seigneurs de Lichtenberg, les principaux bailliages des comtes de Hanau-Lichtenberg, et des princes de Darmstadt, leurs successeurs, s'étendaient dans un rayon de cinq à six lieues au pied et en face de la montagne qui porte le château.

Pour l'amour-propre des anciens seigneurs ce devait être un spectacle sans pareil que celui des riches moissons qui mûrissaient pour ainsi dire à leurs pieds; et si de temps à autre leur prospérité progressive était entravée par des querelles locales ou par des malheurs publics qui s'étendaient à toute la

vallée du Rhin, ils avaient pour eux l'expérience d'un long passé qui leur défendait de se décourager. Ils pouvaient aussi s'appliquer la devise de l'Autriche: 7u,/elix Auslria, nube; car très-souvent les contrats de mariage ont agrandi leur domaine, ou relevé, malgré le morcellement des branches diverses, la fortune de leur famille. Ensuite, leur liaison systématique avec la puissante cité épiscopale et municipale de Strasbourg leur a valu un genre d'influence que n'avaient point d'autres seigneurs de l'Alsace; plusieurs Lichtenberg ont occupé de père en fils la charge d'avoué (Vogt) de la ville ; enfin la gloire de l'évêque Conrad de Lichtenberg rejaillit sur la maison, dont il est issu; plusieurs empereurs d'Allemagne apprirent à distinguer ces puissants vassaux et à leur faire une place dans leur faveur et leur estime. Je n'ai point l'intention de répéter ici, dans le cadre restreint de cette annonce, l'histoire des dynastes de Lichtenberg ; je me borne à l'indiquer, à la résumer, quitte à renvoyer au travail même de M. Lehmann les personnes curieuses de voir fonctionner en détail tous les personnages de ce formidable arbre généalogique annexé au premier volume de VHistoire diplomatique du Comté.

En dernière analyse, c'est toujours vers l'illustre évêque que l'on revient de préférence, du moment où l'on s'occupe de l'histoire des dynastes de Claremont. C'est lui qui agrandit le château (en 1272), dont l'origine avérée remonte à un siècle plus haut ; c'est lui qui fonde la chapelle en l'honneur de la Trinité et de la sainte Vierge ; lui qui construit Dachslein et Rouffach, lui, qui acquiert les seigneuries et les bailliages de la rive droite du Rhin, Willstett Ct Lichtenau entouré par lui de murs. Il est inutile de rappeler son œuvre capitale; à cette occasion M. Lehmann fait des vœux pour voir transpoiter au milieu de la chapelle de saint Jean le monument funéraire de Conrad, en ce moment encore adossé contre le mur méridional. Je soumets ce désir de M. Lehmann à M. l'architecte de l'ŒuvreNotre-Dame, e-t à mes collègues du Comité historique.

Un neveu de l'évêque Conrad, Hanemann II de Lichtenberg, était un vrai représentant du droit du plus fort, liude, brûlai, toujours prêt à faire le coup de main, il assiste son oncle contre Adolphe de Nassau, et prend part à la bataille de Gœllheim (1298) ; aussi fut-il bien vu et bien reçu à la cour d'Albert d'Autriche. Il entra en lutte-avec les chevaliers Reinbolt et Jean Humbel de Staufenberg; ses antagonistes succombèrent et furent retenus prisonniers à Lichtenau. Une autre fois, ce fut le tour de Conrad et Jean de Schauenburg de Wïnferbach, qui s'étaient imprudemment attaqués à l'évêque de Strasbourg; ils furent obligés de se réfugier à Windstein; Hanemann et les alliés de l'évêque assiégèrent et démolirent le château (1332).

Sur la demande de ce même Hanemann, l'empereur Louis de Bavière érigea en ville la commune de Brumalh. Mais cet honneur ne profita guère à la

jeune cité. Brumalh, possédée en commun par les diverses branches des Lichtenberg, devint l'occasion de beaucoup de dissentiments dans l'intérieur de la famille; et plus tard, au quinzième siècle, dans la guerre avec les Linange, la malheureuse bourgade eut encore à souffrir de cette indivision.

Le même Hanemann de Lichtenberg se trouva en lutte avec Adhémar, évêque de Metz, au sujet du Herrenstein de Neuwiller, puis avec les Fleckenstein, puis avec Haguenau. Quoiqu'il eût pris l'engagement de ne pas troubler cette ville, il ne tint aucun compte de sa promesse; il surprit un beau jour le village impérial de Griess; mais les habitants de Haguenau réussirent à reprendre pied dans le village aux trois quarts incendié par Hanemann. Je relève, au pas de course, quelques-uns des actes de ce seigneur, à titre d'échantillon de ces querelles si fréquentes et si stériles qui remplissent les annales du moyen âge, sans que l'on arrive à trouver un 01 conducteur à travers ce labyrinthe de combats.

Au quinzième siècle, les discussions entre les Lichtenberg et les Linange prirent un caractère plus sérieux et s'étendirent sur une surface de pays plus grande. J'ai déjà devancé les époques et fait allusion à cette guerre. Je demande la permission d'y revenir une fois de plus ; car elle constitue le point culminant de la monographie de M. Lehmann.

En 1440, les deux frères Louis et Jacques de Lichtenberg avaient partagé l'héritage paternel; le château de Lichtenberg restait indivis. Jacques tenait la partie supérieure avec la chapelle, Louis la partie inférieure. Les fontaines et les citernes demeuraient en commun; la garde et la domesticité du château étaient aussi à frais communs ; il en était de même pour les constructifs et réparations à faire aux forts. Les deux frères vivaient encore en bonne intelligence, lorsque vers 1450 commença la lutte avec les Linange pour la possession de la moitié de Brumath. Du côté des Lichtenberg se trouvaient à titre d'alliés le margrave de Bade, les comtes de La Petite-Pierre, les sires de Fénéfrange ; du côté de Schaffried de Linange le comte Jacques de Mœrs, Thiébaud de Hohgeroldseck, George d'Ochsenstein, Jean de Fleckenstein. En vain le puissant Electeur palatin, Frédéric-le-Victorieux, essaya-t-il de réconcilier les parties; il finit par se ranger du côté des Linange, ce qui n'empêcha pas les Lichtenberg de prendre le château de Brumath et de battre à Reichshoffen (5 juin 1451) Schaffried de Linange et ses alliés. Schaffried fut retenu prisonnier au château de Lichtenberg d'abord, puis à La Petite-Pierre, en dépit de l'intervention des prélats de Mayence et de Spire et du grand-maître de l'ordre teutonique, enfin de l'évêque de Strasbourg, Robert de Bavière. Alors l'Electeur Frédéric-le-Victorieux se mit sérieusement de la partie, en assiégeant et en prenant La Petite-Pierre; ce fait d'armes amena la délivrance de Schaffried. Maintenant ce fut le tour des Lichtenberg qui

curent à fléchir et à implorer la protection de l'Electeur. Celui-ci fit la sourde oreille, et l'évêque de Strasbourg, son parent, mit au ban les deux intrépides seigneurs qui, loin de se décourager, guettèrent une occasion de vengeance. A la date du 28 septembre \ 1457, Schaffried de Linange fut surpris une seconde fois, près d'Iffezheim, par les émissaires de Louis et Jacques, et emprisonné de nouveau dans le redoutable donjon de Lichtenberg.

Toute la vallée du Rhin fut émue du sort du malheureux Schaffried; mais personne n'osait affronter le courroux des deux frères. La ville de Strasbourg refusa sa médiation; Louis de Mullenheim, le bourguemestre, se garda bien de pousser ses concitoyens vers une fausse démarche. L'empereur Frédéric III seul intervint et se fâcha. Le 44 février 1449, les deux Lichtenberg furent mis au ban de l'Empire par la chambre impériale, pour avoir illégalement capturé ledit Schaffried. Alors les Lichtenberg se mirent à négocier, sans toutefois relâcher leur prisonnier, qui subissait, pendant cette longue détention, des traitements peu courtois. En octobre 1462 les deux frères se réconcilièrent avec l'électeur palatin, protecteur de Linange. A la date du 45 mai 1463 Jacques de Lichtenberg eut recours à un patronage plus puissant encore que celui de l'électeur palatin; il se mit, lui et ses domaines, sous le protectorat de Louis XI, roi de France. Une lettre émise par le roi et datée de Tarbes, semble indiquer de sa part l'intention de ne pas perdre de vue les bords du Rhin qu'il avait déjà visités près de vingt ans auparavant, comme dauphin de France, à la tête de ses Armagnacs.

Depuis six ans, Schaffried languissait dans le donjon (die Høelle), qui devait être, en effet, un enfer pour lui.

Maintenant, à la nouvelle du puissant appui que venait de trouver l'un de ses bourreaux, il souscrivit aux conditions les plus humiliantes, en consentant par exemple à dénaturer officiellement les faits, à convenir de ses torts et à baiser la main qui le frappait.

Jusqu'ici les deux frères avaient été d'accord dans toutes leurs affaires politiques et domestiques; maintenant, arrivés au comble de leurs vœux, par l'humiliation de leur ennemi, ils se désunièrent, à l'occasion d'une femme. L'histoire de la belle Barbe d'Ottenheim a été redite bien des fois. M. Lehmann apporte cependant quelques nouveaux détails; il fait surtout mieux connaître la négociation que l'ouverture éventuelle de la succession des deux frères nécessitait. Mais pas plus que nous M. Lehmann n'a trouvé des documents sur le procès intenté à la « belle sorcière », après la mort de son protecteur Jacques de Lichtenberg.

Nous suivrons l'auteur, avec intérêt, dans la seconde partie de son œuvre de patience, d'érudition et de saine critique.

Jacques de Lichtenberg

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_de_Lichtenberg

Jacques de Lichtenberg



Jacques 1er de Lichtenberg est un noble alsacien né le 25 mai 1416 au château de Lichtenberg en Alsace et décédé le 5 janvier 1480 au château aujourd'hui disparu d'Ingwiller. Son surnom est Jacques le Barbu. Il fut le prévôt (ou Vogt) de la ville de Strasbourg et le dernier mâle de la maison des Lichtenberg. Son nom est resté dans les annales alsaciennes pour son mode de vie hors du commun et sa liaison amoureuse avec la belle Barbe d'Ottenheim.

1 Famille

Jacques de Lichtenberg est né en 1416. Ses parents sont Louis IV de Lichtenberg et Anna de Bade (1399-1421) ; une des filles du Margrave Bernard 1er de Bade. Jacques de Lichtenberg fut l'époux de la comtesse Walpurge de Sarrewerden. Lorsque cette dernière décède en 1450 leur union est restée stérile. Il vécut par la suite avec Barbe d'Ottenheim et lui confia la gouvernance de sa maisonnée. Au XVIe siècle, ce fait signifie qu'elle fut en partie chargée du gouvernement de la Seigneurie de Lichtenberg. Jacques eut deux enfants avec sa maîtresse mais tous

2 Gouvernance

En 1429, après avoir perdu une guerre contre la ville de Strasbourg, Louis IV de Lichtenberg confia sa seigneurie à son fils Jacques encore mineur ; officiellement pour cause de Gemütskrankheit (neurasthénie). Louis IV décéda en 1434. Jusqu'en 1436, Frédéric de Moers- Sarrewerden fut le tuteur des deux fils de Louis IV de Lichtenberg, Jacques et Louis V. C'est probablement durant cette période que fut organisé le mariage de Jacques avec Walpurge. Une fois majeur, Jacques et Louis gouvernèrent ensemble la Seigneurie de Lichtenberg. Les caractères des deux frères étaient très différents. Jacques s'intéressait, dans l'esprit de la Renaissance, à l'astronomie et à l'alchimie. Louis, au contraire, était un fin tacticien et un bon meneur d'hommes. Cependant dans les situations d'urgence ils

arrivaient à s'entendre. Ce fut le cas lors de la guerre qui opposa les Lichtenberg à la maison des Linange en 1450-51 dont le but était la domination politique en Basse-Alsace. Mais leurs rapports demeuraient tendus. Chacun des deux frères cherchait à dominer l'autre, se regardaient en chiens de faïence ou guerroyaient l'un contre l'autre.

En 1462 se déroula la Weibekrieg ou Guerre des Femmes de Bouxwiller. Ce soulèvement des bourgeois de Bouxwiller contre l'administration de Barbe d'Ottenheim sur la seigneurie de Lichtenberg fut attisé par Louis V. Pour arranger les choses, Jacques dut accepter l'expulsion de Barbe vers Spire.

Pour éviter ce genre de conflit les deux frères ont pourtant pris quelques mesures :

▮ En 1440, ils ont conclu un partage de leur seigneurie. Mais dans les faits, Louis conserva la haute main sur la politique de l'ensemble du territoire, tandis de Jacques poursuivait ses études.

▮ Jacques essaya en 1463 de placer ses terres sous la protection du roi de France Louis XI dans le but de contrer la puissance de son frère Louis. Mais cela resta sans réel effet.

▮ En 1466 Jacques accepta finalement de renoncer à la moitié de la seigneurie contre une pension annuelle de 1000 Livres



Vers la fin de l'année 1470 Louis tomba malade et finalement décéda le 25 février 1471. Avant son décès, un accord fut arrangé et Jacques fut nommé placé à la tête de l'ensemble de la seigneurie. Mais dans les faits ce furent les deux gendres de Louis V qui exercèrent la gouvernance puisque

Jacques n'avait pas de descendants. À la mort de Jacques, la seigneurie de Lichtenberg revint à parts égales à ses deux nièces, les filles de Louis V.

3 Distinction

En 1458 Jacques de Lichtenberg fut distingué par l'empereur Frédéric III du Saint-Empire et accéda au rang de comte[1].

4 Décès

Jacques survécut neuf années à son frère. Il décède en 1480 après un accident de chasse et son corps fut placé en l'église Saint-Jacques de Reipertswiller qu'il fit rénover à cet effet. Il voulut sans doute reposer aux côtés de sa maîtresse Barbe d'Ottenheim et de ses deux enfants ; donc en dehors de la crypte familiale de la chapelle castrale du château de Lichtenberg. Ses deux enfants furent en effet inhumés à Reipertswiller. Pour montrer que la dynastie des Lichtenberg s'éteignait avec lui, la pierre tombale fut ornée d'un blason brisé. Ce tombeau fut détruit lors de la Révolution française et seuls quelques fragments subsistent de nos jours.

5 Postérité

5.1 Littérature

La mort de Jacques de Lichtenberg est mentionnée par Daniel Specklin dans son ouvrage *Collectaneen*[2] ; er war ein geleterter herr in astronomia, auch in negromantia, er kundte vil seltzamer bossen machen, auch hin und wider faren in lüfften.

5.2 Buste



Un célèbre buste représentant une sibylle de style Gothique tardif ou début Renaissance du sculpteur allemand Nicolas Gerhaert de Leyde fut identifié à Barbe d'Ottenheim. Son pendant représente un homme âgé et barbu, un prophète, qui fut identifié à Jacques de Lichtenberg. Ces deux sculptures comme accoudées à une fenêtre, ornaient le portail de la Chancellerie de la ville de Strasbourg. C'est Daniel Specklin en 1587 dans son ouvrage «

Collectaneen » qui est à l'origine de cette fausse identification mais qui est restée telle qu'elle dans le monde de l'art. Les bustes furent détruits en 1870 dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg, lieu où ils étaient exposés à l'époque. De ces originaux, il ne reste plus que les têtes. Cependant, il existe encore des moulages en plâtre réalisés avant 1870. Ils sont en la possession de différents musées dont celui de Bouxwiller.

Ces anciens bustes ont une histoire mouvementée. Après la destruction de la Chancellerie par un incendie, ils furent à partir de la Révolution française exposés à la Bibliothèque municipale de Strasbourg. Ce lieu, bombardé durant le siège de la ville en 1870, fut réduit en cendres. Les bustes furent alors considérés comme perdus. En 1915, la tête du Prophète réapparaît en Hesse dans la collection de la Société d'Histoire de Hanau (en allemand *Hanauer Geschichtsverein*). Jusqu'à cette date, on prenait cette tête en piteux état pour un satyre de l'Antiquité. Cette tête fut sans doute apportée à Hanau par un soldat allemand qui connaissait les liens de famille existant entre les seigneurs de Lichtenberg avec les comtes de Hanau[3]. La Société d'Histoire de Hanau rendit la tête au musée de Strasbourg où elle est toujours exposée au Musée de l'Oeuvre Notre-Dame[4]. Vingt ans plus tard, la tête de la Sibylle fut redécouverte dans le Palatinat puis achetée par le Musée d'Art de la ville de Francfort-sur-le-Main[5].

6 Bibliographie

- ▮ Henri Helmut Aemig : *Lichtenberg – die Burg und die Grafschaft. Chronologische Übersicht, Hinweise auf Wissens- und Sehenswertes.* Straßburg 1993, ISBN 2-903850-08-9, p. 20–24.
- ▮ Fritz Eyer : *Das Territorium der Herren von Lichtenberg.* Rhenus, Straßburg 1938 (Neudruck Pfahler, Bad Neustadt a.d.S. 1985), ISBN 3-922923-31-3, p. 33–37.
- ▮ Georges Livet, Francis Rapp (éditeur) : *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours. 2. Strasbourg des grandes invasions au 16e siècle.* Strasbourg, 1981, ISBN 2-7165-0041-X, p. 581–583.
- ▮ Fried Lübbecke : *Hanau. Stadt und Grafschaft.* Köln 1951 p.61f.
- ▮ Peter Karl Weber : *Lichtenberg. Eine elsässische Herrschaft auf dem Weg zum Territorialstaat.* Guderjahn, Heidelberg 1993.

7 Notes et références

[1] Eyer 1938 S. 35 ; Aemig 1993 S. 21.

[2] Nr. 2148.

[3] (de) Fried Lübbecke : Hanau. Stadt und Grafschaft., Cologne, 1951

[4] Sculpture (Musées de Strasbourg)

[5] Skulpturensammlung Liebighaus

▭ Portail de l'Alsace

▭ Portail du pays de Hanau

8 Sources, contributeurs et licences du texte et de l'image

8.1 Texte

▭ Jacques de Lichtenberg Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_de_Lichtenberg?oldid=131208175
Contributeurs : Peter 111, Polmars, Harrieta171, Fagairolles 34, Ji-Elle, ChoumX, AntonyB, Vlaam, Dhatier, ZetudBot, Lumpeseggl, Jean-Guy Badiane, Coyote du 57, Soutekh67, Addbot et Gzen92Bot

8.2 Images

▭ Fichier:Baerbel_von_Ottenheim.jpg Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/a6/Baerbel_von_Ottenheim.jpg Licence : CC BY-SA 3.0 Contributeurs : Travail personnel Artiste d'origine : Haselburg-müller

▭ Fichier:Barbele_d'ottenheim.jpg Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/30/Barbele_d'ottenheim.jpg Licence : CC BY-SA 3.0 Contributeurs : Travail personnel Artiste d'origine : Soutekh67

▭ Fichier:Blason du comté de Hanau-Lichtenberg.svg Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/1/14/Blason_du_comt%C3%A9_de_Hanau-Lichtenberg.svg Licence : GFDL Contributeurs : Le code de ce fichier SVG est <a data-x-rel="nofollow" class="external text" href="//validator.w3.org/check?uri=https%3A%2F%2Fcommons.wikimedia.org%2Fwiki%2FSpecial%3AFilepath%2FBlason_du_comt%C3%A9_de_Hanau-Lichtenberg.svg,&,,ss=1#source">valide. Artiste d'origine : User:Spedona

▭ Fichier:Flag_of_Alsace.svg Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/c7/Flag_of_Alsace.svg Licence : Public domain Contributeurs : Self-made in Inkscape. Artiste d'origine : User:Mysid

▭ Fichier:Homme_au_turban-Nicolas_de_Leyde-Strasbourg_(3).jpg Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/3b/Homme_au_turban-Nicolas_de_Leyde-Strasbourg_%283%29.jpg Licence : CC BY-SA 3.0 Contributeurs : Travail personnel Artiste d'origine : Ji-Elle

▭ Fichier:Jacques_le_barbu.jpg Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/54/Jacques_le_barbu.jpg Licence : CC BYSA 3.0 Contributeurs : Travail personnel Artiste d'origine : Soutekh67

▭ Fichier:Jacques_le_barbu.jpg Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/54/Jacques_le_barbu.jpg Licence : CC BYSA 3.0 Contributeurs : Travail personnel Artiste d'origine : Soutekh67

8.3 Licence du contenu

▭ Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0

Histoire du Chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg

Charles Schmidt 1860

https://books.google.com/books?id=oe4CAAAQAQAJ&pg=PA83&dq=sires+de+lichtenberg&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwi_iqbRrLnUAhWFRyYKHsYFDvM4ZBD0AQg6MAM#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenberg&f=false

CHAPITRE V.

COUR COLONGÈRE DE HUGESGERUTE

p83-86

On se rappelle que la forêt de chênes de Hugesgerute, portant jadis le nom celtique de Munilslah, fut donnée à Saint-Thomas par l'évêque Richwin. Dans une partie défrichée (gerute) s'était formé le hameau de Hugesgerute', habité par les serfs de Hugues de Dettwiller, auquel la forêt avait appartenu avant de passer entre les mains de l'évêque. Le domaine faisait partie de la seigneurie des comtes de Lichtenberg; les sires de Windeck en étaient les avoués. Vers le milieu du treizième siècle Albert de Thalmassingen, chanoine de la Cathédrale de Strasbourg et recteur de la paroisse de Kork, fonda à Hugesgerute une chapelle, filiale de Kork, dont l'abbaye d'Eschau avait le patronage*.

Comme la cour colongère de cette localité n'était régie que par la coutume, sans qu'il y eût des règlements écrits, il en résultait des contestations fréquentes entre le chapitre, l'avoué, le maire, le forestier et les colons. La conséquence de ces querelles était que la forêt, mal gardée, se trouvait réduite à un état déplorable, chacun croyant y pouvoir abattre des arbres à son gré. Le chapitre, le chevalier de Windeck et les colons convinrent alors de choisir des arbitres, pour prononcer sur les droits respectifs des parties; on rédigea un statut, qui fut accepté en mai 1279 du consentement des comtes de Lichtenberg, et mis par écrit pour prévenir le retour de nouvelles discordes¹. En voici les dispositions:

'De ce nom on fit plus tard Hausgereul, comme de ttugtsbergen Hausbergen. La forêt était aussi appelée forêt de Saint-Thomas, Sant Thomanswalt.

'Le chapelain devait dire tous les jours la messe; quatre fois par an, aux grandes fêtes, lui et les fidèles se rendaient à l'église de Kork, où étaient aussi baptisés les enfants.

Droits du chapitre. Le domaine direct de la forêt appartient à Saint-Thomas; il se compose de 8 manses, que les colons tiennent à titre héréditaire. Les glands et les autres fruits venant spontanément dans la forêt sont au chapitre, qui peut en disposer librement, sauf les droits des colons, dont il sera parlé plus bas. Le chapitre peut faire couper le bois nécessaire au

service de ses caves, de ses greniers, desaboulangerie'et de son réfectoire, mais pas pour d'autres usages. Il a le droit de nommer et de révoquer le maire. Deux fois par an, à la mi-mai et quinze jours après, il fait convoquer par le forestier des sessions colongères, auxquelles assistent l'avoué ou son délégué, le maire et le receveur du chapitre. Le colon manquant paie 2 sols, à partager entre ceux qui viennent; s'il manque aussi au second ding, il paie encore. 2 sols, qui reviennent au maire. Celui-ci ne doit accepter comme colon aucun étranger sans le consentement du chapitre; si les héritiers d'un colon décédé ne réclament pas leur droit de succession dans l'intervalle d'un an, ils sont censés y avoir renoncé, et le lot retourne au chapitre. Pour être colon, il faut exploiter au moins le quart d'une manse. Il est interdit aux colons d'aliéner, de vendre à un étranger, de partager avec un tiers leur droit d'exploitation ou le fonds même sur lequel ce droit repose, sous peine d'une amende de 13 onces. A la mort d'un colon, homme ou femme, le chapitre peut s'emparer de sa meilleure tête de bétail ou de son meilleur habit. Dans le cas qu'un colon veut vendre son lot, il doit d'abord l'offrir au chapitre, qui s'est réservé le droit de préachat; autrement la vente est nulle. Enfin le receveur ou son délégué peuvent se rendre à la session de la cour accompagnés de trois personnes; le maire est tenu de les héberger ainsi que leurs chevaux.

Droits des colons. A l'époque où les glands commencent à tomber des arbres, chaque colon peut envoyer dans la forêt les porcs qu'il a élevés lui-même ou achetés de ses propres deniers; ce droit ne s'étend ni sur ceux qu'il aurait loués ou achetés moyennant de l'argent emprunté. Les colons peuvent monter sur un arbre et avec une branche de cet arbre, non avec une autre, abattre autant de glands qu'ils veulent; ils les feront ramasser par leurs propres valets; s'ils se servent de gens étrangers, ils paieront une amende de 13 onces. Celui qui veut bâtir une maison pour l'habiter luimême, peut prendre dans la forêt le bois nécessaire, mais il ne devra ni louer cette maison ni la vendre. Il est défendu de couper du bois pour tout autre usage, sous peine de 13 onces pour chaque arbre abattu. Le dénonciateur d'un délit reçoit 20 deniers de ces amendes; 4 onces sont pour le maire, 4 pour les autres colons.

¹ Documents, 47. Sur le droit forestier, voy. Grimm, Recktsalterthumer, p. 508, où sont mentionnées des coutumes analogues à celles de Hugesgerute.

Droits et obligations de l'avoué. Quand la cour colongère a condamné un colon à une amende soit pour cens arriérés, soit pour refus de paraître au ding, soit pour délits commis dans la forêt, l'avoué, accompagné du maire et des autres colons, se rend à l'habitation du coupable; il y entre seul et s'empare d'un gage qu'il remet au maire. S'il ne trouve pas de gage suffisant et si le coupable ne peut pas fournir caution, l'avoué se saisit de sa personne et le fait «tourmenter,» en évitant toutefois de faire couler du sang. Il est

tenu de se rendre au premier ding; il ne vient au second que s'il y est appelé par le maire ou par le receveur. Le maire le loge et le nourrit, lui et son cheval, ainsi que les deux cavaliers dont il a le droit de se faire suivre; son repas doit se composer de trois plats. Dans l'exercice de sa charge il peut se faire représenter par un délégué; en ce cas le maire ne doit le gêner qu'à ce dernier seul.

Droits et obligations du maire. Lors de sa nomination il jure de veiller aux intérêts du chapitre et d'empêcher les colons d'outrepasser leurs droits. S'il accepte un nouveau colon, il ne doit le faire qu'en présence des autres; il reçoit d'eux le serment de se conformer aux usages de la cour et aux droits du chapitre. Il recueille les cens et, en cas de décès d'un colon, l'impôt du meilleur catel. Le colon qui n'acquiesce pas ses cens à la Saint-Martin, paie au maire une amende de 2 sols; pour chaque semaine qu'il reste débiteur, l'amende s'augmente de la même somme; deux tiers en reviennent au maire, un tiers à l'avoué. Le maire nomme et révoque le forestier, chargé de convoquer les colons pour les séances de la cour et de veiller à la conservation de la forêt. Un arbre abattu qui reste pendant un an dans la forêt sans être enlevé, appartient au maire, auquel reviennent aussi les arbres morts et les fagots de ceux qu'on abat.

Il fut convenu enfin que tout ce qui n'était pas prévu par ce règlement serait porté chaque fois devant le tribunal colonger, dont les assesseurs prononceraient conformément à la coutume en jurant de dire la vérité.

Quant à la quotité des cens payés au chapitre par les colons, elle ne se trouve indiquée nulle part; ce n'étaient pas des redevances en nature, comme pour des champs cultivés, mais des deniers pour lesquels Saint-Thomas accordait l'exploitation de la forêt à des bûcherons et à des marchands de bois. Plusieurs usages sanctionnés par le règlement paraissent remonter très-haut; ils trahissent, bien plus que les autres rotules colongères du chapitre, la barbarie originelle de certaines coutumes germaniques; le droit de s'emparer du meilleur catel, celui de battre et de tourmenter le colon délinquant ou insolvable, semblent prouver qu'avant d'être colons les habitants de Hugesgerute s'étaient trouvés longtemps à l'état de serfs, livrés à la merci de leur maître.

Quoique rédigé par écrit, ce règlement n'eut pas l'effet que Saint-Thomas en attendait; une forêt était alors une propriété incommode, fort difficile à surveiller; c'est aussi par cette considération sans doute qu'il faut expliquer le maintien des dispositions pénales si rigoureuses et le taux si élevé des amendes. Cependant cette rigueur ne suffit ni pour prévenir les délits ni pour éviter les discordes. La forêt était fréquemment dévastée par les habitants des villages voisins; les seigneurs mêmes de la contrée, les comtes de Lichtenberg, prenaient part à ces rapines et causaient au chapitre de

grands dommages. En 1355 Louis de Lichtenberg envoya dans la forêt les paysans d'alentour pour abattre des arbres. Le chapitre porta sa plainte jusque devant le pape Innocent VI, qui chargea de l'instruction du procès Nicolas, chantre de Saint-Pierre-le-Jeune. Le 10 février 1356 celui-ci prononça l'excommunication contre le comte Louis et contre les paysans qui lui avaient obéi; il ordonna aux curés et chapelains de Lichtenau, de Scherzheim, de Bischofsheim, de Hugesgerute, de Linggries, de Leutesheim et de Werde de sommer les coupables de comparaître au parvis de la Cathédrale de Strasbourg, pour donner satisfaction à Saint-Thomas ou pour subir les conséquences de la sentence lancée contre eux. Comme personne ne se soumit, Nicolas, placé sur les marches de la Cathédrale, proclama, le 3 février de l'année suivante, le jugement qui condamnait le comte à une amende de 100 marcs d'argent, comme spoliateur d'un bien d'Église. Ce ne fut qu'après cet arrêt que Louis offrit de s'arranger; le 23 juin, Walther de Mülnheim, successeur de Nicolas comme chantre de Saint-Pierre, suspendit l'excommunication sur la demande du chapitre lui-même. Ce dernier proposa à Louis de lui céder la forêt; la cession fut faite par acte du 2 juin 1360, du consentement de l'évêque Jean; Saint-Thomas reçut en échange les dîmes du blé, du vin et du foin, ainsi que les cens en deniers qui avaient appartenu aux Lichtenberg au ban de Kuenheim, dans le bailliage du Kochersberg.

Oeuvres Choies: Tome III Mélange d'Histoire Alsatique

Louis Spach

<https://books.google.com/books?id=Z5MMAQAAMAAJ&pg=PA226&dq=sires+de+lichtenberg&hl=en&sa=X&ved=0ahUKewjaw67dmrnUAhVh0oMKHV7vCVo4RhDoAQgqMAE#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenber&f=false>

La Cathédrale de Strasbourg

p225-236

En l'an de grâce 1273, au moment même où les électeurs du Saint-Empire posèrent la couronne d'Allemagne sur la tête de Rodolphe de Habsbourg, landgrave d'Alsace, un ami du nouveau monarque fut appelé au siège épiscopal de Strasbourg. L'élection de Conrad de Lichtenberg coïncide, à peu de jours près, avec celle de Rodolphe, et l'évêque et l'empereur demeurèrent unis au sein des grandeurs comme ils l'avaient été dans une position plus modeste. L'évêque Conrad accompagna son royal ami dans la ville d'Aix-la-Chapelle, où se fit la cérémonie du sacre; rien de plus juste, puisque, avant et après les fêtes, il prêtait au prince bonne et forte assistance dans mainte bataille; car Conrad était aussi vaillant guerrier que pieux évêque. Les circonstances ayant fait de lui un prince à la fois temporel et spirituel, il ne crut point déroger en tirant son épée pour son troupeau, en même temps qu'il appelait sur lui la bénédiction du ciel. Conrad de Lichtenberg obéissait aux idées de son époque, et peut-être à une inspiration, en maniant à la fois le glaive et l'encensoir. Dans la haute position où le ciel l'avait placé, il devait vouloir le bien de ses sujets. Ce but, il le poursuivait par tous les moyens en son pouvoir. Or, il se sentait né homme d'action, homme de guerre surtout. Au milieu d'un siècle qui ne reconnaissait que le droit du plus fort, pourquoi aurait-il rejeté l'influence que pouvaient lui donner son bras et la faveur dont il jouissait auprès de l'empereur? L'intimité, d'ailleurs, qui régnait entre Rodolphe de Habsbourg et Conrad de Lichtenberg, parlait en faveur de l'un et de l'autre. L'évêque devait respecter dans le souverain

d'Allemagne le prince probe et ferme, qui sut mettre fin à la désespérante anarchie de l'interrègne; l'empereur aimait, sans doute, l'indomptable énergie du prêtre qui, dans les guerres de Bourgogne, de Fribourg, de Montbéliard et de Savoie, donnait à l'empire des preuves de dévouement, et qui, sur un simple ordre de son royal ami, allait attaquer le margrave de Bade, assiéger et prendre Durlach. Strasbourg aussi ne se trouvait pas trop mal d'avoir pour évêque un aussi redoutable champion. Le sire de Lobegasse, retenant arbitrairement, en charte privée, quelques bourgeois de la ville épiscopale, Conrad mit fin à ce procédé et força le noble insolent de relâcher ses prisonniers. Grâce à l'évêque, les sires de Rappoltstein, intimidés, renoncèrent à leurs courses déprédatrices sur le territoire de

Strasbourg; le fort d'Ochsenstein tomba en son pouvoir et Colmar se vit forcé, après un siège que Conrad lui fit subir, de prêter serment d'obéissance à son frère Frédéric de Lichtenberg. Après la mort de l'empereur Bodolphe, Conrad, fidèle aux souvenirs, se déclara contre Adolphe de Nassau et subit, sans sourciller, les désastreux effets de la colère du nouveau monarque. Adolphe, on le sait, vint en Alsace et prit la ville de Colmar, d'où Frédéric de Lichtenberg se sauva comme il put, à la dérobée. L'armée impériale inspirait une grande terreur aux Strasbourgeois, qui demandèrent instamment à leur évêque de plier sous le joug et de faire la paix. L'évêque se résigna, mais bientôt après cette pacification forcée, l'insolence des préfets impériaux donna gain de cause aux prévisions de Conrad de Lichtenberg, qui parvint à former contre Adolphe de Nassau une nouvelle ligue dans laquelle entrèrent, outre la ville de Strasbourg, les comtes de Lichtenberg, ceux d'Ochsenstein, le comte de Fribourg et celui de Deux-Ponts.

L'élection d'Albert d'Autriche, fils de Rodolphe, ayant permis à Conrad de montrer à la face du monde toute l'affection qu'il avait conservée pour la mémoire de l'empereur défunt, l'évêque amena au jeune souverain un corps auxiliaire sur le champ de bataille de Worms; et c'est peut-être grâce à ce secours que la balance pencha du côté des Habsbourg. Adolphe de Nassau perdit la couronne et la vie dans cette mémorable journée; désormais le champ restait libre pour Albert, qui vint remercier et combler de faveurs l'évêque Conrad dans le chef-lieu de son diocèse. A cette occasion, Jean de Lichtenberg, neveu de l'évêque, fut élevé à la dignité de landgrave d'Alsace, honneur auquel Conrad ne resta point insensible, car en tout temps il avait employé une portion de son influence à l'avancement de ses parents, autrefois pauvres et inconnus. Ainsi, dans une autre occasion déjà, il avait fait épouser à son neveu Conrad de Fribourg la princesse Catherine, fille du duc de Lorraine, et donné, au sujet de ce mariage, des fêtes brillantes à la ville de Strasbourg.

Après la bataille de Worms, Conrad reprit ses courses guerrières pour son compte et pour celui de sa famille; Sainte-Croix, Guémar, Ferrette éprouvèrent tour à tour la puissance de son bras. Il devait finir comme il avait vécu, en plein soleil, en face de l'ennemi. Une querelle avait éclaté entre les habitants de Fribourg et leur seigneur, le comte Égon, beau-frère de l'évêque de Strasbourg. Ce dernier porta secours à son parent; pendant une reconnaissance qu'il poussa à cheval jusqu'aux pieds des murs de Fribourg, il fut blessé à mort par un bourgeois de la ville et mourut quelques jours plus tard. Personne ne se permit d'attribuer cette fin à un jugement de Dieu, tant c'était chose simple de voir au treizième siècle les princes de l'Église descendre eux-mêmes dans l'arène où se débattaient leurs droits temporels. L'épithaphe de Conrad de Lichtenberg dans la chapelle de Saint-Jean, où il est enterré, porte tout simplement « qu'il brillait aussi en toutes

sortes de « qualités, lesquelles sont requises pour un homme du monde, « et que, comme tel, il n'avait point son pareil. » En effet, Conrad était un chevalier accompli, beau, de cette beauté à laquelle rien ne peut suppléer et qui commande toujours l'amour et le respect.

Nous verrons tout à l'heure si, pour avoir été brave guerrier et pour avoir joui de ces avantages mondains, qui gagnent les cœurs, Conrad négligea les devoirs de son ministère, tels que les comprenait une époque d'action, qui demandait partout à ses représentants des œuvres et non point des paroles. Nous vivons au milieu d'une époque de discussion; l'homme qui possède une foi sincère et vive se voit poursuivi jusque dans le sanctuaire de sa conscience par la raillerie des incrédules, par les sophismes des raisonneurs ou par les questions plus embarrassantes encore des sceptiques, dévorés du besoin de croire et demandant aux élus le chemin du salut. Pour se cuirasser contre l'amère ironie des uns, pour rectifier la raison égarée des autres, pour être prêt à donner à tous des conseils" ou des leçons, le croyant de nos jours, qu'il soit clerc ou laïque, est, pour ainsi dire, obligé de raisonner sa foi; en la conservant pure et intacte au milieu du camp des infidèles, il fait déjà œuvre méritoire. Au moyen âge, rien de pareil; le poison de l'incrédulité ne s'était infiltré dans aucune portion de la société; et quiconque était né au milieu de la corporation chrétienne acceptait comme un legs la foi de ses pères. Il y avait bien en face de l'Europe catholique un Orient mahométhan; aussi les croyants se battaient-ils, à coups de lance et de cimeterre, avec les Turcs des pays d'outre-mer; et le sang versé au service du Christ témoignait aux yeux du monde que cette foi instinctivement acceptée se prouvait au besoin par des actions. Mais que faisaient les champions plus humbles ou plus faibles, qui restaient attachés au sol natal? se contentaient-ils de prier pour leurs frères croisés qui allaient pieusement mourir en Syrie, en Palestine et en Égypte? non! ils léguaient leurs biens aux églises, ils soignaient les malades et les pauvres, ils faisaient ce que font aujourd'hui quelques chrétiens isolés, qu'inspire et qu'entraîne irrésistiblement une charité active. Pendant et après les croisades, les basiliques et les cathédrales s'élevèrent comme par enchantement, parce que la piété publique posait les pierres des fondements et celles des piliers ou des colonnes; parce que, en un mot, les travaux publics ne ressortissaient point à un ministère constitutionnel, monarchique ou républicain, ne dépendaient point des allocations d'un budget, et s'exécutaient sans que les devis approximatifs eussent préliminairement glacé, par leurs chiffres, l'enthousiasme des fidèles.

La cathédrale de Strasbourg eut une origine toute pareille à celle des églises chrétiennes du moyen âge. Déjà du temps de l'évêque Wernher, qui fit construire sur la crypte carlovingienne une basilique byzantine (1015), la main-d'œuvre bénévole du pauvre ou les largesses et les donations du riche avaient contribué à ce pieux travail. Lorsque Kœnigshoffen dit «que le chœur et la nef s'élevaient de jour en jour», ces termes un peu vagues, s'il

s'agit de définir exactement les progrès architectoniques, nous font pourtant entrevoir la continuité des travaux, qu'aucun manque de fonds ne venait interrompre, malgré leur étendue et en dépit des incendies répétés qui, dans des années néfastes (par exemple, en 1130, 1140, 1150, 1170), ravagèrent différentes parties de l'édifice.

Lors de l'avènement de Conrad de Lichtenberg, les contributions ordinaires des fidèles laïques firent néanmoins défaut. La cause en est très-simple et facile à concevoir, si l'on veut bien se rappeler la révolution insensible qui s'introduisit dans le style de l'architecture chrétienne déjà vers le milieu du douzième siècle, c'est-à-dire, un siècle avant l'épiscopat de Conrad. Il ne m'appartient point ici de discuter ni d'expliquer le passage du plein cintre à l'ogive; pour le but présent, il suffit de rattacher ce fait, désormais tombé dans le lieu commun, au manque de fonds qui paraît avoir entravé un court instant (vers 1270) la construction de la cathédrale de Strasbourg.

La forme primitive de la basilique de Wernher, ayant été, à plusieurs reprises, endommagée et détruite par le feu, on dut, dans les réparations subséquentes, adopter le style de transition et finalement le style ogival. Ce dernier, dans les parties extérieures des édifices surtout, tendait à un développement indéfini; il s'élançait hardiment vers la voûte du ciel, tandis que le plein cintre ne montait un moment que pour retomber, en s'arrondissant, vers le sol ou vers un point d'appui quelconque. Dans la nef et les bas-côtés de la cathédrale de Strasbourg, tout porte le caractère du treizième siècle; il est donc présumable que ce qui restait de la nef de l'évêque Wernher avait été complètement renouvelé dans les soixantedix ans qui précèdent l'avènement de Conrad de Lichtenberg. A cette époque, il se rencontra un homme qui résumait dans sa tête puissante et dans son organisation de poète, c'est-à-dire de créateur, toutes les idées architectoniques de son temps; cet artiste, mes lecteurs l'ont nommé avant moi, c'est maître Erwin, né dans la petite ville de Steinbach. Il avait fait ses preuves en construisant la cathédrale de Fribourg, et lorsqu'il vint présenter à l'évêque Conrad un plan gigantesque pour le portail et les tours de l'église de Strasbourg, le prélat put en pleine confiance lui dire : A l'œuvre! construisez.

Restait le supplément de fonds nécessité par cette œuvre colossale à laquelle sept générations successives devaient encore apporter leurs sueurs et leurs épargnes, avant que la dernière pierre de la flèche n'allât toucher les nuages voyageurs, et saluer de plus près les étoiles et le soleil.

Jusqu'ici on n'avait eu recours qu'aux offrandes des laïques; Conrad demanda aide et assistance aux membres du clergé. C'est ce qui résulte clairement d'une charte latine, conservée dans les archives départementales du Bas-Rhin', et que nous publions pour la première fois.

I. Trésor des chartes, carton n° 62.

Avant de transcrire le mandement de l'évêque de Strasbourg, mandement dont nous désespérons de rendre la pieuse onction, le style gracieux et fleuri, les tournures naïves, il nous faut donner quelques explications sur l'époque probable de la rédaction du document latin qui ne porte plus de sigille et qui n'est point daté.

Il est avéré qu'Erwin posa la première pierre du portail en 1277; Conrad de Lichtenberg monte sur le siège épiscopal en 1273; c'est donc dans l'intervalle de ces dates que doit être placée celle de l'émission du mandement. Nous ne serons pas loin de la vérité exacte en adoptant 1275 pour l'année précise où la circulaire épiscopale passa d'abbaye en abbaye, de ville en ville, de village en village, le long du Rhin, des Vosges et de la Forêt-Noire d'abord, puis, au fur et à mesure des besoins, en dehors des limites du diocèse.

Nous désignons le chiffre de 1275 plutôt qu'un autre, parce qu'il est probable que, dans les premiers moments de son élévation, Conrad se vit absorbé par les affaires politiques; d'un autre côté, nous prenons une date un peu antérieure à 1277, pour laisser l'intervalle nécessaire à la circulation de la requête.

Voici, au surplus, le texte et la traduction consciencieuse de ce document:

« Conradus dei gratiâ argentinensis ecclesie humilis minister, « omnibus ecclesie dei prelati abbatibus prepositis decanis i plebanis et eorum vicariis. salutem et fraternam in domino « dilectionem. Quanta reverentia excolendus sit locus argenti« nensis ecclesie in qua memoria beate dei genitricis veneratur « et colitur. dilectioni vestre notum fore non ambigimus. Hec « enim spiritalis mater vestra salutem vobis corporis et anime « per baptismi mysterium et consecrationem sancti crismatis et « sacrați olei jugiter administrat. Hec etiam facit iudicium om« nibus injuriam patientibus. tutelam rerum et corporum con« ferens omnibus ad se confugientibus. Preterea quam sump« tuoso et laborioso opere ipsa ecclesia in meliorem statum « reedificetur notum esse omnibus ipsum locum frequentanti« bus. Ad quod perficiendum quando urbanorum nostrorum « manus non sufficiunt. a vobis tanquam a piis flliis. mater « vestra argentinensis ecclesia auxilium dulci petit affectu. « Onde vestram rogamus fraternitatem et in remissionem pec« catorum vobis injungimus. quatinus latores presentium cum « testimonio sigilli nostri ad vos venientes benigne recipiatis. « et in quantum potestis hilariter eis assistatis. ut per eos « nobis et fratribus et urbanis nostris. boni odoris fama de « vobis renunciatur et vestre benivolentie et largitatis munera « collaudentur. Subjectos quoque vestros

instanter ammo«neatis. ut hanc primam hujus ecclesie petitionem. benigne « suscipiant. et ad perficiendum domum beate dei genitricis. « dona et oblationes suas hilariter tribuant. ut ipsa eis domum «i eternam in celis preparare dignetur. Omnibus ergo qui dona « et oblationes suas ad opus jam dictum contulerint. per gra« tiam spiritus sancti et auctoritatem beate Marie indulgentiam « a domino peccatorum suorum optamus. et omnium bonorum « que infra ambitum argentinensis civitatis. tam in missis « quam in diurnis et nocturnis horis fiunt communionem eis « damus. Si qui vero quod absit latores presentium impedire « vel molestare presumpserint offensam dei et nostram gra« viter se incurrisse sciant, et insuper intollerabilem beate dei « genitricis vindictam. et hic et in futuro recipient. Qui vero « aliquod supplementum jam dicte ecclesie contulerint. centu« plam mercedem ab ipsa beata virgine et a filio suo recipient. « Prestante domino nostro. Amen. »

Conrad, par la grâce de Dieu, humble ministre de l'église de Strasbourg, à tous les prélats, abbés, prévôts, doyens, curés de l'église de Dieu, et à leurs vicaires, salut et amour fraternel dans le Seigneur. Vous savez de quelle vénération on doit entourer le lieu sur lequel est sise l'église de Strasbourg, où la mémoire de la sainte Mère de Dieu est cultivée et vénérée. Votre charité connue ne nous permet point d'en douter; car cette bonne mère spirituelle vous procure abondamment le salut du corps et celui de l'âme par le mystère du baptême, par la consécration du Saint-Chrême et de l'huile sainte; elle rend aussi justice à quiconque souffre une injure, puisqu'elle couvre de sa protection les corps et biens de quiconque cherche auprès d'elle un asile. En outre, combien de frais et quels labeurs sont nécessaires pour réédifier cette église dans un meilleur état, personne ne l'ignore de tous ceux qui fréquentent ce lieu saint. Pour terminer cette œuvre, puisque les mains de nos habitants urbains ne suffisent plus, c'est à vous, comme à de pieux enfants, que votre mère l'église de Strasbourg demande affectueusement aide et assistance. C'est pourquoi nous prions votre fraternité, et lui enjoignons pour la rémission de vos péchés, en tant que les porteurs de ces lettres se présenteront à vous avec le témoignage de notre scel, que vous les receviez bénévolement, et leur veniez en aide de bon cœur, afin que par eux nous arrive et à nos frères et habitants de notre ville le parfum de votre bonne renommée, et aussi que les œuvres de votre largesse et de votre bienveillance soient proclamées. Avertissez instamment ceux que vous dirigez qu'ils accueillent cette première pétition de notre église, et contribuent de bon cœur, par dons et offrandes, à terminer la demeure de la sainte Mère de Dieu, laquelle à son tour daignera leur préparer dans les cieux une habitation éternelle. Pour tous ceux donc qui auront contribué par dons et offrandes à l'œuvre susdite, nous sollicitons l'indulgence du Très-Haut pour leurs péchés, au nom de la sainte Vierge Marie et par la grâce du Saint-Esprit; et les rendons participants au mérite de toutes les bonnes œuvres qui s'accomplissent dans l'enceinte de cette ville de Strasbourg, tant messes que prières diurnes et nocturnes. Mais si quelques-uns, ce qu'à Dieu

ne plaise, osaient molester ou empêcher les porteurs des présentes, qu'ils sachent avoir gravement offensé Dieu et notre épiscopat, et avoir encouru de plus, ici-bas et à l'avenir, la redoutable vengeance de la bienheureuse Mère de Dieu. Mais ceux qui auront déjà contribué par quelque secours à la construction de ladite église, Dieu aidant, ils recevront leur récompense au centuple des mains de la bienheureuse Vierge elle-même et de celles de son fils. Ainsi soit-il.

On ne peut se défendre d'une émotion profonde, en songeant aux immenses résultats produits par un écrit si peu étendu; mais le sourire de l'ironie vient immédiatement effacer cette impression première, dès que vous comparez le procédé simple et expéditif du treizième siècle, aux interminables dossiers qu'engendre de nos jours, je ne dis point la construction d'une cathédrale, — notre ambition ne va plus aussi loin, — mais l'avant-projet de la plus chétive église de village, d'une caserne ou d'une prison cellulaire, seules constructions auxquelles, grâce à l'état de nos finances et de nos âmes, puissent s'exercer nos architectes départementaux et municipaux. En 1275, un évêque écrit une trentaine de lignes à ses frères, et de tous les points lui arrivent les deniers du vicaire et la monnaie d'or du prélat; en 1840, le plan de l'architecte court par le labyrinthe des bureaux de mairie, de préfecture et de ministère, de Caïphe à Pilate et de Pilate à Caïphe, avant qu'une seule pelletée de mortier puisse être maniée par le maçon. Le rapprochement est trop facile, et nous ne ferons que l'indiquer, sans médire d'ailleurs de notre époque dont les efforts se projettent dans une autre direction. Le dix-neuvième siècle dévore l'espace sur terre; le treizième siècle aspirait vers la voûte du ciel; nous posons des rails; nos ancêtres ciselaient avec amour des clochetons, pour couronner des niches de saints, suspendues dans les airs; nos corps volent avec la vapeur; la prière donnait des ailes à leurs âmes. A chacun sa part, et à chaque œuvre sa récompense! Ils vivaient, eux, pour apprendre à mourir; dans le tourbillon étourdissant qui nous entraîne, nous vivons vite au point d'oublier la mort.

I. C'est de cette époque que date la première promotion de la présente esquisse.

Un mot encore sur la charte qui nous occupe. Nous ne pensons pas que le prélat guerrier dont nous avons retracé la vie agitée en quelques contours imparfaits, nous ne pensons pas qu'il ait composé lui-même la circulaire adressée à la grande confrérie du clergé chrétien. La douceur et la tendresse que respire cet écrit ne nous semblent point aller à l'esprit fortement trempé de Conrad, à son caractère éprouvé par le choc des batailles. Sans doute, il avait à ses côtés quelque jeune clerc, à l'âme résignée, qui trouvait, dans le culte consolateur de la sainte Vierge, les pieuses émotions de la vie de famille, et qui, pour un acte public, s'inspirait des plus intimes souffrances de son cœur.

Si notre supposition paraissait trop hasardée à quelque critique sévère, nous n'insisterons pas davantage; à chacun il est permis de croire, en pareille matière, ce que bon lui semble: seulement nous ne voyons pas ce que Conrad de Lichtenberg perdrait, dans son existence historique, à se voir enlever la confection d'une charte, tandis que notre innocente vanité d'archiviste se trouve flattée, en reportant, avec quelque probabilité, à un confrère du treizième siècle une œuvre de rédaction, triste et dernière consolation de ceux qui sont exclus d'une vie plus active.

La défaite de Reichshofen

REVUE D'ALSACE: Tome XLIII 1892

LES MANUSCRITS ALLEMANDS DE LA BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE RELATIFS A L'HISTOIRE D'ALSACE

<https://books.google.com/books?id=bSFNAAAAMAAJ&pg=PA185&dq=sires+de+lichtenberg&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwi0pPP3h7nUAhVH72MKHW-MDFU4ChDoAQgoMAA#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenberg&f=false>

Fragment 55. — Niderloge by Richszhofen:

La défaite de Reichshofen.

L'écuyer Geoffroi de Linange faisait la guerre à la seigneurie de Lichtenberg et les hostilités durèrent longtemps: de part et d'autre il y eut beaucoup de pillages, d'incendies, de dommages de toutes sortes; enfin, en l'année 1451 en été, le seigneur Louis de Lichtenberg avec ses hommes d'armes et ses paysans, aidés des deux comtes de la Petite-Pierre et de leurs cavaliers d'un côté; ledit Geoffroi de Linange et l'écuyer Georges d'Ochsenstein avec une grande troupe de cavaliers d'un autre côté se rangèrent en bataille à Reichshoffen, combattirent pendant longtemps et à la fin l'écuyer Geoffroi fut fait prisonnier et conduit à la Petite-Pierre; Georges d'Ochsenstein, pris également, fut emmené à Lichtenberg.

Le seigneur de Blâmont arriva dans le pays.

En l'année 1454, le jour de la Saint-Michel (29 septembre), le seigneur Thibault de Neufchatel, maréchal de Bourgogne, appelé le sire de Blâmont, franchit le col de Saverne avec environ 150fl hommes, pénétra en Alsace, brûla quelques villages de l'évêché et remonta de nouveau bientôt le col.

Bergzabern fut prise.

En l'année 1455, le lundi avant l'Assomption, le duc Frédéric, comte palatin, qui était à ce moment en guerre avec le duc Louis, comte de Veldenz, son cousin, après avoir assiégé Bergzabern et y avoir fait beaucoup de dommage avec ses canons, s'empara de la ville; mais il la rendit au duc Louis lors de la paix.

Geoffroi de Linange appartenait à la branche cadette des Linange-Hartenbourg; son frère Emich VII était à ce moment le représentant de la famille. Geoffroi entra en lutte avec Jacques et Louis V de Lichtenberg, de la maison de HanauLichtenberg, parce que les deux familles se disputaient des rentes sur la ville de Brumath. De nombreux seigneurs, entre autres

Georges d'Ochsenstein, se déclarèrent pour Geoffroi. Les Lichtenberg, de leur côté, eurent l'appui de leur oncle, le margrave Jacques de Bade, des deux comtes Jacques et Guillaume de la Petite-Pierre, qui allaient bientôt perdre leur château. Le 31 août 1450, les Linange brûlèrent un grand nombre de villages dépendant des Lichtenberg; ceux-ci répondirent par d'autres dévastations et le 30 octobre ils s'emparèrent du château de Marlenheim et peu de temps après de la ville de Saarwerden, appartenant au gendre de Geoffroi. Les Lichtenberg réussirent aussi à s'emparer du château de Brumath. Enfin le 21 juin 1451 eut lieu entre les deux adversaires un combat décisif à Reichshoffen, dans la Basse-Alsace; Geoffroi de Linange, Georges d'Ochsenstein, d'autres nobles, dont on trouvera la liste dans Herzog (Edelsasser Chronik, V, 26), furent faits prisonniers. Geoffroi fut conduit à la Petite - Pierre; Georges à Lichtenberg; ces deux châteaux, situés un peu au nord de Saverne, sont voisins l'un de l'autre. L'évêque Robert, de Strasbourg, intervint et, le 2 mars 1452, un accord fut conclu. Les Linange durent abandonner aux Lichtenberg tous leurs droits sur Brumath. Voir à ce sujet le récit très détaillé de Strobel, Vaterländische GeschicJite des Elsasses, III, 232, 235.

L'expédition du sieur de Blâmont en Alsace peut être considérée comme une suite des ravages des Armagnacs; ce fait, au demeurant, est assez peu connu.

Le siège de Bergzabern est raconté en détail dans la chronique de Wissembourg par Eikhart Artzt (Quellen zur bayerische n und deutschen Geschichte, II, p. 155). La ville fut prise le lundi 11 août; il faut corriger dans notre texte: le lundi après en le lundi avant l'Assomption. La paix entre Frédéric le Victorieux et Louis de Veldenz fut signée le 3 octobre suivant. Voir Menzel, Regesten zur Geschichte Friedrichs des Siegreichen, ib. ib., p. 261. Cette paix ne sera pas de longue durée, puisque, comme nous l'avons vu fragment 54, dès 1460, les deux cousins furent de nouveau en guerre.

L'Alsace au dix-septième siècle

Rodolphe Reuss 1897

<https://books.google.com/books?id=7F9FAAAAYAAJ&pg=PA396&dq=sires+de+lichtenberg&hl=en&sa=X&ved=0ahUKewj6qrCzi7nUAhVH74MKHXTKA144PBD0AqHbMAQ#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenberg&f=false>

Chapitre III

Le Comté de Hanau-Lichtenberg

p396-403

1. Dag. Fischer, Geschichte von Zabern, p. 180. CHAPITRE TROISIÈME
Le Comté de Hanau-Lichtenberg Le second en étendue des territoires de la Basse-Alsace, était le comté de Hanau-Lichtenberg, qui s'étendait des contreforts des Basses-Vosges à la rive gauche du Rhin, sauf enclaves étrangères en partie assez considérables. Ce vaste domaine, arrondi dans le cours des siècles par une politique patiente, avait des origines modestes. Les sires de Lichtenberg, dont le château, transformé bien plus tard en forteresse, a été nommé, pour la dernière fois sans doute dans l'histoire, au début de la guerre de 1870, avaient commencé par être les avoués de la riche abbaye de Neuwiller. Ils étaient entrés ensuite au service des évêques de Strasbourg et, trois fois, de 1273 à 1365, des membres de leur famille avaient eux-mêmes occupé le siège épiscopal. En 1358, un prévoyant accord entre les différentes branches de leur maison avait défendu les partages et décrété l'unité des héritages futurs. Puis, durant tout le XV^e siècle, les Lichtenberg n'avaient cessé de guerroyer contre leurs voisins du Westrich, du Palatinat et de la Basse-Alsace, les comtes de Linange, d'Ochsenstein et de Saarwerden, les seigneurs de Fleckenstein et même contre les électeurs palatins, battus parfois, mais s'arrondissant toujours en fin de compte, à leurs dépens.

Aussi l'empereur Frédéric III avait-il, en 1458, gratifié Jacques de Lichtenberg de la couronne comtale. Mais ce batailleur acharné, plus célèbre encore dans les annales d'Alsace par l'issue tragique de ses amours avec la belle paysanne badoise, Barbe d'Ottenheim, fut le dernier de sa race L'ainée de ses nièces, Anne de Lichtenberg, avait épousé le comte Philippe de Hanau, dont les terres se trouvaient sur les bords du Mein, non loin de Francfort, entre la Wetteravie, l'Odenwald et le Spessart. Ce comte Philippe I^{er} fut le fondateur de la dynastie des Hanau-Lichtenberg qui subsista, pendant deux siècles et demi, dans notre province (1480-1736). Ses successeurs y élargirent encore leurs terres cis-rhénanes; Philippe IV (1538-1590) y introduisit la Réforme, en même temps que, par le mariage de son fils avec l'héritière des comtes de Deux-Ponts et de Bitche, il réunissait à son comté (1570) une notable partie des possessions des anciens rivaux de

sa maison I. La décadence commença rapide et, pour ainsi dire, ininterrompue, avec le règne de son petit-fils Jean-Regnard I^{er}, prince sans grande énergie ni talents politiques, qui eut à subir les premières tourmentes de la guerre de Trente Ans et vit ses terres cruellement ravagées par les bandes de Mansfeld. A partir de ce moment (1622), les bailliages hanoviens ne connurent plus guère de repos, situés qu'ils étaient dans cette partie de l'Alsace comprise entre Haguenau, Saverne, Wissembourg et le Rhin, qui offre comme un champ de bataille naturel aux envahisseurs venant du Nord et de l'Ouest.

Ils sont pillés successivement par les Impériaux, les Lorrains et les Suédois, et pour sauver au moins quelque chose du désastre, le comte Philippe-Wolfgang (1625-1641) est l'un des premiers dans la province à établir des garnisons françaises à Bouxwiller et à Ingwiller, les principales localités de son territoire. Mais elles ne parviennent pas à le protéger d'une façon bien efficace et peut-être ne l'essayaient-elles pas. C'est un pays entièrement ruiné que le comte Frédéric-Casimir (1641-1685) retrouve après les traités de Westphalie ; plusieurs de ses villages ont entièrement disparu; les arbres et les ronces poussent sur les murs et dans les rues de sa petite capitale. A peine un peu remis de toutes ses misères, le comté est de nouveau désolé pendant les guerres de Hollande et du Palatinat; mais son dernier possesseur, Jean-Regnard III (1685-1736), a du moins la consolation d'agrandir encore le domaine de ses ancêtres par l'héritage des Linange-Westerbourg, en 1691, et, après les tristes ravages des campagnes de 1692 à 1694, il jouit d'une paix profonde pendant les dernières années d'un règne de plus d'un demi-siècle. Depuis longtemps, d'ailleurs, Jean-Regnard a eu la sagesse de faire acte d'adhésion complète à la politique de son puissant suzerain, et il en a obtenu, en échange, toute une série d'importants privilèges d'ordre économique et financier. Quand il ferme les yeux, le 28 mars 1736, ses territoires alsaciens passent sans difficulté aucune à son gendre, Louis VIII, landgrave de Hesse-Darinstadt, tandis que les domaines situés sur les bords du Mein échoient aux landgraves de Hesse-Cassel.

[[1. Nous renvoyons le lecteur curieux de plus de détails à l'excellent ouvrage de M. J.-G. Lehmanu, *Urkundliche Gesrliichte* (1^{er} Grafaelhaft Hanau-Lichtenberg, Maunbeim. 1862, 2 vol. in-8°. M. J.Rathgeber a écrit sur le même sujet un ouvrage populaire, *Die Grafscliaft Hanau-Lichtenberg*, Strassburg, 1876, 1 vol. in-18.]]

Ce sont ces possessions alsaciennes seules dont nous avons à nous occuper ici; elles se partageaient en neuf bailliages, disséminés entre la Zorn et la Moder au sud, la Lauter au nord, les Vosges septentrionales à l'ouest et le Rhin à l'est. Le premier d'entre eux était celui de Bouxwiller, qui comprenait 26 villages, en dehors de la ville de ce nom. Située au pied du mont Saint-Sébastien (Bastberg), célèbre par les légendes diaboliques qui

s'y rattachent, et par ses belles pétrifications, la petite résidence comtale fut souvent attaquée et occupée durant la guerre de Trente Ans. Le bailliage d'Ingwiller, plus au nord, ne comptait que dix localités, dont Ingwiller et Neuwiller, qui réclamaient le nom de villes ou du moins de bourgs fortifiés, et le château de Lichtenberg, le berceau de la famille. Vers l'est, le bailliage de Pfaffenhoffen renfermait neuf villages, sans compter le bourg lui-même, dont le nom rappelle une victoire remportée en 1633 par les Suédois sur les troupes lorraines. Le bailliage de Brumath, vers le centre de la Basse-Alsace, comptait onze villages, dont quelques-uns assez importants, comme Hoerdt et Geudertheim, en outre du chef-lieu, l'antique Brocomagus romain'. Plus au nord, presque aux portes de Strasbourg, se trouvait le petit bailliage de Wolfisheim, qui se composait de deux villages.

Wolfisheim n'avait guère d'autre importance au XVII^e siècle que de servir de lieu de culte aux réformés de la capitale de l'Alsace, auxquels l'intolérance du Magistrat luthérien défendait de prier Dieu selon l'usage de leurs pères. Le bailliage de Westhoffen se prolongeait le long des Vosges, entre les bailliages épiscopaux de Saverne et de Schirmeck et le comté de Dabo, partagé en parcelles de grandeur diverse, avec vastes forêts, situées à l'entour des châteaux d'Ochsenstein, dont les ruines massives subsistent jusqu'à ce jour; il comprenait sept villages. Le bailliage de Hatten, l'ancien comté du Hattgau, bien connu, et mal famé, du moins auprès des fonctionnaires autoritaires, pour l'esprit d'indépendance de ses paysans aisés et raisonneurs, s'étendait dans la plaine, avec ses neuf villages, entre le cours de la Sauer et celui du Seltzbach. Le bailliage de Woerth, au contraire, le plus septentrional de tous, longeait la montagne, et resserré entre les terres de Fleckenstein, de Deux-Ponts, de Linange, etc., qui le morcelaient en plusieurs parcelles, il égrenait au sud et au nord de Woerth ses 14 villages, depuis Morsbronn jusqu'à Ober- et Niedersteinbach, près de la frontière actuelle du Palatinat. Enfin, le long de la rive gauche du Rhin, sur les bords duquel les Lichtenberg avaient possédé de si vastes domaines au moyen âge, il leur restait, sur le cours inférieur de la Zorn et de la Moder, le petit bailliage d'Offendorf avec cinq villages, dont Drusenheim seul avait quelque importance, mais qui renfermait de vastes forêts et des taillis enserrés par les bras multiples, anciens et nouveaux, du grand fleuve.

[1. Les comtes de Hanau-Lichtenberg du XVII^e siècle, possédaient en plus, non seulement les terres de la Wetterawie, le comté de Hanau proprement dit, mais aussi deux bailliages, ceux de Willstaett et de Lichlenau, sur la rive droite du Rhin, dans le pays de Bade actuel, désignés encore aujourd'hui, d'une façon populaire, par le nom de Hanauer Land, de même qu'en Alsace cette dénomination s'est conservée pour les environs de Bouxwiller. 2. Brumath passait pour un des bourgs les plus riches de l'Alsace, ce qui attirait les pillards; dans toutes les guerres il eut beaucoup à souffrir, mais il se refaisait vite. Dans un document de 1675, il est dit que

sur les 51 bourgeois du lieu, il y en a 18 riches (veohUiebig), 84 d'aisance moyenne (mittelgaddung) et seulement 9 de pauvres (gering). On ne ferait guère de classifications pareilles de nos jours. Voy. A. Bostetter, Gesch. Notizen über die Stadt Brumath, Strassburg, 1896, in-8]]

C'était donc un peu moins d'une centaine de localités diverses, villettes, bourgs et villages que possédaient les Hanau-Lichtenberg au moment de la signature des traités de Westphalie, cent dix environ si on y ajoutait celles de la seigneurie d'Oberbronn¹. Territoire à peu près égal en étendue à celui de l'évêché, il était encore plus difficile à défendre, parce qu'il manquait absolument de point d'appui sérieux pour l'organisation d'une résistance efficace. Le château de Lichtenberg était beaucoup trop petit pour étendre au loin la protection d'une garnison forcément peu nombreuse, et Bouxwiller, ainsi que les autres bourgs qui se paraient volontiers du nom de villes, Ingwiller, l'affenhoffen, Neuwiller, Woerth et Niederbronn, bien qu'entourés en partie de solides murailles, n'étaient guère plus capables de résister à l'artillerie moderne que le premier village venu. Il en résulta que le rôle politique des possesseurs du comté durant tout le XVII^e siècle fut à peu près nul et leur attitude constamment passive; d'ailleurs leurs absences, fréquentes pendant la seconde moitié de notre période, contribuèrent à exposer aux insultes des belligérants leurs domaines constamment dévastés,

1. Nous n'avons pas nommé dans notre énumération ci-dessus la seigneurie d'Oberbronn (avec Niederbronn), parce qu'au point de vue juridique, la possession en était contestée aux comtes de Hanau par ceux de Linange. Défait, il est vrai, la seigneurie fut occupée de 1570 à 1709 par les Hanau-Lichtenberg. Mais le procès intenté devant la Chambre de Spire, en 1586 par les Linange-Westerbourg, ne fut jugé par elle qu'en 1667, etc'est en 1709 seulement que le Conseil supérieur d'Alsace ratifia cette décision, favorable aux Hanau.

2. Ingwiller avait des murs de cinq pieds d'épaisseur et de trois toises de haut, sur une circonférence de 427 toises; on voit qu'elle n'était guère étendue. (Messung corn 30. Januar 1667. A.B.A. E. 1907.) depuis la guerre de Juliers jusqu'à celle de la succession d'Espagne'.

De même que pour les terres autrichiennes et épiscopales, l'administration supérieure du comté était confiée à un Conseil de régence, établi auprès du prince dans sa résidence de Bouxwiller et qui exerçait une influence d'autant plus grande sur les affaires que le souverain, très fréquemment et parfois longtemps absent, était moins au courant des besoins du pays. La Régence de Bouxwiller se composait d'un président et de plusieurs conseillers, hommes d'épée et jurisconsultes, dont le nombre a varié plusieurs fois. Elle n'avait pas, on le pense, à traiter des questions de haute politique, réservées aux conseillers intimes du souverain; sa mission était tout administrative :

contrôler les baillis et leur activité judiciaire; surveiller la gestion des très nombreux domaines seigneuriaux, moulins, bergeries, forges, etc.; répartir les corvées extraordinaires et les impôts de guerre; surveiller l'enseignement religieux dans les paroisses et la conduite des membres du clergé.

C'était de la Régence qu'émanaient les propositions de nomination à toutes les fonctions civiles et ecclésiastiques; c'était elle qui désignait le bailli (Amtmann) de chaque circonscription territoriale ou son vice-bailli [Stabfialter]. Dans le pays de Hanau, les baillis n'étaient pas des personnages bien imposants" et n'intervenaient pas, ce semble, d'une façon très gênante dans le gouvernement interne des communes, pourvu que les corvées fussent exactement fournies et les redevances exactement payées. Nulle part, en Alsace, les paysans ne paraissent avoir eu les coudées plus franches que sous le gouvernement patriarcal des comtes de Hanau. Si l'on se représente ces organismes villageois, ayant, il est vrai, leur prévôt désigné par 1. Pendant la guerre de Trente Ans, les comtes résidèrent presque toujours sur la rive droite du Rhin. 2. L'institution des Stabhalter s'explique par l'ordre royal qui forçait tous les seigneurs et toutes les villes d'Alsace de ne choisir pour fonctionnaires que des catholiques. La ville seule de Strasbourg fut exemptée, grâce à sa capitulation, mais elle dut se soumettre pour ses bailliages ruraux à la loi commune de 1685. On essaya, ça et là, de tourner le règlement, en ne nommant pas de bailli catholique, mais seulement un suppléant luthérien. Quand les princes étaient bien en cour à Versailles, comme le dernier des Hanau-Lichtenberg, l'intendant fermait parfois les yeux. Mais mainte commune, absolument protestante, était administrée par un prévôt qui y était le seul catholique, soit nouveau converti, soit immigré pour obtenir cette place.

Ils étaient assez mal payés. Celui de Wolfisheim ne touchait en 1628, que 28 florins de traitement, un quartaut d'orge, 10 quartauts de seigle, 16 quartauts d'avoine, 12 mesures de vin et 300 fagots. le prince, mais élisant leur bourgmestre, son remplaçant [Zumeiater), et leurs échevins, jouissant d'une juridiction de simple police exercée par les habitants, et du droit de s'assembler pour discuter les affaires intéressant la communauté, on doit avouer qu'il n'y a pas si grande différence entre la situation de ces populations rurales, alors et aujourd'hui, pour peu que ces libertés théoriques aient été mises toujours en pratique. Les droits du souverain étaient réglés par d'antiques coutumes. Désireux de détenir, pour assurer ses revenus, un titre plus solide que de vieilles traditions, que l'administration royale mettait peu à peu de côté tout autour de lui, le comte Jean-Regnard III demanda et obtint, en avril 1701, des lettres patentes de Louis XIV, qui codifiaient et sanctionnaient les droits de son « très-cher et bienaimé cousin », pour prévenir toutes les difficultés futures entre le maître et les sujets, entre le suzerain et son vassal, et pour donner à ce dernier « des marques de

notre bienveillance et de l'estime particulière que nous faisons de sa personne' ».

Cet acte souverain laissait aux comtes le droit de haute, moyenne et basse justice, pourvu qu'il fût exercé par des baillis, prévôts et greffiers catholiques, et sauf appel au Conseil souverain d'Alsace. Il leur permettait de nommer et de révoquer lesdits fonctionnaires, comme aussi les notaires publics, à condition que les élus seraient capables et bons catholiques. Ils étaient autorisés à lever annuellement un impôt de 4,000 livres sur leurs sujets, et de plus une contribution extraordinaire de 12,000 livres, chaque fois qu'ils marieraient une de leurs filles. L'édit énumère ensuite toute une série de droits utiles et de contributions spéciales que le seigneur territorial est autorisé à prélever dans ses domaines. Ce sont ceux-là mêmes que nous avons signalés dans le chapitre des impôts, droit d'accise sur le sel et la viande de boucherie, droit de mortuaire, droit d'émigration, droit d'octroi sur les vins, etc.'.

[[1. Voy. pour les détails de l'administration des villages hanoviens, la monographie si détaillée de M. Kiefer sur l'un d'eux, Balbronn, p. 248256. 2. Ordonnances d'Alsace, I, 317. 3. En 1670, les aubergistes devaient de chaque ohm (un peu moins de 50litres) un droit ordinaire de 4 mesures devin, et un droit extraordinaire des schellings 6 deniers. Le même droit était exigible pour le cidre et le poiré. Vers la fin du siècle, aubergistes et gouvernement s'accordèrent pour une taxe uniforme en numéraire. R. Régis, Alsace. 36]]

Le comte était également autorisé à recevoir de nouveaux bourgeois sur ses terres ou à leur refuser l'admission, et à fixer le montant des droits de bourgeoisie' ; il pouvait aussi y recevoir temporairement sous sa protection des étrangers, sans leur conférer les privilèges des bourgeois proprement dits. Ces manants ou Scliirmer payaient des sommes très différentes, selon qu'ils étaient israélites ou chrétiens'. Le prince était autorisé à forcer ses sujets à conduire leurs céréales aux moulins seigneuriaux pour y faire moudre leur blé. C'était un droit sur lequel la Régence avait sévèrement veillé de tout temps, même durant la guerre de Trente Ans'. Il va sans dire que les droits de chasse et de pêche et l'exploitation de ses forêts étaient également réservés au seigneur. Ces revenus divers en numéraire formaient un total relativement considérable, et permettaient de thésauriser, du moins en temps de paix une partie des recettes, ou de payer d'anciennes dettes, exigibles depuis longtemps, et dont le paiement était différé, j'ignore pour quels motifs, puisque la situation financière était excellente'. Les comptes généraux des recettes et des dépenses, dressés pour les dernières années du XVIIe et les premières du XVIIIe siècle par Jean-Philippe Koch, le grand-père du célèbre historien et professeur de droit, montrent des excédents de recettes réguliers, souvent considérables. En 1701, il y a 96,325 florins 8

schellings 3 deniers de recettes et 88,761 florins 8 schellings 9 deniers de dépenses, ce qui donne un reliquat actif de 7,563 florins'. En 1704, avec des recettes sensiblement égales (96,192 florins), l'excédent est de 17,322 florins; en 1706, il est de 12,722 florins; en 1707, de 34,845 florins, sur une recette totale de 101,000 florins1.

1. Ces droits variaient d'ailleurs de bailliage à bailliage; dans celui de Westhoffen on payait, avant 1670, 3 livres pfenning pour un homme, après 1670, une livre seulement; pour une femme, 10 schellings. Dans le bailliage de YVolfshheim, on payait trois florins, dans d'autres le double, soit 6 florins. Voy. Kiefer, Steuern und Abgaben, p. 21. 2. Jusqu'en 1701, les manants chrétiens payaient 3 florins, puis 4 florins par personne et par an; les Israélites par contre devaient déboursier 10 rixdales, puis 12, pour une protection toujours hasardeuse, car l'édit royal réservait au comte le droit de chasser les Juifs de son territoire quand il lui plairait. 3. En 1628, les paysans de Mittelhausen, ressortissant du moulin seigneurial de Brumath se permirent de conduire leur blèa la Moenchsmühl, beaucoup plus proche, mais appartenant à l'abbé de Neubourg ; ils furent frappés d'une amende de 50 florins. (Kiefer, Pfarrbuch, p. 183.) 4. Nous avons trouvé dans un des dossiers des Archives de la BasseAlsace (A.B.A. E. 2906) une note de la Régence de Bouxwiller, de 1741, constatant qu'à cette date un emprunt de 25,000 florins, fait en 1623 auprès de Madeleine, veuve de Nicolas Gonthier, de Bâle, n'était pas encore remboursé. 5. A.B.A. E. 4002. 6. A.B.A. E. 4003. En 1736, année de la mort du dernier Hanau-Lichtenberg, les recettes avaient augmenté de plus d'un tiers, depuis le commencement du siècle; elles se montaient à 153,283 florins, mais les dépenses avaient grossi plus vite encore, car elles sont de 151,612 florins et le boni n'est donc plus que de 1,670 florins. (A.B.A. E. 4024.) 1. Je prends (escomptes du bailliage de Bouxwiller pour 1700, dont les revenus en numéraire représentaient environ le quart des revenus du comté (24,361 florins sur 96,325 florins), et j'y trouve un total de redevances de 80 chapons et demi (sic); de 14 porcs; de 609 poules, dont 587 ont été absorbées par la cour (Hqfhaltung); de 729 poulets, presque tous également (708) mangés par ladite cour; de 468 voitures de foin; de 138 charretées de regain. (A.B.A. E. 3046, Amterechiingungder Buchweiler Amtsschaffeneig pro1700.)

[[A ces revenus en numéraire venaient se joindre les redevances en nature, représentant également des sommes considérables, mais dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer ici 1.]]

L'Alsace Féodale

https://books.google.com/books?id=4L4PAAAAYAAJ&pg=PA153&lpg=PA153&dq=maison+de+lichtenberg+alsace&source=bl&ots=DAKnB52mu0&sig=-VxVudlW15fk8KTe5_tIK9_GMYU&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwifh8v16bjUAhWIz4MKHVSUCGAQ6AEISTAF#v=onepage&q=maison%20de%20lichtenberg%20alsace&f=false

Revue d'Alsace 1887
Tome XXXVIII

L'Alsace Féodale 1632-1790 Suite et fin 1
PRINCES TERRITORIAUX SÉCULIERS

Terres et fiefs de la Maison palatine

La Maison palatine tient le premier rang parmi les princes territoriaux de l'Alsace, non seulement pour sa dignité, mais aussi par l'étendue de ses possessions et l'importance des droits qu'elle y exerce. Dans le système adopté par le gouvernement en 1697, ces possessions seraient infiniment plus considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui effectivement; il faudrait: 1° y rapporter la plus grande partie du grand bailliage de Gennersheim, appartenant en toute souveraineté à l'électeur palatin sous la suprématie de l'Empereur et de l'Empire et composé des sous-bailliages de Germersheim en partie, de Hert et de Billigheim, de Clingen, de Landeck et de Birckenhert.

Mais la paix de Ryswick ayant ordonné la restitution absolue de l'électeur palatin dans le bailliage de Germersheim, les prévôtés et sous-bailliages qui en dépendent, et les plénipotentiaires du Roi ayant compris eux-mêmes ce bailliage et ses dépendances dans la liste des réunions qui devaient être abolies, la souveraineté de l'électeur n'y a plus éprouvé d'atteinte depuis le commencement de ce siècle.

2° Il faudrait encore comprendre au nombre des possessions palatines en France, le grand bailliage de Bergzabern dépendant du duché de Deux-Ponts et composé des sous-bailliages de Neucastel, Barbelroth, Anweiller et Vœgelnbourg.

Mais l'article IX du traité de Ryswick ayant aussi ordonné la restitution du duché de Deux-Ponts avec toutes ses appartenances, dépendances et anciens droits, conformément à l'offre que les plénipotentiaires du Roi en avaient faite dans leur liste de réunion touchant l'Empire, le grand bailliage de

Bergzabern est resté jusqu'à ce jour sous la souveraineté du duc de Deux-Ponts et la suprématie de l'Empereur et de l'Empire.

Les terres que la maison palatine possède sous la domination française se réduisent d'après le traité de Ryswick aux seigneuries suivantes:

BASSE-ALSACE

Comté de la Petite-Pierre

Le comté de la Petite-Pierre est un fief féminin de l'évêché de Strasbourg; il fut nommément cité dans l'article 87 de la paix de Westphalie, comme devant être possédé par la maison palatine avec l'universalité des droits qui en dépendent; il est possédé par indivis par l'électeur palatin et M. le duc de Deux-Ponts, mais l'administration en appartient exclusivement à ce dernier.

Les droits des deux seigneuries ont été réglés et confirmés par les lettres patentes de 1781, on y remarque entre autres:

- 1° Le droit d'établir une Régence;
- 2° Le droit d'établir une Chambre forestale;
- 3° Le droit d'avoir une Cour féodale;
- 4° Le droit d'incamérer les fiefs ouverts à la directe du seigneur;
- 5° Le droit de déshérence, amendes, confiscation, etc.

Le comté de la Petite-Pierre contient, outre le bourg et le château de ce nom, quatre censes et vingt-cinq villages divisés en sept prévôtés, savoir:

- 1° La prévôté de Weinberg qui a Weinberg pour la moitié seulement; l'autre moitié fait partie de la seigneurie d'Oberbronn;
- 2° La prévôté de Lohr, composée de sept villages;
- 3° La prévôté de Hambach, contenant quatre villages;
- 4° La prévôté de Bettwiller, où on trouve aussi quatre villages;
- 5° La prévôté de Behrlingen, où on compte six villages;
- 6° La prévôté de Hanckwiller, qui comprend deux villages;

7° La prévôté de Zillingen, qui n'a que le village de ce nom.

Le bailliage de Clebourg appartient à M. le duc de Deux-Ponts. La plus grande partie est fief du Mundat de Wissembourg et tombe en quenouille. Il fut excepté en 1648 de la cession de l'Alsace, comme une appartenance du duc de Deux-Ponts, qui ne l'a soumis à la domination du Roi qu'en 1787. Ses droits et ses revenus lui ont été conservés sur le pied de Vuti possidetis, en attendant qu'ils fussent réglés par des lettres patentes.

Ce bailliage est composé:

- 1° De Clebourg, Rott, Steinseltz et Oberhoffen, fiefs de l'évêché de Spire;
- 2° De Hoflen, Keffenach, Ingolsheim et Huntzbach.

Le bailliage de Guttemberg, appartenant à M. le duc de Deux-Ponts,

C'est une ancienne engagère de l'Empire que la paix de Westphalie a déclarée non rachetable et qui a pris la nature de franc-alleu. Il fait partie de l'ancien pays contesté; la moitié en dépend du duché de Deux-Ponts et participe à l'indépendance de ce duché. Cependant la souveraineté du Roi y est parfaitement établie depuis 1738. Les droits et revenus de M. le duc de Deux-Ponts y ont été réglés par les lettres patentes de 1781 qui lui sont communes avec le comté de la Petite-Pierre; il est composé de dix villages.

Le bailliage de Bischwiller, appartenant au duc de Deux-Ponts.

C'est une seigneurie allodiale dépendante du duché de Deux-Ponts. Elle fut réunie à la domination française en 1680 et demeura sous la souveraineté du Roi nonobstant les stipulations contraires de la paix de Ryswick.

Les lettres patentes de 1781 qui règlent les droits et les revenus du duc de Deux-Ponts dans le comté de la Petite-Pierre et le bailliage de Guttemberg concernent aussi le bailliage de Bischwiller. Il est composé de Bischwiller et de Hanhoffen.

Les bailliages de Seltz et Hagenbach, appartenant à M. le duc de Deux-Ponts.

Ce sont des engagères de l'Empire dont l'irrévocabilité a été prononcée par la paix de Westphalie et qui ont revêtu la nature de franc-alleu; ils formaient des sous-bailliages dépendant du grand bailliage de Germersheim et demeurèrent, en vertu des traités de Munster et de Ryswick, sous la souveraineté absolue de l'électeur palatin jusqu'en 1768, à laquelle époque M. le duc de Deux-Ponts en acquit la propriété par un échange conclu avec

l'électeur palatin et les soumit, immédiatement après, à la souveraineté du Roi.

Les droits et les revenus du duc de Deux-Ponts y ont été réglés et confirmés en vertu du traité de 1768, par des lettres patentes de 1774, qui se rapportent entièrement à celles pour le comté de la Petite-Pierre.

Ces deux bailliages sont composés, le premier d'une ville et deux villages, le second d'une ville et quatre villages.

Les fiefs relevant de la maison palatine en Alsace peuvent être rangés en deux classes:

La première comprend les fiefs étant dans la mouvance de l'électeur palatin, ce sont:

1° Barbelstein, nef de l'évêché de Spire donné par l'électeur palatin en arrière-nef aux Waldenbourg;

2° Lûtzelbourg, appartenant à M. de Rathsamhausen;

3° Gottesheim, dans la seigneurie de Lichtenberg. Les Rathsamhausen y possèdent comme fiefs palatins le droit de patronage, les dîmes et la cour dominicale;

4° Le château de Hunenbourg, dans le comté de HanauLichtenberg; le quart est fief palatin;

5° N ieder-Rœdern, vieux château dans la baronnie de Fleckenstein. Le domaine direct de ce fief appartient par indivis à l'électeur palatin et au margrave de Bade. C'est le plus ancien d'entre eux qui confère le domaine utile, lequel a été vendu, en 1710, aux Hatzel;

6° Drachenfels, en partie allodial et en partie situé dans la seigneurie de Schoeneck, appartient aux Durckheim;

7° Busenwiller, à M. de Gayling. La moitié est nef palatin, et l'autre moitié est fief féminin de l'évêché de Strasbourg;

8° Le quart du bailliage de Dahn et le château de GroëffenDahn, aux barons de Waldenbourg;

9° Le vieux château de Marlen, à la ville de Strasbourg;

10° La dîme de Northeim, aux Sturm;

11° Le château de Fründsporg, aux Hatzel;

12° Le château de Wangenbourg, fief oblat, aux Wangen;

13° Klein-Franckreich, près de Barbelstein, fief oblat, ainsi que le petit village d'Ehrlenbach, aux Waldenbourg;

14° Scharffenbourg, à l'abbaye de Wissembourg;

15° Le château de Hatten, dans la seigneurie de Lichtenberg, est aussi un fief palatin;

16° L'électeur palatin tient en fief de l'évêché de Spire la dlme de Rechtenbach dans le bailliage de Guttemberg.

La seconde classe renferme les fiefs étant dans la mouvance du duc de Deux-Ponts.

Au comté de la Petite-Pierre

1° Le tiers de Zillingen, aux Elvert;

2° Strude, à M. de Fouquerolle;

3° Hausmannsdorff, à M. de Steincallenfels.

Dans le reste de la Busse-Alsace

1° Langensultzbach, à M. de Durckheim. La moitié est fief de l'évêché de Strasbourg, l'autre moitié est un arrière-nef de Lichtenberg;

2° Waisenbourg, dans le comté de Hanau, à M. de Gayling.

HAOTE-ALSACK

Les terres palatines de la Haute-Alsace forment le comté de Ribeaupierre et consistent dans les bailliages suivants:

1° Le bailliage de Heiteren, qui contient quatre villages;

2° Le bailliage de Wihr-au-Val, composé d'une ville et de cinq villages;

3° Le bailliage d'Orbey, comprenant douze villages;

4° Le bailliage de Guémar, où on compte une ville et six villages;

5° Le bailliage de Zellenberg, qui contient quatre villages;

(>° Le bailliage de Ribeauvillé, qui a une ville et un village;

7° Le bailliage de Berckheim, où on trouve une ville et deux villages;

8° Le bailliage de Sainte-Marie-aux-Mines, qui comprend une ville et huit villages.

Le comté de Ribeaupierre est entré dans la maison palatine en 1668, en vertu du mariage que le prince de Birckenfeld contracta avec la fille et héritière du dernier comte.

La partie de ce comté, qui relève de la directe de la maison d'Autriche, étant un fief oblat, ne reconnut jamais la souveraineté absolue de ses seigneurs, mais elle jouit de très grands privilèges sous leur protection.

Le reste du comté fut possédé par les comtes de Ribeaupierre lors, avant et après la paix de Westphalie en pleine souveraineté sous la suprématie de l'Empire.

Le prince de Birckenfeld soumit en 16(>8 les parties indépendantes à la domination du Roi, en conséquence des lettres d'investiture de la même année.

Les droits de la maison palatine y ont été réglés par les lettres patentes de 1712 et 1780, on y remarque:

1° La faculté d'établir une chambre forestale;

2° Le droit d'avoir une cour féodale;

3° Celui d'incamérer les nefes ouverts à la directe du prince;

4° Celui de déshérence, amendes, confiscation, etc.

La plupart des villes et villages tonnant le comté de Ribeaupierre sont ou fiefs royaux ou relevant de l'évêché de Strasbourg ou de celui de Bâle ou enfin de l'abbaye de Murbach; il n'y a presque pas d'allodiaux.

Les fiefs royaux sont:

1° Balgau, dans le bailliage de Heitersheim;

2° Le château de Plixbourg et les villages de Ginspach et Griesbach dans le bailliage de Wihr;

3° L'ancienne seigneurie de Honack et le château de Judenbourg qui forme le bailliage d'Orbey;

4° Heidolsheim, Musig et Breitenheim, dans le bailliage de Guémar;

5° Hausen et Wihr, dans le bailliage de Zellenberg; 6° Tout le bailliage de Berckheim;

7° Tout le bailliage de Sainte-Marie, à l'exception d'une partie d'Eckerich et des villages de Petit-Lièvre, Fertu et Liversel.

Les fiefs de Bâle sont les suivants:

1° Le bourg de Wihr, dans le bailliage de Wihr;

2° Tout le bailliage de Ribeauvillé;

Les fiefs de l'évêché de Strasbourg sont en petit nombre:

1° Guémar, dans le bailliage de ce nom;

2° Zellenberg et Bennwihr, dans le bailliage de Zellenberg. Les fiefs relevant de l'abbaye de Murbach sont tous oblats:

1° Weckolsheim et Heitersheim, dans le bailliage de Heiteren;

2° Le château de Ginspurg et les villages de Walbach et Zimmerbach, dans le bailliage de Wihr;

3° Ohnenheim, dans le bailliage de Guémar;

4- Eckerich pour la moitié et les trois villages de PetitLièvre, Fertu et Liversel, dans le bailliage de Sainte-Marieaux-Mines.

Wasserbourg, dans le bailliage de Wihr, est un fief relevant du prieuré de Saint-Pierre.

Tous ces fiefs, tant ceux qui relèvent du Roi que ceux qui sont dans les mouvances ecclésiastiques, sont féminins.

Il relève du comté de Ribeaupierre les fiefs suivants:

1° Pulver.-heim. Les comtes de Ribeaupierre qui le tenaient en fief féminin du duc de Wurtemberg, l'ont donné en arrière-fief aux seigneurs de Bollwiller et à leur extinction au comte de Forbach;

2° La moitié d'Iltsach, arrière-fief, aux Landenberg;

3° Schœnau et Sasenheim, à M. de Schœnau;

4° Diibolzheim, à M. d'Andlau;

5° La moitié de Stolzenheim, à M. d'Andlau;

6° Scharrach-Bergheim, à M. de Dettlingen;

7° Oberhausbergen, à M. de Zorn de Boulach;

8° La moitié de Kogenheim, à M. de Glaubitz, fief féminin;

9° Le tiers du château d'Angroett, à M. de Kempff;

10° Le tiers du château de Hagueneck, à M. de Schauenbourg;

11° Le château de Walbach, aux Plixbourg;

12° Wiegerspurg, fief oblat des Zorn.

Le landgrave de Hesse-Darmstadt

Le comté de Lichtenberg est une des plus anciennes souverainetés de l'Alsace et forma très probablement dans le principe une partie de la glèbe landgraviale de la Basse-Alsace.

La maison de Lichtenberg s'étant éteinte en 148U, les terres qui composent ce comté furent partagées entre les comtes de Bitche et de Hanau, qui en épousèrent les héritières. La maison de Bitche ayant pareillement défailli en 1570, un second mariage d'un comte de Hanau avec l'héritière de Bitche fit passer l'universalité du comté dans la maison de Hanau.

Cette dernière était en possession de la souveraineté du comté de Lichtenberg, qui donnait depuis longtemps à ses souverains voix et séance dans les assemblées du cercle du Haut-Rhin et part au suffrage collégial des comtes du Banc du Rhin à la Diète générale de l'Empire, quand la suprématie de la Basse-Alsace fut cédée à la France par le traité de Westphalie.

Les comtes de Hanau-Lichtenberg furent nommés dans le § 87 parmi les membres immédiats de l'Empire possessionnés en Alsace, auxquels le Roi devait conserver l'exercice illimité de leur ancienne supériorité territoriale. Un arrêt du Conseil souverain d'Alsace, siégeant à Brisach, réunit, en 1680, le comté de Hanau-Lichtenberg à la souveraineté du Roi, mais Sa Majesté offrit, dès 1692, à l'Empereur et à l'Empire de le rétablir dans son ancienne indépendance. Les plénipotentiaires de France au Congrès de Ryswick reportèrent la partie du comté de Hanau-Lichtenberg et de la seigneurie d'Ochsenstein, qui relève de Fêvêché de Metz, sur la liste des réunions touchant l'Empire que le Roi voulait restituer.

L'article IV de la paix de Ryswick. en cassant toutes les réunions des territoires situés hors de l'Alsace, ordonne aussi le rétablissement en pleine souveraineté de toutes les terres que les plénipotentiaires de France avaient comprises dans leur liste.

En vertu de cette stipulation, la meilleure partie du comté de Hanau-Lichtenberg fut soustraite, en 1(>97, à la domination française, et replacée sous la suprématie de l'Empereur et de l'Empire.

Mais le comte de Hanau Lichtenberg renonça volontairement, vers l'année 1700, à cet état d'indépendance et soumit, de son plein gré, à la souveraineté du Roi les bailliages qui venaient d'en être solennellement exemptés, à condition d'être maintenu par Sa Majesté dans l'exercice de tous ses anciens droits et dans la jouissance de ses revenus. Le Roi remplit ces conditions par les lettres-patentes du mois d'avril 1701; il maintint la régence par les lettres-patentes du mois de novembre 1717 et donna une nouvelle confirmation et interprétation des droits du comte de Hanau par les lettres-patentes du mois de février 1717. Dans le même temps, Sa Majesté approuva le mariage du prince héréditaire de Hesse-Darmstadt avec la fille unique héritière du comte régnant de Hanau-Lichtenberg, et l'investit éventuellement des fiefs appartenant au comté qui relevaient de la couronne de France.

C'est en partie en vertu de ce titre que la maison de Hanau s'étant éteinte en 1736, le comté de Lichtenberg passa dans la maison de Hesse-Darmstadt; les autres parties échurent au landgrave, soit comme fiefs féminins, soit comme allodiaux.

La maison de Hesse-Darmstadt exerce dans le comté de Lichtenberg l'ancienne supériorité territoriale de ses auteurs, tant en vertu du traité de Westphalie qu'en conséquence des engagements contractés par Louis XIV lors et à l'occasion de la soumission volontaire du comte de Hanau.

Parmi les droits constitutifs de cette supériorité, consignés dans les lettres-patentes de 1701, 1707, 1717, avril 1718 et septembre 1731, on remarque:

1° La faculté d'entretenir une Régence pour l'exercice de la haute et basse justice;

2° Le droit d'entretenir une Cour féodale;

3° La faculté de retenir au domaine du comté les fiefs ouverts à sa directe par l'extinction ou la félonie des vassaux;

4° Le droit d'avoir une Chambre féodale;

5° Le droit de déshérence, amendes, confiscation, etc.

Les terres formant le comté de Hanau-Lichtenberg sont divisées en dix bailliages, savoir:

Le bailliage de Westhoffen, contenant: 1° La ville de Westhotten et les villages de Ballbronn et Trenheim. fiefs ci-devant impériaux et régis par la paix de Ryswick.;

2° Wolsheim, Ahlenweiller, Rbeinhardsmunster, Hengweiler et Zaberacker, fiefs de l'évêché de Metz, soumis à la règle du traité de Ryswick.

Le bailliage de Wolfisheim, où il y a:

1° Wolfisheim, fief de l'évêché de Metz;

2° Hangenbietben, allodial.

Le bailliage de Brumatt, qui comprend:

1° Kurtzenhausen et Veitbruch, fiefs royaux;

2° Muttelhausen, Eckwersheim et une partie de Geudertheim, fiefs de l'évêché de Metz;

3° Herdt et Biethenheim, fiefs de l'évêché de Strasbourg;

4° Brumatt, Krautwiller, Griess et Waltenheim, allodiaux.

Le bailliage de Kutzenhausen, en partie seulement:

Offendorff, Herlisheim, Drusenheim, Rohrwiler, allodiaux.

La prévôté d'Offendorff, où on trouve:

Obernhoffen, partie fief de l'évêché de Spire et partie allodiale.

Le bailliage de Bouxwiller, que composent:

1° Ringendorff, fief royal;

2° Le château et la ville de Bouxwiller, les villages de Hohenfrankenheim, Hohenatzenbeim, Munchenhoffen, Niedersultzbach et Urweiller, fiefs de l'évêché de Metz;

3° Gottesheim, fief palatin;

4° Dix-neuf autres villages allodiaux.

Le bailliage de Pfaffenhoffen, qui contient:

1° Pfaffenhoffen, Altorff, Eckendorff, Ober- et Nieder-Motheren, Schalkendorff et Schwindratzheim, fiefs royaux;

2° Offwiller, fief de l'évêché de Strasbourg;

3° Engwiller, fief de l'abbaye de Murbach;

4° Biscboltz, allodial.

Le bailliage d'Ingwiller, où on trouve:

1° Ingwiller, Neuwiller et Obersultzbaeh, fiefs de l'évêché de Metz;

2° Ingenheim, fief de l'évêché de Strasbourg;

3° Treize villages, censes et hameaux qui sont allodiaux.

Le bailliage de Wordt, composé de:

1° Gersdorff, fief de l'évêché de Strasbourg;

2° D'une ville et de treize villages allodiaux.

Le bailliage de Hatten, qui contient neuf villages et un fief royal.

Il relève, du comté de Hanau-Lichtenberg, les fiefs suivants:

1° Les deux châteaux d'Eheuwihr, Rathsamhausen, Mieterscholtz, Eschau, Wieboltzheim, Ohnenheim, Fegersheim, Willer et Innstett, appartenant aux Rathsamhausen et immatriculés au directoire de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace;

2° La moitié de Hurtigheim aux Zorn; le village est immatriculé;

3° Furchausen, le château et le tiers du village de Mulhausen, fiefs de l'évêché de Metz, donné en arrière-fief aux Woltz d'Altenau;

4° Niedermotherburg aux Gaylings;

5° Wintzenhuim, près du Kochersperg, et le vieux château d'Eckendorff aux Glaubitz;

6° Les châteaux Schoneck et de Hohenfels, ainsi que les villages de Dambach, Neunhoffen et Langensultzbach aux barons de Durckheim;

7° Le château de Lovenstein et les villages de Windheim, Keffenach, Ilotten et Bernach, aux Sickingen;

8° Hochweiller aux héritiers de Fleckenstein;

9° Le château d'Armsperg aux Uttweiler,

Margrave de Baden

Le margrave de Baden ne possède en Alsace que la seigneurie de Beinheim, qui est un démembrement de l'ancienne baronie de Fleckenstein et consiste en villages, savoir: AltBeinheim, Neu-Beinheim, Altenheim et Muchausel. La maison de Baden l'ayant acquise dès le commencement du xv^{me} siècle, elle est régie par l'article IV du traité de Westphalie, dans lequel on stipule la restitution des margraves dans tous leurs anciens droits et revenus.

Quoique l'article IV de la paix de Ryswick ait abandonné incontestablement au Roi la souveraineté de cette terre, elle a néanmoins toujours été comprise dans la classe des terres contestées et a joui, par conséquent, d'une immunité absolue touchant les impositions d'Alsace.

Les margraves de Baden n'ont jamais demandé ni obtenu de lettres-patentes particulières pour la seigneurie de Beinheim; ils y ont exercé jusqu'ici leurs droits de supériorité territoriale en conformité de l'ancienne observance et de la même manière que la noblesse non immatriculée de la Basse-Alsace.

Le fils aîné du margrave de Baden jouit aussi en Alsace du tiers de la seigneurie de Kutzenhausen, ancien démembrement du comté de Lichtenberg et puis franc-alleu des barons de Fleckonstein, qui le vendirent à la maison de Deux-Ponts. Elle parvint ensuite, par différentes cascades, à l'héritière de Ilanau dont les trois enfants l'ont partagée entre eux. Les droits de cette seigneurie ont été déterminés par lettres-patentes de septembre 1721.

Duc de Wurtemberg

Le duc de Wurtemberg possède dans la Haute-Alsace: 1° Le comté de Horbourg, composé de onze villages; 2° La seigneurie de Richeuwihr, contenant la petite ville de ce nom et trois villages;

3° La seigneurie d'Ostheim, où l'on trouve trois villages;

4° La partie de la seigneurie de Franquemont, qui est située à la droite du Doubs et qui consiste dans la moitié du village de Goumoy, cinq censés et un hameau.

Les trois premières terres sont de très anciens fraucsalleux que la maison de Wurtemberg acquit vers le commencement du xiv^{me} siècle; elles furent comprises dans la transaction de Myasingen, et dans les autres pactes de famille de la maison de Wurtemberg qui ont eu pour objet l'inaliénabilité des terres et domaines qu'elle possède à quelque titre que ce soit.

Dans les partages fréquents que les princes de Wurtemberg firent entre eux de leurs possessions, le comté de Horbourg et ses dépendances ont toujours été placés dans le lot des branches cadettes, conjointement avec le comté de Montbéliard et les sept seigneuries de Franche-Comté qui en forment l'arrondissement t.

La dernière branche de Montbéliard s'étant éteinte en 1723, le Roi mit en séquestre le comté de Horbourg et les sept seigneuries franc-comtoises, en attendant la décision du procès qui s'était élevé entre les enfants du dernier duc, LéopoldEberard, et les agnats de la branche d'Allemagne.

Les enfants de Montbéliard ayant été, par un arrêt du Conseil aulique de l'Empereur et de l'Empire, déclarés inhabiles à succéder dans le comté de Montbéliard, et le vice de leur naissance ayant aussi été reconnu en France, Louis XV restitua au duc de Wurtemberg, par une convention signée le 10 mai 1748, toutes les possessions de sa maison qui sont situées sous la domination française, avec promesse de le maintenir dans la jouissance de tous les droits et revenus dont ses prédécesseurs avaient joui.

Cet engagement était conforme aux stipulations claires et précises de l'article 32 du traité de Westphalie et de l'article 13 du traité de Ryswick, confirmés par ceux de Bade et de Vienne. Le duc de Wurtemberg s'obligea, de son côté, de reconnaître la souveraineté du Roi sur ses terres d'Alsace et de Franche-Comté, et de ne point recourir à l'Empereur et à l'Empire touchant la manière de les posséder.

La convention de 1748, en dérogeant aux traités de Westphalie, de Ryswick, de Bade et de Vienne, est donc devenue le titre essentiel et péremptoire de la possession du duc, en faisant marcher de front la souveraineté du Roi et la conservation des droits de la Sérénissime maison de Wurtemberg.

Ces droits ont été réglés et confirmés par des lettres-patentes particulières données en juin 1768; elles renferment entre autres:

1° La confirmation de l'ancienne Cour féodale du comté de Horbourg;

2° La faculté de réunir au domaine du prince les fiefs vacants *

3° Le droit de déshérence, amendes, etc.

La seigneurie de Franquemont, située sur le Doubs, entre l'évêché de Bâle et la Franche-Comté, est une ancienne possession de la maison de Wurtemberg et relève de la principauté de Bâle, mais les princes de Wurtemberg, du rameau de Montbéliard, y ont constamment exercé tous les droits de souveraineté et ont été maintenus dans ces droits par une transaction sur procès, conclue en 1657.

Le Prince-Evêque de Bâle en cédant au Roi, par le traité de 1781, les droits quelconques appartenant à son église, dans la partie de Franquemont qui s'étend sur la rive droite du Doubs, stipula expressément le maintien et la conservation des droits et revenus de la maison de Wurtemberg, conformément à la dite transaction et à d'anciennes observances, et le Roi les confirma spécialement par des lettres-patentes données en 1783.

La seigneurie de Franquemont en deça du Doubs, quoique située dans toute sa longueur, sur les confins de la Suisse et de la Franche-Comté, fut unie, à la demande du duc de Wurtemberg, à la province d'Alsace, mais l'Assemblée nationale vient de l'incorporer au département du Doubs, en Franche-Comté.

On ne fait ici mention des sept seigneuries que la maison de Wurtemberg relève du comté de Bourgogne, que pour observer que les trois seigneuries de Granges, Clerval et Passavant ont toujours dépendu de la souveraineté

des maîtres de la Franche-Comté; mais que la maison de Wurtemberg s'est mise, depuis la fin du xviii^e siècle, en possession de la supériorité territoriale des quatre seigneuries de Blamont, Iléricourt, Chatelot et Clémont, qu'elle en a joui à l'époque de la paix de Westphalie; que la réunion de ces quatre seigneuries fut prononcée en 1680 par un arrêt du Parlement de Besançon; que la paix de Ryswick, sans définir le fond de la question, ordonna que la maison de Wurtemberg conserverait dans ces terres la jouissance la plus absolue de ses anciens revenus; qu'elles furent englobées dans le séquestre de 1723 et restituées par la convention de 1748 aux mêmes clauses et conditions que le comté de Horbourg; que les droits ecclésiastiques de la maison de Wurtemberg y ont été réglés par des lettres-patentes de 1750, lesquelles ont été rendues illusoires par la contradiction du Parlement de Besançon; que le traité des limites de 1780 a défini assez superficiellement les revenus du duc, et que la publication des lettres-patentes relatives à cet objet et aux droits religieux des protestants a été empêchée par la révolution. Ou a lieu de croire que sans cet événement, les quatre seigneuries auraient été réunies à l'Alsace.

La maison de Wurtemberg a en Alsace plusieurs vassaux. Les fiefs qui relèvent de sa directe sont les suivants:

1° Sundhausen, fief oblat et immatriculé au directoire, appartenant à la famille de Wurmser;

3° Kunheim et Bôsen (terr. Muntzenheim et Appenwihr), Bicsheim, immatriculé, appartenant à la maison de Rathsamhausen;

3° Pulversheim, arrière-fief du comté de Ribeaupierro, appartenant aujourd'hui au comte de Forbach;

4° Le château de Hohenhattstadt, appartenant aux barons de Truchsess, de Rheinfeld;

5° Baldenheim et Ober-Rathsamhausen, aux héritiers de la maison de Sandersleben-Coligny.

Terres de la noblesse immédiate de l'Alsace

La noblesse d'Alsace est une des plus anciennes, des plus illustres de l'Allemagne. Soumise autrefois à l'autorité des ducs d'Alsace et à la juridiction des landgraves, elle suit, après l'extinction de ce duché, la même destinée que la noblesse de Franconie et de Souabe; on sait que ces deux corps de noblesse furent alors affranchis de toute autorité intermédiaire entre eux et le chef de l'Empire.

La noblesse d'Alsace se soutint dans cette franchise jusqu'à la fin du xvme siècle, de manière toutefois que celle de la Basse-Alsace fut aussi exemptée de la juridiction landgraviale, à l'extinction de ce landgrave en 1359, tandis que celle de la Haute-Alsace demeura soumise au landgraviat supérieur.

Le commencement du xvme siècle amena une révolution encore plus décisive dans le sort de la noblesse de la Haute-Alsace. L'empereur Maximilien Ier venait de consolider l'indépendance et la supériorité territoriale de la noblesse immédiate de la Franconie, de la Souabe et de la province rhénane. La noblesse de la Basse-Alsace, déjà affranchie d'un supérieur médiat quelconque, participa naturellement à cette immunité; mais la noblesse de la Haute-Alsace en fut exclue par ses landgraves, qui occupaient alors le trône impérial; ceux-ci la subjuguèrent entièrement et il s'établit alors la différence, entre la noblesse médiata et immédiate de l'Alsace, qui subsiste encore aujourd'hui.

[[Nouvolo Serie. — 1^{re} année. 11]]

A la noblesse médiata appartiennent, à très peu d'exceptions près, toutes les familles nobles de la Haute-Alsace, tandis qu'il n'y a que des familles immédiates dans la Basse.

La noblesse immédiate de la Basse-Alsace se partage en deux classes: l'une renferme les familles et les terres nobles qui sont immatriculées au directoire de Strasbourg et qui forment un corps spécialement privilégié; l'autre comprend les familles et les terres qui ne sont point inscrites dans cette matricule.

Ce fut vers le milieu du xvme siècle que la plupart des nobles libres possessionnés entre le fossé provincial de Schlestadt et la rivière de Sarr, ancienne limite septentrionale de l'Alsace, se réunirent en un corps particulier et qu'ils se soumirent à des statuts que l'empereur Charles V munit, en 1550, de sa sanction. Ils obtinrent de nouveaux privilèges des empereurs Mathias et Ferdinand II, et s'associèrent, en 1651, à la noblesse immédiate des cercles de Souabe, de Franconie, du Rhin, dont les privilèges leur furent rendus communs par la bienfaisance de l'empereur Ferdinand III.

La paix de Westphalie, en transportant au Roi la suprématie de l'Empereur et de l'Empire sur les deux Alsace, nomma spécialement la noblesse immédiate de cette province parmi les Etats qui ne devaient pas être assujettis à la souveraineté absolue de Sa Majesté. Cependant, la noblesse immatriculée s'y soumit volontairement en 1680 et obtint du Roi la confirmation de tous ses anciens droits et revenus, ainsi que le maintien de sa matricule et de son directoire.

Ce directoire remplit deux fonctions essentiellement différentes: il est chargé de l'administration des affaires publiques en général du corps de la noblesse immédiate et juge en première instance les causes des nobles immatriculés et par l'appel des bailliages seigneuriaux les procès de leurs vassaux. En cette dernière qualité de tribunal privilégié, le directoire de la noblesse immédiate a porté jusqu'ici le caractère de présidial avec une attribution égale à celle des régences des princes territoriaux.

La noblesse immédiate, non immatriculée, compte plusieurs membres très considérables dans le district d'entre le fossé provincial et la Saar, et comprend d'ailleurs les possesseurs de toutes les terres nobles qui sont situées au-delà de la Saar. Cette noblesse, non immatriculée, jouit, comme la première, du bénéfice de l'article tmeatur du traité de Westphalie et a ses causes soumises au Conseil souverain d'Alsace.

Le roi a confirmé, par plusieurs lettres-patentes ou arrêts de son Conseil, les droits et revenus de l'une et l'autre classe des nobles immédiats. Le recueil le plus complet se trouve dans les lettres-patentes du mois de mai 1779.

La plupart des terres nobles, qualifiées d'immédiates, relèvent de la directe des princes territoriaux, et le plus grand nombre de ces fiefs sont purement masculins et sujets à réunion après l'extinction des familles vassales; celles-ci ne sauraient être regardées que comme de simples usufruitières d'un bien dont la propriété appartient à leur seigneur direct.

En vertu d'un privilège de l'empereur Mathias de l'année 1614, confirmé par nos rois, il fut permis à la noblesse immédiate de grever leurs biens propres d'un fidéi-commis perpétuel en faveur de leur postérité masculine. Les femmes, bornées à une simple dot, ne reprennent leur successibilité dans les francs-alleux et les biens héréditaires de leurs maisons qu'à défaut absolu des mâles.

La noblesse immédiate d'Alsace a conservé jusqu'aux derniers temps une sorte de confraternité avec celle d'Allemagne, et le droit d'entrer dans les grands chapitres de l'ordre teutonique, dans les bailliages tudesques de l'ordre de Malte, et dans le Ganerbinat de Friedberg. Elle exerce aussi le retrait noble relativement à des terres nobles comprises dans la matricule des trois cercles de la noblesse immédiate germanique.

Les principaux droits que les lettres-patentes du mois de mai 1779 ont confirmés à la noblesse immédiate de la Basse-Alsace immatriculée sont les suivants:

1° D'avoir un conseil ou directoire qui juge en dernier ressort au civil et au petit criminel jusqu'à la concurrence de 500 livres, et par provision jusqu'à 1000 livres, mais jusqu'à 30 livres seulement en dernier ressort, et 100 livres par provision, en matière de police et de délits en fait de chasse, pêche et forêts.

2° Le droit de la haute, moyenne et basse justice;

3° Le droit d'imposer les habitants de leurs terres jusqu'à concurrence de 19,742 livres;

4° Le droit d'amende, confiscation, déshérence, etc.;

5° Celui de lods et ventes;

6° Le droit de retrait féodal, etc.;

7° Le droit d'émigration, de protection des juifs, etc.;

8° Les droits d'ungeld, d'accise, péage, etc.;

9° Le droit de main-morte, et en général presque tous les droits de la supériorité territoriale.

Dans l'énumération que nous allons faire des terres de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, nous parlerons d'abord de celles de la noblesse immatriculée, et ensuite des possessions de la noblesse immédiate non immatriculée.

Terres de la noblesse immédiate immatriculée

A MM. d'Andlau;

1° La ville d'Andlau, dans la Basse-Alsace, fief de l'abbaye d'Andlau;

2° Bernhardsweiler, Immloch et Reichsfelden, en entier; Blienswiller, Nothalteu, Botzenheim et Zell, en partie, ainsi que la moitié d'Ichterswiller, fiefs royaux;

3° Dieboltzheim, dépendant du comté de Ribeaupierre;

4° Valff, Saint-Biaise et Blienschbach, fiefs de l'évêché de Strasbourg;

5° Duttelnheim, conjointement avec MM. de Reich et de Landsberg, fiefs de l'évêché de Strasbourg.

MM. de Berckheim:

1° Krautergersheim et Innenheim, fiefs royaux;

2° Les trois seizièmes d'Iebsheim, allodial.

MM. de Berstett:

1° Berstett et Alvisheim ; la moitié de ces deux villages est fief de l'évêché de Strasbourg et appartient aux Berstett; l'autre moitié est allodiale et divisée entre MM. de Berstett et de Dettlingen;

2° Booftzheim et Widenheim, allodiaux, sont partagés entre MM. de Berstett et de Johann;

3° Hipsheim; un sixième est nef de Murbach et appartient aux Kaguenek, et le reste est allodial; deux sixièmes en sont possédés par MM. de Berstett, et les trois sixièmes par MM. Braun et Burger.

MM. de Bock:

1° Bkesheim, fief royal;

2° Obenheim, conjointement avec MM. de Bœckel, dont la partie est allodiale;

3° Gerstheim (v. l'article de MM. de Berstett).

MM. de Bœckel:

1° Bischoffsheim-au-Saum, fief de l'évêché de Strasbourg;

2° Obenheim (v. l'article de MM. de Bock).

Le grand chapitre de Strasbourg:

Fessenheim, dans la Haute-Alsace.

MM. de Dettlingen:

1° Scharrachbergheim, fief du comté de Ribeaupierre;

2° Berstett et Alvisheim (v. l'article de MM. de Berstett');

3° Gerstheim (v. le même article);

MM. de Durckheim:

Kalenhourg, près de la Petite-Pierre, allodial.

MM. de Flachslanden:

1° Diippigheim, fief de l'évêché de Strasbourg;

2° Stützheim et la moitié de Tr.Tnheim, fiefs royaux;

3° Mackenheim et Schaffhausen, allodiaux.

MM. de Falkenhain:

Korpsheim, allodial.

MM. de Gayl:

1° Gerstheim (v. l'article de MM. de Berstett);

2° Mulhausen; une partie est fief de l'évêché de Strasbourg et appartient aux Gayl, l'autre partie est fief féminin du comté de Hanau et est possédé par les Voltz.

MM. de Gayling:

Bueswiller; la moitié est fief oblat et féminin de l'évêché de Strasbourg, l'autre moitié est fief palatin.

MM. de Giintzer:

Plobsheim, fief royal, conjointement avec MM. de Rempiler.

MM. de Gerandon:

Odratzheim, allodial.

MM. de Haindel:

Rumoltzwiller (Romannwiller) et Cosswiller, allodiaux.

MM. de Ichtratzheim:

Ichtratzheim, fief de l'évêché de Strasbourg.

MM. Johann de Mundolsheim:

1° Mundolsheim et Mittelhausbergeu, fiefs royaux;

2° Bofzheim et Windernheim (v. l'article de MM. de Berstett).

MM. Jacoud:

Pfulgriesheim, allodial.

MM. de Kagueneck:

Le sixième de Hipsheim, fief de l'abbaye de Murbach (v. l'article de MM. de Berstett).

MM. de Kempffer:

Plobsheim, fief royal (v. l'article de MM. de Giintzcr).

MM. de Landsberg:

1° Lingolsheim, fief royal;

2° Zellwiller, ancien fief du duché de Lorraine;

3° Meistratzheim et Niederenheim, fiefs de l'évêché de Strasbourg;

4° Duttelnheim (v. l'article de MM. d'Andlau).

L'abbaye de Marmoutier:

Schnoersheim, fief de l'évêché de Metz.

MM. de Mackau:

Une partie de Hurtigheim, fief du comté de Hanau, l'autre partie appartient aux Zorn.

MM. d'Ocahan:

Bolsenhcim, fief de l'évêché de Strasbourg.

MM. d'Oberkirch:

Quatzenheim, allodial.

MM. de Rathsamhausen:

1° Nieder-Otrott, conjointement avec MM. de Wurmser et Pascalis, fief royal;

2° Botzheim, fief de l'évêché de Bâle;

3° Bøesen-Biesheim et Kunheim, relevant du duc de Wurtemberg;

4° Les deux châteaux d'Ehenwiller, Nieder-Rathsamhausen, Eschau, Mutersholtz et Wieboltzheim. Ces fiefs peuvent être divisés. Ohnenheim et Fegersheim, ces deux fiefs passent aux deux plus proches agnats, à défaut d'hoirs mâles en ligne directe. Irmstett: les possesseurs peuvent en laisser l'usufruit à leurs femmes. Tous ces fiefs relèvent du comté de Hanau;

5° Neudorfl, allodial.

MM. de Reich de Platz:

Duttelnheim (v. l'article de MM. d'Andlau).

MM. de Reinach;

Werdth et Uttenheim, fiefs de l'évêché de Strasbourg.

MM. de Schœnau:

Schœnau et Sassenheim, fiefs du comté de Ribeaupierre.

Mme^l de Schauenbourg et de Sauveterre:

Osthoffen, fief féminin de l'évêché de Strasbourg.

MM. de Voltz:

1° Furchhausen, donné en fief par les évêques de Metz aux

comtes (le Hanau et par ceux-ci en arrière-fief féminin aux Voltz;

2° Mulhausen.

MM. de Warstatt:

Schirhoffen, nef royal.

Le couvent de la Visitation:

Beblenheim, allodial.

MM. de Waldner:

1° Hartmannswiller et Rimbach-Zell, riefs de l'évêché de Strasbourg;

2° Baldenheim, nef féminin, à M^o10 de Waldner; il relève du duc de Wurtemberg.

MM. de Wangen:

1° Achenheim et Schœffolsheim, nef féminins de l'évêché de Strasbourg, le premier en entier et le second en partie;

2° Wangenbourg, nef de l'abbaye d'Andlau;

3° Wiversheim, la moitié de Wilfisheim et le quart de Landersheim, allodiaux; l'autre moitié de Wilfisheim est à M. de la Faye et les trois quarts de Landersheim à M. Weinemmer.

MM. Weitersheim:

Breuschwickersheim, allodial.

MM. de Wurmser:

1° Westhausen, fief royal;

2° Vendenheim, fief de l'évêché de Strasbourg;

3° Sundhausen, fief du duc de Wurtemberg;

4° Osthausen, fief royal.

Terres de la noblesse immédiate non immatriculée

1° La seigneurie d'Oberbronn, composée de huit villages, hameaux et censes, est entièrement allodiale à l'exception d'Urweiler, fief féminin de l'évêché de Metz et appartenant au prince de HohenloK'-Waldenbourg et à la comtesse de Lœwenhaupt;

2° La seigneurie de Niederbronn, composée de huit villages et celle de Reichshoti'en, contenant deux villages, sont: la première un fief du comté de Hanau et la seconde un allodial. Elles appartiennent toutes deux à M. de Dietrich;

3° Artolsheim, dans le bailliage de Marckolsheim, et la seigneurie de Guirbaden, fief féminin de l'évêché de Strasbourg, appartenant au prince de Rohan-Guéménée, ainsi que

4° La baronnie de Fleckenstein, nef royal composé du bailliage de Rappenheim, qui contient onze villages, et d'une partie du bailliage de Sultz;

5° Le bailliage de Sultz, fief de l'électeur de Cologne, au baron de Bode;

6° Hochweiler, fief oblat et féminin du comté de Hanau, à MM. de Witzthum, de Gœlnitz et de Gayling;

7° Drachenbrunn, fief féminin du comté de Hanau, à M. le baron d'Esebeck;

8° Lembach : la moitié est allodiale et appartient à MM. de Witzthum. La partie féodale qui relève de l'évêché de Strasbourg est possédée par MM. de Gœlnitz, de Johann et de Steincallenfels;

9° Trimbach, fief oblat de l'archevêché de Trêves, à M. de Witzthum;

10° Niedersebach, allodial, à M. de Reisenbach;

11° Zusendorff, allodial à M. de Steincallenfels;

12° Wingen, fief du comté de Hanau et Klimbach. allodial, formant la seigneurie d'Hohenburg, appartenant à M. de Sickingen;

13° La dynastie de Schœneck, composée de quinze villages et censes, fut donnée par les évêques de Strasbourg en fief aux comtes de Hanau et par ceux-ci, en arrière-fief, aux barons de Durckheim, fief féminin;

14° La seigneurie de Herrenstein, composée de quatre villages, fief de l'évêché de Metz, au prince de Rroglie;
[graphic]

15° Brundenthal, Ehrlenbach et Lauterschwann, fiefs de l'église de Wissembourg, aux Waldenbourg;

16° Riedseltz, fief de l'église de Wissembourg, à l'électeur de Cologne comme grand-maître de l'ordre teutonique;

17° Strude, à M. de Fouquerolle, et Hausmannsdorff à M. de Steincallenfels, fiefs de la maison palatine de DeuxPonts;

18° Le château d'Oberkirch, à M. d'Oberkirch;

19° Schœnenbourg, à M. de Marx; une partie de Geudertheim, à M. de Gottesheim, et Hochfelden, à M. d'Ichtratzheim, fiefs royaux;

20° Schweighausen, dont cinq sixièmes appartiennent à M. de Kornmann et un sixième à M. de Glaubitz ; Firdenheim, dont la moitié appartient à M. Reisseuseu et l'autre moitié est partagée entre MM. de Johann et d'Oberkirch; Niffern, à M. de Berstett; Illkirch et Grafenstaden, à la ville de Strasbourg, sont tous allodiaux;

21° Hœnheim, fief de l'évêché de Strasbourg, à M. de Klinglin.

Ban-de-la-Roche

Le Ban-de-la-Roche, qui est actuellement fief de la couronne, relevait autrefois de l'Empire. Les Rathsamhausen, dits de la Roche, le vendirent en 1584, de l'aveu de l'Empereur Rodolphe II, au prince palatin de Veldentz et de la Petite-Pierre, qui le destina à remplacer, dans le fidéi-commis palatin, le bailliage de Phalsbourg qu'il avait transporté à la maison de Lorraine; à l'extinction de la branche de Veldentz, les agnats palatins se présentèrent pour se mettre en possession du Ban-de-la-Roche, mais Louis XIV en accorda la jouissance aux princesses, filles du dernier possesseur. La dernière de celui-ci mourut en 1723, alors le sr d'Angervillers, intendant d'Alsace, fut investi par le Roi de la seigneurie du Ban-de-la-Roche, nonobstant les réclamations de la maison palatine, qui se réserva ses droits.

Le sr d'Angervillers l'a transmis, de l'agrément du Roi, à la duchesse de Ruffec, sa fille, et celle-ci, étant morte sans enfants, le marquis de Paulmy lui succéda en 1758, en vertu d'une nouvelle investiture, et le ban de la Roche fut en sa faveur érigé en comté par des lettres-patentes du mois de mars 1762. Enfin M. de Paulmy n'ayant point d'enfants, lui permit de le vendre au sr de Dietrich, stattmeister de la ville de Strasbourg, qui le possède depuis 1771.

La seigneurie du Ban-de-la-Roche est composée de treize villages et hameaux où le seigneur exerce tous les droits de supériorité territoriale.

Le comté de Dabo

Le comté de Dabo est une des plus anciennes et des plus illustres dynasties d'Allemagne, qui forma le patrimoine d'une branche cadette de la maison ducale d'Alsace. Celle-ci s'étant éteinte en 1212, le comté de Dabo devint la proie de plusieurs prétendants et ce litige se termina enfin par le démembrement de ce riche domaine.

L'évêque de Strasbourg obtint pour son église la seigneurie de Guirbade et du val de Schirmeck, et la maison de Linange, dont les droits étaient les plus apparents, ne conserva que le comté de Dabo, qu'elle fut obligée de recevoir en fief féminin du prince-évêque de Strasbourg.

Le comté de Dabo donna depuis le nom à une branche particulière de la maison de Linange et fut revêtu du suffrage à la Diète et dans les assemblées du cercle du Haut-Rhin.

Les comtes de Linange furent nommés dans l'article 87 de la paix de Westphalie parmi les États immédiats d'Alsace qui devaient continuer d'exercer toute supériorité dans leurs terres.

La paix de Ryswick, en reconnaissant d'ailleurs la souveraineté de la France sur le comté, maintint la maison de Linange dans la jouissance de ses anciens droits et revenus. Celle-ci possède encore ce comté de Dabo sous le simple régime de la paix de Westphalie, sans avoir jamais sollicité des lettres-patentes particulières pour la confirmation de ses droits.

L'assemblée nationale a démembré le comté de Dabo de l'Alsace et l'a réuni à la Lorraine, en échange des bailliages de Lièpvre et de Saint-Hippolyte, qu'elle trouva bon d'incorporer au département du Haut-Rhin.

Les Strasbourgeois incendient l'église de Bischoffsheim

Autour du Mont-Sainte-Odile

<http://autour-du-mont-sainte-odile.overblog.com/les-strasbourgeois-incendient-de-l%E2%80%99C3%A9glise-de-bischoffsheim>

Les Strasbourgeois incendient l'église de Bischoffsheim

«Le premier mardi suivant, ils se dirigèrent vers ceux de Lichtenberg, ils brûlèrent Links et plus de sept villages alentour, puis ils vinrent à Bischoffsheim devant la tour de l'église. De nombreux paysans occupaient l'église et le clocher. Ils se moquaient et riaient de ceux de Strasbourg avec des mots honteux, et ils leurs tirèrent dessus et tuèrent un des écuyers.

On leur dit qu'ils devaient descendre et quitter l'église ou alors on y mettrait le feu. Ils prenaient ça pour des blagues et pensaient qu'il n'était pas possible de prendre le clocher. Alors, ceux de Strasbourg mirent le feu à l'église et l'incendie gagna le clocher. Ils prirent tous les biens qui se trouvaient dans l'église. Et le clocher commença à brûler avec force, parce qu'il y avait beaucoup de graisse et de viande à l'intérieur. Alors le feu devint si grand que beaucoup se jetèrent de la tour et en moururent. Une part d'entre eux fut reçue sur les piques des soldats. Plus de soixante paysans brûlèrent dans le clocher !»

Specklin, les Collectanées, Notule 2018

Guillaume de Diest



Ville de Strasbourg.

Le texte de Specklin porte sur l'année 1430. C'est le temps des luttes incessantes et sans réel vainqueur entre la Ville de Strasbourg et l'évêque Guillaume de Diest. Guillaume a été nommé en 1393, mais ne fut sacré que 27 ans plus tard. C'est dire s'il était controversé. Pas même prêtre, extrêmement dépensier, Guillaume de Diest fut, un temps, retenu prisonnier à Dachstein par ses ouailles ! Puis l'évêque fut traduit devant un tribunal, à Constance. Homme de guerre, plus que prélat, Guillaume ne fut jamais accepté par la

Nous avons déjà croisé le belliqueux Guillaume de Diest dans notre article sur les Remparts de Boersch.

Les sires de Lichtenberg

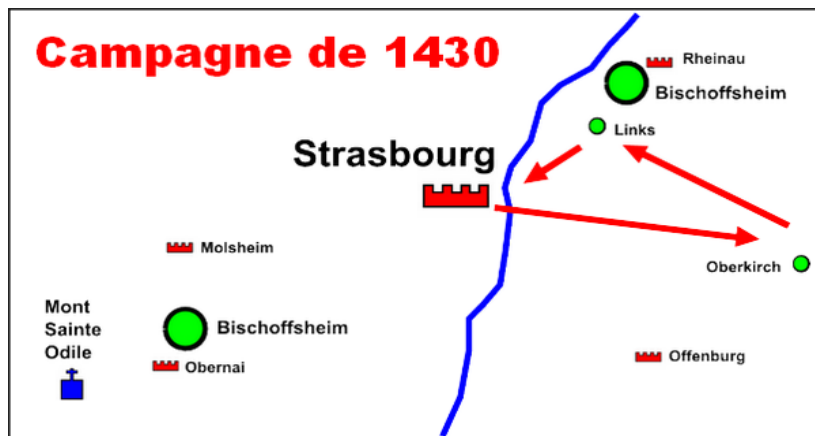


Le texte de Specklin mentionne le nom de Lichtenberg. Vieille famille alsacienne, héritiers des sires de Hunebourg, les Lichtenberg tirent leur nom du château fort qu'ils possèdent au dessus d'Ingwiller. Ils ont donné trois évêques à la Ville de Strasbourg : Conrad (élu en 1273), puis son frère Frédéric (1299) et enfin Jean de Lichtenberg (1353). La famille, fort riche, possède des terres et seigneuries sur les deux rives du Rhin.

En 1430, le représentant de la famille de Lichtenberg est Louis, frère de l'évêque Jean. Il est le chef de guerre de Guillaume de Diest. En 1428, Louis tente d'emporter Strasbourg par la force et n'est repoussé qu'après avoir pris les ponts sur le Rhin. La lecture de la notule Specklin ne nous surprend donc pas, le contentieux est sérieux entre Louis de Lichtenberg et la Ville. Mais pourquoi Bischoffsheim ?

Bischoffsheim et Bischoffsheim

L'anecdote rapportée par Specklin surprend. Pourquoi diantre les paysans de notre Bischoffsheim se seraient-ils réfugiés dans la tour de l'église ? Ils disposent d'un château fort, l'Oberschloss, alors nommé Wafflerturm ! Ce burg est mentionné dans les textes dès 1328 et sera quelques années plus tard, en 1444, pris par les Ecorcheurs de Louis XI. Pourquoi donc monter dans le clocher de l'église romane, alors que la forteresse est à deux pas ? L'église Sainte-Aurélie vient alors de recevoir sa nouvelle cloche, dédiée aux évangélistes (datée de 1425).



De plus, les Lichtenberg sont possessionnés près de Bouxwiller et outre Rhin dans le Lichtenau. Alors pourquoi cette rencontre à Bischoffsheim ?

La solution de cette énigme se trouve dans les Chroniques d'Herzog. Les Strasbourgeois, après l'attaque de leur ville en 1428, ont entrepris une campagne de représailles contre les Lichtenberg. Ils ont d'abord traversé le Rhin pour défendre Oberkirch, assiégée par l'évêque depuis 28 semaines ! 10.000 hommes et 900 cavaliers, nous dit Herzog. Le siège est prestement levé et c'est sur le chemin du retour que les Strasbourgeois attaquent les villes et villages des Lichtenberg en Pays de Bade. Bischoffsheim est un village homonyme de celui auquel nous pensions, situé à quelques kilomètres au nord d'Obernai. Ce sont les paysans du village badois qui sont les victimes de cet incendie volontaire raconté par Specklin.

Aujourd'hui, le Bischoffsheim badois se nomme Rheinbischoffsheim. Il est situé quelques kilomètres au nord de Kehl, proche du Rhin. Au moyen âge, les paysans badois stockaient donc la viande et le lard dans le clocher de leur église, selon Specklin !

Jacques de Lichtenberg

Louis de Lichtenberg sera très éprouvé par la ruine de ses possessions badoises et marqué par l'horreur de l'épisode de Bischoffsheim. Louis abandonne alors son rôle guerrier. Il devient un artisan actif de la paix enfin conclue entre la Ville et son évêque.



Il meurt quelques mois plus tard à Bouxwiller où il s'était retiré.

Signe de la paix retrouvée, son fils Jacques devient prévôt de la ville de Strasbourg. Jacques est surtout connu pour ses amours extraconjugales avec la belle Barbe d'Ottenheim. Les bustes des amants ornaient la Chancellerie de Strasbourg, dit-on. On peut les admirer au Musée de l'Œuvre Notre Dame à Strasbourg. A ne pas manquer !

Balade

Commençons, bien sûr, par suivre les traces des Strasbourgeois Outre-Rhin et par visiter les ruines du Schauenburg au dessus d'Oberkirch. Le lieu est plaisant et doté d'une auberge bien sympathique.



Bischofsheim, das Ober Schloss nach einer Beschreibung aus dem Jahre 1630.

Plus près d'Obernai, on peut rejoindre le Bischofsheim alsacien par une excellente piste cyclable, dans les vignes. Le village est agréable. A l'arrivée de la piste, les fondations de l'Oberschloss sont facilement discernables. Dans le village, fontaines fleuries, église Sainte Aurélie, et tout en haut, un magnifique point de vue sur Rosheim et sa magnifique église romane.

On appuiera sur les pédales, c'est unique !

A Bischofsheim, le Couvent du Bischenberg présente une belle piéta du quinzième siècle.

Sources

D. Specklin, les Collectanées, 1580

B. Herzog, Chroniques, 1592

F.E. Sitzmann, Dictionnaire des hommes célèbres d'Alsace, 1910

J. Schahl, Streiflichter in die Geschichte von Bischofsheim, 1924

Illustrations

Blason de Guillaume de Diest, proposé par B. Herzog

Blason des Lichtenberg

Schéma des lieux concernés, PiP

Jacques le Barbu, moulage du buste original, tête conservée au Musée de l'œuvre Notre Dame, Strasbourg

Oberschloss à Bischofsheim, reconstitution selon J. Schahl

Seigneurie de Hohengeroldseck

Ses Possesseurs Successifs

1869 Ernest Lehr

<https://books.google.com/books?id=yvs-AAAACAAJ&pg=PA12&dq=sires+de+lichtenberg&hl=en&sa=X&ved=0ahUKewj6qrCzi7nUAhVH74MKHXTKA144PBDoAQgsMAE#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenberg&f=false>

CHAPITRE I.

LES PREMIERS DYNASTES DE HOHENGEROLDSECK.

Walther de Geroldseck, évêque de Strasbourg.

I. Waltier Ier, sire de Hohengeroldseck, par lequel commence avec quelque certitude la généalogie de la maison, épousa, au milieu du treizième siècle, l'héritière d'une famille de dynastes, proches voisins de Geroldseck, Hélica de Maluerg, et doubla ses domaines patrimoniaux en y ajoutant, du chef de sa femme, les deux belles et riches seigneuries de Lahr et de Malberg, qui s'étendaient depuis les derniers contre-forfs de la Forêt-Noire jusqu'au Rhin. C'est là du moins l'origine communément attribuée à la domination des sires de Geroldseck sur Lahr et sur Malberg. Selon d'autres historiens, ces territoires auraient appartenu comme fiefs de Bamberg aux ducs de Zœhringen jusqu'à leur extinction. Les Hohenstaufen s'en seraient alors, plus ou moins régulièrement, emparés (1218), en auraient été momentanément dépouillés, à leur tour, par l'évêque de Strasbourg (1250) et auraient fini par les vendre à la maison de Geroldseck, d'où l'animosité nourrie contre cette maison par les comtes d'Urach et de Fribourg, héritiers et ayants droit des ducs de Zfghiingenl. Quoiqu'il en soit de cette question spéciale, le mariage d'Hélica de Malberg avec Walther est établi par une série de documents'; elle donna à son époux trois fils: Walther, qui devint évêque de Strasbourg en 1260, après la mort de Henri de Stahleck; Hermann, et Henri Ier, comte de Veldenz, par son mariage avec Agnès, héritière de la première maison de ce nom.

1. Voy. Heunisch, Vas Grossherzogthum Bad.cn, p. 68 i.

2. Cfr. Schcepfliin, Hist. Zaringo-Bad., t. V, p. 221. — Les armes accolées des deux époux figuraient encore, au siècle dernier, dans l'église paroissiale de Lahr telles qu'elles sont reproduites dans (J. J. Reinharu) Pragmatische Geschichln des Uauses Geroldseck, Francfort et Leipsick, 1766, in-i°, p. 21. Aujourd'hui que cette église a été reconstruite, et bien qu'on paraisse avoir conservé avec soin les pierres sculptées qui se trouvaient dans l'ancien sanctuaire, pour peu que les sujets en fussent restés visibles, il ne nous a

plus été possible de retrouver ce blason géminé, ni dans l'église, ni dans le cimetière, où l'on a rangé le long des murs un grand nombre de dalles funéraires des siècles précédents.

La vie de Walther Ier ne fut pas exempte de soucis et d'amertume. A cette époque de troubles, où la couronne impériale était devenue le jouet de quatre ou cinq compétiteurs, tous trop faibles pour la fixer sur leur tête, les dynastes et les villes étaient constamment en querelle, et leur histoire se résume en une série de combats meurtriers, de sièges de châteaux, et de traités de paix ou d'alliance aussitôt violés que conclus. A part ses propres démêlés, Walther se trouva encore enveloppé dans ceux, beaucoup plus graves, de son fils, l'évêque, avec la ville de Strasbourg.

Ce conflit du prélat avec la cité épiscopale tient une place importante dans les annales locales; il marque un progrès très-sensible dans la voie d'émancipation où s'était engagée la ville, et il n'est pas un historien ou un chroniqueur alsacien qui ne s'y soit plus ou moins longuement arrêté. Depuis un certain nombre d'années, Strasbourg, à l'exemple de beaucoup de cités d'Allemagne, éprouvait des frémissements d'indépendance; un souffle d'opposition et d'affranchissement avait passé sur ses vieilles maisons aux hautes toitures pointues, et elle supportait de moins en moins docilement le joug de son évêque et des Huscgnossen. Bien loin de se sentir contenue par le pouvoir central, elle trouvait, au contraire, fréquemment dans les césars et les anti-césars une complaisance calculée, sinon des encouragements à la révolte. Aussi la bourgeoisie, avide de pouvoir et d'honneurs, ne se faisait-elle aucun scrupule d'empiéter sur les droits séculaires de l'évêque : un jour, elle établissait sans son assentiment des taxes et même des juridictions municipales; le lendemain elle rappelait et prenait sous son patronage des citoyens qu'il avait bannis; le surlendemain, elle s'emparait de terrains vagues qui appartenaient à l'évêché*.

Walther de Geroldseck, qu'un écrivain a pu comparer sans exagération à un taureau se ruant tête baissée dans l'arène et courant sur les lances les yeux fermés, Walther, qui, dans tous les cas, savait tenir l'épée d'une main aussi ferme que la crosse, n'était pas homme à supporter patiemment ces atteintes réitérées à ses droits de prince de l'Eglise et de l'Empire. D'un caractère à la fois altier et irascible, il entendait être obéi comme l'avaient été avant lui les Erchambauld et les Berthold de Teck, et ne condescendait guère à défendre son autorité pied à pied, au prix de transactions plus ou moins humiliantes.

Entre des adversaires animés de semblables sentiments, une rupture était immanquable; le prétexte ne s'en fit pas attendre longtemps.

1. Voy. surtout les chroniques de Godefroi D'ensminqen, de Closener, de KoenigsHofen, de Richer De Senones, de Hertzog, etc., et en outre une

savante monographie de M. Roth De Schreckenstein, Uerr Walther van Geroliheck, Bischof von Strassburg (1261-1263); Tubingen, 1857, in-8°.

2. Exposé des griefs de l'évêque en date du 4 juin 1261. (schœpflin, Als.dipl., I, 433.)

Peu après son installation, Walther réclama l'aide des milices strasbourgeoises en faveur des deux sires de Lichtenberg contre son collègue, l'évêque de Metz. A sa grande surprise, les tribus refusèrent nettement de s'armer pour un semblable objet, et, sur les remontrances que leur valut de la part du prélat leur insoumission croissante, se laissèrent même entraîner, après la Pentecôte de l'année 1261, à envahir et à raser son petit château de Haldebourg, près de Niederhausbergen. C'en était trop: aussitôt l'évêque enjoignit à tous les membres du clergé de sortir de la ville, puis il lança contre elle l'interdit. Les bourgeois, loin de se courber sous les foudres ecclésiastiques, firent venir pour les besoins journaliers du culte trois prêtres étrangers et répondirent à l'anathème en saccageant les maisons des dignitaires de l'évêché. A cette nouvelle, Walther, accompagné de son ami, Berchtold de Falkenstein, abbé de Saint-Gall, de l'archevêque de Trèves, du sire de Lichtenberg, du sire de Hunebourg, maréchal de l'évêché, et du comte Rodolphe de Habsbourg, landgrave de la Haute-Alsace, s'avança de Molsheim jusque sous les murs de la ville, avec une petite armée, et campa entre Lingolsheim et Kœnigshoffen. Toutefois, après une première escarmouche, il fut convenu que les hostilités resteraient suspendues jusqu'après la moisson. Ce délai devait être fatal à l'évêque. Les Strasbourgeois, qui comptaient déjà dans leurs rangs Henri de Nuwembtrg, prévôt de la cathédrale de Bâle, Conrad, comte de Fribourg, Geoffroi, comte de Habsbourg, les sires Othon et Bourcard d'Ochsenstein, Walther de Girbaden, etc., et qui étaient fondés à espérer en outre l'alliance de la puissante cité de Bâle, eurent l'habileté de détacher du parti de leur adversaire le landgrave Rodolphe de Habsbourg. Rodolphe accepta même, à la fin de septembre, la capitainerie des troupes municipales, et fit dans la ville une entrée triomphale.

1. Levrault, Essai sur l'ancienne monnaie de Strasbourg, p. 279.

2. Le traité fut effectivement signé le 6 novembre 1261; l'instrument original s'en trouve aux Archives de la ville de Strasbourg, V. D. G., lad. III", sans numéro; et il est reproduit dans Wencker, Appar. Architi., p. 170. Voy. aussi, dans les mêmes Archives, lad. III", i et 6, et fasc. 33; et Schoepflin, Alsat. diplom., I, 132.

La guerre reprit bientôt avec une nouvelle ardeur. Selon l'usage barbare du temps, les Strasbourgeois portèrent le fer et le feu dans tous les villages de l'évêque et de ses adhérents, sur les terres des Lichtenberg et des

Hohengeroldseck, tandis que les soldats épiscopaux se vengeaient sur les domaines de Strasbourg et de ses alliés. Au commencement de l'année 1262, toute la vallée du Rhin était le théâtre d'un vaste pillage.

Mais l'heure du dénouement ne devait pas tarder à sonner. Un corps de milices strasbourgeoises s'étant avancé le 8 mars 1262 vers Mundolsheim, sous la conduite de Raimbaut Liebenzeller, l'évêque sortit précipitamment de Dachstein à sa rencontre, avec une brillante troupe de 300 cavaliers¹; et dédaignant d'attendre son infanterie, il aborda ses ennemis près de Hausbergen, bien que Nicolas Zorn vînt de leur amener de la ville un renfort considérable. Tout le monde connaît l'issue de la bataille. Les épiscopaux, enveloppés par les braves soldats des tribus, promptement démontés par eux, incapables, sous leurs pesantes armures, de combattre à pied, furent culbutés et taillés en pièces. Le frère du prélat, Hermann de Geroldseck, préfet d'Alsace, resta sur le champ de bataille, avec la fleur des Httsgenossen; on prétend que soixante-dix chevaliers y gisaient près de lui, dépouillés de leurs armures. Soixante-seize autres, parmi les plus nobles, le landgrave Sigebert de Werde, trois Landsperg, Walther de Hunebourg, deux d'Andlau, furent emmenés prisonniers à Strasbourg; vivants trophées d'une victoire d'autant plus brillante qu'elle n'avait coûté à la ville qu'un seul homme.

Quant au téméraire évêque, dont la fougue présomptueuse avait causé ce désastre, il parvint à s'échapper de Hausbergen et alla méditer sa revanche dans son château de Dachstein.

Cependant une première trêve fut conclue entre les belligérants au lendemain de la bataille, pour valoir du vendredi de la mi-carême (17 mars 1262) jusqu'à quinze jours après Pâques (23 avril), et Walther dut consentir 5 suspendre, pour cette période de fêtes solennelles, l'interdit qui pesait sur la ville'. Cette trêve, prolongée le 19 avril jusqu'au 6 mai, fut renouvelée à l'époque des moissons, d'abord du 13 juillet au 8 septembre, puis du 8 septembre à la Saint-Michel'. Mais l'animosité des deux partis était encore telle, malgré ces suspensions d'armes successives, que la ville de Strasbourg jugea prudent, au commencement de l'année 1263 (1-4 février), de conclure un traité d'alliance avec Mutzig, Wege, Hermolsheim et Molsheim¹. Heureusement cette précaution devait se trouver inutile: «Au moment, dit Hertzog⁸, où l'incendie allait se rallumer avec une nouvelle «furie, Dieu le Tout-Puissant, pour couper court à la guerre et arrêter «l'effusion du sang, envoya ce remède, à savoir que l'évêque tomba malade et mourut la veille des ides de février (12 février 1263). Dieu veuille «pardonner à lui et aux autres leurs fautes!»

1. Roth De Scihieckenstew, onvr. cité, p. 53. — Heiu-zoo prétend que l'évêque avait 3,000 cavaliers, ce qui est peu vraisemblable. (Chron., liv. IV, p. 86.)

2. Il ne fut définitivement levé que deux ans après par ordre du pape. Voy. la lettre de son chapelain, Ru fin, à l'évêque Henri, aux Archives de Strasbourg', J. D. C, lad. III*, 9.

3. L'original de ces actes est aux mêmes Archives, lad. 111*, 10; III*, 5 et 3. C'est au premier qu'est appendu le sceau de Walther I', que nous reproduisons.

Walther Ier, son père, avait pris, de même que ses autres fils, une part active et directe à la querelle et il figure à côté de lui dans le préambule de toutes les chartes relatives à cette époque agitée. Mais, dès que le principal intéressé eut disparu de la scène, il se hâta de mettre un terme à une lutte désormais sans objet et dont ses propres domaines avaient cruellement souffert. Il signa, le jour de la Sainte-Odile (13 décembre), avec la ville et ses alliés, une trêve de six mois, qui fut convertie, deux ans après, en un traité de paix définitif (Cappella an dem Rine, an dem freytag vor Santé Jacobistage MCCLXVI)*.



Il mourut en 1277 et fut enseveli dans l'église de Lahr, à laquelle il avait fait, durant sa vie, d'abondantes largesses.

La famille de Geroldseck se composait, à ce moment, de Henri, dit de Veldenz, fils cadet de Walther 1er, et des trois fils de Hermann, le préfet d'Alsace lue à Hausbergen : Henri, Walther II et Hermann. C'est entre ces deux lignes que fut partagée la succession ouverte en 1277. Les fils de Hermann reçurent Landeck avec ses dépendances, Walberg, la ferme du Langhard, Soulz, Malberg, Lahr, Merbourg avec ses dépendances, et tout le territoire depuis Bischofsmühlen jusqu'au Rhin, à l'exception de la moitié d'Ottenheim; enfin tous les biens situés en Alsace, à l'exception du château de Schwanau, qui resta indivis.

1. Mêmes archives, lad. IIIb, li et 15.
2. Citron., Itv. V, p. 118. — D'après M. Roth De Schreckenstew, l'évêque serait mort le 21 seulement (p. 72).
3. Archives de la ville de Strasbourg, V. D. G., lad. III', 8, et lad. IV, 8.

Henri de Veldenz eut dans son lot la seigneurie de Hohengeroldseck proprement dite; l'avouerie d'Ettenheimmünster, non compris Walberg; Zunswiller, Berghaupten, et en général tous les biens du côté de la Souabe (was hin ggen Schwaben Ut undt das Gvett vue Schwabenn allesampt), la moitié d'Ottenheim et la copropriété, par indivis, du château de Schwanau et de ses dépendances¹.

La première des deux lignes est connue sous le nom de Geroldseck-Lahr; la seconde sous celui de Geroldseck-Hohengeroldseck'.

La Ligne Cadette ou de Linange-Hartenbourg LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT DE STRASBOURG 1869 Ernest Lehr

<https://books.google.com/books?id=qKYxAQAAMAAJ&pg=PA321&dq=sires+de+lichtenber&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwj6qrCzi7nUAhVH74MKHXTKA144PBDoAQgyMAI#v=onepage&q=sires%20de%20lichtenber&f=false>

CHAPITRE IV.
p318-327

La Ligne Cadette ou de Linange-Hartenbourg LA LIGNE CADETTE OU DE LINANGE-HARTENBOURG (PLUS TARD LINANGE-DABO) JUSQU'A SA DIVISION EN DEUX BRANCHES, 1316-1541.

IV. GEOFFROI, fils cadet de Frédéric IV de Linange, et chef de la ligne encore florissante de Hartenbourg, était, comme nous l'avons déjà dit plus haut, l'objet de la prédilection de son père. Il devait, sans doute, cette préférence à ses qualités aimables et à la vivacité de son intelligence, car son mérite lui avait valu au même degré l'affection de Henri VII, roi des Romains. Ce prince lui en donna, dès 1309, une preuve éclatante, en l'investissant de la préfecture de la Basse-Alsace, ainsi que de plusieurs fiefs importants, et en lui conférant le privilège de racheter en Alsace, à son profit, les terres d'Empire engagées (1310). Le même monarque lui abandonna ensuite, pour quatre ans, l'usufruit de la forêt sainte de Hagenau, et le nomma avoué de l'abbaye de Pairis. Geoffroi est cité parmi les seigneurs qui, en 1312, l'accompagnèrent à Rome pour son couronnement. Immédiatement après, il reçut, en récompense de nouveaux services rendus, le titre de Maître de la Cour impériale, et, moyennant une somme de 400 mares d'argent, la charge de prévôt à Schlestadt. Les privilèges accordés à Geoffroi, en sa qualité de landvogt d'Alsace, furent aussi confirmés, à deux reprises, dans les termes les plus flatteurs (9 décembre 1312 et janvier 1313).

Après la mort de son protecteur, Geoffroi prit, dans la lutte qui s'engagea au sujet de l'Empire, le parti de Frédéric d'Autriche contre Louis de Bavière; mais quand ce dernier eut remporté la victoire, il n'en confirma pas moins son noble adversaire dans ses charges et dignités en Alsace,

Depuis ce moment, le nom du comte de Linange-Hartenbourg ne se rattache plus à aucun événement important, à l'exception du partage de la succession de son père, sur lequel nous ne reviendrons pas ici. Geoffroi, dont on connaît, du reste, toute une série d'actes, paraît s'être presque exclusivement occupé de l'administration intérieure de ses domaines. Il mourut au commencement de l'année 1344.

Marié, en 1291, avec Agnès d'OCHSENSTEIN, puis avec Mechtilde, comtesse de SALM, il laissa de ces deux lits six enfants : l'aîné, FRÉDÉRIC ou FritzmanIn, épousa Jeanne, héritière de RÉCHICOURT, et fonda une branche distincte, qui s'éteignit en 1506, après s'être alliée à la plupart des dynasties du nord de l'Alsace. Les deux filles de Geolfroi, AGNES et Jurrx (ou Jeanne), épousèrent, l'une, Philippe, raugrave de NEUENBAUMBOURG, l'autre, Jean ou Hanemann, sire de LICHTENBERG. Deux fils entrèrent dans les ordres. Enfin, Emcn V, qui suit, donna naissance aux lignes encore existantes.

V. EMICH V jouit de la faveur particulière de l'empereur Charles IV, comme son père avait joui de celle de Henri VII, et fut investi par lui de la préfecture du Spiregau. Mais, bientôt après, divers motifs spéciaux firent attribuer cette dignité et la landvogtey d'Alsace à l'électeur palatin. Nous ne pouvons entrer dans le détail des événements, d'intérêt purement local, auxquels le comte de Linange se trouva mêlé pendant une carrière, active, agitée comme l'était celle de tous les seigneurs du temps. Il fut en campagne une grande partie de sa vie, occupé, tantôt à réprimer le brigandage, qui s'était extrêmement développé à la faveur d'une longue impunité, tantôt à guerroyer contre ses voisins pour son propre compte ou pour celui de ses amis. En 1373, il fut mis à la tête d'une ligue formée par les villes de Mayence, d'Oppenheim, de Worms et de Spire, dans le but de maintenir la paix publique. Un grand nombre de chevaliers-brigands éprouvèrent la vigueur de son bras; leurs repaires furent livrés aux flammes, et, pour un temps, les marchands des villes rhénanes purent reprendre avec quelque sécurité leurs pacifiques expéditions. Mais les cités auxquelles il avait rendu ce service signalé ne le payèrent que d'ingratitude : un aventurier, nommé Deichmann, ayant résisté à ses efforts, et le comte ayant réclamé le concours de ses confédérés, ceux-ci pactisèrent avec l'ennemi, et bientôt tout le Palatinat fut en feu. Les troupes 'de Linange saccagèrent le château d'Oppenheim, mais Emich échoua dans un coup de main tenté contre Spire, et la guerre, avec son cortège de cruautés gratuites, aurait pu se prolonger assez longtemps, si l'électeur palatin, menacé dans ses propres domaines, ne s'était hâté de joindre ses troupes à celles du comte. Un traité de paix avantageux pour ce dernier fut signé à Heidelberg, en octobre 1376.

Emich mourut peu d'années après (1380). Il avait été marié, en premières noces, avec Luitgarde de.FALKENSTEIN, en secondes noces (1362), avec Marguerite, comtesse de Kmouae, alliée aux plus illustres maisons souveraines de l'époque. Cinq enfants étaient nés de ces deux unions :

1° GEOFFROI, qui fut élu en 1396 archevêque-électeur de Mayence, mais n'obl.int pas l'installation pontificale, et dut céder, l'année suivante, son siège au comte Jean de Nassau.

2° ANNA, mariée en 1386 à Engelhardt de Wsmsasnc.

—)—|, _1(.f, \

3° ANASTASIE, mariée, 1° en 1377 à Frédéric, wildgrave de KIRROURG; 2° en 1396 à

Jean, sire de WESTERsoURG. 4° EMICH VI, qui suit. 5° ÉVRARD, chanoine de Worms, mort avant son père.

VI. EMICH VI, dont le règne comprend une période de 72 ans, se trouva tout naturellement mêlé aux querelles qui surgirent pendant sa longue carrière dans le Palatinat et en Alsace. Mais il est peu de ces faits qui, à quatre siècles de distance, méritent une mention particulière. Le comte de Linange se mit d'abord au service de l'électeur palatin Robert I°, mais il ne se montra pas toujours fort scrupuleux dans ses entreprises. Ainsi, on lui reproche d'avoir accepté, en 1388, des habitants de Brumath, une somme de 4,000 fr. comme prix de son amitié, ce qui ne l'empêche pas, aussitôt après, de proposer à l'électeur, moyennant une somme un peu plus forte, un coup de main sur cette même petite ville, de l'envahir en personne, à la tête d'un millier de cavaliers, et de la livrer sans défense à la brutalité de ses soldats. Le guet-apens était d'autant mieux ourdi et plus odieux qu'Emich était devenu par sa femme, Claire de Fénétrange, propriétaire d'une partie de Brumath, et que les habitants n'avaient pas cru nécessaire de prendre leurs précautions contre lui. Heureusement pour la mémoire d'Emich VI, on ne trouve pas beaucoup d'actes semblables à relever à sa charge. Nommé en 1394, par l'empereur Wenceslas, landvog d'Alsace, pour un an, il déploya dans ces fonctions une louable activité, et cimenta, en 1395, entre sept des villes libres du pays, un traité d'alliance qui, depuis, fut plusieurs fois renouvelé. En 1414, le comte de Linange se rendit, comme la plupart des princes d'Allemagne, au concile de Constance, mais rentra dans ses domaines avant la levée de l'assemblée. Vingt ans plus tard, On peut constater entre lui et les seigneurs de Lichtenberg les premières traces d'une hostilité qui n'éclata pourtant qu'après sa mort: un jugement arbitral prévint momentanément la lutte près d'éclater. En 1448, Emich, sentant sa fin approcher, régla lui-même le partage de sa succession entre ses enfants. Sa première uUlion avait été stérile; mais il avait dix enfants 'de'sa seconde femme, Béatrice, fille de Bernard I°, Inargrave de BADE :

1° EMICH VII, qui suit. 2° SCHAEERIED ou Gaza/frai, qui avait épousé, en 1432, Catherine de SchOENrORT, mais n'en avait pas d'enfants.

3° BERNARD, qui ne se maria pas, et vivait encore en 1495.

4° et 5° NicoLAs et GEORGE, chanoines de Spire (1436).

6° PHILIPPE, chanoine de Worms et de Strasbourg ('1' 1493).

7° ANTOINE ou Anthis, prieur aux Quatre—Tours, près de Wissemhourg.

8° Dmmn, chevalier teutonique.

9° MARGUERITE, mariée à Wirich de DAUN, seigneur d'Oberstein.

10° ANASTASIE, épouse de Jacques, comte de Msuas-Sxxnwxnxxn.

Le comté fut partagé entre les trois fils laïques de telle sorte que l'aîné eut les anciens domaines patrimoniaux de la famille dans le Palatinat, Schaffried, les possessions situées en Alsace et en Lorraine ', et Bernard, le château de Frankenstein avec plusieurs villages aux environs de Worms et du Mont-Tonnerre. Les trois fils entrèrent, du vivant même de leur père, en jouissance de leur portion d'héritage. Emich VI survécut encore quelques années au partage, mais dans un état de faiblesse et d'imbécillité qui le rendait incapable de gouverner; il s'éteignit probablement en 1452, à un âge fort avancé.

VII. Avec Emcn VII et ses frères, la maison de Linange entre dans une longue période de guerres qui devait lui être fort préjudiciable. Dès 1450, Schaffried avait eu des réclamations à élever contre Jacques et Louis V de Lichtenberg, parce que, au mépris de ses droits sur la moitié de Brumath et des villages environnants, ils s'étaient fait investir de la totalité. Sans doute, la querelle eût été facilement vidée par des arbitres, mais il s'y mêla bientôt de l'aigreur; et, après une tentative peu sérieuse d'entente amiable, les deux partis coururent aux armes. Schaffried, qui depuis l'année précédente avait été admis, avec son frère aîné, dans la maison du comte palatin Frédéric', trouva ce prince belliqueux tout disposé à le soutenir. Il avait également pour alliés ce même frère, Emich VII, le jeune Bernard de Linange, Jacques, comte de Meurs-Saarwerden, Thibaut de Hohen-Géroldeck, George, sire d'Ochsenstein, Jean de Fleckenstein, etc. Les deux seigneurs de Lichtenberg, qui avaient comme réserve (hinderruck) leur oncle, le margrave Jacques de Bade, étaient appuyés par les comtes Jacques et Guillaume de La Petite-Pierre, les sires de Fénétrange, et une foule de nobles et de chevaliers“. Les hostilités commencèrent à la fin d'août 1450; mais comme elles ne furent signalées que par des dévastations stériles, le palatin manda, au bout de quelques semaines, Schaffried et les sires de Lichtenberg devant lui pour chercher à aplanir leur différend autrement que par les armes. L'entrevue se passa en récriminations réciproques, et, à Noël, la lutte reprit avec une nouvelle ardeur. Jusqu'au printemps, les deux adversaires firent, sans parvenir à s'aborder, des incursions dans les possessions l'un de l'autre, démantelant les châteaux, brûlant et pillant les villages, massacrant des paysans inoffensifs; enfin, le 5 juin 1451, ils se rencontrèrent à peu de distance de Reichshoffen, et après un combat

acharné, Schaffried, George d'Ochsenstein, quarante-trois nobles et cinquante-huit écuyers tombèrent aux mains de l'ennemi '.

I. Notamment Brumath. Waltenheim. Gries, Mittelhausen, Atzenhcim. Frankenheim, etc.; le château de Gutenberg, Otterbach, Minfeld. Candel. etc. 2. Le futur électeur Frédéric le Victorieux. 3. LBHIANN, Urkundl. Gcsch. der Grafsch. [Imam-Lichtenberg, Mannheim, 1863, t. I", p. '266 et suiv.

La guerre ayant été momentanément interrompue par ce coup d'éclat, plusieurs princes unirent leurs efforts pour imposer aux belligérants une trêve de sept mois, et chercher dans l'intervalle à les réconcilier. Mais l'animosité des Lichtenberg à l'égard de Schaffried rendit toute entente impossible. De nouvelles lettres de cartel étaient déjà lancées, quand l'évêque de Strasbourg parvint à faire accueillir sa médiation, et négocia un traité d'après lequel tous les prisonniers devaient être rendus à la liberté, à condition que Schaffried s'engageât à déposer les armes, à renoncer à toute prétention sur Brumath et les villages voisins; enfin, à payer pour ses compagnons de captivité une rançon de 14,000 florins. Ces clauses, acceptées par le comte de Linange et exécutées par ses frères, étaient assez rigoureuses pour qu'il pût compter que sa délivrance immédiate en serait le prix. Néanmoins, ses adversaires, sous divers prétextes et au mépris de la foi jurée, refusèrent d'ouvrir devant lui les portes du cachot où il languissait, et il n'en sortit que lorsque le palatin Frédéric vint briser ses chaînes, en s'emparant de vive force du château de Lichtenberg (novembre 1452).

Le malheureux Schaffried ne devait pas, du reste, longtemps jouir de cette liberté si chèrement conquise. Le 28 septembre 1457, tandis qu'il se rendait, sur l'ordre et avec un sauf-conduit de l'empereur, auprès du margrave de Bade, quelques cavaliers lichtenbergeois le surprirent sans armes sur le territoire de ce prince, tuèrent son escorte, et l'emmenèrent captif dans la forteresse de leurs maîtres. Ce guet-apens, commis en pleine paix, sans la moindre provocation, causa une émotion facile à comprendre. Emich VII et Bernard sommèrent les ravisseurs de relâcher leur frère; ils invoquèrent l'appui des princes leurs alliés, recoururent à l'empereur lui-même, dont le sauf-conduit avait été outrageusement violé, et, après plusieurs mois de négociations, obtinrent la mise des sires de Lichtenberg au ban de l'Empire (14 février 1459). Mais cette condamnation solennelle n'eut pour le captif guère plus d'effet que les bonnes paroles prodiguées à ses frères. Les princes des contrées rhénanes étaient trop occupés de leurs querelles avec l'électeur Frédéric pour avoir le temps de s'intéresser très-vivement à la cause des Linange. Le palatin lui-même s'était, dans les années précédentes, beaucoup rapproché des Lichtenberg, et se montrait d'autant moins enclin à leur arracher leur proie, nonobstant les ordres formels de l'empereur, qu'Emich VII et Bernard grossissaient alors les rangs de ses nombreux ennemis.

Cependant, lorsqu'en 1461 il fit la paix avec ces deux comtes, il leur promit de faire rendre Schalfried à la liberté. Mais, au moment d'agir, les Lichtenberg surent bien lui inspirer d'autres résolutions. Oubliant l'engagement pris vis-à-vis d'Emich, Frédéric signa avec Louis V de Lichtenberg un traité d'amitié, et il ne resta à l'infortuné Schaffried, abandonné de l'empereur et des princes, qu'à racheter sa liberté au prix de ses dernières possessions alsaciennes (mercredi après la Trinité 1463). L'acte qu'on lui fit signer, et dont LEHMANN donne en partie le texte, est un chef-d'œuvre de rouerie et d'impudence. Le lendemain, un autre acte vint expliquer à tous les yeux l'inconcevable conduite du palatin : il se fit céder, comme prix de sa complaisance, la seigneurie de Gutenberg, arrachée à Schaffried par les Lichtenberg.

1. HEIITZOC. Etlels. Chron., liv. V, p. 24, donne les noms des prisonniers; nous y remarquons, pour ne citer que ceux dont les familles existaient encore au moins au siècle dernier, Henri et Jean Allheim de Dürcklieim, Jean Greilfenclau de Vollradt. Jean Holtzapfel de Herxheim. Nicolas de Kirchheim, Jean Streitt de Panhchim, etc.

Si nous nous sommes peut-être trop longtemps arrêté à la longue querelle des Lichtenberg et des Linange, c'est, sans doute, parce qu'elle forme l'une des pages importantes des annales de l'Alsace et de celles de la maison qui nous occupe; mais c'est aussi, et surtout, parce qu'elle nous a semblé donner, par ses péripéties dramatiques, une idée particulièrement nette de l'anarchie qui régnait alors en Allemagne, de l'impuissance du chef de l'Empire, du mépris où l'on tenait ses ordonnances, de la prépondérance de la force et de la ruse sur la justice et le droit, de l'exploitation audacieuse des faibles, qui résumait, pendant presque tout le moyen âge, l'histoire de l'Empire germanique. Nous avons hâte maintenant de reprendre et de terminer le récit des événements qui se rapportent au chef même de la ligne de Linange-Hartenbourg, au comte Emich VII.

1. Lsnuxsx. loc. cil, p. 32.1.

Emich, comme nous l'avons dit plus haut, avait été admis, encore du vivant de son père, en 1449, dans la maison du palatin Frédéric. Pendant les premières années de son règne, il persista dans ses sentiments d'amitié pour ce prince, et contracta même avec lui, en 1453, un traité d'alliance offensive. Mais plus tard, en même temps que Frédéric se rapprochait des Lichtenberg, Emich noua des relations de plus en plus intimes avec Louis le Noir, comte palatin de Veldenz, et les autres ennemis du futur électeur, et entra ainsi dans une voie qui devait être fatale à ses intérêts. Battu avec Louis le Noir, le margrave de Bade et Ulrich de Wurtemberg dans les plaines de Pfeddersheim (4 juillet 1460), il ne s'échappa qu'à grand-peine, et vit mettre ses domaines à feu et à sang par les soldats palatins, sans parvenir

à les arrêter dans leur marche triomphante. Frédéric était fort irrité contre Emich, cependant ils finirent par se réconcilier si bien que, sur le champ de bataille de Seckenheim où le comte combattait du côté des palatins, il fut armé chevalier de la main même de l'électeur (30 juin 1462). On a vu, à propos de Schallried, combien de temps dura ce rapprochement, et pour quel motif d'ambition vulgaire Frédéric changea brusquement de sentiment à l'égard des Linange. Un motif analogue dicta sa conduite dans le débat qui s'engagea, en 1467, entre Emich et Marguerite de Westerbourg, lorsqu'il s'agit de partager la succession du landgrave Hesso, dernier comte de Linange-Dabo, de la ligne aînée. Ce débat, que nous avons déjà raconté, fait involontairement penser à la fable de FHUITRE et les PLAIDEURS: rappelons seulement qu'après qu'il eut été terminé connue il aurait pu être prévenu, c'est-à-dire, par l'attribution des alleux à la sœur du landgrave et des fiefs au chef de la ligne cadette des Linange, Emich prit le titre de comte de LINANCE-DARO, qui devint le nom générique de ses descendants, celui de Hartenbourg ne servant plus qu'accidentellement à distinguer l'une des branches de la même ligne.

Il resta dans le cœur d'Emich VII une profonde irritation de l'attitude que la Maison palatine avait prise vis-à-vis de lui dans les dernières affaires; et, même après la mort de Frédéric le Victorieux, dont il avait eu surtout à se plaindre, il fut renforcé dans ses sentiments de haine par la raideur avec laquelle son successeur, l'électeur Philippe, repoussa toute tentative de conciliation. La période de paix qui suivit le règne de Frédéric ne lui permit pas de tirer vengeance de son puissant ennemi; une occasion favorable se présenta, au commencement du siècle suivant, et ses enfants ne la laissèrent pas échapper; mais il ne devait pas vivre jusqu'à ce moment-là. Il termina sa longue et orageuse carrière le 30 mars 1495.

Il avait été fiancé presque au berceau avec une fille d'Étienne, duc de Deux-Ponts; Inais la jeune princesse mourut en 1426, et Emich se maria, plusieurs années après, avec Anne IYAUTEL, fille aînée du dernier seigneur d'Aspremont. Cette union valut à la maison de Linange la possession de cette belle terre tout entière, car les deux sœurs d'Anne se contentèrent d'indemnités pécuniaires; et Emich VII en plaça les armes en abîme sur son écusson écartelé.

Des six enfants que lui avait donnés Anne d'Autel, les deux aînés, deux filles, entrèrent, en 1483, au couvent de Marienberg, près de Boppard. L'aîné des fils, EMICH VIII, succéda à son père. Le suivant, FRÉDÉRIC, reçut la terre d'Ormes, en 1501. Le cinquième, SIGISMOND, renonça, en 1507, à sa part d'héritage. Enfin, le cadet, HESSO, seigneur d'Aspremont, épousa Madeleine DE GRAND-PRÉZ, et mourut en 1530, laissant deux fils en bas âge, qui, à leur majorité, cédèrent Aspremont au duc de Nevers (1550). Les comtes de Linange protestèrent énergiquement contre cette cession et contre

la vente consentie par le duc de Nevers au profit du duc de Lorraine; mais le procès dura un demi-siècle, et les Linange ne purent jamais obtenir qu'une réintégration partielle. Le château d'Aspremont fut incendié en 1545, et ses deux-jeunes possesseurs paraissent n'avoir guère prolongé leur vie au delà de 1550.

VIII. Les premières années du règne d'EMICII V111 ne sont marquées que par ses négociations avec ses frères en vue du partage de la succession paternelle, et par de pacifiques travaux de construction et d'embellissement. Non-seulement le comte donna un grand développement à son antique manoir patrimonial de Hartenbourg, mais encore il releva de ses ruines le château de Kleinbockenheini, et l'appela, d'après son propre nom, Emichsburg. Toutefois de semblables délassements ne pouvaient suffire à l'activité dévorante, à l'ardeur chevaleresque d'Emich VIII. C'était sur les champs de bataille, dans les expéditions aventureuses qu'il se complaisait, à l'exemple de ces chevaliers des siècles précédents dont la race poétique tendait à disparaître. Bientôt l'occasion s'offrit à lui de satisfaire ses instincts guerriers, tout en assouvissant la haine que son père lui avait léguée contre l'électeur palatin. Lorsque Philippe eut été mis au ban de l'Empire, le comte de Linange se montra parmi ses plus ardents adversaires. Allié au landgrave de Hesse, il parcourut en dévastateur toute la Bergstrasse, puis, se rejetant sur la rive gauche du Rhin, fit cruellement expier à l'abbaye de Linibourg d'avoir naguère abandonné la cause des Linange pour celle de Frédéric le Victorieux. En général, on reproche à Emich de s'être laissé entraîner par son animosité à des actes de cruauté injustifiables. Cependant, au moment où la paix fut négociée, il eut l'art, tout à la fois, d'échapper aux nombreuses récriminations adressées contre lui à l'empereur, notamment par l'abbé de Limbourg, et de se faire restituer par le Palatinat tous les fiefs et domaines que son père et lui-même avaient vainement réclamés amiablement depuis une trentaine d'années (1506). Les tombeaux de la famille de Linange, qui se trouvaient dans un caveau du couvent de Limbourg, furent, en suite de la destruction de cet asile, transportés, avec le consentement de l'évêque de Spire, dans l'église paroissiale de Dürkheim (1508).

1. Les armes complètes de la nouvelle ligne de LINANGE-DADO sont, in partit de cette époque. celles qui sont blusonnées en tête de cette notice. Emich et ses successeurs prirent le titre de comtes de Linange et de Daim, seigneurs ilbfxpreml.

Mais, quelques années après, une démarche imprudente d'Emich VIII faillit de nouveau compromettre, et cette fois de la façon la plus grave, tout l'avenir de sa maison. La guerre étant sur le point d'éclater entre le roi de France, Louis XI, et Maximilien I^{er}, le comte de Linange, malgré la défense expresse adressée à tous les princes d'Empire, alla offrir ses

services à Louis XII, auprès duquel il espérait recueillir plus de gloire et de profit. La défection fut si éclatante que l'empereur, sans attendre aucune explication, le mit au ban de l'Empire, somma l'électeur palatin de s'emparer des possessions du proscrit, et vit sa sentence exécutée dans l'espace de quelques semaines. Pour comble de malheur, Emich se brouilla presque aussitôt avec le roi de France et perdit ainsi toute chance de compensation. Il recourut alors au seul moyen de salut qui lui restait: c'était d'implorer le pardon de Maximilien I^{er}; mais l'empereur se montra inflexible, et pendant six ans, Pinfortuné comte erra loin de sa famille et sans asile. Ce n'est qu'en 1518, après de longues négociations, qu'il obtint la restitution de ses domaines. L'année suivante, il en abandonna la presque totalité aux deux aînés des fils issus de son mariage avec Agnès GEPPESTEIN, EMICII IX et ENGELHARDT, ne se réservant que Dabo, Falkenbourg et Lindenbronn (3 mars 1519). Mais même ce changement important dans sa position ne suffit pas à modifier son humeur inquiète. Ne pouvant plus se produire sur un plus vaste théâtre, il se résigna à jouer, du haut de sa forteresse de Dabo, le rôle véritablement indigne de lui d'un chevalier-brigand. Un jour, il surprit un convoi de marchands messins qu'il savait devoir passer à proximité de son manoir, tua l'escorte, vola les marchandises, et en jeta les propriétaires dans un cachot. L'empereur Charles-Quint, à qui l'on porta plainte, somma le comte de les relâcher, et, sur son refus, prononça de nouveau contre lui la peine du bannissement (1523). La sentence ne fut levée que deux ans après, au prix de démarches humiliantes.

Pendant la guerre des Paysans, Pincessant besoin d'activité d'Emich VIII trouva un aliment plus légitime. Les bandes révoltées ayant incendié ses châteaux de Grevenstein et de Lindenbronn, il fondit sur elles et les mit promptement à la raison. Ce fut la dernière fois qu'il tint la campagne. A partir de 1528, il paraît avoir été complètement empêché, par les infirmités de l'âge, de s'occuper de l'administration de ses biens; sa mort arriva le 18 février 1535. Le dernier acte de sa vie fut un testament par lequel il ordonnait que ses possessions fussent partagées également entre ses cinq fils; mais, heureusement pour la maison de Linange, ces fils avaient fait entre eux, en 1529, un pacte qui devait neutraliser ce qu'un semblable morcellement aurait eu de désastreux: ils étaient convenus que l'aîné seul se marierait, et que l'un des puînés ne suivrait cet exemple qu'autant que l'union de l'aîné serait stérile. Ils tinrent religieusement parole; les uns entrèrent dans les ordres, les autres se vouèrent à la carrière des armes, mais aucun ne se maria, et Emich IX ou ses enfants recueillirent successivement toutes les seigneuries qu'avait possédées Emich VIII.

Ce comte avait également en six filles, dont quatre se firent religieuses. Les deux autres épousèrent, la première, George, baron de CRÉANGE (Crichingen), la seconde: 1^o Philippe, comte de NASSAU-SAARBRÜCK; 2^o Jean-Jacques, comte (PEBERSTEIN).

IX. Nous n'avons aucun fait important à relever dans le règne, d'ailleurs très-court, d'EMICH IX. Plus on s'éloigne du moyen âge, plus l'ordre et la paix succèdent à l'anarchie; plus aussi les princes se consacrent assidûment à l'administration de leurs États, au lieu d'en consumer les forces vives en luttes stériles. Si l'histoire de la maison de Linange devient moins dramatique à mesure que nous allons avancer dans notre récit, il ne faudra pas oublier que cette absence apparente d'intérêt s'est traduite pour ses sujets en tranquillité et en bien-être, ce à quoi ne les avaient pas habitués tous les brillants chevaliers qui ont successivement passé sous nos yeux.

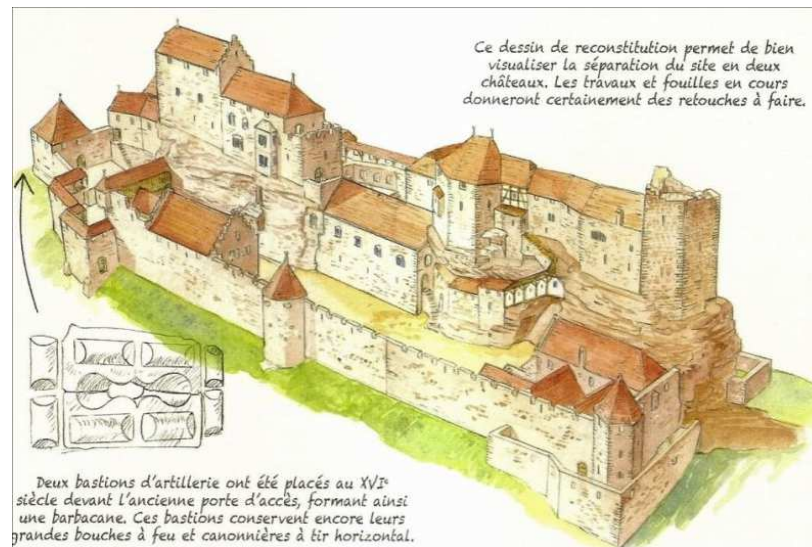
Emich IX mourut dans toute la force de l'âge en 1541, au moment où il s'occupait d'introduire la doctrine de la Réforme dans les diverses parties de ses domaines. De son mariage avec Catherine, fille de Jean-Louis, comte de NASSAU-SAARBRÜCK (1537), naquirent trois enfants :

- 1° JEAN-PHILIPPE I^{er}, auteur de la ligne de Dabo-Hartenbourg.
- 2° MARGUERITE, morte en bas âge.
- 3° Emich X, fils posthume, auteur de la ligne de Dabo-Falkenberg.

La tutelle et la régence, pendant la minorité des deux jeunes comtes, furent exercées successivement avec sollicitude, mais sans aucun incident remarquable, par deux de leurs oncles, Engelhardt (fl- 5 mai 1553) et Jean-Henri.

Château du Schœneck

http://chateau.schoeneck.free.fr/crbst_6.html



Chronologie du Schoeneck par M. Rudrauf (Historien et archéologue du CRAMS)

XIIIe siècle Le château existe déjà d'après les vestiges les plus anciens. Il était peut-être château impérial car les localités de Morsbronn et de Hegeney, qui relevaient à l'origine de l'Empire, devaient des corvées au château.

1287 Quand le château apparaît, il appartient à l'évêché de Strasbourg mais a été cédé en gage. L'évêque Conrad von Lichtenberg impose alors une contribution à son clergé car il veut racheter le château.

1301 L'évêque Frédéric de Lichtenberg remet le château, qu'il vient de récupérer, en fief à son neveu Jean de Lichtenberg.

Entre 1375 et 1390 L'évêque de Strasbourg Frédéric de Blankenheim reçoit l'accord du chapitre et de Jean IV de Lichtenberg pour restaurer le château.

1440 Lors d'un partage d'héritage entre les deux derniers seigneurs de Lichtenberg, le château revient à l'aîné, Jacques.

1464 L'électeur palatin Frédéric s'empare provisoirement du château, prétextant que l'administration de Jacques est néfaste aux intérêts de la famille de Lichtenberg.

1480 A l'extinction de la famille de Lichtenberg, la seigneurie est héritée par les comtes de Hanau et les comtes de Deux Ponts-Bitche.

1517 Le comte Reinhard de Deux Ponts-Bitche prend le chevalier Wolf Eckbrecht de Durckheim à son service et lui accorde la seigneurie en sous-fief. Le château est alors délabré, le sire de Durckheim était chargé de le restaurer.

Vers 1545-1547 Le château est transformé et adapté à l'artillerie.

1570 A l'extinction des comtes de Deux Ponts-Bitche, la totalité du château revient aux comtes de Hanau-Lichtenberg.

Guerre de Trente ans Le château sert de refuge aux habitants des localités de Woerth, Morsbronn et Windstein.

Entre 1648 et 1670 Le château est placé sous la garde d'une garnison réduite à 4 hommes. De temps en temps, les hommes de la seigneurie viennent y faire un service.

1663 Le château est ravagé par un incendie de forêt. Les Durckheim entreprennent alors sa reconstruction.

1675 Le château est occupé par des troupes palatines qui pillent Kutzenhausen.

1676 Lors de la Guerre de Hollande, les troupes françaises de Vaubrun tentent de s'emparer par surprise du château défendu par quelques soldats du régiment palatin « Isenburg ». Le château sert de refuge, des baptêmes et mariages y étant célébrés.

1680 Le château est occupé par les troupes françaises de Monclar et Melac qui le démantèlent finalement.

Historique des fouilles

En 1881, de premières fouilles, sans doute limitées, ont eu lieu, malheureusement il ne reste pas beaucoup de traces de ce qu'il avait été découvert.

En 1981, un siècle plus tard, de nouvelles fouilles y sont entreprises. L'équipe de Maurice Frey dégage l'entrée avec ses deux bastions d'artillerie et le fossé. Ils y trouvent un linteau de bouche à feu daté de 1676 qui prouve la fin des travaux du XVIIe siècle. Peu après, le château subissait le siège des troupes de Monclar. En 1983, René Schellmanns reprend les fouilles et dégage l'espace devant la grande porte en ogive. Il y découvre notamment une forge avec son évier.

En 2003, notre association entreprend des fouilles au niveau de la tour semi-octogonale dans la partie nord-est du site. Une stratigraphie hors du commun y est mise à jour. Une pièce de 1656 découverte dans la première couche d'incendie permet de confirmer la date de l'événement décrit dans un document d'époque, à savoir, 1663.

Voici la légende des chevaliers du château

En l'an 1552, Cunon de Dürckheim, seigneur du château de Schoeneck et de ses dépendances, les villages de Dambach et Neuhoffen, entamait une nouvelle journée. Debout dès l'aurore, Cunon savait qu'elle serait bien remplie. D'abord la prière, puis selon son habitude, chaque fois que cela était possible, il parcourait les alentours de son domaine, respirant l'air frais des bois et appréciant le silence. Il observait le gibier qu'il allait, sous peu, chasser avec ses compagnons. Cette partie de chasse pour fêter son anniversaire était prévue depuis longtemps. Tout le matériel avait été préparé la veille, et ses amis qu'il avait hébergés au château, devaient, eux aussi être déjà prêts. La chasse s'accompagnait toujours d'un rituel qu'il aimait. Cunon chassait essentiellement pour nourrir les siens et non pas, car il détestait cela, faire la traque des animaux pour le plaisir. C'est-à-dire chasser sans la noblesse et le respect qui devrait l'accompagner.

La journée se passa comme il l'avait prévu. Ils parcoururent longuement la forêt, et maintenant, il était fatigué des chevauchées. Il s'assit sur la banquette qu'il préférerait, devant une petite fenêtre qui lui assurait une vue panoramique sur ces bois qu'il aimait tant, entouré par les bruits du repas, les rires gras et les prouesses des acrobates. Il réfléchissait, car il était inquiet. Pouvait-il être sûr que son château tiendrait devant les attaques qui ne manqueraient pas de se produire depuis qu'il avait décidé d'embrasser la cause réformiste ? Il l'avait certes renforcé, et ses adversaires le savaient, mais... En songeant à tout cela et aux hommes qui périraient, son regard vit s'approcher sans aucune précipitation, deux chevaliers vêtus d'armures démodées. On eût dit qu'ils se déplaçaient à quelques centimètres du sol. Aucun des bruits inhérents à un tel déplacement n'étaient perceptible. Les veilleurs, sur le donjon ou le chemin de ronde, auraient déjà dû l'avertir de leur présence... Mais rien ! Cunon, stupéfait, les vit franchir la porte sans que le pont-levis eût été abaissé. Interloqué, il se précipita vers l'escalier

qu'il descendit à toute allure... pour se retrouver en face d'étranges cavaliers à l'allure fantastique. Avant qu'il n'eût pu esquisser le moindre geste, l'un des deux s'avança et lui dit d'une voix puissante et solennelle : « Vole au secours du château de Windstein à la tête de tes soldats sans tarder ! ». Et dans l'instant ils disparurent tous les deux. Cunon, abasourdi, se demanda s'il n'avait pas rêvé, si le vin accompagnant le repas de chasse ne lui avait pas un peu troublé l'esprit. Mais non, il était parfaitement lucide, et, de plus, informé depuis quelques jours de mouvements de soldats dans la contrée. Le message lui sembla tout à fait réaliste.

Sans faire de bruits et par une sortie secrète, il quitta le château à la tête d'une bonne troupe. Excellent stratège, il s'aperçut que le Windstein risquait une attaque imminente. Il fondit, vraiment par surprise, sur des guerriers assoupis... Les arrières de l'ennemi étaient-ils en position d'attaque ? On ne sait plus... L'histoire a oublié. Quoi qu'il en soit, les troupes se dispersèrent rapidement et le château de Windstein, pour cette fois, dut son salut à deux chevaliers étranges venus on ne sait d'où.

Dans les veillées d'aujourd'hui, le regard des enfants auxquels on raconte l'histoire des cavaliers fantômes du Schoeneck en dit long sur le mystère qui les entoure. La tradition, tenace, ajoute qu'à certaines périodes, les deux chevaliers rôdent toujours autour du château, l'épée à la main, poursuivant un ennemi invisible... Seraient-ils désormais les gardiens du trésor que l'on dit enterré dans les souterrains interminables de l'élégante bâtisse ?



Wolfisheim

<http://www.wolfisheim.fr/decouvrir/historique-commune.htm>

Historique, la tanière du loup

Sise aux portes de Strasbourg, en bordure de la Bruche, la commune de Wolfisheim, appartient aux plus anciens villages d'Alsace. Elle est située à l'origine aux abords d'un chemin celte reliant, par la vallée de la Bruche, la commune d'Osthoffen à la ville de Strasbourg.

En longeant le chemin de halage du canal de la Bruche, le promeneur dominical passant à proximité du château, du moulin et de l'église, peut s'imaginer ce que fut le passé de ces édifices, jadis centre de la vie de notre cité, aujourd'hui modèles favoris de tant d'artistes peintres.

Le clocher élève fièrement son passé ancestral au-dessus des toits de tuiles rouges, et donne ainsi une note de sérénité à l'atmosphère traditionnellement calme et silencieuse de Wolfisheim.

En dialecte "WOLFZE" signifiait : Heim de WOLFO. WOLFO pourrait être le chef d'une tribu celte qui s'était installée sur un bras de la Bruche, fondant le village.

On constate que la racine "WOLF" se trouve concernée dans les dénominations successives. Cela explique la configuration du piège à loup dans les armoiries de Wolfisheim.

L'histoire de notre village est étroitement liée à la naissance de l'Alsace. Celtes, Romains, Francs, Alamans et Gaulois marquent Wolfisheim de leur empreinte. La population jusqu'alors païenne deviendra chrétienne à partir du VIème siècle. Un des premiers documents écrits et datant de 717 fait mention de l'abbaye de Saint Etienne, propriétaire de biens à Wolfisheim.

Au XIIIème siècle, Wolfisheim appartient à l'évêché de Metz. C'est au cours des luttes de la population contre l'évêque de Metz, qu'un incendie détruisit la commune (1262).

En 1315, on note un Jean de Wolfisheim, Maire de Strasbourg.

Notre commune qui appartient à Schafrit de Leyningen est cédée de moitié à la famille Museler, à qui nous devons le château de Wolfisheim, dont les ruines existaient encore au XVIIIème siècle. En 1534, le comte Philippe Hanau de Lichtenberg rachète le village, qui est alors dépendant de Bouxwiller. Il passe encore sous la domination de la famille Bitche Deux ponts avant de revenir aux Hanau en 1570.

En 1685, un incendie détruisit, une fois de plus, une partie du village. Un apiculteur en était la cause.

La naissance de la Commune au sens administratif du terme se fit à la fin du XVIIIème siècle, pendant la Révolution Française.

En 1895, on inaugure la première ligne de tramway reliant la gare de Strasbourg à Breuschwickersheim, passant par Wolfisheim. Le "tram" a circulé jusqu'en 1959.

Depuis ce temps, notre village n'est plus "au bout du monde", un rapprochement a été créé par ce moyen de locomotion.

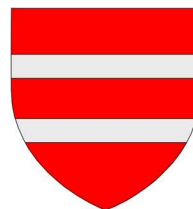
N'était-ce pas là le premier jalon du rattachement de Wolfisheim à la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) qui eut lieu en 1968 ?



Château d'Ochsenstein

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_d%27Ochsenstein

Château d'Ochsenstein



Le château d'Ochsenstein est un château fort en ruines situé dans la commune française de Reinhardsmunster, dans le département du Bas-Rhin. Il était le fief de la Maison d'Ochsenstein, une puissante famille de l'Alsace médiévale.

Le château est bâti sur trois éperons de grès et constitue donc en fait trois châteaux séparés : le Grand Ochsenstein, le Petit Ochsenstein et un troisième édifice probablement appelé château de Wachelheim.

Le château d'Ochsenstein fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 6 décembre 1898 2.

Situation géographique

Position

Le château d'Ochsenstein se trouve en pleine forêt domaniale de Saverne et occupe l'extrémité sud du massif du Schlossberg, à 584 mètres d'altitude³. Les ruines dominent la clairière et la maison forestière du Haberacker (altitude 476 mètres). Le site est entouré de pentes abruptes, sauf au nord, sur le plateau sommital du Schlossberg, où le terrain est plat.

Le château d'Ochsenstein domine un ancien passage stratégique, qui montait depuis la plaine d'Alsace et Reinhardsmunster, via le vallon du Mosselthal, pour rejoindre la vallée de Baerenbach et l'annexe de Stambach, puis enfin Lutzelbourg et Phalsbourg en Lorraine.

Trois châteaux

Les ruines de trois châteaux se trouvent sur trois rochers de grès séparés de plusieurs dizaines de mètres³. Le rocher le plus au Sud comporte les ruines les plus importantes et la plus grande surface — c'est lui qui est nommé le "Grand Château" dans les textes³. Dans le prolongement vers le Nord se trouvent deux autres rochers, plus petits, et comportant moins de vestiges bâtis³.

Histoire

L'histoire des seigneurs d'Ochsenstein est détaillée dans l'article sur la Maison d'Ochsenstein.

Cette section détaille plus particulièrement les événements liés au château Ascension des Ochsenstein

Construction et origine de la maison d'Ochsenstein

Le château d'Ochsenstein a probablement été construit à la fin du XIIIe siècle. Il s'inscrit dans un ensemble de châteaux vosgiens proches de Saverne défendant le passage de la plaine d'Alsace à la Lorraine. La seigneurie d'Ochsenstein a été taillée dans les terres de l'abbaye de Marmoutier par l'évêché de Metz⁴.

La première mention d'un seigneur d'Ochsenstein date de 1187 : Bourcard (Burchardus) d'Ochsenstein signe une charte de Frédéric Barberousse confirmant à l'abbaye de Koenigsbrück ses possessions⁴. Le château devait alors déjà exister puisque l'usage de l'époque qui voulait qu'une lignée prenne pour patronyme le nom de son château⁴.

La succession d'Otton Ier



Otton Ier, malade, partage ses domaines en 1217 entre ses fils. Deux d'entre eux sont entrés dans le clergé ; les trois autres héritent de châteaux. Otton II, le fils aîné, reçoit ainsi le château d'Ochsenstein dit der Fels (« le rocher »), l'hommage des chevaliers qui le garde (les Burgmänner) ainsi que la montagne sur laquelle il est bâti et les fermes proches⁴.

Le second fils, Erberhard obtient lui le château « de Wachelheim » du défunt Berthold de Wasselonne⁵. Ce château « de Wachelheim » ou « de Wasselnheim », est justement nommé ainsi d'après les chevaliers de Wasselonne, vassaux qui en assurent la défense⁵. Il s'agit du château nommé aujourd'hui « Petit Ochsenstein », sur le rocher du milieu⁵.

Enfin, Conrad, le troisième fils, reçoit le château de Greifenstein mais doit en reconnaître l'usufruit aux nobles qui l'occupent⁴. Il n'est pas fait mention du château du rocher Nord, qui n'existe donc probablement pas encore⁵.

Otton Ier guérira de sa maladie et ne mourra qu'en 1241, date à laquelle ses enfants hériteront suivant la distribution de 1217⁴.

Alliance avec les Habsbourg



Otton III⁶, fils d'Otton II, épouse Cunégonde de Habsbourg en 1273, sœur de Rodolphe IV-1er de Habsbourg, couronné empereur du Saint-Empire romain germanique en 1273⁴. La maison d'Ochsenstein gagne donc une grande influence et le château devient le centre d'une grande seigneurie comprenant notamment Marlenheim et Barr (1321)⁷.

Otton IV⁶, fils d'Otton III, restera fidèle à son oncle le roi Rodolphe de Habsbourg, l'accompagnant dans ses campagnes militaires. Rodolphe le nommera en récompense Landvogt impérial d'Alsace et de Brisgau (l'équivalent d'un bailli provincial pour le St-Empire). Le zèle d'Otton IV et son influence croissante lui créent de nombreux ennemis, notamment l'évêque Conrad de Lichtenberg ou Guillaume III de Hohenstein⁷.

Destruction du Petit Ochsenstein

En 1284, Guillaume de Hohenstein s'empare du château d'Eckerich qui relevait du duc Frédéric de Lorraine. Otton IV s'engage alors à restituer le château au duc. En son absence, Guillaume de Hohenstein et l'évêque de Strasbourg attaquent le château d'Ochsenstein. Les Burgmänner qui le défendent sont chassés et le château détruit (probablement brûlé). Il s'agit probablement du Petit Ochsenstein qui fut détruit puis rapidement reconstruit par Otton IV⁸.

Déclin des Ochsenstein et de l'importance du château
Désaffection progressive du château

Les seigneurs d'Ochsenstein ne résident plus toujours dans leur château : Otton IV résidait la plupart du temps au palais impérial de Haguenau, résidence du Landvogt. Otton V⁶, nommé aussi Landvogt d'Alsace et du Speyergau (en) lorsque les Habsbourg (roi Frédéric III le Bel et son frère Léopold, deux fils du roi Albert Ier fils du roi Rodolphe Ier) reviennent au pouvoir, résidera lui à Landau.

Les Ochsenstein possèdent de plus une résidence à Strasbourg depuis 1259. Elle se situait dans la rue Brûlée actuelle, qui était alors nommée sur une

partie Ochsensteingasse, et occupait une partie de l'emplacement de la mairie actuelle. Dans les châteaux d'Ochsenstein ne vivaient plus que les Burgmänner qui en assuraient la garde. Le château servait aux Ochsenstein de garantie pour des avances monétaires (Otton VII engagera ainsi pour mille florins ses châteaux vers 1400).

En 1331, Jean et Otton d'Ochsenstein obtiennent Niederbronn, en arrière-fief du landgrave de Basse-Alsace Ulric d'Ettingen.

Nouvelle destruction du Petit Ochsenstein

Le déclin des Ochsenstein commence vers la fin du XIV^e siècle. Rodolphe II mène de nombreux conflits qui amènent notamment la ville de Strasbourg à assiéger le château en 1382. Elle s'en empare, y place d'abord une petite garnison, puis rase le château jugeant l'entretien des effectifs trop coûteux. Trendel, comme Lehmann supposent qu'il s'agit du petit château⁹.

Quoi qu'il en soit, le château est reconstruit, puisqu'en 1403, lorsque Frédéric d'Ochsenstein signe avec ses frères un accord sur le partage des frais d'entretien des châteaux d'Ochsenstein, il mentionne qu'ils devront contribuer à la garde et aux frais concernant « les trois châteaux » s'ils voulaient venir y habiter¹⁰.

Partage du château

Frédéric se mêle comme son père à de nombreux conflits, notamment avec le margrave de Bade. Il est ainsi obligé de céder à ce dernier la moitié du château d'Ochsenstein en 1411 après un arbitrage effectué par son beau-père Hanemann II de Deux-Ponts-Bitche. Une clause prévoit le retour de l'intégralité du château à Frédéric en cas de décès du margrave, mais c'est Frédéric qui meurt le premier le 17 octobre 1411 sans laisser d'héritier. Son frère Volmar hérite du château et quitte les ordres pour fonder une famille.

Ceci n'interrompt pas les tensions entre les Ochsenstein et le margrave Bernard de Bade, et Volmar est obligé de reconnaître à ce dernier la jouissance de la moitié du château d'Ochsenstein le 11 novembre 1411. Volmar tente de lutter contre son influence en reconnaissant à Louis IV de Lichtenberg le droit d'ouverture de son château, mais il doit également reconnaître ce droit au margrave et à ses fils en 1417. De plus, pour aider son frère Jean à devenir prévôt du Grand chapitre de Strasbourg, Volmar cède à l'évêque de Strasbourg, Guillaume II de Diest, la moitié du château.

Période post-Ochsenstein et démolition

Passage de la seigneurie aux Deux-Ponts-Bitche



Georges Ier ou III d'Ochsenstein, qui a succédé à son père Volmar en 1426, mène également de nombreux conflits. Les rançons qu'il doit rassembler lorsqu'il est fait deux fois prisonnier contribuent à la ruine de sa Maison. Lorsqu'il décède, en 1485, c'est sa sœur Cunégonde, épouse de Henri Ier ou II de Deux-Ponts-Bitche, qui hérite du domaine. Guillaume de Ribeaupierre tentera de contester cet héritage en avançant que le fief d'Ochsenstein est « mâle » et qu'il ne peut échoir à une femme, il obtiendra l'investiture de l'évêque de Metz pendant seulement trois ans (1487-1490), Henri Ier de Deux-Ponts-Bitche obtenant alors que l'évêque se rétracte¹¹.

Rachats successifs et reconstruction

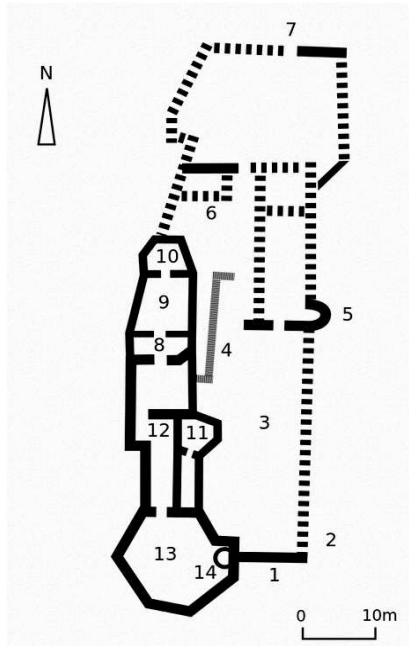
Des problèmes économiques inextricables amènent Georges II ou IV de Deux-Ponts-Bitche-Ochsenstein, fils d'Henri et Cunégonde, à hypothéquer en 1527 le château auprès d'Ulric de Rathsamhausen-zum-Stein pour une valeur de 2800 florins. Le château passe ensuite à Sébastien de Landsberg, l'ayant reçu en dot de son épouse d'Anne de Rathsamhausen ; les époux s'installent au château en 1527 même si celui-ci est décrit comme vétuste. De plus, vers 1526, Georges II doit céder Niederbronn à son cousin le comte Reinhard de Deux-Ponts-Bitche-Lichtenberg (fils de Simon IV Wecker et d'Elisabeth de Lichtenberg) (Oberbronn, autre fief des Ochsenstein, écherra aussi aux Deux-Ponts-Bitche) : puis Niederbronn passe à Simon V ou VIII, fils cadet de Reinhard et frère du comte Jacques ci-dessous, puis vers 1540-41 à sa fille Amélie, femme de Philippe Ier de Linange-Westerburg. Mais Amélie cède hâtivement ses droits à son oncle Jacques, ce que les Linange-Westerburg contesteront avec succès puisque ils récupéreront bien plus tard Niederbronn et Oberbronn (jugements ou accords de 1667, 1691, 1709 ?).

En 1555, le comte Jacques de Deux-Ponts-Bitche-Lichtenberg, héritier de son père le comte Reinhard et aussi de son cousin Georges II, rachète l'hypothèque des Landsberg. Recevant serment d'allégeance des sujets de la seigneurie d'Ochsenstein quatre ans plus tard, il lance des travaux de rénovation (c'est probablement de cette époque que date l'adaptation du château aux armes à feu). Mais en 1559, alors qu'il se préparait à y habiter, un incendie prit dans le château et le réduisit à l'état de ruines.

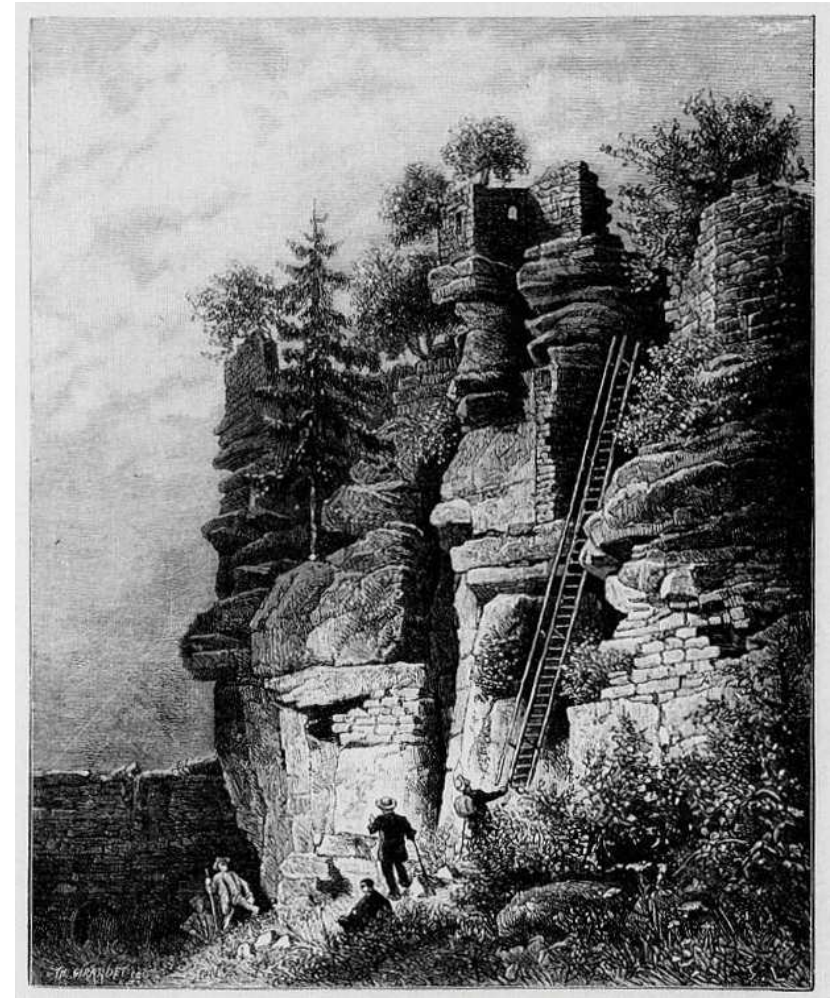
Démolition

Le comte Philippe V de Hanau-Lichtenberg hérita des ruines à la mort de Jacques en 1570 ; les Linange-Westerbourg protestèrent et c'est seulement en 1691 qu'un compromis fut trouvé. Au XVIII^e siècle, les pierres du château furent utilisées pour construire le rendez-vous de chasse près de la ferme du Haberacker ; il s'est écroulé depuis...

Grand Ochsenstein



N°	Légende	France	Chateau	Ochsenstein	Map	With
1	Mur sud					
2	Entrée actuelle					
3	Basse-Cour					
4	Escalier					
5	Tour Est					
6	Corps-de-garde					
7	Fossé et accès au Petit Ochsenstein					
8	Cuisines					
9	Bâtiment Nord					
10	Donjon					
11	Chapelle					
12	Bâtiment sud					
13	Salle polygonale					
14	Citerne filtrante					



Le Grand-Ochsenstein comporte une séparation nette en son milieu, et d'après Salch, il est possible que cela dénote un partage 3. Au Nord, partie la plus élevée du rocher, se trouve un donjon-palais polygonal, daté du XIII^e siècle de par ses bossages saillants³. Au Nord, un mur polygonal suit le contour du rocher et englobe une belle citerne à filtration dont la voûte subsiste encore³. Surplombant le logis sud se trouve une petite salle correspondant probablement à la chapelle.

Le Grand-Ochsenstein comporte une séparation nette en son milieu, et d'après Salch, il est possible que cela dénote un partage 3. Au Nord, partie

la plus élevée du rocher, se trouve un donjon-palais polygonal, daté du XIII^e siècle de par ses bossages saillants³. Au Nord, un mur polygonal suit le contour du rocher et englobe une belle citerne à filtration dont la voûte subsiste encore³. Surplombant le logis sud se trouve une petite salle correspondant probablement à la chapelle.

En bas du rocher, côté Est, se trouve une grande basse-cour, ceinturée d'un mur disparu en maints endroits. Une belle tour circulaire subsiste néanmoins, aménagée pour les armes à feu³. Au Sud s'ouvre une porte à pont-levis³.

Petit-Ochsenstein

Le rocher comporte des vestiges de l'enceinte, et une citerne a été identifiée à son pied⁵.

Rocher nord

Le rocher nord, probablement le château de Wachenheim, est appuyé sur les vestiges de son mur d'enceinte⁵. Un passage à une dizaine de mètres de hauteur permet d'accéder à un escalier creusé dans le rocher et qui mène au sommet. Il s'y trouve des vestiges de mur en bossage⁵.

Articles connexes

Ochsenstein
Geroldseck
Château du Haut-Barr
Abbaye Saint-Étienne de Marmoutier (Alsace)
Liste des monuments historiques du Bas-Rhin

Bibliographie

1. Les Châteaux des Vosges, Les Châteaux autour de Saverne. Christophe Carmona et Guy Trendel, éditions Pierron
2. Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne. Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, volume 28, pages 2889 à 2893
3. Nouveau Dictionnaire des châteaux forts d'Alsace, Charles-Laurent Salch, Alsacia 1991
4. Ochsenstein, les châteaux et la seigneurie, 1878, D. Fischer
5. Les Châteaux forts alsaciens du XIII^e au XIV^e siècle, Jean Wirth, 1975

Notes

1. Coordonnées vérifiées sur Géoportail et Google Maps

2. Notice no IA67007626 [archive], base Mérimée, ministère français de la Culture

3. a, b, c, d, e, f, g, h, i et j N. Dictionnaire des Châteaux d'Alsace, p228

4. a, b, c, d, e, f et g Les Châteaux autour de Saverne, p.51

5. a, b, c, d, e, f et g N. Dictionnaire des Châteaux d'Alsace, p229

6. a, b et c La numérotation des seigneurs d'Ochsenstein utilisée dans cet article est celle du Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne. Carmona et Trendel, dans leur ouvrage Les Châteaux des Vosges, Les Châteaux autour de Saverne, utilisent celle plus ancienne de Dagobert Fischer Ochsenstein, le château et la seigneurie, 1878 et d'Édouard Sitzmann, Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace, 1910 qui omet Otton II ce qui décale leur numérotation en conséquence.

7. a et b Les Châteaux autour de Saverne, p. 52

8. Les Châteaux autour de Saverne, p.53

9. Les Châteaux autour de Saverne, p.56

10. Les Châteaux autour de Saverne, p.58

11. Les Châteaux autour de Saverne, p.61

Liens externes

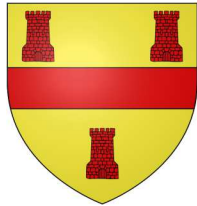
« ochsenstein » [archive], sur kastel.elsass.free.fr (consulté le 23 janvier 2015)

« Ochsenstein » [archive], sur chateaux.greentortoise.fr (consulté le 23 janvier 2015)

Mittelhausen

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mittelhausen>

Mittelhausen



Mittelhausen (prononcé [mitɛlawzən]) est une ancienne commune française devenue, le 1er janvier 2016, une commune déléguée de la commune nouvelle de Wingersheim-les-Quatre-Bans. Ce village de la plaine d'Alsace est situé à 16,5 km au nord-ouest de Strasbourg dans le département du Bas-Rhin, en région Grand Est.

Cette commune se trouve dans la région historique et culturelle d'Alsace.

En 2013, la population légale est de 551 habitants. La structure intercommunale est la communauté de communes du pays de la Zorn.

Histoire

Préhistoire

Dès les premiers temps préhistoriques, au Paléolithique (âge de la pierre taillée), le site de Mittelhausen était un lieu de passage entre la vallée du Rhin et les Vosges. Les gués du Rhin de la région de Gambsheim et d'Offendorf permettaient de communiquer avec la région de Brumath en remontant les vallons des nombreux cours d'eau qui coulaient de l'ouest vers l'est. Ainsi, le site de Mittelhausen s'ouvrait largement :

> à l'est, vers la vallée rhénane en suivant le cours inférieur de la Zorn ou le cours d'un autre affluent du Rhin dont le Vierbrückgraben est un reliquat. Avant le creusement du canal de la Marne au Rhin, les eaux du Vierbrückgraben se jetaient en effet directement dans le Rhin ;

> à l'ouest, vers les Vosges en passant par les régions de Marmoutier, Marlenheim, Wasselonne, Kirchheim ou celles de Hohfrankenheim, Duntzenheim.

Le Mésolithique (10 000 à 5 300 avant Jésus-Christ) est une période de transition qui s'étend de la fin de la dernière glaciation (celle de Würm) et l'arrivée par l'est des premiers agriculteurs sédentaires. L'homme préhistorique nomade, chasseur d'animaux et cueilleur de fruits sauvages, a probablement parcouru ces contrées encore inhabitées. Une lamelle de silex caractéristique de cette période a été trouvée au lieu-dit Gaensaeckern, à l'ouest de l'agglomération en direction des Vosges.

Au Néolithique (âge de la pierre polie de 5300 à 2200 avant Jésus-Christ), une communauté d'agriculteurs-éleveurs venue par les gués du Rhin et les vallons de ses affluents s'est sédentarisée sur les terres loessiques à proximité des cours d'eau dénommés de nos jours Vierbrückgraben, Ebrückgraben et Ungerbruchgraben. En effet, des haches-marteaux en pierre polie, des outils utilisés par ces peuplades, ont été découverts en bordure de la voie menant vers Gougenheim, peu après l'embranchement vers Hohatzenheim.

Aucune découverte archéologique de l'âge du cuivre (2200 à 1800 avant Jésus-Christ) n'a été faite dans les environs du village. Cela peut s'expliquer par le fait que les outils en cuivre (un des premiers métaux connus) ont été réutilisés pour la fabrication d'objets en bronze, un alliage de cuivre et d'étain.

À l'âge du bronze (1800 à 750 avant Jésus-Christ), d'autres peuplades, des Protoceltes, également venus de l'est et de la forêt de Haguenau, ont occupé les alentours et notamment la forêt de Brumath et celle de la Hardt, aujourd'hui dans le ban de Wingersheim.

À l'âge du fer (750 à 58 avant Jésus-Christ), des Celtes médiomatriques ont occupé le site du village de Mittelhausen. Des fosses à déchets que ces peuples creusaient à proximité de leurs habitations ont été découvertes aux lieux-dits Ebrück et Wittumshub. Dans la plaine, Brumath était alors un important carrefour de voies de communications et remplissait une fonction de marché agricole. Sur une hauteur, près du col de Saverne, ce peuple médiomatrique avait placé son centre administratif dans un lieu protégé. Le mur d'enceinte de cet important oppidum, fait de blocs de pierres et de poutres de bois entrecroisées puis reliées entre elles par de longs clous de fer, atteignait une hauteur de 4,50 mètres sur plusieurs kilomètres. Ce site administratif et surtout défensif devait impressionner d'éventuels attaquants venus de la plaine. Un autre site de hauteur, celui du Donon, servait de lieu de culte et de pèlerinage fréquenté à la fois par les Médiomatriques et les autres peuples celtes voisins (Leuques et Séquanais).

En Alsace, les Celtes ou les peuples proches de la civilisation celte (Protoceltes) ne connaissaient pas encore l'écriture mais les Grecs et les Romains, qui eux connaissaient l'écriture, parlaient des Celtes dans leurs écrits. C'est pourquoi il faudrait situer l'âge du bronze et l'âge du fer dans la Protohistoire. Plus clairement : lorsqu'un peuple n'écrit pas mais que l'on parle de lui dans des documents écrits, c'est la Protohistoire.

Moyen Âge

Au temps des Romains et des Médiomatriques

En conflit avec les Éduens (peuple celte établi en Bourgogne), les Séquanes firent appel à des voisins de la rive droite du Rhin (Suèves, Triboques, Némètes...) qui se regroupèrent sous la conduite d'un chef unique. Cette coalition conduite par Arioviste, chef des Suèves, remplit son contrat en battant les Eduens mais, une fois en Alsace, ces peuples agriculteurs germaniques voulurent y rester et même agrandir leurs territoires aux dépens notamment des Séquanes et de leurs voisins Helvètes.

Pour mettre fin à ces ambitions, Jules César, chef de guerre romain, intervint à la demande des Séquanes et refoula les troupes d'Arioviste au-delà du Rhin en l'an 58 avant Jésus-Christ. Pour garder la frontière du Rhin, les Romains autorisèrent pourtant les Triboques à rester en Basse-Alsace. Les Triboques s'installèrent dans la région de Brumath-Haguenau et repoussèrent ainsi les tribus médiomatrices vers l'arrière-Kochersberg et l'Alsace Bossue. Brumath (Brocomagus) devint chef-lieu de la Cité des Triboques et par la suite capitale administrative des Romains tandis que le chef-lieu des Médiomatrices était transféré à Metz. Les Triboques, quoique venant de la rive droite du Rhin, toléraient des Médiomatrices maintenus et mis sous tutelle. Par la suite, de nouveaux arrivants, des fonctionnaires, des marchands, des colons venant de régions déjà fortement romanisées (Italie, Grèce...) s'intégrèrent progressivement dans le territoire des Triboques ; ce mélange d'apports méditerranéens avec le fonds indigène donna alors peu à peu naissance à une façon de vivre que l'on pourrait qualifier de civilisation gallo-germano-romaine.

Une tribu médiomatrice indigène, restée sur place, continua-t-elle d'exploiter les terres sur le site de Mittelhausen ? Ce site est-il en ce temps-là :

> le siège d'une exploitation agricole (une villa médiomatrice) intégrée dans le système économique romain et, de ce fait, un des greniers à céréales de la capitale Brumath et de son importante population estimée entre 8 à 10 000 habitants ?

> un site stratégique sur le passage d'une voie est-ouest de circulation permettant notamment d'importer du sel en provenance de Lorraine (région de Marsal / Vic-sur-Seille) ? On estime en effet qu'à l'époque il fallait environ 50 kilogrammes de sel par an et par habitant.

Une tour de guet sur les hauteurs de la colline de Hohatzenheim et un camp romain à proximité de l'ancienne voie entre Mittelhausen et Donnenheim-Bilwisheim auraient alors permis de surveiller à la fois le travail de la plèbe médiomatrice et la circulation sur les deux voies transversales Brumath-Mittelhausen-Wasselonne et Brumath-Mittelhausen-Hohfrankenheim en

direction des Vosges. Difficile d'être affirmatif en l'absence de preuves archéologiques mais ces hypothèses méritent d'être évoquées. Elles permettraient d'expliquer :

> l'étymologie de « Mediovilla », première trace écrite du nom du village. Villa signifie « une exploitation agricole » et Medio « sur un territoire médiomatrice ou exploitée par des Médiomatrices » ;

> la présence de l'évêché de Metz à Hohatzenheim et à Mittelhausen dès les premiers temps de la christianisation, Metz étant la capitale de la Cité des Médiomatrices et plus tardivement, vers le milieu du VI^e siècle, la capitale du royaume mérovingien d'Austrasie. L'étymologie de Metz dérive d'ailleurs de Mediomatris transformé en Mettis puis Metz ;

> l'implantation de petits châteaux à Hohatzenheim (attesté au XIV^e siècle) et à Mittelhausen (attesté au XV^e siècle) lors de la période florissante de l'exploitation du sel lorrain. Un lieu-dit "Salzweg" (chemin du sel), près de la ruine actuelle du château de Mittelhausen, incite à explorer et à vérifier ces hypothèses.

Incursions des Alamans

Les Alamans, établis sur la rive droite du Rhin et successeurs lointains des Suèves, procédèrent dès les années 233-234 à des harcèlements, à des incursions et dévastèrent à maintes reprises ces contrées. Ne pouvant empêcher ces incursions, les Romains firent appel à eux comme mercenaires ou, ponctuellement, pour occuper des terres abandonnées. En 325, une nouvelle coalition germanique commandée par le roi alaman Chnodomarius franchit le Rhin pour s'emparer des terres et y demeurer. Face à ces invasions de plus en plus pressantes et nombreuses, les empereurs romains décidèrent d'intervenir personnellement. Ainsi, le César Julien intervint pendant l'été de l'année 356.

Un texte latin d'Ammien Marcellin, témoin oculaire de l'évènement, apprend que, venant de Saverne et traversant les collines couvertes de blés mûrs, l'armée romaine de Julien se dirigeait vers la forêt de Brumath-Stephansfeld et les positions des Alamans qui tenaient l'axe routier reliant ces deux agglomérations. L'itinéraire de l'armée romaine passait alors probablement par Duntzenheim, Hohfrankenheim, Mittelhausen. Surpris par une subtile et discrète manœuvre romaine de diversion et de contournement, les Alamans furent pris à revers et en tenaille. Beaucoup furent faits prisonniers, d'autres tués et le reste de la coalition trouva son salut dans la fuite.

Les Romains abandonnent et les Alamans restent

Après bien d'autres batailles, notamment celle à l'ouest d'Argentoratum (Strasbourg) en 357 et celle d'Argentovaria (Horbouurg à l'est de Colmar) en 377 contre les envahisseurs, le système défensif romain s'effondra en 406-407 et la contrée tomba définitivement aux mains des Alamans.

Le royaume d'Alémanie

Après l'abandon de l'Alsace par les Romains, la région fit partie du royaume d'Alémanie qui existait depuis la fin du III^e siècle. Cherchant à agrandir leurs territoires, les Alamans se heurtèrent aux Francs, un autre peuple germanique établi plus au nord de l'Alsace. Vers la fin du Ve siècle, Clovis, roi des Francs mérovingiens, battit définitivement les Alamans en 496 à Tolbiac.

le duché d'Alémanie

Les Alamans repoussés vers le sud durent se satisfaire d'un duché sous domination franque. Clovis, grâce à l'appui de l'Église naissante, devint maître de presque toute la Gaule en battant successivement les autres royaumes germaniques dont celui des Burgondes. En Alsace, les usages et les façons de vivre des Francs et des Alamans se répandirent et prirent racine. C'était la naissance du dialecte alsacien.

Un cimetière mérovingien

Au sud du village, aux lieux-dits Ueberjohn / Uberjoch (c'est-à-dire au-delà du chemin) et Schelmengrube (c'est-à-dire la fosse des suppliciés) de part et d'autre d'une ancienne voie de communication orientée d'est en ouest, des ossements humains également orientés est-ouest ont été mis au jour. Le mobilier archéologique découvert permet d'affirmer qu'il s'agit de tombes de pauvres paysans ou de suppliciés de l'époque mérovingienne.

Mittelhausen en Austrasie

À la mort de Clovis en 511, ses quatre fils se partagèrent le royaume. Celui de l'est, c'est-à-dire l'Austrasie, s'étendait de la Meuse au Danube et Metz en devint la capitale sous le roi Thibert à partir de 534. Les différents rois d'Austrasie s'approprièrent d'importants territoires en Alsace ; les grandes forêts des Vosges et de la plaine ainsi que certains vastes domaines de terres arables leur appartenaient. Les domaines de Scharrachbergheim-Irmstett, de Kirchheim, de Marlenheim leur appartenaient et leur servaient même de résidence principale. D'autres domaines mérovingiens s'étendaient à Brumath, à Koenigshoffen... à Mittelhausen où un noble dénommé Aldricus possédait en 757 des biens en pleine propriété. Mittelhausen entra alors

dans l'histoire écrite lorsque Aldricus fit donation de son domaine "Mediovilla" à l'abbaye bénédictine de Wissembourg. C'est la première mention écrite du nom du village.

À la même époque, cette abbaye de Wissembourg avait reçu de nombreuses autres donations dans les environs de Mittelhausen :

> Chrodoltesvilla (Krautwiller) en 742 ;

> Danonevilla (Donnenheim) en 774 ;

> Azinheim (Hohatzenheim) en 787.

L'abbaye de Wissembourg possédait ainsi plus de 150 villas dont une vingtaine en Alsace. Chaque villa était pour l'abbaye une petite unité administrative ayant à sa tête un maire (der Meier) qui remplissait le rôle d'intendant et dirigeait ses paysans dans les activités agricoles de la ferme.

Ce maire de Mediovilla ou un de ses descendants était-il un ancêtre des chevaliers "von Mittelhausen" ?

Cette donation d'Aldricus pourrait s'inscrire :

> d'une part dans les plans du premier roi Carolingien Pépin le Bref (751 à 768) qui, ayant évincé en 751 le dernier roi mérovingien Childéric III et voulant imposer son autorité, affaiblissait la famille des Mérovingiens et leurs alliés en les obligeant à céder leurs terres. Dans ce cas, le propriétaire Aldricus pourrait être un noble de la famille des Etichonides alsaciens apparentés aux Mérovingiens.

> d'autre part, elle pourrait aussi s'inscrire dans un jalonnement de la route du sel de l'abbaye de Wissembourg vers la Lorraine. En effet, cette abbaye faisait chercher son sel en Lorraine dans la vallée de la Seille où elle avait des possessions. Les salines de Vic-sur-Seille étaient les plus connues aux VI^e et VII^e siècles ; elles furent d'ailleurs à la base de la fortune de l'évêché de Metz et des monastères. Les corvéables de l'abbaye de Wissembourg acheminaient sur de longues distances cette denrée indispensable mais rare. Il était alors utile d'avoir des relais d'hommes et de chevaux situés entre la Lorraine et l'abbaye. Mittelhausen serait une de ces stations relais.

> enfin, elle pourrait être tout simplement la volonté d'un noble qui, très âgé (Ald = vieux et ric = puissant) ou fuyant le monde pour entrer en religion, confia ses propriétés (ses alleux c'est-à-dire des propriétés dont le possesseur ne doit aucun service, aucune redevance à un seigneur) à la fraternité monastique pour la rémission de ses péchés.

Présence d'abbayes et de Dinghöfe

Pour mieux gérer leurs propriétés éloignées, les abbayes créaient des "Dinghöfe" c'est-à-dire des cours domaniales, des cours colongères. Chaque Dinghof dirigé par régisseur-maire (der Meier) se composait de la maison d'habitation du régisseur et des bâtiments nécessaires à l'exploitation agricole du domaine. Délégué par l'abbé ou l'abbesse, le maire surveillait l'exécution des travaux de la ferme, la livraison régulière et correcte des redevances et il assurait également la fonction de juge au sein de sa petite communauté. En contrepartie, le propriétaire devait assistance et protection aux paysans colongers qui travaillaient sur l'exploitation. Pour régler les problèmes et en discuter, les membres actifs du domaine ou leurs représentants se réunissaient dans un bâtiment de la ferme pour l'assemblée annuelle appelée Jahrding.

Plusieurs petites communautés dépendant de propriétaires différents pouvaient cohabiter dans un même village. Ainsi, les abbayes de Neuwiller, de Marmoutier, de Sindelsberg étaient-elles possessionnées à Mittelhausen. En 1492, à la fin du Moyen Âge, on comptait ainsi cinq Dinghöfe à Mittelhausen. Le lieu-dit Curia, à la sortie sud du village, était probablement l'emplacement de l'une de ces fermes. Un document du XIIIe siècle signale que le couvent des moniales bénédictines de Sindelsberg possédait une cour domaniale comprenant trois manses² et huit juchères³ à Mittelhausen. Le nom Mittelhus y apparaît ; c'est la traduction germanique de l'ancien nom latin Mediovilla de la donation du VIIIe siècle.

Présence de seigneureries protectrices

Lorsque commença l'époque où abbés et évêques ne se sentaient plus inviolables dans leurs lieux saints ni protégés en leurs domaines par le droit d'asile ou d'immunité, ils s'appuyèrent sur leur droit de suzeraineté, recherchèrent et mobilisèrent des hommes liges, des vassaux. Ils se tournèrent vers des hommes capables de les défendre, de construire des maisons fortes, des châteaux forts. Les évêques de Metz confièrent ainsi leurs possessions alsaciennes à la protection militaire (l'avouerie / die Schutzherrschaft) d'abord aux Metz-Dabo (plus tard Dabo-Eguisheim) puis aux Hunebourg et enfin aux Lichtenberg ou aux Geroldseck au XIIIe siècle.

Du cavalier au chevalier / Vom Reiter zum Ritter

Avec l'arrivée en Alsace, autour de 750 ans avant Jésus-Christ, de guerriers celtes maîtrisant la métallurgie du fer, combattant à cheval, armés de solides épées en fer, le cheval est devenu la monture d'une caste de paysans-cavaliers qui s'est approprié les terres les plus fertiles et a imposé sa domination à la masse du peuple rural.

Plus tard, dès la fin du IIIe siècle, les Francs et les Alamans introduisirent les rites d'initiation du guerrier germanique, cérémonie au cours de laquelle un adolescent devenait un adulte, c'est-à-dire un guerrier à qui les hommes libres de la tribu (seul l'homme libre avait droit aux armes ; l'esclave en était indigne) remettaient la framée et le bouclier. La chevalerie se greffa sur ce rite germanique.

Après la disparition des structures étatiques romaines et l'affaiblissement de la royauté mérovingienne, la suprématie de l'homme libre, armé et propriétaire de chevaux, s'accrut, chacun devenant responsable de sa propre sécurité et de son honneur. Lorsqu'un seigneur (duc, comte, évêque ou abbé de monastère) se déplaçait pour visiter ses terres, une coutume de courtoisie voulait que les notables du village l'accueillent et l'escortent un bout de chemin pour l'honorer et le protéger contre de mauvaises rencontres. À partir du VIIe siècle, l'utilisation de l'étrier et de la protection métallique permet alors à certains seigneurs de mettre en place une cavalerie personnelle efficace. Issus des milieux ruraux aisés, certains paysans, choisirent ou furent forcés de se mettre au service de plus puissant qu'eux car nantis de pouvoirs politiques : c'étaient des ministériaux. Après bénédiction de leurs armes par l'évêque ou l'abbé, ils devenaient des chevaliers (die Ritter) au service d'un seigneur qui, outre le service de protection, pouvait aussi leur confier des tâches administratives.

Ainsi, probablement à Mittelhausen, les membres d'une famille exploitant les terres les plus fertiles du ban (aujourd'hui lieu-dit In den Burdaeckern) se mirent ou durent se mettre au service de l'Evêché de Metz puis de leurs avoués (Schutzherren) et prirent le nom de leur village d'origine. La première mention du nom de cette famille des « von Mittelhausen » apparut au milieu du XIIe siècle (période d'adoption de patronymes par les ministériaux) mais cette indication de date ne veut nullement signifier que le château existait déjà à ce moment.

Le château ancestral des von Mittelhausen : la ruine actuelle

Un premier château ou plutôt une maison-forte s'élevait sur une légère élévation de terre (un château sur motte) à l'entrée sud de l'agglomération actuelle. C'est une hypothèse que l'on peut émettre en observant la configuration du terrain mais aucune preuve archéologique ne permet de l'affirmer. On peut penser que plus tard, à la fin du xve siècle, le site du château a été déplacé sur l'emplacement de la basse-cour primitive qui put être rendue marécageuse par deux cours d'eau :

> le Vierbrückgraben coulant de l'ouest vers l'est et dont le cours est aujourd'hui légèrement détourné du site du château.

> l'Ebrückgraben / Atzenheimerbach, deux bras que la pente naturelle destinait également à s'écouler vers l'est en direction de Bilwisheim mais un bras avait été dévié à la hauteur de l'actuel bosquet entre Mittelhausen et Wingersheim, pour diriger ses eaux vers le sud en direction du fossé du village et le site du château. Ce bras a depuis repris son cours naturel.

Construit sur un plan quadrangulaire avec une tour à chaque angle, ce château de plaine entouré d'eau (eine Wasserburg) était muni d'un pont-levis en direction du village et devenait ainsi difficilement prenable. Une courtine reliait chaque tour et constituait la défense principale du château. Une grosse tour carrée faisait office de donjon d'habitation à l'un des 4 angles. Les trois autres tours étaient rondes et complétaient ce dispositif de fortification. Vers l'extérieur, les pieds des murs étaient immergés dans l'eau des fossés. À l'intérieur de l'enceinte, une petite cour était aménagée tandis que la basse-cour, siège de l'exploitation agricole annexée au château, se trouvait à l'extérieur, en direction de l'ouest.

Le Duché alaman de Souabe et d'Alsace

Au xe siècle, le Royaume de Germanie est ruiné par les rivalités internes et par des invasions, notamment celles des Hongrois. Devant l'impuissance de la royauté, des duchés nationaux de Lorraine, de Saxe, de Bavière, de Franconie, de Bohême, de Souabe se forment. L'Alsace fait partie de ce dernier qui réunit les régions de Bade, du Wurtemberg et de la Suisse où le parler alaman est dominant. Depuis 1079, le Duché de Souabe est entre les mains des Hohenstaufen. À Haguenau, un palais construit par Frédéric Barberousse devient une des résidences préférées de cette famille des Hohenstaufen.

Le duc de Saxe s'oppose au duc de Souabe et l'évêque introduit subrepticement l'heure d'été

À la mort de Heinrich V, empereur du Saint Empire, Lothar (Lothaire), duc de Saxe, est en conflit avec son neveu Friedrich II der Einäugige (Frédéric II le Borgne), duc de Souabe et d'Alsace, pour la succession au trône. Cette opposition aboutit à une guerre qui se déroule en grande partie en Alsace avec notamment le siège de la ville de Haguenau, résidence du Hohenstaufen Frédéric II. L'évêque de Strasbourg Eberhard von Fürstenberg se range du côté de Lothaire. En août 1125, les forces armées du duc de Souabe et d'Alsace et celles de l'évêque prennent position au sud de Hochfelden, près de Gougenheim. Les deux adversaires étaient convenus que le combat s'engagerait lorsque les cloches sonneront midi. Connaissant son infériorité, l'évêque envoya des émissaires dans les villages à l'entour et, dès 11 heures du matin, les cloches sonnèrent l'angélus de midi du haut des clochers de Gougenheim, de Duntzenheim, de Rohr et de Willgottheim.

Cette ruse permit aux troupes épiscopales de passer à l'attaque, de surprendre les troupes ducales et de les mettre en fuite. D'après une légende, l'évêque Gebhard, successeur d'Eberhard von Furstenberg, aurait ensuite fait construire la chapelle Saint Laurent de Gougenheim en remerciement de cette victoire. Finalement choisi par les représentants des duchés nationaux, le protégé du prélat de Strasbourg monta sur le trône du Saint Empire Romain Germanique le 13 septembre 1125 sous le nom de Lothar III. Depuis cet épisode, quand le vent souffle de la direction de Gougenheim, les habitants de Mittelhausen entendent sonner l'angélus de midi à 11 heures.

Personnalités liées à la commune

> Wilhelm II von Mittelhausen, homme de confiance de Louis IV de Lichtenberg. Autour de l'année 1420, Ludwig IV (Louis IV) de Lichtenberg confia le Bailliage de Westhoffen-Balbronn à Wilhelm II von Mittelhausen. Ce bailliage comprenait les villages de Balbronn, Westhoffen, Wolschheim, Allenwiller, Hengwiller, Furchhausen, Winzenheim, Irmstett et les moitiés de Traenheim et Hürtigheim. En 1425, Wilhelm II épousa Margareta, une fille naturelle de Louis IV avec en dot la moitié du village de Buswiller. Quatre années plus tard, avant de mourir, Louis IV lui confia également la garde du château d'Ingenheim.

> Après la mort de Louis IV et quelque cinq années de régence, Jacques de Lichtenberg (on l'appela plus tard Jacques le Barbu), fils légitime de Louis IV, succéda à son père et retira sa confiance à son beau-frère. Wilhelm II avait probablement choisi le mauvais camp lors du conflit qui opposait les Lichtenberg et leurs alliés de La Petite-Pierre aux Leiningen (Linange) et aux Ochsenstein au milieu du XVe siècle. Toujours est-il que la moitié de Buswiller échappa à Wilhelm II en 1452.

> Vingt ans plus tard, Wilhelm II décéda et fut inhumé à l'intérieur de son église paroissiale de Hohatzenheim, devant l'autel de saint Antoine (aujourd'hui emplacement de la Vierge douloureuse). Sa dalle funéraire a depuis été déplacée et fixée à un mur extérieur de la sacristie. L'épithaphe encore lisible de nos jours est rédigée ainsi :

« Anno D MCCCCLXXII
Am XII Dez Ap(pril) starb der
eren Vest Wilhelm von
Mittelhausen dem God gnäd'
und barmherzig sey Amen »

Traduction :

« En l'an du Seigneur 1472,
le 12 du mois d'avril, mourut le
très honorable Wilhelm von
Mittelhausen. Que Dieu lui accorde grâce
et miséricorde. Ainsi soit-il. »

> Georges Mittelhus, imprimeur de la fin du XVe siècle.

> Louis Chrétien Kampmann, fabricant de chapeaux de paille. Né à Mittelhausen le 22 juin 1810, Louis Chrétien était le fils de Kampmann Jean Frédéric, chirurgien à Mittelhausen, et de Kaltenbach Catherine Elisabeth. Commis-négociant au moment de son mariage en 1835 avec Sophie Frédérique Amélie Doldé, Louis Chrétien créa en 1838 une manufacture de chapeaux de paille à Strasbourg. Après plusieurs années de tâtonnements, son entreprise connut le succès et en 1867, il employait 1 650 personnes dans de petits ateliers dispersés dans les faubourgs de Strasbourg (au Neudorf et au Neuhof), à Hochfelden, Brumath, Dalhunden et à Wingersheim (village voisin de son lieu de naissance) où il répondait à l'appel du curé Jakob Kleiber soucieux de fournir du travail aux plus démunis. Sa production annuelle se montait alors à un demi-million de chapeaux de paille dits « de Panama ».

> La matière première de ses chapeaux provenait d'un genre de palmier appelé latanier. Cet arbre d'Amérique centrale pouvant atteindre 10 à 15 mètres de haut fournissait feuilles et fibres textiles qui étaient importées mais, pour faire des économies, on pouvait incorporer de la paille de blé à cette matière première. Après avoir également mené de front une intéressante carrière politique, Louis Chrétien Kampmann décédait à Strasbourg le 11 avril 1893. Son fils Alfred Léon qui lui avait succédé bien avant, opta pour la France en 1871 et installa le siège de son entreprise à Épinal.

> Christophe-Guillaume Koch, professeur d'université, juriste, historien. Né le 9 mai 1737 à Bouxwiller, mort le 25 octobre 1813 à Strasbourg.

Château de Dossenheim/Hunebourg

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Hunebourg

Château de Hunebourg

Le château de Hunebourg est situé à l'ouest de Neuwiller-lès-Saverne dans le Bas-Rhin. Actuellement, le site du château se trouve sur un rocher gréseux à 425 mètres d'altitude. Il est accessible depuis la vallée de la Zinsel. Les comtes de Hunebourg, très probablement issus des comtes de Dabo-Metz, c'est-à-dire des Folmar de Bliessgau-Metz-Lunéville par les hommes et des Eguisheim-Dabo comtes du Nordgau par les femmes, sont cités au début du XIIe dans des documents qui signalent l'existence du château et des deux premiers comtes Theoderic et Folmar. Les sires de Hunebourg qui possèdent le château jusqu'en 1225, sont des avoués des abbayes de Neuwiller et de Honau.

Histoire

Le plus connu de la famille des Hunebourg est Conrad II, évêque de Strasbourg de 1190 à 1202. Il rompt l'alliance traditionnelle entre les évêques de Strasbourg et les empereurs du Saint Empire. Avec les comtes de Dabo-Metz, il prend le parti du pape Innocent III contre les Hohenstaufen lors de la succession de Henri VI. La compétition oppose Otton de Brunswick au Hohenstaufen Philippe de Souabe qui vient ravager les terres épiscopales et l'évêque doit finalement se rallier à ce dernier. Au XIIIe siècle, le château passe aux mains des Lichtenberg.

Vendu à la Révolution, les ruines du château sont finalement acquises en 1809 par le général Clarke², qui transforme le domaine en parc.

En 1932 Fritz Spieser acquit les ruines du château et fit construire à partir de 1934 par Karl Erich Loebell, architecte de l'École de Stuttgart (de) et élève de Paul Schmitthenner, de nouveaux bâtiments résidentiels et un donjon en style néoroman. Dans son récit autobiographique, Tausend Brücken, Spieser décrit les principes qui ont présidé à la reconstruction : fidélité envers l'histoire, proximité avec la nature, simplicité et objectivité dans l'équipement, authenticité des matériaux, orientation vers la tradition allemande de construction³. Dans le château fut intégré un gîte d'étape (Wanderherberge), sorte d'auberge de jeunesse. Comme tour de la paix le donjon fut dédié « au plus inconnu des soldats de la guerre mondiale 1914-18/aux Alsaciens-Lorrains tombés au combat/et à tous les combattants morts pour la patrie ». Le château abritait des réunions d'associations alsaciennes autonomistes (Erwinsbund, Jungmannschaft) et Spieser y organisait des manifestations de danse folklorique et de chant populaire⁴.

Aussi la presse francophile d'Alsace attaqua-t-elle le château reconstruit comme « un bastion de l'esprit allemand »⁵.

Le site, après la réoccupation de l'Alsace et l'exécution de Charles Roos, est récupéré par la propagande nazie, devenant un lieu de pèlerinage obligatoire pour les écoliers mosellans et alsaciens⁶.

Le bien est sous séquestre en 1944. Le service des domaines, chargé du séquestre, décida de le donner en location à la Société Mutualiste de l'Enregistrement à Paris. Celle-ci s'en rendit acquéreur lors d'une vente publique du 19 mai 1949. Le château resta, un peu agrandi et rénové, longtemps une structure mutualiste destinée aux agents du ministère des Finances.



Notes et références

1. Notice no PA67000070 [archive], base Mérimée, ministère français de la Culture
2. Comte d'Hunebourg et de l'Empire (24 avril 1808), puis duc de Feltre (1809), ministre de la Guerre (1807-1814). Clarke fut fait maréchal de France sous la Restauration.
3. Friedrich Hünenburg : Tausend Brücken: Eine biographische Erzählung aus dem Schicksal eines Landes. Hünenburg-Verlag, Straßburg-Stuttgart-Stockholm 1952, p. 290–292.

4. Léon Strauss : Fritz Spieser. Le reconstruteur de la Burg. In : Groupe de Recherche sur le château de Hunebourg : Hunebourg. Un rocher chargé d'histoire du Moyen Âge à l'époque contemporaine, p. 142.

5. Bernadette Schnitzler: La reconstruction du château de Hunebourg. L'œuvre de F.Spieser et de l'architecte K. E. Loebell (1932–1944). In : Groupe de Recherche sur le château de Hunebourg : Hunebourg. Un rocher chargé d'histoire du Moyen Âge à l'époque contemporaine, p. 175–236.

6. « La tombe de Roos deviendra un lieu de pèlerinage pour tous les patriotes allemands et alsaciens. Le cercueil a été déposé dans une tour, qui a été élevée à côté du château et sur laquelle flottera jour et nuit le drapeau à croix gammée. » Strassburger Neueste Nachrichten, 22 juin 1941.

Bibliographie

1. Fritz Eyer et Bernhard Metz, « Le château de Hunebourg », in Études médiévales, archéologie et histoire, 1985, no 3, p. 119-123
2. Groupe de recherche sur le château de Hunebourg, Hunebourg, un rocher chargé d'histoire : du Moyen Âge à l'époque contemporaine, Société savante d'Alsace, Strasbourg, 1997, 269 p.
3. Bernadette Schnitzler, « La reconstruction du château de Hunebourg : des projets d'extension arrêtés par la guerre (1942-1944) », in Pays d'Alsace, 1999, no 187, p. 41-48
4. Bernadette Schnitzler, « Le Friedens-Turm du château de Hunebourg (1938) : le dernier donjon d'Alsace », in Châteaux forts d'Alsace, 1999, no 3, p. 39-54
5. Bernadette Schnitzler, « Le Un mystérieux poêle en faïence bleue et blanche au château de Hunebourg », in Châteaux forts d'Alsace, 2008, no 3, p. 129-132

Château de Herrenstein

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Herrenstein

Château de Herrenstein

Le château de Herrenstein se situe dans la commune française de Neuwiller-lès-Saverne, dans le département du Bas-Rhin.

Histoire

La seigneurie du Herrenstein, avec les villages de Dettwiller, Dossenheim, Hattmatt, Kleinwiesentau et Kugelberg, appartenait à l'évêché de Metz qui la confia à des voués pour protéger l'abbaye de Neuwiller (comme le Geroldseck protégeait l'abbaye de Marmoutier, toujours pour l'évêché de Metz).



Si le site est probablement fortifié depuis le IXe siècle, le château actuel est reconstruit au début du XIe siècle, par les comtes d'Eguisheim-Dabo, alors avoués. Vers 1005, Hugues d'Eguisheim prend parti pour l'empereur, contre l'évêque de Metz. Son château est ruiné par les troupes de ce dernier. Le château est alors reconstruit. Sous l'épiscopat de Philippe de Florange (1260-1263), il est de nouveau ravagé, cette fois par Henri II de Lichtenberg et par l'évêque de Strasbourg. Dès la fin du XIIIe siècle, le château est cédé

aux Lichtenberg par l'évêque de Metz. Guillaume de Diest prend le château vers 1396.

Les domaines du château sont rachetés peu à peu par la Ville de Strasbourg, qui en devient maître en 1480. Le château compte une garnison de six à douze hommes. Au XVIe siècle, il est modernisé par Specklin, architecte de la Ville de Strasbourg, pour en faire une forteresse capable de résister à l'artillerie naissante. Le Herrenstein protège la seigneurie où trouvent refuge des Protestants, la Ville étant passée à la Réforme.

Pendant l'occupation française de l'Alsace par les troupes de Louis XIV, qui mène sa politique des réunions, le Herrenstein a été acheté par Reinhold de Rosen, lieutenant général du roi, qui le modernise et y réside. En 1676, le château est néanmoins détruit par les troupes de Joseph de Montclar.

Sources

D. Fischer; Notice historique sur l'ancien bailliage de Herrenstein, Revue d'Alsace, 1873.

Notes et références

- Notice no IA67009989 [archive], base Mérimée, ministère français de la Culture
- Coordonnées vérifiées sur Géoportail

Château du Petit-Arnsberg

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_du_Petit-Arnsberg

Château du Petit-Arnsberg

Le château du Petit-Arnsberg se situe dans la commune française d'Obersteinbach, dans le département du Bas-Rhin. Il fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis décembre 1898.

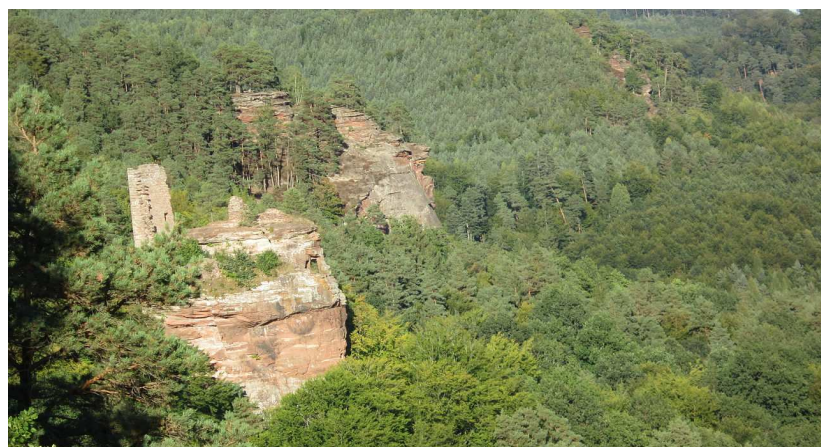
Histoire

Le château est un fief de l'abbaye de Wissembourg dans les Vosges du Nord, détenu par la famille de Wasigenstein. Il est mentionné pour la première fois en 1316.

En 1335, une paix y est conclue entre Frédéric de Wasigenstein, célèbre chevalier-brigand, et la ville de Strasbourg. Il n'est pas rendu à la famille Wasigenstein mais occupé par les Ochsenstein à partir de 1360.

En 1400, le château passe aux mains de Frédéric de Than, qui en hypothèque la moitié à Louis de Lichtenberg en 1420. À la mort du dernier des Ochsenstein, les comtes de Deux-Ponts-Bitche qui en sont les héritiers, restaurent le château en 1494. Ses derniers possesseurs furent les Hanau-Lichtenberg entre 1604 et 1606.

Le château a été détruit lors de la guerre de Trente Ans en 1633.



Édifice

Ce château est un château semi-troglodytique. Son logis suit le tracé rocheux et il est protégé par un puissant mur bouclier.

Une petite porte taillée dans le rocher avec son double encadrement est datée de 1494. Sur le côté est du château, de longues cavités au sol laissent présager qu'il s'agissait de logements de structures en bois qui permettaient de gagner sur le vide en élargissant la partie habitable.

Bibliographie

1. Dominique Toursel-Harster, Jean-Pierre Beck, Guy Bronner, Dictionnaire des monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1995, 663 p. (ISBN 2-7165-0250-1)
2. Ruines du château d'Arnsberg (Petit-Arnberg), p. 300

Liens externes

1. « Le château du Petit-Arnsberg » [archive], sur chateauxfortsalsace.com (consulté le 24 janvier 2015)
2. « Petit-Arnsberg » [archive], sur alsace-medievale.wifeo.com (consulté le 24 janvier 2015)

Notes et références

1. Coordonnées vérifiées sur Géoportail et Google Maps
2. Notice no PA00084871 [archive], base Mérimée, ministère français de la Culture
3. « Les châteaux-forts en Alsace » [archive] (consulté le 23 juillet 2016).

NOTES:

NOTES:

NOTES:

NOTES: